This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Acad.
73 i
(47

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE METZ.

Digitized by Google

Metz. — F. Blanc, imprimeur de l'Académie impériale. — 1866.

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE IMPÉRIALE

DE METZ.

XLVIIe ANNÉE. — 1865-1866.

DEUXIÈME SÉRIE. — XIVe ANNÉE.

LETTRES, SCIENCES, ARTS ET AGRICULTURE.

METZ.

ROUSSEAU-PALLEZ, LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE,

Rue des Clercs, 14.

1866.

A. M. 1859/233

Digitized by Google

Bayerische
Staatsbibliothek
MÜNCHEN

Digitized by Google

Bayerische Staatsbibliothek MÜNCHEN

SÉANCE PUBLIQUE

DE

L'ACADÉMIE IMPÉRIALE

DE METZ,

DU DIMANCHE 6 MAI 1866.

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR M. DE BOUTEILLER, PRÉSIDENT.

SOUVENIRS ARTISTIQUES DU PAYS MESSIN.

Messieurs,

Plus d'un de ceux auxquels votre bienveillance m'a donné l'honneur de succéder, ont, en répandant sur une solennité pareille les richesses de leur érudition, relevées par les grâces de l'éloquence, payé de justes tributs d'hommages à ceux qui ont honoré notre vieille cité par leurs succès dans les sciences et dans les lettres. L'an passé, notamment, une voix qui a le droit de s'élever pour traiter dignement un tel sujet, vous retraçait à grands traits l'*Histoire littéraire du pays Messin*. J'aurais

Digitized by Google

aujourd'hui le désir de vous présenter, à mon tour, son *Histoire artistique* et de m'attacher à un sujet qui, réduit à ses termes précis, n'a encore tenté aucun de mes prédécesseurs. Il n'emprunte pas, il est vrai, un intérêt bien vif à un éclat exceptionnel jeté dans le passé par les arts messins, mais il est loin aussi de présenter aux recherches un champ stérile, et si une abondante moisson n'est pas assurée au labeur de celui qui l'exploite, il peut, en y glanant avec soin, y recueillir encore une gerbe qui ne soit pas trop indigne d'être offerte à vos yeux.

Du reste, une pensée confirme le sentiment de confiance avec lequel j'aborde une telle tâche. Si cette gerbe vous paraissait trop faible, si elle vous semblait hors de proportion avec ce qu'aurait attendu votre juste amour-propre national, une compensation vous serait offerte par la gloire des arts du présent. En ramenant vos regards, des époques qui ne sont plus, à celle dans laquelle nous vivons, vous vous diriez avec moi que vous n'avez à envier, pour Metz, le renom artistique d'aucune cité. L'histoire moderne compte, comme celle de l'antiquité et du moyen âge, dans les fastes des peuples, et lorsqu'un homme illustre a percé la foule et appris au monde à connaître son nom, l'éclat plus ou moins incertain qu'ont jeté ses ancêtres pâlit et s'efface.

Cependant je ne veux pas non plus, en m'attachant davantage à cette pensée, vous paraître faire trop bon marché de notre passé artistique. Notre école actuelle a mis certainement, à Metz, les arts du dessin à un niveau qu'ils n'y avaient jamais atteint, mais il serait injuste de dire qu'elle ne trouve, parmi ceux qui l'ont précédée, aucun ancêtre qui soit digne d'elle.

Il n'est pas vrai, d'une manière absolue, que l'histoire des arts trouve, pour la première fois, sa place dans

Digitized by Google

cette enceinte. Un maître de la science archéologique en a, dans une occasion semblable, avec autant d'érudition que de sagacité, déroulé devant vous les premiers chapitres.... Mais, à ce sujet, Messieurs, pourrais-je oublier, et aucun de vous oublierait-il, que la voix dont je parle, cette voix à laquelle était attribuée, parmi vous, une si juste autorité, est, depuis quelques mois, devenue à jamais muette, et que celui dont l'Académie avait fait, dans son sein, le représentant le plus éminent de la science de l'antiquité, a consommé l'éternelle séparation, à laquelle deux années d'éloignement ne nous avaient qu'incomplétement préparés ! Les hommages qui étaient dus à la sereine et pure mémoire de M. Victor Simon ne lui ont pas fait défaut, et l'Académie a su montrer combien elle est juste envers ceux qui, avec un infatigable dévouement, ont travaillé à l'œuvre commune; mais un hommage de plus, de la part de celui qui parle des arts, ne sera pas déplacé, à l'adresse d'un savant qui en avait le culte autant que l'intelligence, et qui avait formé, de leur alliance avec les sciences plus sévères, un des charmes comme un des honneurs de sa vie.

Toutefois si M. Victor Simon, dans le discours que je rappelle, et dans les notices nombreuses qu'il a consacrées aux diverses branches des beaux-arts, a ouvert la voie à des successeurs, animés, comme lui, de l'amour de ces mêmes arts, il est loin de la leur avoir en même temps fermée; car c'est vers les temps les plus reculés que le portaient les préférences de son esprit, curieux et investigateur, et, s'il a rendu la tâche difficile à ceux qui voudraient, après lui, parler des arts antiques, au delà il a laissé le champ libre. Or ce n'est ni des Gallo-Romains ni des Mérovingiens que je veux vous entretenir. Nous ne prendrons la cité qu'aux temps du moyen âge, et de cette époque jusqu'à nos jours, le tableau est assez vaste :

Digitized by Google

vaste, au point qu'il pourrait, s'il cessait d'être une esquisse rapidement tracée, lasser votre plus patiente attention.

Nous partons d'un point, noir dans l'histoire de l'art, à Metz comme ailleurs. Dans la décadence absolue de l'ancienne civilisation romaine, conséquence des grandes invasions, le sort des arts avait peut-être été plus funeste encore que celui de la littérature. Ils s'étaient dégradés, puis anéantis, et les ravages des Barbares avaient fait disparaître, sans retour, des chefs-d'œuvre enfantés par des siècles de gloire. La tradition elle-même en devait demeurer longtemps effacée. Le premier rayon qu'on leur vit jeter, après une longue éclipse, ce fut au génie civilisateur de Charlemagne qu'ils le durent, et notre ville fut une de celles sur lesquelles ce rayon fit briller sa lueur revivifiante. Tout le monde sait, en effet, que ce fut à Metz que le grand empereur plaça un des deux chantres qu'il fit venir de Rome, tout imprégnés des plus purs principes du chant grégorien, et que de cette école, devenue la plus florissante de l'empire, la plus renommée par la perfection de sa méthode, durent sortir tous les maîtres destinés à renouveler le chant dans les églises du nord de la Gaule [1]. Mais ce qu'il faut ajouter au fait de cette restauration de l'art musical à Metz, c'est que Charlemagne n'en avait pas séparé celle de l'art du dessin, peut-être plus nécessaire encore. Il avait établi,

[1] A la prospérité de cette école se rattache, nul ne l'ignore, le nom de l'archidiacre messin, Amalaire Symphosius, illustre entre tous ceux de son temps. Près de deux siècles plus tard les traditions qu'il avait établies n'étaient point perdues, et les chroniques monastiques parlent avec éloge du maître de chant Roland qui, retiré dans l'oratoire Saint-Michel de la cathédrale, y faisait entendre de mélodieux accents avidement recueillis par de nombreux élèves.

Digitized by Google

sur divers points de l'empire, des ateliers de copistes, choisis parmi des hommes d'une science éprouvée, et la peinture y avait été appelée en même temps, non-seulement à embellir les manuscrits par la variété des couleurs, mais encore à répandre par des images frappantes, parmi les ignorants, la connaissance des textes sacrés. Or Metz était un de ces centres artistiques.

Charles le Chauve s'appliqua à perfectionner le système établi par son illustre aïeul et, sous son règne, on vit les styles se former et prendre un caractère décidé. C'est ainsi que parmi les écoles les plus remarquables entre lesquelles se répartissaient, à des degrés divers, les influences grecque, romaine ou franque, on peut dire que celle de Metz représentait l'art germain modifié par des influences byzantines, de même que dans celle de Reims on retrouvait la tradition romaine, et que Tours était le véritable siége de l'art franc. Si le temps le permettait j'aimerais à appuyer sur des faits cette pétition de principes, en parlant en détail des œuvres les plus remarquables qu'aient laissées les miniaturistes messins de cette époque, de ces précieux volumes que possède maintenant, pour la plupart, la bibliothèque impériale : tels que l'Évangéliaire de l'empereur Lothaire, exécuté au monastère de Saint-Martin de Metz ; le Sacramentaire de l'évêque Drogon ; l'Évangéliaire de Saint-Martin et le Canon de la messe provenant de notre cathédrale ; œuvres remarquables à tous les points de vue et dont nous avons le droit de regretter hautement la perte, à un titre plus légitime encore que celle de cette splendide Bible de Charles le Chauve, attribuée par Baluze aux moines de Saint-Martin de Metz, mais en réalité exécutée par leurs frères de Tours, et à laquelle le nom de notre ville n'est rattaché que par une possession de sept siècles.

La décadence profonde qui atteignit tous les arts à la

Digitized by Google

suite du démembrement de l'empire de Charlemagne ne se fit pas trop sentir à Metz. Elle garda le foyer qui y avait été allumé, et encore au onzième siècle, Berlandus, moine de Saint-Arnould, était célèbre par la supériorité de son talent dans l'art du calligraphe et du miniaturiste.

A cette même époque l'orfévrerie était encore en honneur dans notre ville, mais elle y était surtout renfermée dans les monastères. M. du Sommerard, en effet, dans ses *Arts au moyen âge,* ne cite parmi les artistes, fameux dans le travail des métaux précieux, que des moines de divers ordres, mais parmi eux, au premier rang, il fait figurer un religieux messin, Erambert, mort en l'an 1033.

Un autre art y était aussi cultivé avec succès, et, comme le précédent, surtout appliqué aux choses saintes: c'était la sculpture sur ivoire, dont nous pouvons apprécier encore quelques spécimens admirables, tels que les plaques d'ivoire qui décorent la couverture du Sacramentaire de Metz, exécuté pour l'évêque Drogon, dans les neuf tableaux de chacune desquelles se reflètent, tant par les modèles d'architecture que par la forme des costumes, des inspirations toutes locales et dont l'identité de composition avec celle des miniatures est frappante[1]: tel que le superbe ivoire qui représente le crucifiement et qui porte le nom de notre évêque Adalberon, où s'épanouit, sous la rudesse de l'art du dixième siècle, un sentiment exquis que les plus beaux temps de l'antiquité n'auraient pas désavoué.

Mais alors que les arts de détail étaient ainsi en honneur, l'architecture n'était-elle pas, elle aussi, arrivée à jeter un certain éclat dans notre contrée? Nous ne devons pas

[1] Trésor. de num. et de glypt., pl. XVIII et XIX, p. 13.

Digitized by Google

hésiter à l'affirmer, et j'aimerais à vous entretenir des merveilles qu'elle y avait réalisées dans des monuments admirables, comme Saint-Arnould, Saint-Martin-lès-Metz, et tant d'autres, où le style roman avait prodigué ses plus parfaites richesses. Malheureusement, jusqu'au souvenir de ces magnifiques églises est perdu pour nous. Nous savons bien les noms des illustres personnages, évêques ou abbés, qui en ont favorisé l'érection, mais nous ignorons ceux des architectes au génie desquels ils furent dus. Aussi, après leur avoir rendu ce trop vague hommage et sans nous attarder dans des regrets qui resteraient stériles, hâtons-nous de remonter l'échelle des temps et pénétrons dans cette partie de l'époque du moyen âge que l'on appelle la période ogivale.

Y trouverons-nous des œuvres fameuses à admirer, des noms célèbres ou dignes de l'être, à mettre en relief ?

Des œuvres, ai-je besoin de le dire, alors que vos yeux se portent vers cette magnifique cathédrale, à l'ombre de laquelle nous sommes réunis.

Ne parlons que d'elle, laissons de côté tout ce qu'a engendré en dehors d'elle le génie architectural messin au moyen âge, Saint-Martin, Saint-Vincent, même l'église des Grands-Carmes; elle dira, d'une manière assez décisive, si ceux qui ont signé cette page de pierre grandiose n'ont pas acquis des droits incontestables à l'immortalité. Mais ces noms sont-ils nombreux? A la suite de Pierre Perrat et de Ranconval, voit-on se presser une pléïade d'artistes célèbres, et à chacune des œuvres précieuses qui ont illustré notre ville pourrons-nous attacher avec honneur le nom de celui à qui elle en a été redevable? Non, il faut le reconnaître, l'histoire artistique de Metz au moyen âge se perd dans une assez profonde obscurité. Quelques noms en sortent avec plus

Digitized by Google

ou moins d'éclat, mais combien en est-il qui se dérobent à une juste célébrité, par ces ombres épaissies autour de leur mémoire!

Comment donc s'expliquer que des églises nombreuses aient été parées des richesses des arts, et que le nom de ceux auxquels ces richesses ont été dues se soit effacé, avant même que ces fragiles chefs-d'œuvre aient disparu devant les ravages du mauvais goût ou des passions hostiles? Vous le savez tous, cela tient à l'organisation donnée aux arts par les sentiments de cette époque, si féconde en contrastes, où de si sereines lueurs percent de si sanglantes et si opaques ténèbres. Voyez le moyen âge, au moment où il sort de cette période sombre dans laquelle l'Europe, décimée par les invasions et les guerres de races, effarée par la terreur de la fin du monde, en était arrivée à cet état d'abattement désolé où l'on ne sent plus rien que la pensée de conserver la vie. Quelle époque brillante dans l'histoire de l'art, que celle qui va suivre celle-là! De toutes parts s'élèvent des églises et des cathédrales incomparables, des palais et des châteaux majestueux: la peinture et la sculpture y prodiguent les richesses de la couleur et de la forme; l'art de ce temps supplée aux connaissances qui lui manquent à force de naïveté et de sentiment: la double foi qui l'inspire lui tient lieu d'une science qui n'est que le partage du petit nombre. L'art pour l'art, l'art pour Dieu, voilà le mot d'ordre de toutes les écoles artistiques!

Tous les arts ne composaient alors qu'une seule famille. Ils se tenaient tous par la main et s'aidaient fraternellement à réaliser, pour l'honneur de Dieu et la pure satisfaction de la conscience, les inspirations d'un génie désintéressé, même de toute gloire humaine. Guidé par ce génie, le maître organisait tous les arts

Digitized by Google

qui devaient concourir à l'œuvre commune. En même temps que les maçons élevaient les murs du sanctuaire ou du palais, le sculpteur animait de son ciseau les chapiteaux et les frises; le statuaire faisait sortir de la pierre l'image du saint ou de l'ange, toute revêtue de grâce et de dignité; le peintre apprêtait ses pinceaux pour revêtir la muraille de fresques ou faire rayonner les verrières de toutes les nuances de l'arc-en-ciel; l'émailleur mélangeait des substances pour la décoration du sol, le ferronnier pliait le fer selon les élégants caprices des pantures; le huchier découpait dans le bois les meubles ornés de figurines et les panneaux ouvragés; et l'œuvre, soutenue par cet harmonieux faisceau de talents et de volontés concordantes, s'élevait vers sa fin, lentement quelquefois, retardée par le manque de ressources, par quelque guerre ou quelque épidémie meurtrière, par quelque désordre sanglant, mais elle ne perdait pas pour cela cette inspiration commune, ce souffle artistique dont le maître lui-même n'était qu'une émanation. Ces hommes, qui ne s'appelaient que des ouvriers, alors que le créateur de l'idée ne prenait pas d'autre titre que celui de *maçon,* travaillaient, fiers de leur tâche, fiers de la gloire que Dieu et leur cité natale en devaient recueillir, et disparaissaient, emportés par le temps, sans avoir eu le souci de laisser quelque chose de leur nom derrière eux. Et c'est ainsi que nous ne trouvons que bien peu d'artistes messins à nommer, parmi ceux qui ont coopéré à ces beaux monuments, dont la splendeur nous est connue au moins par ouï-dire, et dont trop peu ont échappé aux vandalismes des siècles, amis ou ennemis de l'idée qui les avait élevés. Et cependant Metz compta, dès le treizième et le quatorzième siècle, des artistes habiles. Pas plus dans ses murs que dans les contrées voisines, ne se perdit le secret de cette corrélation intime qui existe entre

Digitized by Google

les diverses formes de l'art et qui sait les faire réussir par un harmonieux accord, à satisfaire à cette sorte d'instinct délicat et élevé qui était alors dans toutes les âmes.

Il ne faut pas, pour en être sûr, nous l'avons dit, d'autre preuve que le témoignage de ce monument magnifique qui place le nom messin de Pierre Perrat à la hauteur de Pierre de Montreuil et d'Erwin de Steinbach. Après lui nous pouvons nommer les Ranconval; Thierry, de Sierck; Jean, de Commercy, ses successeurs dans la grande œuvre de la cathédrale; et Clausse, architecte de la chapelle des Lorrains; mais en faisant, entre eux et lui, la différence du talent au génie.

Il nous serait difficile, il est vrai, d'apprécier, dans nos monuments, le rôle des autres arts, groupés autour de l'architecture comme autour d'une sœur aînée à qui appartient la première place. Des mutilations successives bien regrettables, de quelque part qu'elles viennent, ont fait disparaître la plus grande partie de ces richesses fragiles, et il ne serait pas juste de déclarer par ce qui reste, que l'harmonieux faisceau des talents, dont nous parlions tout à l'heure, était demeuré incomplet, et que le génie de l'architecte, si hautement manifesté, n'avait pas su se répandre sur ses collaborateurs. Mais, sans se prononcer d'une manière radicale sur cette apparente infériorité, il faut avouer que l'un des arts les plus brillants du moyen âge, la sculpture, ne semble pas avoir à Metz, comme à Strasbourg, à Chartres, à Reims et à Paris, prodigué ses vivantes merveilles. Oui, ce n'est pas sans regrets que l'on constate à notre cathédrale l'absence de ces images de pierre, peut-être imparfaites au point de vue de la correction du dessin et de l'exactitude de la forme anatomique, mais qui répondent d'une manière puissante à ce principe que l'art est fait pour exprimer des idées, bien plus encore que pour reproduire des

Digitized by Google

formes, et qu'il faut pardonner à l'enveloppe quelques défauts, alors qu'on rencontre sous elle la vie intérieure qui palpite et rayonne.

C'est là l'infériorité de notre basilique que de ne pas être parée de ce monde de statues qui respire ailleurs, qui parle à l'intelligence, dont chaque pose a son intention rationnelle, chaque tête son individualité et son expression et qui, dans sa variété prodigieuse, se résume en une harmonieuse unité.

Un nom, cependant, se conserve avec honneur dans notre histoire de la sculpture messine. C'est celui de maître Grand-Jehan, le tailleur d'images, de Pierre-Hardie, qui, pour avoir surmonté la porte Serpenoise de deux chérubins et d'un Dieu de pitié merveilleusement réussis, se vit honoré au carnaval de 1511 d'une ovation que la chronique a enregistrée et qu'a représentée l'an dernier à vos yeux le crayon d'un habile et savant artiste [1]. Maître Grand-Jehan avait de plus exécuté à la cathédrale plusieurs statues qui décoraient la face occidentale de l'édifice et dont les plus remarquables, Marie et Madelaine au pied de la croix, existaient encore à la fin du siècle dernier et excitaient l'admiration des connaisseurs, en même temps qu'elles étaient entourées de la vénération populaire [2].

Quant à la peinture, elle a laissé des traces restées apparentes sur les piliers de la cathédrale, sur les murailles et dans les arcades de plusieurs de nos paroisses et de quelques églises voisines. Ces compositions ne sont pas des chefs-d'œuvre sans doute, mais il s'y montre

[1] M. Migette, à l'exposition des Amis des arts de 1865.

[2] La sculpture sur bois n'était pas non plus négligée. La chronique des Célestins cite Hainzelin et Willemin comme deux ouvriers habiles dans cet art.

Digitized by Google

assez d'expression naïve, assez de connaissance de la forme et de sentiment de la couleur pour qu'on puisse affirmer que dans aucune partie du moyen âge l'art pictural n'a cessé d'exister à Metz et d'y donner des résultats sérieux. Une preuve plus éclatante encore se trouve dans les verrières qui ornaient presque toutes nos églises et qui faisaient de leur fenestration de vastes mosaïques, où étincelaient les plus vives couleurs. On connaît un verrier messin du quinzième siècle, maître Didier, du Four-du-Cloître, dont le talent s'était surtout révélé par un martyre de saint Sébastien, sa page capitale, et dont la fille montra dans le rôle de sainte Catherine de merveilleuses aptitudes dramatiques récompensées par un brillant mariage. J'aimerais à vous parler des magnifiques verrières de la cathédrale, mais elles sont l'œuvre de deux étrangers, de Philippe Hermann, de Munster, au quatorzième siècle, et de Valentin Bousch, de Strasbourg, au seizième. Metz a pu leur accorder droit de cité, leur donner même l'hospitalité de la tombe, mais elle n'oserait pas se montrer fière d'eux comme s'ils avaient été ses enfants, par la naissance et par l'éducation.

Un autre témoignage, moins saillant sans doute, mais qu'il ne faut pas négliger, à cause du nom auquel il se rattache, nous manifeste que les arts du dessin n'étaient pas dédaignés à Metz à la fin du quinzième siècle. C'est celui de notre excellent chroniqueur Philippe de Vigneulles [1], alors qu'il décrit avec un naïf orgueil le chef-d'œuvre de tapisserie à l'aiguille exécuté et publiquement exposé par lui en 1507. Ce tableau, « œuvre la non pareille que jamais on avoit vue », dit-il, était composé de plus de neuf mille pièces de drap de diverses couleurs, représentant « au vif » les images de Notre-Dame, de sainte

[1] *Mém. de Ph. de V.*, Ed. Mich., p. 154.

Digitized by Google

Catherine et de sainte Barbe, entourées d'innombrables blasons, le tout si bien rattaché et si exactement ajusté qu'il semblait à le voir qu'il fût peint. Du reste on peut croire notre bon chroniqueur sur parole lorsqu'il fait avec cette sincérité ressortir son mérite artistique; des dessins habilement exécutés qui ornent un de ses manuscrits, et dont M. Auguste Prost a fait ressortir les qualités naïves[1], donnent, en effet, une bonne opinion de ses talents et permettent de juger favorablement de l'instruction et du sentiment public en matière d'art, à cette époque. C'est alors, du reste, que s'élevaient des monuments d'une rare élégance, tels que l'église de Sainte-Barbe, pour n'en citer qu'un seul, qui témoignent du maintien des grandes traditions artistiques à Metz, d'une manière plus haute que ne le peuvent faire des miniatures ou même des peintures murales, quel qu'en soit le mérite.

La gravure, elle aussi, avait alors ses représentants dans notre cité. On pourrait la faire dater d'un fragment xylographique fort intéressant trouvé dans un registre de comptes du quinzième siècle et qu'on est en droit de faire remonter à 1430 environ, c'est-à-dire de considérer comme un incunable de premier ordre. Mais il resterait à prouver son origine messine qui demeure incertaine: quoi qu'il en soit, François Oudet gravait en 1516 les planches du *Chevalier aux dames* et peu après, un artiste dont on connaît l'origine par le nom de notre ville, placé à la suite du sien, maître Cornelius, gravait plusieurs œuvres importantes où il se faisait remarquer par la netteté de son trait et la finesse de son burin.

Enfin les orfèvres de Metz avaient une grande réputation pour le caractère distingué de leur travail. C'étaient

[1] *Union des arts*, t. I, p. 126.

Digitized by Google

des artistes messins qui ciselaient ces innombrables coupes et vases d'or et d'argent que la ville, plus intelligente encore en cela que généreuse, offrait aux souverains et aux princes dont elle recevait la visite. Celle qui fut offerte à Maximilien, et dont la beauté était digne d'une destination si haute, était l'œuvre d'un autre Grand-Jehan, que son talent ne sauva pas d'une fin tragique et qui fut décapité en 1493 pour crime de faux-monnayage.

Mais voici la renaissance arrivée, voici, sorti de l'Italie, ce courant d'art antique, revêtu d'une suprême élégance, enrichi de toutes les ressources de la fantaisie, dans lequel va se retremper l'Europe qui a senti se tarir en elle la sève austère du moyen âge. Voici que le génie de toute une pléïade d'artistes, les plus illustres de ceux dont le monde garde la mémoire, va faire naître de toutes parts ces chefs-d'œuvre, qui peuvent être égalés mais non dépassés, et étaler le plus admirable développement de perfection dans les arts qui ait jamais paru. Metz aura-t-elle sa part dans ce mouvement des esprits, si fécond, à côté d'elle, en merveilleuses manifestations? Non, il faut le dire avec regret, sa part y sera absolument nulle.

Et eût-il été possible qu'il en fût autrement, alors qu'on considère le déluge de maux et d'agitations qui envahit notre cité pendant presque tout le cours de ce seizième siècle, partout, il est vrai, tristement rempli au point de vue de l'histoire politique, mais ailleurs si brillant et si achevé sous le rapport de l'histoire des arts! Dès le début de ce siècle, elle assiste à la rapide décadence de l'aristocratie des paraiges, avec laquelle s'amoindrissent ses forces vives, sans qu'elle se sente le courage de sacrifier un ordre de choses usé, pour faire couler dans ses veines appauvries un sang nouveau et rajeuni. Profondément troublée par les questions

Digitized by Google

religieuses, qui jettent à la fois l'incertitude dans les consciences et la discorde dans la société; brusquement passée de l'état de ville libre impériale à celui de forteresse française, et ruinée du même coup dans ses libertés et dans la fortune de ses citoyens par les événements qui furent la suite de cette révolution; condamnée, pendant plus d'un siècle, à voir les dissensions couver dans son sein et la guerre étrangère multiplier ses ravages autour d'elle, elle ne trouvait pas dans ces conditions déplorables la situation qu'eussent demandée, pour s'épanouir librement, les beaux-arts, dont la prospérité et la paix favorisent si bien l'essor. Ceux de ces arts qui ne jouent qu'un rôle secondaire dans un siècle de gloire artistique, la ciselure et la gravure, peuvent encore y être tenus en honneur; les produits de l'imprimerie messine peuvent atteindre, avec Fabert, à un degré de mérite qui, dans les ouvrages de Boissart, s'élève jusqu'à la dignité de l'art même, mais le foyer lumineux, qui a brillé d'un si vif éclat aux temps prospères de la République messine, ne jette plus que de mourantes lueurs. Plus de grandes œuvres d'architecture, plus de peintures sur verre après Valentin Bousch, plus rien de ce qui caractérise une époque et qui laisse aux siècles futurs des souvenirs glorieux à rattacher à son nom.

Le siècle de Louis XIV, en rendant à notre ville une situation normale dans les États de l'Europe, en substituant définitivement le droit légal de la possession à une occupation de fait qui s'était prolongée plus d'un siècle, amoindrit enfin les misères qui pesaient sur elle et y envoya un rayon de son soleil féconder des germes depuis si longtemps disparus. Le graveur Sébastien Leclerc joue un rôle considérable dans cette renaissance tardive des arts messins. Né et élevé à Metz, ayant consacré à sa ville natale ses premières années et ses premiers succès, il lui

Digitized by Google

a donné le droit de revendiquer sa gloire comme sienne. Elle peut encore se vanter d'avoir donné le jour à Naucret qui devint recteur de l'Académie de peinture de Paris, mais dont la carrière artistique se passa toute entière hors de Metz. Elle peut enfin se glorifier, mais à un moindre degré encore, d'avoir vu naître le sculpteur Chassel, lorrain d'origine, dont les études se firent à Paris et dont le reste de la vie se passa à Nancy, non sans éclat.

Mais, en même temps et par une sorte de compensation, elle voyait se déployer chez elle les talents d'artistes lorrains éloignés de leur patrie par le malheur des circonstances, et qui étaient venus demander droit de cité à leur voisine hospitalière. C'est ainsi qu'elle vit se fixer dans ses murs Étienne Racle, habile graveur, auquel elle confia la confection des coins de ses monnaies; Sigisbert Adam, sculpteur de grand mérite qu'elle conserva douze ans; Willaume, peintre d'histoire, renommé par la beauté de son coloris, qui y finit ses jours, entouré d'une juste faveur.

C'était là une époque de prospérité artistique au moins relative qui pouvait faire espérer, pour l'avenir, un plus parfait épanouissement, avec le retour de la paix publique.

Mais la révocation de l'édit de Nantes ne devait pas tarder à porter un coup terrible à l'industrie et aux arts, dans une ville où une grande partie de la population professait, avec ferveur, les principes de la réforme. A la suite de la dépopulation qui fut la conséquence de cette mesure, les beaux-arts y retombèrent dans un marasme d'où le zèle éclairé du maréchal de Belle-Isle, pour l'embellissement de la cité, ne parvint pas à les tirer. Le peintre Leprince, qui devint conseiller de l'Académie de peinture, dut, il est vrai, à la protection du généreux maréchal, le développement d'un talent élégant et facile

Digitized by Google

dont une mort prématurée empêcha le complet développement; mais Paris et Saint-Pétersbourg furent les seuls théâtres où s'exerça ce talent. En revanche, le sculpteur Le Masson venait s'établir à Metz et laissait au palais du gouvernement, dans des bas-reliefs remarquables, le témoignage de son mérite; le peintre Hildebrand, originaire de Prague, y prenait des lettres de bourgeoisie; et tous deux se faisaient ainsi les rivaux, et il faut le dire, les rivaux heureux de deux artistes messins, le sculpteur Simard et le peintre Mangin, dont plusieurs couvents de Metz montraient les œuvres estimables. Enfin, ce n'est pas, je le crois, sortir de l'histoire de l'art que citer le mécanicien Vezus et le serrurier Leclerc [1], émules du célèbre Lamour, qui acquirent de la réputation dans le travail du fer, qu'Hisette, un peu plus tard, devait élever plus haut encore.

Telle est toute l'histoire artistique d'un siècle dans notre cité, et encore faut-il ajouter que, dans le dernier quart de ce siècle, la décadence était déjà prononcée et s'inclinait vers un complet effacement.

Aussi l'ancienne Société royale, à laquelle nous nous glorifions de nous rattacher par un lien tout filial, portait-elle bien le nom de *Société des sciences et arts,* mais ce dernier titre n'eût-il à se justifier que d'une manière bien incomplète pendant le cours de sa brillante et féconde carrière, trop tôt interrompue. Les arts utiles, sans doute, ne cessèrent pas d'être l'objet de sa sollicitude éclairée, mais les beaux-arts, à qui Metz n'offrait plus qu'une terre stérile, ne pouvaient pas répandre leur vif et pur éclat sur une association où les lettres et les sciences se signalaient par de sérieux succès.

[1] Leclerc est l'auteur des élégants balcons qui ornent une maison de la place aux Fèvres, près de l'avenue Serpenoise.

Digitized by Google

Quant à l'époque qui suivit la suppression de l'ancienne Académie, elle n'était pas faite pour les retirer de leur profond assoupissement. Toute remplie par le bruit des armes, attentive au retentissement solennel des grands coups de tonnerre par lesquels s'affirmait une société fondée sur des bases nouvelles, elle avait laissé s'éteindre à peu près complètement un flambeau qui, depuis longtemps, n'avait plus donné que d'incertaines lueurs. Augustin Pioche avait bien ramené dans sa ville natale un talent consacré par de hautes distinctions et qui méritait une renommée plus éclatante; mais autour de ce foyer, auquel on demandait trop peu de rayonnement, régnait plus que jamais une désolante obscurité.

Ce triste état de choses existait encore, ou commençait à peine à se modifier un peu, lorsque notre Académie reprit le rôle utile auquel s'était vouée sa devancière. Comme elle, elle n'oublia pas les arts dans le titre sous lequel elle se reconstituait, et montra, dès son début, qu'elle se préoccupait du désir de les faire sortir de leur inertie funeste. C'est ainsi qu'elle s'attacha, avec le titre d'agrégés, ceux qui en avaient encore gardé la pratique et le goût : M. Dupuy, professeur de l'école gratuite de dessin de la ville, M. Naud, professeur de dessin au collége, et un artiste d'un goût exquis et d'un grand cœur, qui vous a appartenu de plus près et qui vous a quittés, mais qui ne sera jamais pour vous un étranger.

Dès 1823, organisant sa première exposition industrielle, elle n'hésita pas à y appeler les beaux-arts. Un de ses membres composa, à ce sujet, une ode à laquelle j'emprunte ces quatre vers :

« Toute aux travaux de Mars, Metz ignorait les charmes
» Et le prix du repos, et le fracas des armes
» Étouffait dans son cœur la faible voix des arts.
» Mais leurs palmes aussi croîtront dans ses remparts. »

Digitized by Google

Promesse presque prophétique qui, à dix ans de là, était pleinement réalisée.

Le personnel exposant était bien peu nombreux. A l'exception de deux bas-reliefs de M. Pioche, qui avaient contribué à fonder sa réputation, les œuvres exposées étaient peu importantes. M. Deny mérita une médaille de bronze; deux peintres en miniature, deux graveurs et un lithographe, des mentions honorables. C'était toute l'exposition.

Dans celle qui suivit, en 1826, le nombre des exposants et celui des distributions s'étaient un peu accrus. Mais un nom nouveau paraissait dans la lice et était honoré d'une récompense plus haute. C'était celui d'un jeune artiste qui se révélait par un coup d'essai dans la peinture d'histoire, et qui se nommait Maréchal.

En 1828, malgré l'excitation que produisit dans le département l'espérance de voir un regard royal s'arrêter sur les produits exposés, la part des beaux-arts resta fort modeste et la liste des récompenses qui leur furent attribuées indique une suspension dans l'élan qui les avait emportés en avant. Mais cet élan ne tarda pas à se faire de nouveau sentir, et l'Académie eut l'honneur de ne pas y être étrangère. Un concours ouvert par elle en 1829, et dans lequel se révélèrent des talents bien appréciés parmi vous [1], amena dans l'enseignement du dessin de la ville des améliorations considérables qui répandirent, parmi de nombreux élèves, un sentiment plus juste de l'art et préparèrent la population à en mieux apprécier les manifestations.

C'est à l'exposition de 1833 qu'il faut attendre l'art messin. Cette fois il a fait un pas de géant. Notre école

[1] Voir le Rapport de M. Gosselin et les Mémoires de MM. Blanc et Faivre (*Mémoires de l'Académie de Metz*, 1829).

Digitized by Google

naissante a établi sa supériorité. La pléïade artistique de Metz se présente, importante à la fois par le nombre et par le talent de ceux qui la composent. Son chef honoré va répandre au loin le renom de sa ville natale, glorieusement associé au sien.

Je n'ai plus à vous raconter son histoire, vous la savez comme moi.

Mais il restait à tous ceux qui avaient à Metz le culte des arts à provoquer la création d'une œuvre qui répondait à un besoin impérieusement senti par une ville devenue centre artistique de premier ordre. Metz n'avait jamais possédé de musée. Plusieurs toiles précieuses ornaient les salons de l'hôtel de ville, d'autres étaient déposées à la bibliothèque. Parmi les premières figuraient en première ligne les deux superbes tableaux de Van Dyck et de Rembrandt, offerts, en 1807, à la ville par l'impératrice Joséphine pour compenser la peine avec laquelle notre population avait vu s'éloigner de ses murs le célèbre autel des Grands-Carmes, destiné à la décoration des jardins de la Malmaison. Là était le véritable but de l'acte de générosité impériale. Le prétexte était l'envoi de deux colonnes romaines de granit que l'impératrice avait remarquées et auxquelles le corps municipal était inconsolable de n'avoir pas été autorisé, par elle, à joindre la cuve de porphyre de la cathédrale.

Ses richesses artistiques s'élevaient à cent toiles environ [1] lorsqu'enfin, à la suite de nombreuses démarches renouvelées par l'Académie, de 1832 à 1839 [2], le Conseil

[1] Quarante-deux tableaux à l'hôtel de ville, cinquante-trois à la bibliothèque.

[2] En 1832, en 1834, démarches de l'Académie auprès du Conseil municipal; en 1835, auprès du Conseil général; projet de M. Soleirol, tendant à organiser en musée l'étage du marché couvert.

Digitized by Google

municipal décida, à cette dernière date, qu'un musée de peinture serait organisé, et dès l'année suivante il était ouvert au public [1].

Depuis bientôt trente ans, ce modeste local voit s'accumuler les richesses qu'il renferme; mais avec quelle rapidité surtout s'accumuleraient-elles s'il paraissait en situation, par ses proportions et par la dignité de son installation, de donner à des chefs-d'œuvre un asile digne d'eux! Combien n'y a-t-il pas d'œuvres remarquables dans notre ville, dont les possesseurs, capables de sacrifier des jouissances personnelles à l'intérêt public, et contents de la satisfaction que donne un acte de générosité bien placé, s'empresseraient d'assurer à des objets qui leur sont chers, une conservation soigneuse, entourée d'un perpétuel honneur!

Mais ai-je besoin de développer, de formuler même une affirmation au sujet de l'insuffisance de notre musée de peinture? Ne me suffit-il pas de rappeler qu'une des œuvres capitales de l'exposition de 1861, cette merveille de la peinture sur verre, acquise par l'Administration municipale sous une sorte de pression de l'enthousiasme public, n'a pas encore quitté la caisse qui l'enferme, dans l'impossibilité absolue où l'on s'est trouvé de lui donner une place!

Cette situation frappe les yeux les plus indifférents, et

[1] La ville avait, dès 1832, acquis quelques tableaux de la collection Tavernier. En 1840 elle en acheta de M. Leforestier quelques autres, parmi lesquels se trouvaient les deux beaux portraits de *Cuyp*. Cette acquisition fut suivie, sept ans après, de celle de onze nouvelles œuvres de la même provenance, mais plus importantes encore, telles que : le *Murillo*, le *Philippe de Champagne* et le *Zurbaran*. Peu après, l'acquisition de cinquante-six tableaux, provenant de la galerie de M. Naud, donnait au musée un intérêt considérable de plus.

Digitized by Google

si elle excite chez quelques esprits, particulièrement épris des intérêts de l'art, une préoccupation très-vive, elle mériterait de l'exciter également dans le plus grand nombre et de passer au rang de ces questions qui passionnent l'opinion publique. Pour toute société, au moins, qui a écrit sur son drapeau ce mot magique des arts, c'est un impérieux devoir que de chercher à faire marcher cette idée vers sa réalisation. A peine cette sympathique société, qui n'a que trop peu vécu pour la satisfaction des instincts les plus élevés et les plus charmants de notre nature, l'*Union des Arts*, s'était-elle constituée à Metz, que la création d'une *maison des arts* devenait l'une de ses préoccupations. Le temps ne permit point que l'incontestable influence que lui assuraient des talents remarquables et un dévouement à la cause de l'art, aussi actif qu'intelligent, fût utilement employée au succès du projet.

Il y a deux ans, Messieurs, cette idée fut relevée par vous et fit, sous vos auspices, un grand pas en avant. En même temps que la persistance et le développement des goûts délicats et du sentiment artistique, à Metz, s'affirmaient par la reconstitution de la Société des Amis des Arts, plus vivace que jamais, et par une exposition qui, bien que presque improvisée, mettait le public en face d'œuvres nombreuses et excellentes, un projet complet de reconstruction du musée, conçu grâce à votre initiative, recevait l'approbation des conseils du département et de la cité, et allait demander à la bienveillance du ministre le moyen de se réaliser, sous l'égide des plus décisives et des plus hautes approbations. Cette solution, que nous espérions prochaine, paraît devoir être retardée encore; mais nous devons garder la conviction qu'elle sera, tôt ou tard, obtenue par de nouvelles démarches inspirées par le sentiment le plus nécessaire au succès,

Digitized by Google

la confiance dans ce succès même et la ferme volonté de le conquérir. Nous sommes, j'en conviens, perdus dans la modeste obscurité de la province, et nos efforts personnels ne peuvent que peu de chose, mais nous avons un auxiliaire précieux qui milite pour nous : c'est la réputation de ces arts messins au nom desquels nous demandons un monument digne d'eux. Il faut que nous laissions à nos descendants la possibilité d'admirer de leurs yeux les œuvres d'une génération d'artistes dont il ne suffirait pas que la renommée leur fît connaître les noms et le mérite.

La ville dont les enfants ont élevé si haut sa renommée artistique, et ont su en même temps donner ce rare exemple de grands talents qui ne dédaignent pas le sol qui leur a donné naissance et s'y développent sans envier des succès recueillis sur un plus vaste théâtre ; cette ville a un droit moral, que nul ne saurait lui dénier, à une faveur déjà accordée à d'autres. La justice comme la bienveillance du Gouvernement doit nous inspirer confiance. Ce qu'il nous faut pour réussir, c'est une entente complète, ce sont des efforts soutenus. Nous aurions bien à rougir si ces conditions de succès, qui dépendent de nous seuls, venaient à nous faire défaut.

Nos prédécesseurs, eux aussi, Messieurs, avaient eu un projet analogue au nôtre. C'était, je l'avoue, une pensée plus favorable aux sciences et aux relations sociales qui la leur avait inspiré, mais cependant c'était aussi un *musée* qu'ils avaient le désir d'établir à Metz en 1781, et les arts, il n'en faut pas douter, y auraient pris place à leur tour.

Vous connaissez le vaste établissement, fondé à Paris sous ce nom par notre compatriote Pilatre des Roziers, qui, au moyen d'une souscription ouverte au public, « procurait au citoyen le moins fortuné, qui désirait

Digitized by Google

s'instruire, toutes les ressources du plus opulent. » C'était ce *musée* qui devait servir de modèle à celui qu'avaient projeté les membres de la Société royale de Metz et dont la faveur publique avait acclamé le programme. Une bibliothèque, des salles de machines et d'instruments, des conférences et des cours constituaient le côté scientifique de l'institution, qui rappelait, par un abonnement commun aux revues et aux gazettes et par des salles de conversation, un autre genre de création dont notre ville sait apprécier les avantages. Le plan, comme le nôtre, était préparé; l'organisation définitive arrêtée; la souscription était ouverte et le nombre des associés déjà considérable, lorsque tout le projet s'écroula sous un coup de tonnerre, qui ne venait cependant pas du ciel, ni même du trône, mais du palais du Gouvernement. M. le maréchal de Broglie, protecteur de l'Académie en sa qualité de gouverneur des Trois-Évêchés, n'avait pas reçu assez tôt pour sa dignité la confidence des projets qui s'élaboraient. Blessé dans son amour-propre et usant rigoureusement du droit de *veto* dont il était armé, il s'opposa d'une manière absolue à la réalisation du musée, et le tout en resta là. Notre ville fut ainsi privée d'un établissement qui lui eût donné l'honneur de marcher la première des villes de province, à la suite de Paris, dans la voie du perfectionnement des esprits et de la diffusion des lumières.

Vous voyez qu'il y avait un revers à cette médaille qui porte l'effigie du maréchal de Belle-Isle, et à laquelle se rattache le souvenir de sa générosité envers une société, dotée plutôt encore que fondée par lui.

Un collier, fût-il d'or, est toujours un collier, et nos honorés devanciers, en allant, par surcroît, présenter leurs humbles excuses à leur protecteur, eussent échangé de bon cœur, ce jour-là, les trois mille livres de rente

Digitized by Google

que nous avons si souvent regrettées, contre notre pauvreté indépendante et contre la dignité, heureusement intacte, dont les lettres et les sciences sont honorées dans les sociétés savantes du temps présent.

Nous serons plus heureux dans nos projets de musée que ne l'ont été nos prédécesseurs. Ce temple, qu'ils voulaient élever aux sciences (j'emploie le style de leur temps), nous le devons aux arts qui ont poussé sur notre sol des racines si vigoureuses et dont les produits attendent une conservation respectueuse, dans un lieu digne de les recevoir. Nous le devons à la réputation de notre ville, qui, dans un temps où toutes les cités reçoivent incessamment la visite des étrangers, doit, elle aussi, se parer de quelques grâces de plus, pour laisser dans leur souvenir une impression qui lui soit favorable et qui les y ramène.

Une œuvre immense, qui vient de s'achever, et pour laquelle les populations futures béniront ceux à qui elles en auront dû le bienfait, répand désormais à flots dans nos rues la salubrité et la fraîcheur. Il est digne de l'Administration municipale qui a réalisé cette grande œuvre, après qu'elle a donné une si heureuse satisfaction aux intérêts matériels, de prendre en main, avec la même ardeur, ces intérêts élevés de l'esprit et du goût, qui touchent, plus qu'on ne le croit, à la moralisation et au bonheur des populations. Développer chez elles la délicatesse des instincts, leur apprendre à comprendre et à aimer ce qui est beau, c'est les éloigner de ce qui est vulgaire et grossier, c'est les amener par une pente naturelle à rechercher ce qui est bien. Grande et noble tâche, digne de l'Administration à laquelle appartient l'honneur de la réaliser, digne aussi de l'Académie, qui, réduite à exprimer des vœux et à présenter des conseils, avec instance, mais avec respect, méritera du moins toujours

Digitized by Google

la justice que ces vœux et ces conseils ne lui sont inspirés que par ce qui a été dans le passé et sera dans l'avenir son unique passion : le progrès des esprits et l'amour du bien public.

Digitized by Google

COMPTE RENDU

DES

TRAVAUX DE L'ANNÉE 1865-1866,

PAR M. JULES THILLOY, SECRÉTAIRE.

Messieurs,

Votre règlement impose au secrétaire de l'Académie un simple compte rendu et non un discours d'apparat; d'un autre côté, votre bienveillante indulgence n'exige de lui qu'un peu de clarté et beaucoup de concision; permettez-moi donc de négliger ici l'exorde traditionnel et les précautions oratoires accoutumées, et souffrez qu'entrant directement dans mon sujet, j'aborde immédiatement l'analyse de vos travaux.

Personnel.

Votre personnel a, dans le courant de cette année, subi de nombreuses modifications. La mort a frappé l'Académie de coups réitérés et impitoyables. Elle a fait dans nos rangs des vides que nous ne saurions assez profondément regretter, et je ne sache pas que jamais votre secrétaire ait eu la pénible mission de rappeler tant et de si cruelles épreuves. Tout au milieu de nous,

Digitized by Google

et parmi nos confrères les plus assidus et les plus aimés, vous avez vu mourir M. Malherbe, conseiller honoraire à la Cour impériale, savant naturaliste, qui s'est fait une place parmi les ornithologues les plus distingués; M. Lasaulce, directeur de l'École normale, professeur d'élite dans sa spécialité modeste, esprit aimable qui mettait un style charmant au service de l'érudition la plus variée; M. le conseiller Victor Simon, le père de la géologie dans notre province et l'inspirateur de cette pléïade d'archéologues à qui le département de la Moselle offre un si vaste champ de découvertes et de travaux.

Du nombre de vos associés-libres non résidants, vous avez vu disparaître M. Desains, le savant professeur qui nous avait quittés depuis longtemps, mais dont le nom n'est oublié ni au lycée ni à l'Académie; M. l'ingénieur en chef Reverchon, l'auteur de la belle carte géologique dont le conseil général va doter nos bibliothèques ; M. Van der Noot, qui n'a pris que peu de part à vos travaux, mais dont le souvenir est désormais inséparable du plus grand des bienfaits qu'une sage administration ait pu répandre sur notre cité.

Nos membres correspondants n'ont pas été plus épargnés que vos titulaires. Vous avez perdu M. Théodore Collignon, viticulteur distingué; M. le Dr Lereboullet, doyen de la Faculté des sciences de Strasbourg; M. Bedfort, artiste habile de l'École de pyrotechnie militaire; et, parmi vos agrégés-cultivateurs, M. Sérard, l'un des promoteurs dans la Moselle des grands perfectionnements apportés à l'agriculture.

Cette liste est bien longue, Messieurs, et pourtant elle n'enregistre pas toutes vos pertes. Vous avez vu s'éloigner de Metz et nous quitter M. le colonel Fournier, dont l'Académie a regretté le trop prompt départ; M. le capi-

Digitized by Google

taine Babinet, l'historien définitif de Pilâtre de Roziers; et M. Maurouard, qui a enrichi nos Mémoires de quelques travaux spéciaux d'une véritable valeur.

Et maintenant, que j'ai payé le juste tribut de nos légitimes regrets à ceux qui ne sont plus et à ceux qui ont cessé d'être nos collaborateurs de chaque jour, laissez-moi saluer publiquement les hommes nouveaux à qui vous avez été heureux d'ouvrir vos rangs ou dont vous avez tenu à honneur d'inscrire le nom parmi ceux de nos confrères qui ont conquis une juste célébrité. — Vos acclamations ont appelé parmi vos membres honoraires M. le Dr Herpin, l'un des réorganisateurs de l'Académie en 1819 et son plus ancien secrétaire; M. le sénateur Le Verrier, le célèbre astronome, le fondateur de l'Association scientifique de France; et M. Aimé de Lemud [1], l'illustrateur de Béranger, l'auteur de *Maître Wolframb,* le graveur du *Beethoven,* le peintre du *Prisonnier,* enfin, cette page émouvante qui vous a été offerte avec autant de noblesse que de générosité.

Au nombre de vos titulaires, vous avez élu M. Cailly, fils de l'un de nos prédécesseurs; M. le pasteur Cuvier et M. le capitaine d'artillerie Welter, que je m'abstiens, en leur présence, de louer comme j'aimerais à le faire, et dont je me contente de rappeler le nom.

Parmi vos correspondants, vous avez admis M. Belhomme, un de nos anciens agrégés-cultivateurs; M. Mahon de Monaghan, vice-consul de France à Luxembourg; M. Leras, inspecteur d'académie à Auxerre; M. le major Staaf, attaché militaire à la légation de S. M. le roi de

[1] C'est par erreur que M. de Lemud a été porté, l'an dernier, au tableau des membres de l'Académie; son admission est postérieure à la séance publique du 7 mai 1865. — Il en est de même pour M. Mahon de Monaghan, membre correspondant.

Digitized by Google

Suède et de Norwége à Paris; M. de Colnet d'Huart, enfin, le jeune et savant professeur qui a fait de si intéressantes communications à la réunion générale de l'Association scientifique.

En terminant ce qui touche à votre personnel, je suis heureux de vous rappeler la haute distinction récemment accordée à l'un de nos confrères, M. de Mardigny, ingénieur en chef des ponts et chaussées à Bar. Le Ministre de l'instruction publique lui a remis, en Sorbonne, à ces grandes assises scientifiques qui, chaque année, réunissent toutes les sociétés savantes de la France, une médaille d'argent, récompense d'importants essais de prévision du temps, applicables à l'agriculture, essais tentés dans le département de la Meuse avec un véritable bonheur. L'Académie elle-même, dont M. de Mardigny avait emprunté l'attache, a reçu une médaille de bronze, commémorative de ce beau succès.

Sciences. — Agriculture.

L'étude des sciences pures et des sciences appliquées est un glorieux héritage que vos générations se transmettent avec une louable ambition. Je n'ai pas besoin de vous dire, Messieurs, que ceux qui portent si haut ce noble drapeau ont surtout leurs représentants parmi les anciens élèves de nos grandes écoles scientifiques. A leur tête, je placerai M. le général Didion, qui, chaque année, vous initie à quelque question nouvelle. Notre savant confrère vous a soumis, cette année, un important travail sur la *Détermination du frottement de la poulie et du treuil par des procédés graphiques*. Cette remarquable étude, que vous serez heureux de publier dans vos Mémoires, est née dans l'esprit de son auteur alors qu'il était examinateur d'admission à l'Ecole poly-

Digitized by Google

technique. Il l'a mûrie longtemps, et aujourd'hui il vous offre un moyen simple, facile et élégant de résoudre un problème dont la solution n'avait été obtenue jusqu'ici que par l'analyse et à l'aide d'approximations successives.

M. le Dr Grellois, et surtout M. le commandant Goulier, vous ont entretenus de météorologie. Dans une notice pleine de cet intérêt qu'il sait donner à ses moindres productions, M. Goulier vous a montré la météorologie du passé, ayant pour but unique de ses ambitions la prédiction absolue du temps: recherche décevante, mirage trompeur, avec les moyens restreints dont la science disposait alors ! Aujourd'hui la météorologie n'a plus qu'un but : l'étude des phénomènes en eux-mêmes et la recherche des lois qui les régissent.

Déjà s'est créée une science nouvelle, la géographie de la mer; déjà l'on a étudié dans leur marche et dans leur développement les typhons et les cyclones, ces effrayants météores. Les tempêtes qui bouleversent nos côtes n'ont pas en France leur cause première ; elles sont la continuation de troubles qui naissent loin de nous. Il faut donc étudier les phénomènes généraux pour arriver aux causes des vicissitudes de notre atmosphère. — Chaque matin, le télégraphe électrique concentre à l'Observatoire de Paris des observations météorologiques recueillies sur tous les points de l'Europe ; quelques heures plus tard, le même et docile messager reporte à tous les ports des mers européennes la prévision du temps pour le lendemain, et ces curieux résultats d'une probabilité qui atteint presque la certitude, ont déjà rendu les plus éminents services à la marine et à l'industrie.

Ce n'est pas tout encore : ce que la météorologie a fait pour la marine, elle veut le tenter pour l'agriculture. M. Le Verrier vous l'a dit, Messieurs, dans cette récente

Digitized by Google

séance où l'Académie avait momentanément appelé dans son sein tous les membres de l'Association scientifique. La marche des orages, en France, semble à peu près déterminée ; mais que d'autres problèmes restent à étudier et à résoudre ! Par ces beaux travaux dont je vous parlais tout à l'heure, M. de Mardigny a trouvé les moyens d'avertir les populations riveraines, des crues soudaines et désastreuses d'un fleuve impétueux et terrible ; mais il est un fléau plus dévastateur, la grêle, dont les ravages portent la désolation et la ruine à des contrées tout entières. C'est à en déterminer les lois, c'est à en conjurer les effets que la météorologie veut s'appliquer désormais. — En terminant sa savante improvisation, l'illustre directeur de l'Observatoire vous suppliait de vous préoccuper de ces questions nouvelles ; il vous demandait d'encourager des études, de favoriser des recherches qui intéressent à un si haut point nos populations rurales. Ces grandes questions ne peuvent vous laisser indifférents, Messieurs, j'en ai pour garants tout le passé de l'Académie et les vives sympathies qu'elle a toujours manifestées pour l'agriculture, cette richesse de la France.

Les *Richesses de la France* ont fourni à M. Emile Bouchotte le sujet d'une de ces savantes études auxquelles il nous a depuis longtemps habitués. Dans ce travail hérissé de chiffres et quelque peu rebelle à l'analyse, M. Bouchotte a recherché, par diverses évaluations, le revenu total de la France, qu'il porte à dix-sept milliards six cents millions ; il a examiné la proportion suivant laquelle ce revenu se répartit entre les différentes classes d'habitants, et il s'est demandé quels peuvent être annuellement le montant de la dépense et le chiffre de l'épargne. Notre honorable confrère a démontré, enfin, que pour augmenter seulement de deux francs par

Digitized by Google

jour le revenu de chacun de ses enfants, la France doit porter l'intensité de son travail, jusqu'à se créer un revenu annuel de vingt-sept milliards de francs.

Mais, Messieurs, ce qu'un travail constant et opiniâtre ne peut conquérir qu'après un long temps et au prix d'immenses efforts, un seul jour de crise peut l'anéantir à jamais ! Applaudissons donc sans réserve aux généreux sentiments manifestés par M. Bouchotte à la fin de son étude ; souhaitons avec lui un long apaisement des passions mauvaises ; faisons des vœux pour le maintien de la paix au dedans, de la paix au dehors ; — la paix, Messieurs, si difficile à conquérir et qu'on voit, hélas ! disparaître et s'évanouir au moindre souffle de l'ambition !

Préoccupé, ainsi que M. Bouchotte, des questions qui intéressent le commerce et l'agriculture, M. Raillard vous a communiqué un travail relatif aux *Frais de transport sur les voies navigables*. Sous ce titre modeste, votre vice-président a exposé avec un remarquable talent de vulgarisation, les immenses progrès que la navigation des fleuves et des canaux est appelée à réaliser à l'aide d'un nouveau système de traction : le touage à chaîne noyée, au moyen de locomobiles placées sur le bateau lui-même. Je n'analyserai pas ici ce travail, qui doit recevoir une grande publicité, et dont l'Académie ne saurait trop recommander l'étude aux industriels et aux agriculteurs. C'est pour la batellerie, l'aurore d'une ère nouvelle qui lui permettra d'entrer en concurrence avec les chemins de fer, pour le transport des marchandises lourdes, encombrantes, de grande consommation, et pour lesquelles la vitesse du transport est une considération de médiocre intérêt.

En même temps qu'il s'occupait de cette question d'une si sérieuse importance, M. Raillard vous offrait

Digitized by Google

une étude d'un genre tout différent : la représentation graphique des documents fournis par le gouvernement au corps législatif, au mois de mars dernier, lors de la mémorable discussion sur l'état de l'agriculture en France. Vous avez accueilli avec un vif intérêt cette suite de tableaux comparatifs si originaux, qui démontrent, de la manière la plus manifeste et la moins contestable la progression constante de l'exportation de nos grains; le mouvement avantageux de ce commerce spécial; la situation rassurante de la réserve des blés et des farines ; en un mot, l'excessive exagération des craintes manifestées par quelques esprits patriotiques sans doute, mais inquiets et peut-être chagrins.

Avant d'abandonner l'agriculture, je dois vous rappeler un rapport verbal de M. de Saulcy, sur un important essai d'éducation des vers à soie fait à Metz, en 1865, par MM. Trombetta et Vaultrin. Cet essai était d'autant plus intéressant à étudier qu'il paraît avoir réussi complétement, bien que tenté dans les circonstances les plus défavorables, alors que la gattine, ce fléau du ver à soie, sévit presque dans toutes les contrées séricicoles avec une désespérante intensité. Ces expériences doivent se continuer en 1866, et l'Académie en suivra le cours avec le plus vif intérêt.

Depuis cette époque, M. de Saulcy vous a offert, sous le titre modeste de *Note sur quelques éducations de vers producteurs de la soie,* un travail complet sur la matière, qu'il a lu à la Société d'histoire naturelle de la Moselle.

M. Belhomme, associé par M. de Saulcy à ses recherches et à ses observations, l'avait également secondé dans une tentative d'acclimatation dans la Moselle, du yama-maï ou bombyx du chêne; une circonstance imprévue et fatale à mis fin à cette entreprise avant qu'il eût été possible d'en prévoir le résultat.

Digitized by Google

Vous devez également à M. Belhomme l'étude d'une plante lilliputienne peu connue, obtenue au jardin botanique de Metz, en 1865. Cette plante, recueillie en Syrie par l'abbé Michon, collaborateur de M. Félicien de Saulcy, et nommée, en l'honneur de notre illustre confrère, *saulcya hierocuntica*, semble être la véritable rose de Jéricho, cette plante si chère aux sorciers du moyen âge, et si curieuse à étudier pour ses propriétés hygrométriques.

A l'autre extrémité de l'échelle végétale, un chêne de dimensions considérables, découvert au fond de la Moselle, un peu en aval du pont du Saulcy, a fourni à M. Maurouard le sujet d'intéressantes observations. — Cet arbre immense, dont la chute remonte à bien des siècles, présente un curieux phénomène : la surface du bois et le cœur de l'arbre, en complète désorganisation, sont entièrement transformés en acide ulmique, tandis que la masse du tronc, d'une grande dureté et d'un beau brun foncé, presque noir, est d'une remarquable conservation, et pourrait être utilisée pour la fabrication de meubles d'une grande beauté.

Dès le début de l'année, M. Olry Terquem vous a fait hommage de son ouvrage intitulé : Le *Lias inférieur dans l'Est de la France*, travail considérable publié par la Société géologique de France. Tout récemment, poursuivant ces études spéciales dans lesquelles il est devenu un maître et une autorité, notre savant confrère a fait paraître son *Cinquième mémoire sur les foraminifères du Lias dans les départements de la Moselle, de la Côte-d'Or et de l'Indre.* Il complète ainsi l'étude de cette partie de la paléontologie de la Moselle, par la comparaison de nos terrains jurassiques avec ceux d'autres points de la France intéressants à examiner.

M. Wolf, qui étudie l'infiniment grand autant que

Digitized by Google

M. Terquem l'infiniment petit, vous a offert, à votre dernière séance, un livre intitulé : *Recherches sur l'équation personnelle dans les observations de passage.* Dans cet ouvrage, publié par l'Observatoire impérial, M. Wolf explique comment il a été amené à constater l'erreur personnelle des astronomes chargés des délicates observations de passage; il décrit les appareils qu'il a imaginés pour corriger cette erreur et pour la ramener à la limite de quinze centièmes de seconde.

Les sciences médicales ont, par la discussion que soulèvent des questions toujours difficiles et quelquefois brûlantes, occupé plusieurs de vos séances.

M. le docteur Scoutetten vous a entretenus de l'ozone, ce corps singulier dont la nature et le rôle ne sont pas encore bien déterminés. Pour M. Scoutetten, l'ozone est le grand désinfecteur de l'air; il brûle les miasmes, mais, agent de cette combustion spéciale, il disparaît avec les miasmes eux-mêmes. Partout où les miasmes surabondent, l'ozone est détruit; de là une relation constante et inverse entre la présence de l'ozone et celle des grandes épidémies.

Cette question de l'ozone divise aujourd'hui tous les savants du globe. Discutée récemment à l'Institut et à l'Académie de médecine, elle l'avait été parmi nous dès l'apparition du choléra en France. Je n'ai pas besoin de vous rappeler, Messieurs, avec quel éclat et avec quelle chaleur. Si M. le docteur Scoutetten a soutenu sa théorie avec l'autorité de son savoir et le charme de sa facile élocution, il a trouvé d'ardents contradicteurs et des champions difficiles à vaincre dans MM. Olry et Alfred Terquem, et dans M. le commandant Goulier, qui soutiennent que l'ozone n'est, au point de vue des épidémies, qu'un guide capricieux et trompeur. La question n'est pas tranchée, et si voulez bien me permettre une

Digitized by Google

réminiscence toute naturelle dans la bouche d'un magistrat : *Adhuc sub judice lis est.*

C'est aussi M. le docteur Scoutetten qui vous a entretenus de la trichinose, cette terrible affection musculaire causée par un ver microscopique, la *trichina spiralis*, parasite du porc, et qui a fait de cruels ravages parmi les populations de l'Allemagne. Pour la trichinose, comme pour l'ozone, la communication de M. Scoutetten à l'Académie a précédé toutes les discussions soulevées au sein des sociétés savantes de la France, et si le sujet n'était pas nouveau, dans le sens absolu du mot, ainsi qu'on a voulu le prétendre, du moins M. Scoutetten a-t-il eu le mérite de l'étudier pour vous, Messieurs, alors que personne n'avait eu l'idée de le faire et de révéler à l'Académie, cette question si pleine d'actualité, au moment où elle naissait à la discussion.

Un mois plus tard, M. Scoutetten publiait une étude sur les trichines, et il vous offrait, ainsi qu'au monde médical, un exposé clair et attrayant de la question et le résumé le plus net et le plus complet des observations faites en Allemagne, au foyer de l'infection.

M. le docteur Haro vous a fait hommage d'un opuscule intitulé : *Quelques mots sur le choléra*, dans lequel il résume ses idées sur le traitement de cette cruelle épidémie, et préconise pour la combattre, la méthode des émissions sanguines.

M. le docteur Dieu, complétant, au point de vue thérapeutique, un mémoire qui vous avait été soumis en 1852, par M. l'ingénieur des mines Jacquot, vous a communiqué quelques *Observations sur l'emploi des eaux de Basse-Kontz, près de Sierck.* Notre savant confrère, qui en prescrit l'usage depuis plus de dix ans, ne connaît pas de remède plus héroïque pour combattre toutes les

Digitized by Google

manifestations de la scrofule, et pour lui, le quinquina n'est pas plus souverain contre la fièvre intermittente, que ces eaux, si richement minéralisées, ne le sont contre les affections qui naissent sous l'empire d'un lymphatisme exagéré.

L'administration de l'assistance publique semble s'occuper en ce moment d'établir à Sierck une colonie d'enfants scrumeux. Vous ferez des vœux, Messieurs, pour la prompte mise à exécution de ces projets philanthropiques, et l'Académie apprendra avec bonheur le succès des efforts tentés pour combattre l'une des plaies les plus douloureuses de notre pauvre humanité.

Pour terminer cet exposé si riche et si varié des travaux scientifiques de l'Académie, il me reste à vous rappeler les recherches de M. Emilien Bouchotte sur la propagation de l'électricité dans une dissolution qui contient plusieurs sels. Cette étude, si difficile, n'est pas encore terminée, et déjà votre ancien secrétaire en a obtenu les plus intéressants résultats. Je ne puis, ici, vous les rapporter tous, mais laissez-moi vous en indiquer un des plus caractéristiques. Si l'on mélange des quantités égales de trois dissolutions salines d'une même base, combinée avec des acides différents, malgré la dilution triple à laquelle se trouvent soumises les substances salines, la conductibilité du mélange sera, non pas la somme, mais la moyenne des conductibilités partielles préalablement constatées. Le même résultat est encore atteint lorsqu'on agit sur des dissolutions obtenues par la combinaison d'un même acide avec trois bases différentes. Ce simple coup d'œil, jeté sur les recherches de M. Bouchotte, peut vous en démontrer la valeur et l'importance. Je ne crois pas être indiscret en vous confiant que le remarquable travail de notre confrère est en ce moment soumis à l'Académie des sciences, sous le patronage

Digitized by Google

d'un de nos plus illustres correspondants, M. l'ingénieur en chef Daubrée.

Archéologie. — Histoire.

Dans le domaine de l'archéologie, les questions qui vous ont été soumises, ont offert un intérêt varié.

M. Abel s'est livré à l'examen des travaux de la Commission de la grande carte des Gaules, et avec toute l'autorité que lui donne sa profonde connaissance des antiquités de notre province, il a relevé quelques omissions et quelques erreurs qui, j'en ai la conviction, seront réparées aussitôt que signalées.

Vous devez également à M. Abel, un travail sur les *rouelles métalliques,* si discutées, si controversées. Pour M. Abel, ces rouelles ne sont plus des monnaies, des amulettes, des objets symboliques ou des signes de ralliement; ce sont de simples bijoux, dont le rôle, dans le monde antique, était celui que joue la *broche* dans la toilette des dames de nos jours.

Enfin, une médaille inédite, qu'il a eu la bonne fortune de découvrir à Guentrange, a fourni à notre confrère l'occasion de vous communiquer ses idées sur le *monnayage des Gaulois*. Quand les Gaulois, dit M. Abel, ont voulu transformer leur monnayage si primitif, si grossier et si peu artistique, ils ont tenté de reproduire les médailles et les monnaies de la Grèce et des colonies grecques de la Méditerranée, abondamment répandues parmi eux depuis longtemps. Ils en ont imité les types et peut-être le mode de fabrication, et la monnaie découverte par M. Abel peut être considérée comme un spécimen de cette transformation.

M. Prost et M. de Bouteiller vous ont fait connaître le résultat de fouilles nombreuses opérées sur plusieurs

Digitized by Google

points de la ville de Metz, et qui ont résolu d'une manière définitive des questions jusqu'ici controversées de topographie locale. C'est ainsi qu'ont été restitués, hors de la porte de France, l'emplacement de la Croix-au-Loup, citée dès 1442 par plusieurs de nos chroniqueurs, et sur les bords de la Moselle, au pied des terrasses du jardin Boufflers, celui de la poterne d'Anglemur, dont les deux tours, selon Philippe de Vigneulles, ont été reconstruites en 1429.

Les mêmes fouilles ont mis à jour, dans divers quartiers de la ville, de nombreux vestiges de substructions romaines, mais leur découverte n'offrait à l'historien ou à l'archéologue qu'un intérêt absolument secondaire.

Des travaux que M. Raillard a fait exécuter sous l'arche droite du pont Saint-Georges, lui ont permis de vous faire hommage d'un assez grand nombre d'objets d'origine gallo-romaine, pour la plupart recueillis dans les terres et les débris ramenés par les affouillements.

M. Raillard vous a, en outre, offert un plan du singulier pilotis qui se trouve en aval et en face de la quatrième pile du pont des Morts, et dont l'origine et la destination sont demeurées inconnues jusqu'à présent.

M. de Bouteiller, qui à la présidence de l'Académie joignait cette année la lourde tâche de présider la Société d'archéologie, a cependant trouvé le loisir d'écrire une notice des plus complètes sur *la Commanderie de Saint-Jean de Jérusalem à Metz.* — Il vous a montré les frères hospitaliers s'établissant, vers 1130, sur la rive droite de la Moselle, entre les *Roches* et la vieille forteresse qui défendait l'entrée du Moyen-Pont; édifiant une modeste chapelle et construisant un petit hôpital dont les *chambres* ont transmis au marché voisin le nom encore vivant de place de Chambre. Il a énuméré les biens et les fiefs dont jouissait cet ordre célèbre

Digitized by Google

enrichi par la ruine des Templiers en 1312; il a dépeint la Commanderie de Metz aux temps de sa splendeur et de sa décadence ; il a suivi, enfin, les titulaires de ce beau bénéfice abandonnant la cité au dix-huitième siècle, et laissant à des intendants le soin de percevoir leurs revenus et de remplir les quelques obligations qui leur étaient encore imposées. Vous avez retrouvé avec intérêt dans ce récit l'histoire de cette petite chapelle Saint-Genest, sise en bas de Jurue, et rendue plus fameuse, je dois l'avouer, par le souvenir de Rabelais, que par celui des illustres hospitaliers qui devaient veiller à sa conservation et à son entretien. L'ordre de Malte a péri lors de la révolution, et le souvenir des chevaliers est aujourd'hui complétement effacé dans cette cité qu'ils ont habitée pendant près de six siècles.

Outre ce travail si intéressant et si complet, notre président vous a offert l'histoire de *Robert II de la Marck, prince de Sedan et duc de Bouillon, pensionnaire de la cité de Metz, au quinzième et au seizième siècles.* Je ne vous rendrai pas compte de cette étude sur la dernière période de la vie féodale, qu'a publiée la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle; je n'en veux dire qu'un mot : Robert de la Marck vécut dans les liens d'une étroite amitié avec le chevalier Frantz de Sickingen ; nul mieux que l'historien du célèbre aventurier allemand ne pouvait compléter ce tableau si pittoresque et si original de notre province à cette époque de transition, où finissait un monde et où naissaient nos sociétés modernes.

Vous avez reçu de M. Abel une notice sur le *séjour de Charles IX à Metz,* qu'il a lue en Sorbonne, dans le courant de l'année dernière, et votre secrétaire vous a fait hommage de ses recherches sur l'histoire du château et de la seigneurie de *Frauenberg.*

Et maintenant, Messieurs, j'ai hâte de revendiquer

Digitized by Google

ici, au nom de l'Académie, le beau livre que M. Auguste Prost a publié cette année, et qu'il a intitulé : *Études sur l'histoire de Metz. Les légendes.* — Ébauché pour les conférences que vous avez organisées en 1863, remanié et refondu plusieurs fois, écrit d'une main ferme, avec la plume si nette à laquelle nous devons tant de précieuses monographies, ce livre excellent est pour l'historien le dernier mot sur les origines de la cité. M. Prost a pris pour point de départ la légende dans tout ce qu'elle avait d'étrange, de romanesque, de fantastique, d'impossible; et, de cette confusion, de ce chaos, à force de raison et d'intelligence, de critique et d'érudition, il a fait jaillir la clarté, la vérité, la vie, l'histoire.

M. Prost peut être satisfait, Messieurs, de sa tâche si brillamment remplie; mais l'Académie aussi est en droit de se féliciter. C'est sous son patronage, j'allais dire sous son aile, qu'est éclose cette œuvre dont elle est fière, et qu'attendent peut-être d'heureuses destinées.

Lettres. — Beaux-Arts.

Jusqu'ici, Messieurs, il était en quelque sorte de tradition dans ce compte rendu, de déplorer l'absence périodique de travaux purement littéraires; permettez-moi de rompre cette tradition et d'affirmer que le culte des lettres n'a été parmi vous ni dédaigné ni négligé.

Si la poésie n'a eu dans vos séances d'autres représentants que M. le comte de Puymaigre, et si la muse gracieuse de votre président honoraire ne vous a donné qu'un joli conte : Le *Petit Jeannot,* n'en cherchez la cause que dans les soucis d'une importante publication : *Les chants populaires recueillis dans le pays Messin.* Ici, Messieurs, comme pour le livre de M. Prost, vous pouvez réclamer votre part d'honneur.

Digitized by Google

M. de Puymaigre a voulu empêcher nos chansons populaires de périr avec les anciennes mœurs qui s'en vont, avec les patois que la langue nationale poursuit jusque dans les moindres hameaux, avec les costumes du village que l'imitation regrettable de nos modes les plus extravagantes, efface de jour en jour davantage. Délaissant ses travaux habituels, M. de Puymaigre s'est modestement fait l'éditeur de ces vieux chants « enfants de pères restés inconnus, mais sortis de l'ins- » piration populaire et empreints tantôt de la vive » gaieté, tantôt de la naïve émotion des ancêtres de ces » générations qui peuplent encore nos campagnes[1]. »

M. Collignon, oublieux de la muse, s'est renfermé dans le rôle difficile et ingrat du critique. Vous lui devez un rapport sur un volume de vers intitulé : *Penser et croire,* adressé à l'Académie par M. Jules Canonge. C'est lui aussi à qui est échue la tâche épineuse de vous rendre compte du concours de poésie. J'ai hâte de terminer mon aride analyse et de l'entendre dispenser le blâme et les éloges aux nombreux concurrents qui se sont disputé vos palmes et vos médailles.

Quand on parle devant vous, Messieurs, de vers et surtout de poésie, un nom revient à tous les esprits : celui de M. Blanc. Nous n'avons de lui cette année qu'une simple page de prose, et pourtant, si j'en crois des échos indiscrets, la veine du poëte est encore féconde. M. Blanc avait à rechercher ceux d'entre vos compatriotes qui se sont naguère distingués dans les sciences, les lettres et les beaux-arts, et dont les noms pourraient, d'une manière particulière, être signalés à l'attention de leurs concitoyens. — Sous sa plume dé-

[1] Salmon. *Des nouvelles sources de l'histoire,* dans la *Revue de l'Est.* II, 525.

Digitized by Google

licate et animée, ce simple rapport est devenu une biographie charmante où le souvenir de Baltus, de Lallemand, de Hollandre et de Tschudy se mêle à celui des deux frères Huguenin et de deux autres frères, Adolphe et Auguste Rolland.

M. le docteur Scoutetten vous a lu une notice biographique sur notre ancien confrère le docteur Ibrelisle. Nul mieux que M. Scoutetten ne pouvait apprécier les mérites du savant médecin que vous avez perdu; nul mieux que lui ne pouvait vous dire les traverses de cette vie toute d'amertumes et de douleurs. Cette biographie doit figurer dans vos Mémoires, aux termes de notre règlement.

Il en est de même de la notice sur M. Alfred Malherbe, confiée, par votre président, à l'élégant auteur de cette belle et sérieuse étude sur le comte de Serre, que la loi des contrastes m'amène à rappeler ici. Pour un homme dont la vie n'a pas été toute entière consacrée à la science, le sujet était nouveau, la tâche était difficile. Dans M. Malherbe, à côté du magistrat et du littérateur, il y avait, et surtout, l'ornithologue et le naturaliste. Le biographe de cette carrière si pleine, si occupée, devait connaître les galeries du muséum plus encore que la bibliothèque du Palais. Il n'est pas besoin de vous rappeler avec quel succès cette tâche a été remplie : M. Salmon entend encore le bruit flatteur de vos applaudissements.

M. Dommanget, enfin, a écrit de sa plume si jeune, de son style si plein de verdeur et de vie, une *Notice sur le premier président baron Gérard d'Hannoncelles.* Le président d'Hannoncelles, Messieurs, n'a pas appartenu à votre compagnie, et c'est pour notre génération une surprise et un regret. Ses contemporains ne voyaient en lui qu'un éminent magistrat; quelques-uns

Digitized by Google

de ses plus intimes connaissaient ses recherches généalogiques, mais nul ne soupçonnait l'étendue et la valeur des travaux historiques qu'il a laissés et dont une partie seulement a été mise en lumière. Félicitons M. Dommanget d'avoir si fidèlement reproduit une physionomie caractéristique que presque seul il pouvait peindre, et d'avoir fixé un souvenir dans nos temps de si facile oubli.

M. Emile Michel vous a lu l'agréable récit d'une *Excursion à Cologne,* au moment des grandes fêtes musicales qui y ont rassemblé, en 1865, l'élite des instrumentistes et des chanteurs de l'Allemagne occidentale. — Je ne chercherai pas à analyser un récit où les piquantes observations du critique se marient aux gracieux tableaux du peintre ; et pourquoi le tenterais-je devant une assemblée qui, elle-même, a pu juger l'œuvre toute entière ? L'*Excursion à Cologne* n'a fait que traverser vos séances ; elle figure dans le dernier numéro d'une revue locale.

M. Jacquet vous a donné les prémices d'une grande et complète étude sur *la vie et les œuvres d'Aristophane.* Ce beau travail, développement d'une conférence faite à l'hôtel de ville au commencement de 1865, est détaché d'un ouvrage en cours d'impression, sur ce poëte comique de la Grèce, si incisif et si audacieux.

J'ai voulu terminer cette revue rétrospective, Messieurs, par la mention d'une des œuvres les plus fines et les plus sérieuses, les plus justes et les plus délicates qu'il vous ait été donné d'entendre depuis longtemps. Cédant aux prières que lui a adressées votre bureau, organe des sentiments de l'Académie, M. Mézières a reproduit à l'une de vos séances la conférence qu'il a faite à l'hôtel de ville le 13 janvier 1866, et qui avait pour sujet : l'*Impartialité dans l'histoire militaire.*

Vous avez écouté, avec une satisfaction sans mélange

Digitized by Google

et sans arrière-pensée, cette belle étude sur les historiens d'une nation voisine, trop souvent rivale de la France. Vous vous êtes demandé lesquelles vous deviez le plus admirer de ces pages élégantes du récit original ou de ces belles citations si vigoureusement traduites des œuvres de lord Mahon ou de lord Mac-Aulay. — Vous avez applaudi, enfin, à ce travail d'un esprit si riche, où la critique la plus judicieuse s'unit à de piquants détails sur les mœurs; où l'anecdote fine et spirituelle, se mêle aux plus hauts enseignements de la morale et de l'histoire. C'est là, Messieurs, de belle et saine littérature, et l'Académie regarde comme une heureuse fortune d'offrir l'hospitalité de ses Mémoires à une œuvre si bien faite pour leur donner du relief et du lustre.

Pour être complet, Messieurs, ne devrais-je pas vous parler de l'action de l'Académie en dehors de son enceinte? Ne devrais-je pas vous rappeler ces conférences de l'hôtel de ville, auxquelles nos confrères, MM. Abel, Emilien Bouchotte, de Bouteiller, Cailly, Goulier, Maguin, Mézières, Scoutetten et Terquem ont pris une part si vaillante et si appréciée? Ne devrais-je pas vous entretenir de ces leçons sur la géologie et la paléontologie de la Moselle que M. Olry Terquem a faites pendant tout l'hiver à un auditoire assidu?

Et d'un autre côté, ne me faudrait-il pas revenir sur cette belle et intéressante exposition de la Société des amis des arts, improvisée, il y a un an, sous votre patronage, et durant laquelle une foule avide d'admirer, recherchait, entre toutes, les œuvres de nos confrères MM. Maréchal, de Lemud, Michel, Collignon et Ch. Pêtre? — Ne pourrais-je, soulevant un coin du voile qui la couvre encore, vous montrer à l'exposition ouverte à Paris depuis quelques jours, une toile de M. Emile Michel, où la sérénité de la nature est rendue avec une grâce

Digitized by Google

et un charme inexprimables ? — Ne devrais-je pas, aussi, vous rendre compte d'une œuvre d'une autre nature, cordialement accueillie par notre population, l'opéra des *Deux Valises*, essai harmonieux, début plein de promesses qui ouvre à M. Mouzin toutes les scènes lyriques? Mais, Messieurs, je serais entraîné trop loin dans cette revue de tous les travaux par lesquels l'Académie a affirmé, au dehors, son existence et sa vitalité; il faut m'arrêter et mettre des bornes à mes propres désirs.

Messieurs, il y a quarante-sept ans, quelques hommes de bien, mus par le pur amour de l'étude, se sont imposé la généreuse mission de propager la science, de réveiller les arts, d'encourager les lettres, d'améliorer l'agriculture; ces hommes sont les fondateurs de notre Académie. Dès la première heure, ils ont compris que pour accomplir une si noble tâche, une société naissante ne doit pas être exclusive; qu'elle doit faire appel à tous ceux qui travaillent et qui pensent, quels que soient le but de leurs veilles ou l'objet de leurs méditations. Aussi, Messieurs, et dès l'origine, l'Académie a-t-elle appelé dans son sein l'artiste à la poursuite de l'idéal et l'agriculteur enchaîné à la terre féconde; le médecin plongé dans la recherche du grand problème de la vie, et le géologue penché sur la cendre des siècles éteints; le mathématicien, élève de Newton ou de Pascal, de Fermat ou de Vauban, et l'historien, imitateur enthousiaste des grands modèles de tous les temps et de tous les pays. Naturalistes ou littérateurs, officiers ou magistrats, ingénieurs ou philosophes, peintres, poëtes, orateurs, à tous l'Académie a tendu la main, à tous elle a ouvert ses portes avec le même empressement, avec la même satisfaction.

Alors, Messieurs, l'Académie était à Metz la seule compagnie savante; en elle se concentraient le travail et

Digitized by Google

la pensée; seule, elle était la source vivifiante de l'étude et du progrès; d'elle seule partaient les hauts enseignements et la diffusion des lumières.

Aujourd'hui, il n'en est plus ainsi. A côté de l'Académie, sous son impulsion, de son initiative, de nombreuses sociétés se sont constituées dans notre cité. Nées dans votre sein, animées de votre esprit, créées et dirigées par vos membres les plus actifs, la Société d'histoire naturelle, la Société des sciences médicales, le Comice agricole, la Société d'archéologie et d'histoire, la Société des amis des arts, se sont fondées et développées, et vivent auprès de vous d'une vie propre et émancipée. Filles bien aimées de notre Académie, ses émules et non pas ses rivales, elles ont transmis à leurs associés les leçons qu'elles avaient puisées dans vos enseignements; elles ont secondé vos efforts et contribué aux grands résultats que vous avez obtenus.

Oui, Messieurs, si depuis quelques années l'agriculture est honorée dans notre département; si d'importants travaux littéraires ont été couronnés d'un véritable succès, si notre grande école artistique est chaque jour plus appréciée et mieux comprise; si, tout récemment et sous l'habile direction de l'un de vous, l'Association scientifique de France a réuni à Metz, un nombre si considérable d'adhérents avides de voir, avides d'écouter, rendons-en grâce à nos prédécesseurs. C'est la gloire de l'Académie que d'avoir su développer autour d'elle le goût toujours croissant des travaux de l'esprit et de l'intelligence; c'est son éternel honneur que d'avoir initié à ces pures jouissances, une population que depuis tant de siècles, on accusait de les méconnaître et de les dédaigner.

Permettez-moi, Messieurs, de le dire avec une juste fierté, l'Académie a rempli cette glorieuse mission que

Digitized by Google

lui avaient léguée ses fondateurs, et nous pouvons répéter, avec un légitime orgueil, les paroles que dans une circonstance récente et solennelle, le Ministre de l'instruction publique chargeait votre président de reporter à la compagnie toute entière : « Pour les sciences, les lettres et les arts, Metz n'est plus comme par le passé une indifférente, une marâtre; c'est une mère généreuse et tendre dont les efforts seront bénis et féconds! »

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS D'AGRICULTURE,

PAR M. H. MAGUIN.

Messieurs,

L'Académie, fidèle à sa devise, qui est l'*Utile,* et voulant susciter, par de justes récompenses, toutes les initiatives et tous les efforts, met tous les ans au concours des questions qui touchent aux intérêts les plus pratiques et en même temps les plus élevés du pays.

Dans ce programme, l'Agriculture occupe, à juste titre, une large place, puisqu'elle soutient la vie physique et morale de l'homme et qu'en rendant, par ses perfectionnements successifs, le travail du laboureur plus rapide et plus fécond, elle lui assure, avec de légitimes loisirs, le moyen d'élever son âme, d'affranchir son intelligence et de mieux comprendre, de mieux aimer, la cause souveraine de la création qui l'environne.

Cette année, la première question du programme des concours d'agriculture était ainsi conçue :

« Études sur les constructions rurales affectées à la grande et » à la petite culture, au point de vue de la salubrité, de l'économie » et des facilités de l'exploitation.

» Les concurrents s'attacheront à ne point dépasser, dans leur

Digitized by Google

» projet de construction, un chiffre correspondant à une dépense » de 400 francs par hectare exploité. »

En réponse à cette question, l'Académie a reçu un mémoire portant pour épigraphe : *le Vrai.*

Ce mémoire est divisé en deux parties.

La première est relative aux constructions affectées aux grandes exploitations.

La seconde aux bâtiments destinés à la petite culture.

Dans la première partie, l'auteur suppose une ferme de 150 hectares et ne dépasse point, dans son devis estimatif, le chiffre de 60000 francs.

Il divise les bâtiments en trois groupes distincts, placés suivant une orientation appropriée à leur destination.

A l'est, les bâtiments destinés au logement des animaux.

A l'ouest, les granges, la machine à battre, un hangar, un emplacement pour les silos.

Au midi, la maison d'habitation.

Disposition rationnelle et qui diminue les chances d'incendie, tout en permettant au service de s'effectuer d'une manière rapide et facile.

L'auteur a adopté pour les greniers à fourrages, situés au-dessus des écuries et des étables, le système des planchers incombustibles.

Ce plancher est formé de fers en forme de double T, de 2 mètres de hauteur, pesant 50 kilogrammes le mètre courant. Ces fers supportent des voûtes en briques creuses hourdées en mortier de chaux hydraulique. L'aire supérieure est formée par un briquetage à plat également en briques creuses hourdées en mortier de chaux et rejointoyées.

Ces planchers coûtent généralement beaucoup plus cher que les planchers ordinaires, mais ils résistent à l'incendie et ne permettent pas aux vapeurs humides des

Digitized by Google

écuries et des étables de pénétrer à travers le grenier et d'y altérer la qualité du fourrage.

Les plafonds ou planchers en plâtre présentent, il est vrai, ce dernier avantage, mais ces plafonds ne sont pas d'une longue durée et, récemment, M. Villeroy, cultivateur à Rittershoff, après s'être vu obligé de reconstruire deux fois les plafonds de ses étables, se décidait à adopter, pour son écurie de bœufs, la méthode des voûtes en briques.

Pour amener le dégagement des vapeurs humides arrêtées par le plancher incombustible et assurer le renouvellement continu de l'air des écuries, l'auteur du mémoire pratique, dans l'épaisseur des murs, huit cheminées de ventilation de $0^m,22$ sur $0^m,22$, dont l'ouverture est placée au-dessous du plancher et qui débouchent au-dessus du couronnement.

Cette disposition remplace avantageusement les hottes ou cheminées en planches qui, traversant le grenier dans toute sa hauteur, y occupent une place considérable et gênent le service des fourrages.

L'auteur du mémoire a donné aux bâtiments affectés aux bestiaux des dimensions suffisantes pour contenir 26 chevaux, 30 bêtes à cornes, 150 moutons, 20 porcs; soit, à peu près, l'équivalent d'une demi-tête de gros bétail par hectare, quantité suffisante sinon pour accroître, au moins pour conserver la fertilité du sol.

Passant ensuite aux bâtiments affectés à la petite culture, l'auteur suppose 30 hectares et seulement 4 chevaux, 4 vaches et 20 moutons, ce qui ne donne guère qu'un tiers de tête de gros bétail par hectare, quantité qui a paru insuffisante à la Commission.

En résumé, et quoique l'auteur du mémoire, oubliant quelquefois de tenir compte des nécessités de la pratique agricole, n'ait pas complétement résolu la question émi-

Digitized by Google

nemment utile mise au concours par l'Académie, la Commission a pensé que son travail est de nature à en préparer la solution; elle s'est plu à rendre hommage aux connaissances théoriques dont l'auteur a fait preuve, à la justesse d'un grand nombre d'observations pratiques, à la rédaction remarquable des deux mémoires et des cinq plans qui les accompagnent; et, voulant encourager une étude unanimement utile, elle a proposé et l'Académie a décerné une médaille d'argent à l'auteur du mémoire qui a annexé à son envoi, conformément au règlement, une lettre cachetée, sur l'enveloppe de laquelle est inscrite cette devise : *le Vrai.*

M. le Président ayant brisé le sceau qui fermait la lettre, l'Académie a appris que l'auteur du mémoire qu'elle venait de couronner était M. Alphonse Lemaire, dessinateur au chemin de fer de l'Est, à Charleville.

La seconde question du programme était ainsi conçue :

« Projets (avec plans et profils) de travaux ayant pour objet de » recueillir, pour en tirer parti, les eaux stagnantes et les purins » de fumier qui compromettent trop souvent la santé des habitants » des villages dans le département.

» Il est désirable que le système des conduites soit conçu de » manière à permettre d'affecter les liquides à l'amélioration des » terrains communaux. »

En réponse à cette question, l'Académie a reçu un mémoire qui porte cette épigraphe : *Aide-toi le ciel t'aidera.*

L'auteur commence par indiquer les inconvénients graves qui résultent, au double point de vue de la salubrité publique et de l'intérêt de l'agriculture, de la négligence avec laquelle les fumiers sont fréquemment établis.

Il évalue à 12 et demi pour cent de l'azote, la déperdition occasionnée par les eaux pluviales, à 57 pour cent celle qui résulte de cette fermentation trop longue, trop

Digitized by Google

complète qui amène le fumier à l'état appelé beurre noir, et dans le cours de laquelle l'azote se dégage dans l'atmosphère, sous forme de carbonates et de sulfhydrates d'ammoniaque.

Passant ensuite en revue les divers systèmes proposés dans le but d'éviter le dégagement d'azote, il en signale les avantages et les inconvénients.

Ainsi, le système qui consiste à laisser le fumier s'entasser longtemps sous les animaux en le recouvrant, chaque jour, d'une certaine quantité de litière, produit, il est vrai, une quantité d'engrais plus considérable, mais peut, dit l'auteur, déterminer chez les animaux des ophthalmies et d'autres accidents assez graves.

Une seconde méthode, qui consisterait à enlever et enterrer immédiatement le fumier, est à peu près impraticable, et d'ailleurs, comme le disent avec raison les cultivateurs : au sortir de l'écurie le fumier n'est pas fait, il faut qu'une certaine fermentation se développe pour que les éléments ligneux soient désagrégés et que l'absorption par les plantes puisse s'effectuer facilement.

Un troisième système, la stratification, offre de grands avantages, la fermentation peut être complète sans déperdition considérable d'azote, car les couches de terre, de marne ou de tourbe interposées entre les différents lits du fumier, en retardent la fermentation et recueillent la plus grande partie des gaz ammoniacaux qui s'en dégagent.

Mais cette méthode nécessite une main-d'œuvre considérable et multiplie les transports.

L'auteur propose un quatrième système, destiné à réunir les avantages des précédents sans en présenter les inconvénients.

En voici l'exposé sommaire :

L'emplacement destiné au fumier doit être étanche,

Digitized by Google

formé de pierres recouvertes d'argile battue ou d'un pavé enduit de mortier hydraulique, et présenter une disposition telle que les eaux de filtration se rassemblent dans une fosse également étanche, placée en contre-bas de l'aire à fumier.

Cette fosse est, en même temps, destinée à recueillir toutes les eaux fécondantes de l'exploitation. Dans ce liquide on immerge la grenouillère d'une pompe fort simple, au moyen de laquelle on arrose le fumier, afin d'en augmenter la valeur. De plus, et pour prévenir le dégagement de l'azote, on ajoute à l'eau destinée à l'arrosage une dissolution de sulfate de fer, à l'effet de transformer en sels fixes, en sulfate d'ammoniaque, les substances azotées qui tendent toujours, sous l'influence de la fermentation, à se volatiliser dans l'atmosphère.

Enfin, pour éviter la chancissure ou moisissure sèche, on tasse fortement les couches successives du fumier.

L'auteur du mémoire décrit trois installations destinées à réaliser ces conditions et proportionnées à l'importance de la ferme. Il estime à 91 fr. 35 c. la dépense afférente à l'installation la moins coûteuse, à 118 fr. 57 c. la plus-value annuelle, et, à l'appui de cette estimation, il cite l'article suivant du *Moniteur* du soir, numéro du 24 février 1866 :

« M. Vandercolme, membre correspondant de la Société impériale et centrale d'agriculture, s'est chargé d'établir, à ses frais, des fosses à fumier pour les cultivateurs de Rexpoède, qui s'engageraient à lui donner, pendant trois ans, pour les pauvres, la moitié du bénéfice que cette amélioration pourrait leur procurer.

» Plus d'un concitoyen de l'intelligent agronome a accepté l'engagement proposé, et voici le résultat obtenu : dans une ferme de 14 hectares il a été dépensé 47 fr. 25 c. pour aménager la fosse à fumier, la plus-value annuelle

Digitized by Google

s'est élevée à 50 francs; sur une ferme de 30 hectares la dépense a été de 80 francs, la plus-value a dépassé 150 francs. »

Vous le voyez, Messieurs, la méthode proposée par l'auteur du mémoire n'est pas seulement appuyée sur les données de la science, elle est consacrée par l'autorité d'une expérience décisive et récente.

Malheureusement l'auteur, ainsi qu'il le déclare lui-même, n'a pas eu le temps d'achever son travail et de répondre à la seconde partie de la question posée par l'Académie, la distribution économique des engrais liquides, question dont les deux chiffres suivants suffisent à démontrer l'importance.

Les eaux d'Édimbourg, dirigées sur des sables jusque-là stériles, ont transformé ces sables en fertiles prairies dont l'herbe atteint la hauteur d'un mètre et dont le revenu annuel s'élève à 1200 francs par hectare.

En Lombardie, les eaux de Milan assurent aux prairies situées en aval un rendement annuel qui dépasse 19000 kilogrammes de foin pour la même superficie.

La Commission a d'autant plus vivement regretté cette lacune, que la science, dont l'auteur a fait preuve, lui permettait d'espérer sur cette seconde partie de la question une étude approfondie et complète. Tout en exprimant ce regret la Commission a voulu encourager l'auteur à continuer l'étude qu'il a si bien commencée, elle a proposé et l'Académie a voté une médaille de bronze à l'auteur du mémoire qui a choisi pour devise : *Aide-toi le ciel t'aidera.*

M. le Président ayant alors rompu le sceau de la lettre, l'Académie a appris que l'auteur du second mémoire est M. Hippolyte Mazilier (de Metz), ingénieur civil à Paris.

L'Académie maintient au programme du concours les

Digitized by Google

deux questions traitées avec talent par les auteurs des deux mémoires couronnés.

Elle en attend toujours la solution complète, parce que ces deux questions sont vitales pour l'agriculture.

De l'étendue et des dispositions des bâtiments ruraux dépendent, en effet, la santé du cultivateur, la conservation de ses récoltes, le nombre et la santé des animaux.

La préparation et l'emploi rationnel des engrais tendent, d'un autre côté, à maintenir l'équilibre entre les deux grandes lois qui président, l'une à la destruction, l'autre au renouvellement des trois règnes.

« L'homme, a dit M. Dumas, est un animal destructeur, la plante un animal reconstructeur. »

L'homme, en effet, en consommant les végétaux, détruit en eux le principe actif qui en faisait une unité vivante et les décompose en divers éléments inertes qui ne tarderaient pas, par leurs transformations successives, à corrompre l'air, la terre et l'eau, si les plantes n'absorbaient ces matières impures, ne les décomposaient pour mettre en liberté cet oxygène que les êtres animés respirent, ce carbone, élément indispensable des plus humbles végétaux, aussi bien que des arbres les plus élevés, et ne renouvelaient ainsi autour de nous l'être, la respiration et la vie, obéissant à la main invisible qui écrit tous les jours, sous nos yeux, à travers les éléments passagers et discordants de la terre, l'harmonie, la splendeur et l'éternité de la pensée créatrice.

Mais, les plantes se composant de deux parties bien distinctes : les feuilles, qui absorbent les aliments organiques sous forme gazeuse : les racines, dont l'extrémité attire et absorbe les éléments minéraux et solides et quelques éléments organiques; les feuilles, comme l'a si bien démontré M. de Liebig, ne peuvent emprunter à l'atmosphère, ce réservoir inépuisable, qu'une quantité

Digitized by Google

d'aliments gazeux, proportionnelle à la quantité d'aliments solides puisés dans le sol par les racines. En sorte que la quantité d'aliments minéraux ou organiques contenue dans le sol est, en même temps, la mesure du développement et de la prospérité des plantes.

Tout le monde sait la végétation puissante qui étonne l'Européen transporté dans les solitudes du nouveau monde. C'est que ces forêts, ces savanes, qui n'ont jamais connu ni la hache ni la faux, restituent naturellement à la terre tous les éléments minéraux ou organiques qu'elles lui empruntent, tandis que certains sols, jadis féconds, aujourd'hui épuisés, l'Afrique, la Sicile, ces antiques greniers de l'Italie, accusent et châtient en même temps l'imprévoyance du cultivateur, qui leur a demandé des récoltes sans leur rendre jamais les éléments nutritifs qu'il leur enlevait tous les ans.

Il est donc nécessaire que l'homme prenne le soin de restituer aux plantes les aliments qui, après avoir servi à son usage, exerceraient, s'ils n'étaient rendus à la terre, une influence funeste sur la santé publique. A la condition de ce travail préalable le règne végétal lui rendra, au centuple, ce qu'il lui aura donné; les plantes revivront sous la main de l'homme reconnaissant et laborieux, se couvriront pour lui de feuillage et de fleurs plus brillantes, de fruits plus abondants. C'est l'application à l'agriculture de la maxime choisie par l'auteur du second mémoire : *Aide-toi le ciel t'aidera.* En sorte qu'ici encore l'ordre naturel est, comme toujours, le reflet de l'ordre surnaturel. La raison en est simple, c'est que l'œuvre, suivant la parole de Descartes, conserve toujours l'empreinte du divin ouvrier.

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS DE POÉSIE,

PAR M. COLLIGNON.

Messieurs,

Si, comme l'a dit tout à l'heure notre honorable président, la culture des arts, en polissant les mœurs, en donnant aux esprits plus d'élévation, développe chez l'homme de nobles et généreux instincts, et contribue ainsi à le rendre meilleur et plus heureux, la poésie, qui en est l'expression la plus haute et la plus délicate, a droit à tous nos hommages; et ceux qui s'en occupent avec un amour pur et désintéressé méritent que l'estime et la sympathie publiques, sinon l'admiration, récompensent leurs efforts, et leur servent d'encouragement.

Pénétrée de ces sentiments, l'Académie impériale voit avec faveur le nombre des concurrents s'accroître à chaque concours.

Cette année, huit auteurs nous ont adressé seize pièces de vers.

Quatre de ces pièces ont été remarquées et jugées dignes d'une récompense par la Commission du concours. Dans les autres morceaux, dans la plupart, du moins, on trouve de l'imagination, et même quelques étincelles de

Digitized by Google

poésie; il en est qui ne manquent pas d'une certaine originalité; dans tous respirent l'amour du bien et le sentiment du beau; mais le plus grand nombre, il faut bien le dire, pèchent par la forme encore plus que par le fond.

Analyser ces différentes pièces serait aussi long que fastidieux; je me bornerai donc à vous en donner une idée sommaire, en indiquant les défauts et les fautes qui ont le plus frappé la Commission.

En général, les auteurs ne me paraissent pas s'être souvenu du rôle important que remplit le style dans les ouvrages de l'esprit. Leur travail porte des traces nombreuses de cet oubli. Dans les pièces mêmes où le choix heureux du sujet, une coupe habile du vers, un sentiment vrai de l'harmonie, une certaine science de la composition annoncent quelque habitude de l'art d'écrire, on rencontre trop souvent des parties où le style est d'une faiblesse dont on doit s'étonner. Les impropriétés de mots, le défaut de clarté, le vague de la pensée et celui de l'expression, le prosaïsme à côté de l'emphase et du pathos, la recherche quelquefois, le remplissage bien souvent : voilà ce que dans ces dernières pièces, nous avons fréquemment rencontré. Il s'y trouve même des erreurs matérielles, des rimes insuffisantes ou vicieuses, et des fautes de mesure qu'un peu d'attention eût aisément fait éviter.

Dans le nombre, il en est deux, cependant, que je ne dois point passer sous silence, et qui ont attiré l'attention de la Commission. L'une, sous ce titre : *Les Bois,* en décrit les aspects divers aux différentes heures du jour. Écrite avec un goût plus pur, plus sévère, cette pièce, pleine de douces pensées et d'images gracieuses, n'eût pas été jugée indigne d'une récompense.

L'autre, intitulée *M. Gigloux,* est une suite de scènes

Digitized by Google

plaisantes qui se passent dans la loge d'un portier. Le style en est simple et naturel; le dialogue ne manque pas de trait; et si l'action et le mouvement s'y font désirer, l'ensemble de ce morceau, malgré ses imperfections, prouve que l'auteur peut traiter, non sans quelque succès, des sujets familiers ou badins.

Je passe à l'examen des pièces qui nous ont paru mériter une distinction.

L'élégie inscrite sous le n° 3, et qui a pour titre : *Au bord d'un tombeau,* a de bonnes parties; les sentiments et les pensées en sont empreints d'une mélancolie touchante : un fils pieux près du tombeau de son père, doit avoir de ces souvenirs tristes et doux en songeant que ce père fut son soutien, son guide, son ami.

Il doit se dire :

Tout réveillait en moi, dans ce lieu solitaire,
Des tristesses que rien ne pouvait assoupir;
De la mort je sentais le terrible mystère.
Je disais à celui qui dort là sous la terre
Mes chagrins, pleur par pleur, et soupir par soupir.
. . . . . .

Et plus bas :

Je vois sur l'oreiller sa tête renversée;
La livide pâleur de ses traits amaigris;
Sa paupière entr'ouverte et sa joue affaissée;
Quand, promenant l'acier sur sa tête glacée,
Je coupais, en tremblant, de ses beaux cheveux gris.

Malgré quelques taches légères, un peu de faiblesse dans l'ensemble, et deux ou trois endroits où la recherche se fait un peu sentir, cette pièce se recommande par des qualités sérieuses et par un mérite incontestable.

La *Légende du Chanvre,* tel est le titre d'une autre pièce qui a pour épigraphe les mots latins : *fide et veritate.* C'est un exposé poétique de la culture et de la

Digitized by Google

préparation du chanvre, ainsi que des emplois divers que l'industrie humaine a su lui donner.

Ce sujet offre tant de variété, et pouvait être traité sous tant d'aspects différents, qu'il n'était guère possible de le soumettre à la loi de l'unité, d'une manière complète. L'auteur a tourné la difficulté en choisissant un cadre fantastique où viennent tour à tour figurer d'une manière épisodique le tisserand, la fileuse, la ménagère qui range le linge, le soldat de marine sous la voile de son vaisseau, la sœur de charité au pied du lit des blessés, le linceul, le papier. Les parties de cette composition n'ont aucun lien apparent; on peut dire qu'elles sont juxtaposées plutôt qu'elles ne se suivent et ne s'enchaînent entre elles: d'où, naturellement, dans plus d'un endroit du vague et quelque obscurité. Mais ce point écarté, il faut reconnaître que l'auteur ne manque ni de verve ni d'imagination. Il manie le vers avec facilité et choisit avec discernement le rhythme qui convient le mieux à l'objet qu'il peint ou qu'il décrit. L'expression, en général, est naturelle, animée, et, sauf quelques hardiesses que désavouerait un goût sévère, s'élève à la hauteur du sujet. Le début a quelque chose de vif et d'alerte :

J'étais parti pour trop longtemps,
Mais je reviens, dit le Printemps.
Dans les bois qui reverdissent,
Dans les touffes des roseaux,
Déjà les nids s'arrondissent
Et gazouillent les oiseaux.

Enfin l'horizon est vermeil
Et me voici, dit le Soleil.
Depuis l'orme jusqu'au frêne,
Dans le sol qu'on laboura,
Nous avons semé la graine
Et la graine germera.

Digitized by Google

Que tout sourie à mon retour;
Que tout revive, dit l'Amour.

Après le détail des soins que demande le chanvre jusqu'à ce qu'il soit devenu fil, l'auteur décrit les travaux du tisserand:

Le dos voûté, le front en nage,
Dans son caveau, matin et soir,
Il continue avec courage
Sa tâche, et gagne son pain noir.

Robuste tisserand, fais courir ta navette;
Frappe, frappe, muet et seul dans l'ombre assis;
Par l'étroit soupirail un rayon se projette
Et vient dorer le fil tendu sur les châssis.

S'agit-il de peindre un combat, le poëte trouve de ces stances :

Maintenant que sifflent les balles,
Le fer au fer va se heurter.
Un contre trois, chances égales,
Puisqu'un vaut trois; on peut lutter.

Le visage bronzé de poudre,
L'enthousiasme dans le cœur,
On lutte, on court comme la foudre;
C'est un délire, on est vainqueur.

Je pourrais multiplier les citations, et vous lire des passages qui se recommandent par des mérites différents, la grâce et le charme de sentiments plus doux, mais le temps presse, et il faut savoir se borner.

Un homme connu dans les sciences, enthousiaste de la découverte des frères Montgolfier, et déjà célèbre par plusieurs ascensions en aérostat, Pilâtre de Rozier, tentait, en essayant un procédé nouveau, de franchir le canal de la Manche; mais le feu prit au ballon, et l'illustre aéronaute périssait en vue de Boulogne, le 15 juin 1785, à l'âge de vingt-neuf ans.

Digitized by Google

Une telle mort, à un tel âge, fut doublement déplorable. L'auteur de l'envoi n° 8, en la choisissant pour sujet de son ode, était assuré de trouver un écho sympathique chez les compatriotes de cette glorieuse victime; mais le mérite de son œuvre suffisait pour lui obtenir dans le concours un rang honorable. On y trouve, en effet, la plupart des qualités qui caractérisent ce genre de poëme : je veux dire l'élévation de la pensée, la richesse et la variété des images, le mouvement et la chaleur mis en relief par un style brillant. Malheureusement tout n'est pas à la même hauteur; les deux dernières strophes, surtout, n'offrent ni la vigueur ni la clarté des parties qui précèdent; et dans le corps même de l'œuvre il est plus d'une tache, plus d'une expression parasite qu'on voudrait en voir disparaître.

Après avoir peint l'audace insatiable de l'homme dans la poursuite de l'inconnu; après avoir dit les efforts, le temps et les sacrifices qu'elle a coûté, l'auteur ajoute :

C'est un décret de Dieu; l'étincelle première
Meurt, avant qu'au foyer jaillisse la lumière;
Et le semeur voit peu l'arbre porter ses fruits.
Le ruisseau murmurant se perd dans le grand fleuve
Pour en grossir les flots où le soleil *s'abreuve,*
Et le temps est tissu de vieux siècles détruits.
C'est un décret de Dieu; les humaines victimes
Achètent le progrès,
Et d'étape en étape, et de cimes en cimes
Saignent sur les degrés.

A quelques strophes consacrées à des idées générales, succèdent celles où sont décrits les préparatifs et le départ du jeune aéronaute :

Il monte, il monte encore, le souffle qui l'entraîne
L'égare, le soutient, l'emporte, le ramène,
Puis le livre joyeux aux profondeurs du ciel.

Digitized by Google

Les plus âpres sommets, les plus creuses vallées
Nivellent à ses yeux leurs cimes dentelées.
Il plane, comme *un jour* l'aigle d'Ézéchiel.
La terre disparaît loin, bien loin dans la brume,
Ainsi qu'un point obscur.

Plus haut ! dit-il, plus haut encore !
La vie en bas est un sommeil :
Dans l'infini que je dévore,
J'irai de soleil en soleil.....

. . . . . .

Plus haut ! Plus haut ! les yeux de l'homme
N'ont point percé ces profondeurs.
Nul ne sait comment on les nomme,
Nul n'en décrivit les splendeurs.

Mais la chute est près du triomphe, et l'orgueil, même légitime, a ses revers :

L'heure en était venue, et le chant de victoire
Aux lèvres du savant s'arrête, entrecoupé :
Martyr de la science, et martyr de la gloire,
Il chantait le triomphe, et la mort l'a frappé.

Tandis qu'il se tordait en un râle suprême,
Tandis que sur le sol il retombait mourant,
La flamme, par degrés, terrible et fier emblême,
Ceignait son noble front d'un nimbe dévorant.
Il eut, sanglant et froid, pour linceul dans sa tombe,
De son esquif détruit, un glorieux lambeau ;
Comme un soldat sans peur qui, sur la brèche tombe,
S'enveloppe en mourant des plis de son drapeau.

Le dernier envoi dont il me reste à vous parler, est une sorte de fabliau, un récit en vers. C'est une œuvre plus considérable que les précédentes par l'étendue, le grand nombre et la variété des détails.

L'auteur est un homme d'imagination qui ne manque pas de goût ; son ouvrage en fournit de nombreuses preuves. On y trouve, avec la netteté des idées, un style

Digitized by Google

aisé, facile, trop facile peut-être en quelques endroits, mais toujours naturel, souple et varié, selon que le demandent les diverses parties du récit. J'essayerai de vous en présenter l'analyse avec quelques citations.

Raymond, un jeune homme de la province, après avoir terminé à Paris de brillantes études, retourne près de sa mère, dans sa petite ville :

Là, comme chacun sait,
On est traité de sot alors que l'on se tait ;
Il faut parler toujours, à son tour faire rire,
Calomnier gaîment, ou tout au moins médire,
Tirer d'un mot en l'air d'immenses entretiens,
En affaire d'État savoir traiter des riens.
Une femme qui passe, un homme qui salue,
Ou bien le sous préfet s'arrêtant dans la rue ;
Voilà de quoi parler au moins pendant huit jours ;
Et malheur à celui qu'ennuieraient ces discours.

Raymond ne peut se faire à ces mœurs; trop sage pour imiter la jeunesse dorée mais corrompue, trop franc pour ne pas mépriser les grimaces hypocrites des autres, il est mis au ban de tous. Il quitte sa mère, il s'éloigne de sa fiancée qu'il croit prévenue contre lui; il revient à Paris. Il s'y lie avec un lord anglais, de mœurs élégantes et rempli de toutes les séductions que peut donner à la jeunesse un noble cœur, joint à une vive et gracieuse intelligence.

Introduit, presque malgré lui, par son nouvel ami dans une société de *viveurs*, Raymond assiste, témoin à peu près passif, à l'une de ces splendides orgies où des fils de famille dévorent, en quelques heures, l'or qui coûta des années de travail.

Voici quelques vers propres à donner une idée du code de philosophie morale et pratique de ces élégants libertins :

Quand je vide mon verre
Me faut-il demander

Digitized by Google

Si chacun, sur la terre,
A sa coupe à vider?
La charité, sans doute,
Est la suprême loi;
Mais faut-il qu'il m'en coûte
Le repos? Non, ma foi.
Non, que chacun profite
De ses heureux instants.
La mort vient assez vite,
Jouissons du printemps.

. . . . . .

Quand on peut, à la ronde,
Célébrer la beauté,
Qu'importe que le monde
Pleure sa liberté!
Ah! moquons-nous des chaînes
Qu'imposent les tyrans.
Gardons toutes nos haines
Pour les intolérants.

Invité à se faire entendre à son tour, Raymond choisit un chant dont la chaste sévérité contraste avec les maximes égoïstes et relâchées qui précèdent. En voici quelques strophes:

A nos lyres, amis, ajoutons une corde;
Que ma harpe, ce soir, frémisse sous ma main.
Que le vin coule à flots! Que ma coupe déborde!
Je porte un toast au genre humain.

Trop longtemps nous avons, ô frivole jeunesse,
Célébré les plaisirs, l'amour et la beauté;
Nous pouvons ennoblir les banquets et l'ivresse
En buvant à la liberté.

Amis, ah! laissez-moi lever un coin du voile
Qui cache dans ses plis notre destin futur,
Suivons de l'avenir la symbolique étoile
Qui luit dans un lointain azur.

Digitized by Google

O grands peuples, marchez dans votre paix féconde;
Marchez au soleil d'or de la fraternité;
Et nous, ô mes amis, buvons tous à la ronde,
A la future humanité!

Future, en effet, si l'on en juge par le spectacle que présente en ce moment l'Europe.

Rentré chez lui, la tête en feu, le cœur plein de trouble, Raymond reste longtemps en proie à la plus violente agitation. Une lutte terrible s'élève dans son âme bouleversée; comme Hercule adolescent, entre le vice et la vertu, il hésite sur la route à suivre. Il saisit au hasard un volume, et lit des vers où un jeune poëte, près de se donner la mort, exhale ses dernières pensées et l'amertume de ses regrets.

Cette pièce, un peu longue sans doute au point de vue de l'action et de l'unité du sujet, a des parties remarquables. On y trouve des strophes pleines d'une sombre énergie, et d'autres où règnent le charme et la fraîcheur d'une aimable poésie. Le poëte, au désespoir, s'écrie :

Chose étrange, pourtant! Cruelle destinée!
Quitter, avant vingt ans, le monde sans regrets,
S'en aller au matin d'une belle journée!
Au lieu de voir jaunir les moissons de l'année
S'endormir à jamais sous l'ombre d'un cyprès!

. . . . . .

Partir quand vingt beautés sur ma route se pressent:
Blondes aux cheveux d'or et brunes à l'œil noir!
Quand des regards de feu sur mon âme s'abaissent;
Quand, pendant tout le jour, pour mes plaisirs, se tressent
Les couronnes de fleurs qu'on effeuille le soir!

Mais si ces plaisirs, si ce repos lui sont refusés, du moins ajoute-t-il :

Je ne vous verrai plus, politiques habiles,
Pour qui le mot d'honneur est un mot inconnu.

Digitized by Google

Vous, qu'on a vus toujours baissant vos têtes viles,
Aux riches, aux puissants, tendre vos mains serviles;
Vous pour qui le vainqueur *est toujours bien venu.*

Et plus loin :

Je vous laisse jouir du produit de vos crimes,
Vous tous, voleurs publics, banqueroutiers fameux,
Du monde vous gardez les dépouilles opimes;
Allez! de votre luxe insultez vos victimes
Et bravez le courroux des hommes et des dieux.

Après ces imprécations contre les heureux coupables, le poëte songe à la mort :

Mourir, eh! n'est-ce pas pour les croyants fidèles
S'envoler, sur le soir, vers le trône de Dieu?
Comme l'oiseau qui part, en agitant ses ailes,
Pour aller voir du ciel les splendeurs éternelles,
Après avoir gaîment à son nid dit : Adieu!

Raymond, en achevant cette funèbre lecture, éprouve une sorte d'éblouissement, il se laisse aller à des pensées de désespoir. Des idées de suicide traversent son cerveau..... Mais soudain, il songe à sa mère; il rentre en lui-même, il revient à la raison. Sa résolution est prise à l'instant; il retourne au pays natal vers les objets de son affection.

L'arrivée de Raymond, sa rencontre avec sa jeune parente, forment une scène pleine de grâce et de fraîcheur; mais les descriptions qui précèdent, et le tableau de la campagne au coucher du soleil, qui, dans une œuvre de plus longue haleine, seraient des morceaux remarquables, retardent ici la marche de l'action, et peuvent ne sembler que de brillants hors-d'œuvre.

En somme, cette pièce, malgré les imperfections que j'ai signalées, et un certain nombre de fautes échappées à l'attention de l'auteur, a paru à l'Académie la pièce la plus saillante du concours.

Digitized by Google

En conséquence des diverses appréciations que j'ai eu l'honneur de vous soumettre et qui ne sont qu'un résumé du travail de la Commission,

L'Académie a accordé :

1° A M. Ferrez, auteur de la pièce intitulée : *Raymond*, une médaille d'argent (grand module) ;

2° A Mlle Mélanie Bourotte, auteur de : *Un martyr*, une médaille de bronze ;

3° A M. Achille Millien, auteur de la *Légende du Chanvre*, une médaille de bronze ;

4° Enfin, une mention honorable à M. Delphis de la Cour, auteur de la pièce intitulée : *Au bord d'un tombeau*.

Digitized by Google

RAYMOND,

PAR M. EUGÈNE FERREZ.

. . . Stulta est clementia, cum tot ubique
Vatibus occurras, perituræ parcere chartæ.
JUVÉNAL. *Satire I.*

I.

. . . Un fat. . . moi, je lui cède toujours.
BEAUMARCHAIS.

Raymond avait vingt ans, de l'esprit, de l'étude;
Sans être homme à la mode il avait l'habitude
Du monde et des salons; du reste homme de goût,
Très-savant, très-modeste, à sa place partout:
Bref, un charmant esprit, un noble caractère.
Au fond de la province, et sous l'œil de sa mère,
Sa première jeunesse avait fui doucement;
Puis, de seize à vingt ans, il avait brillamment,
A Paris, terminé ce qu'on nomme « ses classes ».
Il y garda quatre ans de glorieuses places,
Quatre ans au grand concours il mérita des prix.
Aussi lorsque Raymond, un beau jour, eut appris
A ses jeunes amis qu'il comptait « ne rien faire »;
Qu'en province il allait vivre auprès de sa mère,
Il vit ces jeunes gens grandement s'étonner:
Chacun de ce projet voulut le détourner.
Ce fut en vain. Raymond, oublieux de lui-même,

Digitized by Google

Brisait, dans un élan de tendresse suprême,
Un brillant avenir, que chacun enviait,
Presque sans un regret. Sa mère l'en priait!

Le jour qu'il reparut dans sa sous-préfecture,
Et qu'on sut qu'il venait dans cette ville obscure
Se fixer à vingt ans, tout le monde en causa;
Ce que l'un ignorait l'autre le supposa.
Enfin l'on décida que c'était sa cousine,
La perle de l'endroit, la belle Valentine,
Qui retenait Raymond par l'amour enchaîné.
Puis quand chacun, deux jours, se fut bien étonné,
Eut dit ses « si », ses « mais », à l'appui de la cause,
On sentit le besoin de parler d'autre chose.
D'ailleurs on attendait un grand événement :
Dans la ville il allait passer un régiment.

Pour un esprit d'élite une petite ville,
Avec son bavardage ennuyeux et stérile,
Est un triste séjour. Là, comme chacun sait,
On est traité de sot alors que l'on se tait.
Il faut parler toujours, à son tour faire rire,
Calomnier gaiement ou, tout au moins, médire,
Tirer d'un mot en l'air d'immenses entretiens,
En affaire d'État savoir traiter des riens.
Une femme qui passe, un homme qui salue,
Ou bien le sous-préfet s'arrêtant dans la rue,
Voilà de quoi parler au moins pendant huit jours,
Et malheur à celui qu'ennuieraient ces discours!

Raymond voulut se faire à cette horrible vie.
Pour ne pas exciter les propos de l'envie,
Il ne révéla pas son esprit élevé,
Il cacha dans son cœur ce qu'il avait rêvé.
« Descendons, se dit-il, au niveau du vulgaire. »
Il chercha des amis, mais il ne trouva guère,
Parmi les jeunes gens, que liaisons sans choix,

Digitized by Google

Liaisons de plaisir, qui durent tout un mois.
On rencontre au théâtre ou sur la promenade
Un jeune homme inconnu, l'ami d'un camarade.
Avec l'ami commun on va souper le soir
Et l'on se quitte au jour, liés... il faudrait voir !
Raymond estimait peu ces amitiés faciles ;
Il méprisait surtout quinze ou vingt imbéciles
Qui voulaient s'imposer à la société
Par leurs prétentions et par l'étrangeté
Des modes qu'ils suivaient ; hommes sans conséquence,
Tâchant de racheter par leur fausse élégance
Leur nullité d'esprit ; jeunes gens de plaisir,
Mais trop peu délicats pour songer à choisir
Et leurs amis d'un jour et leurs folles maîtresses.
Riches pour la plupart, ils paraient en duchesses
Des femmes sans esprit, sans cœur et sans beauté,
Alliant le cynisme à la stupidité.
A ces femmes, Raymond refusa son hommage.
En restant sans amis il osa davantage.
Les autres jeunes gens trouvèrent fort mauvais
Que le nouveau venu ne célébrât jamais
L'amour et la gaieté. Ce renom d'homme sage,
Que Raymond s'était fait près des gens d'un autre âge,
Leur déplaisait beaucoup ; puis ils avaient appris
Que « ce sage » affichait le plus profond mépris
Pour les tristes beautés qu'idolâtrait leur âme.
« Quoi ! disaient-ils entre eux, que veut dire ce blâme ?
Ce monsieur-là, vraiment, le prend sur un haut ton :
C'est bien jeune jouer le rôle de Caton ! »
Raymond fut mis dès lors au ban de la jeunesse.

Pendant qu'il se perdait, par excès de sagesse,
Auprès des jeunes gens, il effrayait les vieux,
Qu'avait d'abord charmés son esprit sérieux,
Par sa largeur de vue et par l'indépendance
De ses opinions. Raymond eut l'imprudence

Digitized by Google

De sourire parfois quand quelque bon rentier,
Oracle en sa maison, prophète en son quartier,
Énonçait devant lui ses maximes gothiques.
« Vous riez ! eh bien, moi, je ris de vos critiques,
Disait alors le vieux. Ah ! jeunesse, où vas-tu ?
Moi, sachez-le, Monsieur, j'ai toujours combattu
Toutes vos nouveautés. Je veux mourir tranquille. »
Raymond tournait le dos ; mais bientôt par la ville
On répandit sur lui les bruits les plus divers.
« Il niait, disait-on, le diable et les enfers ;
Il était franc-maçon, saint-simonien, déiste. »
Bientôt il fut athée et matérialiste.
« Auprès de lui Voltaire et Proudhon n'étaient rien. »
Enfin tous ces bruits-là cheminèrent si bien
Qu'ils firent réfléchir la belle Valentine.
Le jeune homme trouva chaque jour sa cousine
Plus froide à son égard. Bref, au bout de deux mois,
Il avait contre lui les femmes, les bourgeois,
Le sous-préfet, le maire et tous les gens en place.
La jeunesse voulut porter le coup de grâce.

Un bel esprit du lieu forgea contre Raymond
Une histoire d'amour dont il trouva le fond
Dans un livre oublié. Le conte parut drôle :
Raymond y remplissait exactement le rôle
Que Joseph illustra. Cela fut raconté
Dans un cercle, le soir, et pas mal débité.
Chacun en rit beaucoup. La chose fut redite
Le lendemain partout. Le jeune homme bien vite
Apprit donc et l'histoire et le nom de l'auteur.
Raymond se demanda ce qu'un homme de cœur,
En cette occasion, pouvait et devait faire.
Se battre ? Il y pensa. Se battre ! mais sa mère ?
Voulait-il la tuer ? D'ailleurs il savait bien
Qu'un coup de pistolet ne prouve jamais rien ;
Que le sang répandu ne lave pas l'injure.

Digitized by Google

Il fallait donc se taire, oublier l'aventure?
Mais pourrait-il longtemps éviter un éclat?
Il ne l'ignorait pas : quand l'honneur se débat
Dans les nœuds du devoir, bien souvent il arrive
Qu'un courroux mal éteint tout à coup se ravive.
Il suffit d'un éclair, d'un mot, d'un souvenir.
Le sage dit alors : « J'aime mieux en finir... »
Et l'on va s'égorger pour une bagatelle,
Entre quatre témoins, pour qui votre querelle
N'est qu'un long préambule avant le déjeuner
Que le plus prévoyant fait d'avance ordonner.

Raymond, dans son esprit, pesa toutes ces choses.
De cette triste affaire il devina les causes.
Mais comme il n'était pas un de ces jeunes gens
Qui, vis-à-vis des sots, se montrent exigeants,
Il choisit le parti que dictait la prudence.
Sans vouloir essayer de réduire au silence
Les jeunes étourdis qui l'avaient offensé,
Il résolut de fuir, non sans avoir pensé
A tout ce qu'on allait dire de cette fuite.
« Qu'à leur gré, se dit-il, ils jugent ma conduite.
Ah ! je suis las enfin de ces petits esprits. »
Il embrassa sa mère et partit pour Paris.

II.

Paris... cette illustre vallée de plâtras...
H. DE BALZAC.

Quand Raymond aperçut les tours de Notre-Dame,
Pensif, il repassait encore dans son âme
Tous les événements qui, depuis quelques mois,
Se pressaient dans sa vie. Il soupirait, parfois,
En songeant au roman qu'auprès de sa cousine

Digitized by Google

Il avait ébauché; frais roman qui domine
Notre jeunesse à tous, que chacun a rêvé,
Et que beaucoup, hélas! laissent inachevé.
Puis Raymond soupirait en songeant à sa mère.

Mais quand il vit Paris, cette douleur amère
Se dissipa soudain. Il avait devant lui
L'horizon où, jadis, à ses yeux avaient lui
Tant de rêves dorés. Son cœur à l'espérance
S'ouvrait lorsqu'il voyait au loin l'arène immense,
La ville des plaisirs, mais la ville où les pleurs
Peuvent couler à l'aise, où les grandes douleurs
Trouvent l'ombre et l'oubli; ville de la jeunesse,
Des fêtes, de l'amour, des banquets, de l'ivresse;
Ville des débauchés; ville des grands esprits!
Mais ce qu'alors Raymond demandait à Paris,
C'était la liberté d'y vivre sans contrainte,
Loin des sots et des fats; de s'isoler sans crainte,
Et tant qu'il lui plairait; s'il voulait, de choisir
Dans la foule un ami, dans le monde un plaisir.
Il y voyait la ville où l'on peut, sans relâche,
Travailler tout un jour, et puis, après la tâche,
Se distraire le soir au milieu des splendeurs
Des palais enchantés et des jardins en fleurs.

Raymond, sans les chercher, en moins d'une semaine
Retrouva vingt amis. « Eh! parbleu, qui t'amène?
Tiens! tu nous reviens donc? J'espère bien demain
Que tu viendras me voir. Je te serre la main.
— Mais d'abord, mon ami, donne-moi ton adresse.
— Eh! c'est vrai, j'oubliais. Vois-tu, le temps me presse:
Onze heures vont sonner, c'est le moment du cours;
Je ne puis y manquer, car voilà bien huit jours
Que je n'y parais pas. » Là-dessus on se quitte.
Le soir autre rencontre. « Ah! parbleu, je t'invite
A déjeuner demain avec quelques anciens :

Digitized by Google

Gontran amènera ses amis, moi les miens;
Nous serons en famille, à peine une trentaine. »
Et Raymond se disait : « Quoi donc ! j'arrive à peine,
Et vingt amis déjà surgissent à la fois !
Allons, c'est pour le mieux, du moins j'aurai le choix.
En moins de quinze jours, aux cours, aux promenades,
Je vais trouver au moins cinquante camarades.
Pour choisir un ami ce n'est pas trop vraiment. »
Raymond ne croyait pas que l'on pût aisément
Trouver cet autre soi, cet ami de notre âme,
Qui nous flatte sans peur et sans crainte nous blâme,
A qui nous confions nos projets, nos amours,
L'ami du sage, enfin, l'ami des mauvais jours.

Raymond du cœur humain ignorait les mystères,
Ordinaire défaut des âmes solitaires !
Cet ami qu'il cherchait, il devait le trouver,
Non tel qu'il le rêvait... Il allait éprouver
Que l'amitié souvent naît de la différence
Des humeurs et des goûts : étrange préférence,
Très-commune en amour, plus rare en amitié !

Un ami de Raymond était alors lié
Avec un jeune anglais d'un charmant caractère.
Quoiqu'il fut fils de lord et dix fois millionnaire,
Gontran, en amitié, recherchait seulement
Des jeunes gens d'esprit, de cœur et de talent.
« Un beau nom, disait-il, belle prérogative !
Je ne reconnais, moi, pour marque distinctive,
Que le sceau du génie. » Aussi, pour la plupart,
Les amis de Gontran étaient des hommes d'art
Dont il encourageait, avec munificence,
Les pénibles débuts. Modèle d'élégance,
Grand seigneur s'il en fût, Gontran, par sa beauté,
Se distinguait surtout. Il avait la gaieté
De l'esprit et du cœur. Il maniait en maître

Digitized by Google

La mordante épigramme, et savait faire naître
Des larmes dans les yeux quand il prenait en main
La cause du malheur. Semant sur son chemin
L'or sans jamais compter. « Il faut bien qu'on achète
Le droit de s'amuser, disait-il. Quand je jette
Aux pauvres dix louis, je dépense gaiement
Mille écus pour un bal. » Il vivait grandement,
Aimait fort le plaisir. Il riait quand Gustave,
Son plus intime ami, lui parlait d'un ton grave
Des mâles voluptés que donne la vertu.
« Prêche jusqu'à demain, disait-il, mais, vois-tu,
Rien ne peut m'empêcher de faire cent folies.
Raisonnons un instant : les femmes sont jolies ;
A quoi bon, s'il te plaît? l'air est doux, tiède et pur,
Les lilas sont en fleur, le ciel est tout azur,
A quoi bon tout cela, si ce n'est pour qu'on aime,
Pour qu'on cueille les fleurs que l'Éternel nous sème ? »
Et puis il ajoutait : « Nous sommes ici-bas
Hôtes du Créateur. Eh bien ! ne crois-tu pas
Qu'il doive être content de voir que l'on profite
Des plaisirs du festin auquel il nous invite ?
Eh ! jouissons, mon cher, de la belle saison ! »
Et Gustave disait : « Peut-être as-tu raison. »
Gontran savait ainsi toujours sortir d'affaire
Par quelque trait charmant. On n'avait qu'à se taire
Devant tant de gaieté, de jeunesse et d'esprit.

Chose étrange ! Raymond tout de suite comprit
Ce noble caractère, où le vice lui-même
Conservait un cachet d'élégance suprême.
Il accepta Gontran tel qu'il l'avait trouvé,
Comme un type inconnu, comme un type rêvé.
Raymond voulait qu'on fût ou bien Caton d'Utique,
Ou bien Alcibiade. Entre le chef attique
Et le héros de Rome, il avait quelquefois
Compris qu'on hésitât. Gontran avait fait choix

Digitized by Google

Du plus brillant modèle et Raymond du plus digne :
Tous deux se distinguant par leur noblesse insigne ;
Mais chacun d'eux marchant en des sentiers divers,
L'un, moissonnant les fleurs sans songer aux hivers,
S'en allant, l'œil brillant et la lèvre rieuse ;
L'autre, baissant parfois sa tête soucieuse :
Gontran c'était la fleur, Raymond c'était le fruit.
A Gontran il fallait l'ivresse de la nuit,
Les festins rayonnants aux cent mille lumières ;
Raymond rêvait l'amour des âmes printanières.
L'un vivait du présent, l'autre de l'avenir.

Par un rare talent, Gontran savait unir
Aux qualités du cœur des manières de prince.
Aussi lorsque Raymond, arrivant de province,
Rencontra dans Paris ce jeune homme charmant,
Il se sentit séduit par le rayonnement
De cet aimable esprit, par cette grâce innée.
Gontran lui parut grand, et son âme entraînée
Se donna tout entière à ce nouvel ami.
Il n'avait jamais su se donner à demi.
Aussi, quand vint pour lui l'heure des confidences,
A Gontran il conta son passé, ses souffrances,
Ses luttes, ses projets. Dans un long entretien,
Il lui peignit surtout, sans en oublier rien,
Le tableau des ennuis qu'en sa sous-préfecture
Il avait éprouvés. « Quelle atroce peinture !
Dit Gontran. Quelle vie, et quels plaisirs, grands dieux !
Mais levez, pauvre ami, vos regards soucieux.
Vous n'avez jusqu'ici vécu que de vos songes ;
Le cœur ne peut longtemps se payer de mensonges ;
Il faut aimer un peu, vous distraire avec nous.
Mes amis sont charmants, ils sont dignes de vous.
Vous connaissez Octave, un rêveur, un poëte,
Ame toujours vibrante, ardente et folle tête ;
Il veut vous présenter la charmante Flora.

Digitized by Google

Nous la verrons ce soir.
— Où donc?
— A l'Opéra. »

Raymond se rappela Valentine et sa mère.
Mais il suivit Gontran. Il lui fallait bien faire
A ses nouveaux amis quelques concessions.
Puis il s'était posé de graves questions;
Il avait entrevu l'effet inévitable
D'un long isolement: l'esprit le plus aimable
S'altère en cette vie, où la raison mûrit,
Mais mûrit avant l'âge; où notre âme s'aigrit;
Où la pensée en nous ardente, impétueuse,
Élargissant toujours sa sphère lumineuse,
Nous pénétrons, enfin, dans le cercle fatal
Qui limitait pour nous les champs de l'idéal.....
Mais Raymond n'avait pas la suprême ressource
Qui sauve le poëte. Il buvait à la source
Avec avidité; mais il ne savait pas
Frapper du rameau d'or la terre sous ses pas
Pour en faire jaillir les flots de la pensée.
Le poëte se plaint quand son âme est blessée;
Il trompe ses ennuis en contant ses douleurs.
Mais sentir, mais souffrir, et n'avoir que ses pleurs
Pour soulager son âme! oh! voilà ce qui tue
Le rêveur impuissant, et ce qui de la nue
Le précipite un jour dans l'abîme sans fond.

« Essayons du plaisir, se dit alors Raymond. »

III.

Amis, versez toujours!
SCRIBE.

A l'hôtel de Gontran ce soir-là c'était fête.
Minuit allait sonner, et la table était prête.
Les convives gaiement prenaient place au festin.

Digitized by Google

« Ma foi, vive un souper qui commence au matin,
Disait, en s'asseyant à côté de Gustave,
Le grand peintre Léon. Et toi, divin Octave,
Continuait le peintre, as-tu, fils d'Apollon,
Pendu ta lyre d'or aux portes du salon?
Comme un simple mortel vas-tu souper, poëte? »
Octave regardait les apprêts de la fête,
La salle éblouissante, et les trente invités,
Tous brillants jeunes gens ou splendides beautés :
C'était pour un poëte une fête idéale.
Raymond restait rêveur, et sur son beau front pâle
Semblait errer l'ennui. « Qu'as-tu donc, cher Raymond?
Disait alors Gustave, éclaircis donc ton front.
Que va penser Flora, ta charmante voisine? »
Raymond en ce moment pensait à sa cousine.
Le festin, cependant, par degrés s'animait;
A l'entrain de Gontran chacun se conformait;
La gaieté rayonnait sur ces jeunes visages.
On était à cette heure où les fous et les sages
Parlent du même ton. « Sans soleil, point de jour,
Disait Gontran. Mais quoi! tout est noir sans l'amour.
Un beau ciel de printemps, une femme charmante,
Eh! le bonheur est là.
— Bien fou qui se tourmente
A chercher le bonheur, interrompit Flora.
Qu'on cherche le plaisir! Messieurs, qui nous dira
Sur ce grave sujet une chanson bien folle?
Poëtes, qui de vous demande la parole? »
Octave se leva. « Silence », dit Léon.
Et le poëte ainsi commença sa chanson :

MA PHILOSOPHIE.

« J'admets qu'un solitaire
» Vienne, en plein carnaval,
» Sur les maux de la terre
» Prêcher d'un ton brutal.

Digitized by Google

» Gronder est dans son rôle;
» On sait que ces gens-là
» N'usent de la parole
» Jamais que pour cela.
» Mais je dis qu'un vrai sage
» Toujours approuvera
» Les plaisirs qu'au passage
» La jeunesse prendra.

—

» Quand je vide mon verre,
» Me faut-il demander
» Si chacun sur la terre
» A sa coupe à vider?
» La charité, sans doute,
» Est la suprême loi;
» Mais faut-il qu'il m'en coûte
» Le repos? Non, ma foi:
» Non; que chacun profite
» De ses heureux instants.
» La mort vient assez vite,
» Jouissons du printemps.

» Quand on peut à la ronde
» Boire à la volupté,
» Qu'importe si le monde
» Pleure sa liberté!
» Ah! moquons-nous des chaînes
» Qu'imposent les tyrans,
» Gardons toutes nos haines
» Pour les intolérants.
» Ceux qui voudraient éteindre
» Le flambeau des amours,
» Voilà ceux qu'il faut craindre
» Et proscrire toujours.

» Oui, célébrons l'orgie,
» Et maudissons en chœur

Digitized by Google

» La sauvage énergie
» De ces hommes de cœur,
» Prêtres de la pensée,
» Amants de l'idéal,
» Dont la rage insensée
» Prétend que tout est mal !
» Loin de nous ces faux sages !
» Leurs sermons ennuyeux
» Et leurs sombres visages
» Attristeraient nos jeux.

—

» Quand des femmes charmantes
» Nous enivrent d'amour,
» Faut-il de nos amantes
» Prévoir le dernier jour ?
» Non, non, laissons dans l'ombre
» Leur avenir lointain.
» Si leur soirée est sombre,
» Brillant est leur matin.
» Ma belle courtisane
» Est une fleur d'été,
» Avant qu'elle se fane
» Buvons à sa beauté !

» Quand les belles des belles
» Nous aiment sans effort,
» Ah ! des beautés cruelles
» Rions avec transport.
» Moi, j'aime une maîtresse
» Qui me suit au festin,
» Qui me vend sa tendresse,
» Qui me quitte au matin.
» O vous qu'on nomme infâmes,
» Belles filles d'amour,
» Brûlez-moi de vos flammes,
» Aimez-moi jusqu'au jour !

Digitized by Google

» Que votre voix m'enivre,
» O faciles beautés !
» L'homme ne se sent vivre
» Qu'au sein des voluptés.
» Quand je vois, de ma belle,
» Le sourire adoré,
» Son regard me révèle
» Notre but ignoré,
» Et je lis dans l'ivresse
» Trois mots mystérieux :
» Amour, plaisir, paresse,
» La devise des dieux.

—

» Oui, ma philosophie
» Tient toute en quelques mots :
» Se moquer de l'envie
» Et s'amuser des sots ;
» Rire de la malice
» De tous ses ennemis ;
» Respecter la justice,
» Vivre en sujet soumis ;
» Suivre de la nature
» Les penchants les plus doux,
» C'est la loi d'Épicure,
» La sagesse des fous. »

La salle retentit de bravos frénétiques.
« C'est ainsi qu'on chantait dans les festins antiques,
Dit le peintre Léon. Eh ! qui ne croirait voir
L'antiquité renaître en ce salon ce soir ?
Ombre de Périclès, viens contempler ces sages,
Ces poëtes rêveurs, ces gracieux visages,
Et dis-nous si jamais, dans tes siècles vantés,
La Grèce a possédé de plus riches beautés,
Si Platon a rêvé de plus charmants convives
Pour son divin banquet !
— La Seine aux vertes rives

Digitized by Google

Vaut cent fois l'Eurotas, dit Raymond ; c'est admis.
Mais la Grèce a du bon, et Rome, mes amis,
Rome, à qui nous devons Juvénal et Tacite !...
— A propos des anciens, tous les jours on me cite
Une chanson nouvelle, interrompit Léon.
— Elle a nom ? dit Flora.
— Le réveil de Néron.
— C'est sombre, dit Gontran.
— Alors c'est détestable,
Dit Léon. Je demande une chanson de table....
A notre ami Raymond !
— A moi ?
— Sans doute : ici
Chacun chante à son tour. » Raymond chanta ceci :

TOAST.

« A nos lyres, amis, ajoutons une corde !
» Que ma harpe, ce soir, frémisse sous ma main !
» Que le vin coule à flots ! Que ma coupe déborde !
» Je porte un toast au genre humain.

» Trop longtemps nous avons, ô frivole jeunesse,
» Célébré les plaisirs, l'amour et la beauté ;
» Nous pouvons, mes amis, ennoblir notre ivresse
» En buvant à la liberté.

» Vous dont le front pensif se charge de nuages
» Quand vous voyez au loin l'horizon se ternir,
» Reposez vos regards sur de douces images,
» Sur le ciel bleu de l'avenir.

» A nos lyres, amis, ajoutons une corde !
» Que ma harpe, ce soir, frémisse sous ma main !
» Que le vin coule à flots ! Que ma coupe déborde !
» Je porte un toast au genre humain.

» Amis, oh ! laissez-moi lever un coin du voile
» Qui cache dans ses plis notre destin futur ;

Digitized by Google

» Suivons de l'avenir la symbolique étoile
» Qui luit dans le lointain azur.

» Voyez ! l'astre grandit : il sème sur le monde
» La lumière et la vie en faisceaux éclatants ;
» Les hommes sont meilleurs, la terre est plus féconde,
» Plus odorant est le printemps.

» A nos lyres, amis, ajoutons une corde !
» Que ma harpe, ce soir, frémisse sous ma main !
» Que le vin coule à flots ! Que ma coupe déborde !
» Je porte un toast au genre humain.

» Tous les peuples ont dit : « Assez de funérailles !
» Ah ! que dans nos fossés s'abîment nos remparts !
» La charrue, en passant sur le sol des batailles,
» Brise trop d'ossements épars ! »

» O grands peuples, marchez dans votre paix féconde,
» Marchez au soleil d'or de la fraternité,
» Et nous, ô mes amis ! buvons tous à la ronde
» A la future humanité !

» A nos lyres, amis, ajoutons une corde !
» Que ma harpe, ce soir, frémisse sous ma main !
» Que le vin coule à flots ! Que ma coupe déborde !
» Je porte un toast au genre humain. »

On applaudit Raymond ; mais on trouva bien grave
Ce toast à l'avenir. « La chanson, dit Octave,
N'atteint pas d'un pied sûr jusqu'à cette hauteur.
Eh ! n'avez-vous pas l'ode ? » On demanda l'auteur.
« Il a vécu trop peu pour se faire connaître,
Dit Raymond : à Paris il n'a fait que paraître
Pour y mourir.
— De faim ?
— Non, il s'empoisonna. »
Ce mot, dans le festin, tristement détonna.

Digitized by Google

« Notre ami veut, ce soir, faire pleurer les dames,
Dit Léon en riant. J'aimais autant les drames
Du temps du bon Néron.
— Néron ! un vrai tyran,
Grand homme... dans son genre, interrompit Gontran.
Je l'aime cent fois mieux que cet affreux Octave.
— Que moi ?... dit le poëte.
— Ami, lui dit Gustave.
Nous parlons des Romains. » A ce mot, la gaieté
Reparut au festin. « On a servi le thé,
Levons-nous, dit Octave. Il est bientôt deux heures,
Nous pourrons au grand jour regagner nos demeures. »

Les convives passaient lentement au salon ;
Par groupes on causait. « Raymond, disait Léon
A son nouvel ami, Flora ! voilà la femme
Que tu devrais aimer : beaucoup d'esprit, peu d'âme ;
C'est un trésor.
— Tu crois ?
— Eh ! mais... chercherais-tu
De ces femmes d'honneur qui mettent leur vertu
A garder leurs serments ; de ces femmes aimantes
Qui voudraient demeurer d'éternelles amantes ?
— Voilà celles que j'aime.
— Enfant ! Ah ! garde-toi
De ces femmes de cœur, elles donnent leur foi
Et prennent notre vie et notre âme en échange.
A ce prix-là, Raymond, l'amour même d'un ange
Serait payé trop cher. Un philosophe, ami,
Ne se donne jamais en amour qu'à demi.
Garder sa liberté, c'est la règle suprême.
— A Paris, dit Raymond, voilà donc comme on s'aime !... »
Il quitta le dernier la salle du festin,
Mais pour fuir. Au salon on l'attendit en vain.

Digitized by Google

IV.

Pauvres enfants! calomnier la vie!
BÉRANGER.

Raymond rentra chez lui, l'ivresse dans la tête,
Le désespoir au cœur. Tous les bruits de la fête
L'assaillirent alors comme un écho lointain.
Il entendait les chants, les rires du festin.
Comme dans un mirage il revoyait ces femmes,
Ces ardentes beautés aux regards pleins de flammes.
Sur ses lèvres alors vint le nom de Flora,
Flora qu'il avait fuie, et Raymond soupira.
Puis survint un accès de bouillante jeunesse,
Son regard reflèta tous les feux de l'ivresse.
Il marchait à grands pas, puis s'arrêtait soudain...
Pour entendre sonner trois heures du matin.
D'ardentes passions bouillonnaient dans sa tête,
Son œil noir rayonnait : éclairs de la tempête
Qui grondait dans cette âme ! O combats inconnus,
Dans l'ombre de la nuit à vingt ans soutenus,
Quel poëte peindra vos angoisses sublimes,
Vos cris de désespoir, vos lutteurs, vos victimes?
C'est l'effrayant combat du jeune homme et du mal,
La lutte qui s'engage à cet instant fatal,
Où les illusions du printemps de la vie
S'envolent sans retour, où la route suivie
Nous apparaît au loin... sombre, dans le passé,
Où le jeune homme, enfin, de souffrance lassé,
Jette un regard ardent sur le monde où l'on aime,
Où l'on chante, où l'on rit. Raymond, cette nuit même,
Au spectacle entraînant de la corruption,
S'était senti faiblir. Plus d'une question
S'était dressée alors... terrible en sa pensée.
« Oh ! qui relèvera mon âme terrassée?

Digitized by Google

Qui me rendra, dit-il, l'espérance qui fuit? »
Il prit un livre et lut... au hasard!.. ce qui suit :

DÉSESPOIR.

Mourir... dormir... dormir!... rêver peut-être!
SHAKSPEARE. *Hamlet.*

« J'ai lutté trop longtemps, la fatigue me gagne.
» Trop longtemps j'ai marché vers le but incertain ;
» Tantôt, à l'aventure, errant dans la campagne,
» Et tantôt gravissant les flancs de la montagne ;
» Mais toujours et partout le jouet du destin !

» Je n'ai pas su jouir des plaisirs éphémères,
» J'ai cherché le bonheur sans rencontrer l'amour ;
» Et j'ai perdu la foi ; j'ai traité de chimères
» Les prières d'enfant que l'Éternel aux mères
» Apprend, pour nous bercer à notre premier jour.

» En ce monde aujourd'hui quelle chaîne me lie?
» Faut-il donc pour partir que j'attende le soir?
» Lorsqu'au fond du flacon on a trouvé la lie
» Et qu'on jette sa coupe, hélas ! c'est bien folie
» De rester ici-bas avec son désespoir.

» C'en est fait. Aujourd'hui sans regret je me lève
» De ma place, marquée en ce monde par Dieu.
» Convives, à vos jeux ne faites point de trêve,
» Que je m'évanouisse ignoré... comme un rêve,
» Et que nul au départ ne m'adresse un adieu !

—

» Chose étrange, pourtant ! Cruelle destinée !
» Quitter... avant vingt ans, le monde sans regrets !
» S'en aller au matin d'une belle journée !
» Au lieu de voir jaunir les moissons de l'année,
» S'endormir pour jamais, à l'ombre d'un cyprès !

» Chose étrange ! partir ! lorsque je puis encore

Digitized by Google

» Entendre des oiseaux le chant harmonieux !
» Partir ! quand des rosiers les boutons vont éclore,
» Quand le soleil d'avril resplendit et qu'il dore
» Les cimes des grands monts qui menacent les cieux !

» Partir ! quand vingt beautés sur ma route se pressent,
» Blondes aux cheveux d'or et brunes à l'œil noir ;
» Quand des regards de feu sur mon âme s'abaissent ;
» Quand, pendant tout le jour, pour mes plaisirs se tressent
» Les couronnes de fleurs qu'on effeuille le soir !

» Oui, je vais tout quitter, et les fleurs et les belles ;
» Je vais chercher ailleurs l'introuvable repos ;
» Je m'en vais aborder aux plages éternelles.
» Qui sait ?... cueillir là-haut les palmes immortelles...
» Ou jouir à jamais de la paix des tombeaux.

—

» Je m'en vais au repos. De ma demeure sombre
» Mes yeux ne verront plus la triste humanité,
» Vaisseau battu des vents qui navigue dans l'ombre,
» Se heurtant aux rochers, en attendant qu'il sombre
» Sous le foudre vengeur de la fatalité !

» Je ne vous verrai plus, politiques habiles,
» Pour qui le mot d'honneur est un mot inconnu.
» Vous que l'on voit toujours baissant vos têtes viles,
» Aux riches, aux puissants, tendant vos mains serviles,
» Vous, pour qui le vainqueur est toujours bien venu.

» Je ne vous verrai plus, hypocrites infâmes,
» Qui marchez l'air contrit et le front incliné,
» Qui prêchez les vertus et convoitez nos femmes,
» Qui parlez de l'enfer et qui damnez vos âmes,
» Vous, qui m'avez maudit... à qui j'ai pardonné !

» Je ne vous verrai plus, écrivains dont la plume
» Se vend au plus offrant, comme sur un marché ;
» Pontifes des faux dieux, dont l'encens toujours fume ;

Digitized by Google

» Vous dont le froid génie au son de l'or s'allume;
» Vous qui vivez au prix de votre nom taché.

» Et je ne verrai plus l'innocence et la grâce,
» Comme des fleurs d'avril, se faner en un jour
» Sous le regard impur du débauché qui passe,
» Qui dit à la vertu, quand la faim la menace :
» « Viens, accepte mon or, je t'apprendrai l'amour. »

» Il m'en souvient, ce fut ma dernière colère :
» Je vis de l'amour pur s'éteindre le flambeau !
» Noble amour ! tu n'es donc qu'une vaine chimère?
» O Dieu ! voilà surtout ce qui me désespère,
» Et voilà mon excuse... aux portes du tombeau !

—

» Oui, quand tout est flétri, mourir, c'est la sagesse.
» Il est beau d'emporter dans la tombe un cœur pur,
» De partir radieux et brillant de jeunesse,
» Comme on voit dans la nuit un astre qui s'affaisse
» Et disparaît sans bruit à l'horizon obscur.

» Aux heureux d'ici-bas qu'importe que je meure !
» Je ne puis aujourd'hui que troubler leurs plaisirs.
» A quoi bon, en ce monde, un malheureux qui pleure?
» « Eh ! qu'il parte, dit-on, pour une autre demeure
» Si la terre est trop peu pour ses vastes désirs ! »

—

» Restez donc en ce monde, ô vous dont la paupière
» De larmes de pitié ne se mouilla jamais.
» Allez ! dans votre char parcourez la carrière,
» Animez vos coursiers, broyez contre la pierre
» Les obstacles humains qui gênent vos succès.

» Restez, flatteurs des grands ; oui, restez pour leur dire
» Que leur faste insolent enrichit le pays.
» Pour les gloires du jour accordez votre lyre,
» Surtout n'oubliez pas, dans votre beau délire,
» D'insulter les héros que le sort a trahis !

Digitized by Google

» Je vous laisse jouir du produit de vos crimes,
» Vous tous, voleurs publics, banqueroutiers fameux.
» Du monde vous gardez les dépouilles opimes.
» Allez! de votre luxe insultez vos victimes,
» Et bravez le courroux des hommes et des dieux.

» Restez avec ceux-là, belles filles de joie,
» Au visage couvert et de poudre et de fard;
» Traînez dans les ruisseaux la dentelle et la soie.
» Que vous en coûte-t-il? le monde est votre proie,
» Et vous n'ignorez pas le prix d'un doux regard.

» Allez! de voluptés enivrez la jeunesse;
» De ses mâles vertus enchaînez bien l'essor;
» Plongez les jeunes gens dans l'orgie et l'ivresse;
» Du vieillard insensé dissipez la richesse:
» Qui sait à quelle source il a puisé son or?

» Oui, restez en ce monde, ô créatures folles!
» Suivez, les yeux fermés, votre sentier fatal.
» Comédiennes d'un jour, remplissez bien vos rôles:
» Le dénouement du drame, ô fragiles idoles,
» Il arrive à trente ans... sur un lit d'hôpital.

—

» Mais venez avec moi, vous tous dont l'âme est tendre,
» Venez, ô jeunes gens, amis de la vertu!
» Dans la fatale arène il vous faudrait descendre,
» L'arène où l'on se bat sans pitié, sans entendre
» Le râle du lutteur dans la poudre abattu.

» Oh! venez avec moi, jeunes filles aimantes,
» Vous qui ne savez pas qu'on fausse ses serments;
» Que le vieux débauché trompe encor ses amantes!
» Oh! livrez au linceul tant de grâces charmantes,
» Et goûtez de la mort les froids embrassements!

» Mourir! cela fait peur. La mort! vraiment il semble
» Que ce mot soit terrible, inconnu, sans pareil!

Digitized by Google

» A son aspect fatal on pâlit et l'on tremble,
» Comme s'il n'était pas le grand mot qui rassemble
» Tous les biens enviés : le ciel... ou le sommeil.

» Mourir ! eh ! n'est-ce pas pour les croyants fidèles
» S'envoler sur le soir vers le trône de Dieu,
» Comme l'oiseau qui part, en agitant ses ailes,
» Pour aller voir du ciel les splendeurs éternelles,
» Après avoir gaiement, à son nid, dit : Adieu !

» Mort ! ô toi de l'athée inviolable asile,
» A qui donc fais-tu peur ? Lorsque l'homme pâli
» Entre tes bras glacés dort, muet, immobile,
» Mortels, vous enviez un sommeil si tranquille ;
» Passez donc avec moi le fleuve de l'oubli.

» Que dans l'eau du Léthé notre lèvre se plonge !
» Qu'une dernière coupe achève le festin !
» Et ce soir nous saurons si la vie est un songe,
» Si tout n'est ici-bas qu'erreur et que mensonge ;
» Ce soir nous connaîtrons les secrets du destin. »

Raymond épouvanté laissa tomber le livre.
L'auteur, il le savait, n'avait pas pu survivre
A ce sombre poëme, où l'on sent palpiter
Un cœur qui va s'éteindre, et dont on peut compter
Les derniers battements. « C'est la mort d'un poëte,
Dit Raymond ; belle mort, que soi-même on apprête,
En bravant le destin. » Il ressentit alors
La fièvre du suicide. « Il fait bon chez les morts,
Murmura le jeune homme ; en la nuit éternelle
Comme on doit bien dormir ! » Mais soudain sa prunelle
Se mouilla d'une larme : il ne vit plus Flora ;
Il avait vu sa mère, et cet enfant pleura.
« Chacun n'a pas le droit de mourir à son heure,
Dit Raymond ; j'ai là-bas une mère qui pleure,
Je partirai demain. » Et Raymond sur son lit
Laissa tomber sa tête, et tranquille il dormit.

Digitized by Google

V.

J'aime les soirs.....
VICTOR HUGO.

Le soleil descendait sur la vallée ombreuse.
On entendait venir sur la route poudreuse
Des chariots lointains, dont le roulement sourd
Se rapprocha bientôt. Les chevaux au pas lourd,
Qu'excitait par instants un coup de fouet sonore,
Se hâtaient; de la ville on était loin encore,
Et le soleil dorait de son dernier rayon
Les cimes des grands bois qui bornaient l'horizon.
D'ailleurs tout se taisait au loin, dans les prairies;
Les troupeaux, lentement, gagnaient les bergeries,
Et leurs jeunes gardiens marchaient... insoucieux
Du tableau ravissant que présentaient les cieux.
C'était un de ces soirs comme les peint en maître
Notre Poëte aimé; de ces soirs qui font naître
L'art et la poésie au fond de bien des cœurs.
C'était le crépuscule et toutes ses splendeurs:
A l'orient, vapeurs flottant sur les collines;
Plus haut, nuages d'or aux taches purpurines,
Dans un ciel sillonné comme un champ labouré,
Ciel rayé rouge et bleu, manteau d'or diapré;
Et puis, plus haut encor, de folâtres nuages
Changeant à tout instant leurs mouvantes images,
Bondissant follement, par le vent balancés,
Comme de gais troupeaux dans la plaine lancés.
L'œil n'aperçoit partout que contrastes étranges:
Tantôt on croirait voir mille légions d'anges
Aux longs manteaux d'azur qui flottent sur les monts;
Tantôt on ne voit plus que troupes de démons,
Se tordant et dansant sur la nuée ardente.
Ici la nue est sombre; elle roule et serpente:

Digitized by Google

C'est un hideux reptile aux mobiles anneaux ;
Plus loin un dragon noir qui glisse sur les eaux.
C'était un beau spectacle... à ravir un poëte.

Les paysans passaient. L'un d'eux leva la tête,
Et dit à ses amis : « Le ciel est tout en feu :
C'est du vent pour demain, et je crois que dans peu
Nous aurons de la pluie. » Et puis tous ils causèrent
Du prix du blé nouveau. Les voituriers passèrent
Comme les paysans. Au tournant du chemin
L'un d'eux dit à son tour : « C'est du vent pour demain. »

Bientôt on n'entendit que la douce cadence
Des grelots des chevaux. Et puis un grand silence
Se fit dans la campagne. On vit en ce moment
Paraître un voyageur, qui, dans l'éloignement,
Foulait d'un pas pressé la route solitaire.
C'était Raymond. A pied il avait voulu faire
Le chemin de Paris à son pays natal.
Respirant à grands traits cet air pur et vital,
Il se sentait renaître. Une nouvelle séve
L'animait tout entier. Paris, c'était un rêve ;
Le réveil se faisait. Raymond était alors
Fatigué, mais heureux ; la fatigue du corps
Est le repos de l'âme. « Oh ! qu'il fera bon vivre
A l'ombre de ces bois dont la senteur enivre,
Disait-il. Voilà donc nos coteaux toujours verts,
Nos sapins et nos houx, qui bravent les hivers.
Je vais, dans un moment, voir enfin ma vallée,
Et ma belle rivière en cent replis roulée,
Et ma petite ville.... » Il s'arrêta soudain ;
Il venait d'arriver au tournant du chemin.
Il avait devant lui le spectacle splendide
De sa belle vallée, et son regard avide
Parcourait lentement ces magiques beautés ;
La ville se perdant dans de molles clartés,

Bayerische Staatsbibliothek MÜNCHEN
Digitized by Google

L'horizon embrasé, la rivière éclatante
Se déployant au loin comme une lave ardente,
Et les mille beautés de ce vaste tableau.
Il se croisa les bras, en disant : « Que c'est beau ! »

Raymond restait ainsi, l'œil perdu dans l'espace,
Immobile et ravi. Tout à coup : « Le temps passe,
Dit le jeune homme ému. Voici bientôt la nuit.
Cette blanche clarté, c'est la lune qui luit.
Marchons. » D'un pas rapide il se remit en route,
Levant ses yeux parfois sur la céleste voûte,
Voûte de sombre azur, où l'on voyait encor
Resplendir au couchant quelques nuages d'or;
Mais où l'orient bleu se parsemait d'étoiles.
Ce n'était pas la nuit : c'étaient les premiers voiles
Dont se pare le ciel, alors que vient le soir.

Raymond hâtait sa marche, et bientôt il put voir
Les premières maisons de sa petite ville.
Tout, à cette heure, offrait cet air calme et tranquille
Qui fait de la province et le charme et l'ennui.
Raymond s'arrêta court. Il avait devant lui
Un grand mur, mur du parc où sa jeune cousine
Se promenait le soir. « Mon Dieu ! Si Valentine
Était là, se dit-il ! Mais il est déjà tard ;
Voici la nuit venue : il faudrait un hasard
Pour qu'on eût oublié de fermer cette porte,
Celle du jardinier. » En parlant de la sorte,
Il avançait toujours, et la porte céda.
Il entra doucement ; au loin il regarda.
Sous les arbres du parc il se glissa dans l'ombre,
En dirigeant ses pas vers le feuillage sombre
D'un berceau de tilleuls. Évitant les sentiers,
Raymond foulait sans bruit la terre sous ses pieds ;
Il se faisait léger. « Si l'on allait m'entendre !
Disait-il ; mais elle ! oh ! je vais la surprendre,

Digitized by Google

Lui faire peur peut-être ! » Il aperçut soudain
La belle jeune fille, assise, et dans sa main
Tenant son front rêveur. « A quoi donc pense-t-elle ? »
Se demanda Raymond. « Que la soirée est belle !
Murmura Valentine. Oh ! s'il était ici ! »
Et Raymond éperdu s'écria : « Me voici ! »
Puis se précipitant aux pieds de sa cousine :
« Pardonne, disait-il, ô douce Valentine !
J'ai méconnu ton cœur et j'ai douté de toi. »
Elle, le relevant : « Venez, et dites-moi
Ce qui chez vos amis aujourd'hui vous ramène.
Racontez-moi bien tout.... jusqu'à la moindre peine....
Et vos fautes aussi, » dit-elle doucement.
Sur un banc auprès d'elle attirant son amant,
Qu'elle était belle ainsi ! Quelle candeur divine
Dans ce geste d'amour ! Raymond à Valentine
Confia son passé, racontant sans détours
Et ses heures de joie et ses douloureux jours.
C'était tout le roman des premières années,
Roman plein de fraîcheur, où les roses fanées
Ont encor leur parfum ; où toutes les douleurs
Rayonnent de jeunesse ; où l'on sent sous les pleurs
Le sourire et l'espoir comme un éclair qui brille.
Au récit de Raymond, la douce jeune fille
Sentait son cœur se fondre aux beaux feux de l'amour.
Elle suivait Raymond à Paris, jour par jour,
Partageant ses plaisirs, ses combats, ses souffrances,
Ses sombres désespoirs, ses folles espérances.
Mais quand Raymond en vint à sa dernière nuit,
Qu'elle le vit quitter le plaisir et le bruit
Pour gagner tristement sa chambre solitaire,
Le cœur de Valentine, alors, ne put se taire :
Tremblante, à son cousin elle tendit les bras.

Tous deux, seuls, dans la nuit, ils murmuraient tout bas
De ces mots que l'amour à notre âme révèle,

Digitized by Google

Quand dans son livre d'or à vingt ans on épelle.
Valentine soudain se leva. « Qu'avez-vous?
S'écria le jeune homme. Oh! ces moments si doux
Me les comptez-vous donc?
— Ami, dit Valentine,
Et votre mère?... » Alors Raymond à sa cousine :
« J'y vais, dit-il... Demain ensemble nous viendrons... »
Mais il n'acheva pas. Derrière les buissons
Il venait d'entrevoir les ombres de deux femmes.
Les deux mères avaient écouté ces deux âmes,
Racontant de l'amour le cantique éternel.
Et lorsque leurs enfants sur leur sein maternel
Tombèrent palpitants, dans leur cœur les deux mères
Adressèrent au ciel deux ferventes prières
Pour le bonheur futur des jeunes fiancés
Qui rougissaient d'amour, doucement enlacés.

Digitized by Google

LA LÉGENDE DU CHANVRE,

PAR M. ACHILLE MILLIEN.

Fide et veritate.

J'étais parti pour trop longtemps,
Mais je reviens ! dit le Printemps.

Dans les bois qui reverdissent,
Dans les touffes des roseaux,
Déjà les nids s'arrondissent
Et gazouillent les oiseaux...

Enfin, l'horizon est vermeil
Et me voici ! dit le Soleil.

Depuis l'orme jusqu'au frêne,
Dans le sol qu'on laboura,
Nous avons semé la graine,
Et la graine germera...

Que tout sourie à mon retour,
Que tout revive ! dit l'Amour.

Un jour du mois qui rend les feuilles aux charmilles,
Ainsi par le sentier chantaient trois jeunes filles ;
Au talus du fossé, pour les entendre mieux,
J'allai m'asseoir, songeur, sur le gazon soyeux.
Elles quittaient l'enclos où, dans la matinée,
La terre avait reçu, fraîchement retournée,
Cette graine, orge ou blé, pensais-je, quand je vis,
Égaré sur le sol, un grain de chènevis.

Digitized by Google

C'était la chènevière. Or, perdu dans mon rêve,
Grisé par le soleil et l'odeur de la séve,
Jouet de mon regard et de sa fixité,
Je sortis tout à coup de la réalité.
Ce grain de chènevis grossit, devint énorme,
De ses flancs il surgit je ne sais quelle forme,
Et tandis qu'à mes yeux la forme paraissait,
J'entendis doucement une voix qui disait :

« C'est moi, l'Esprit du chanvre, et j'erre
» Par le monde ! Témoin discret,
» La châtelaine et la bergère
» M'ont confié plus d'un secret.

» J'aime et je suis, comme un bon ange,
» L'homme, enfant pâle ou blême aïeul ;
» Aujourd'hui je lui donne un lange,
» Demain je lui fais un linceul.

» Dans l'ombre comme à la lumière
» Je suis son hôte ; je me plais
» Devant l'âtre de la chaumière
» Et sous les plafonds des palais.

» Rêveur, rêveur, qu'un rien attache
» Et qui sur tout penches le front,
» Avide esprit, regarde et sache
» Ce que ces graines deviendront. »

I.

Septembre est venu, la moisson est faite,
Mais le chanvre vert est debout encor,
Et pour le piller, pinson et fauvette,
Maraudeurs des airs, prennent leur essor.

Les grains sont nombreux, les tiges sont belles,
L'odeur âcre au loin dans les prés s'étend...

Digitized by Google

— Le chanvre est tiré ; liez les javelles ;
A l'eau maintenant, la mare l'attend.

Il sèche et blanchit au soleil d'automne :
En faisceaux, dressé le long des grands murs,
Il paraît, la nuit, tel qu'une colonne
De spectres errant dans les lieux obscurs.

Ah ! c'est la saison où passent les grues,
Le givre déjà pend aux rameaux noirs ;
Les feuilles des bois ont jonché les rues,
Il ne fait plus bon s'attarder les soirs.

Allons, allons, à la veillée !
Allons, les jeunes et les vieux,
Fillettes à mine éveillée,
Garçons au regard curieux !

Maître Jeanny, prends l'escabelle
Où tu t'assis l'hiver dernier...
— Teillons le chanvre, il s'amoncelle
En larges tas dans le grenier !

Voici trois sœurs, les belles filles
Qui le semèrent en chantant ;
Leur frère apporte des brindilles
D'un pin qui brûle en éclatant.

Ses vingt ans font l'orgueil du père,
Mais la mère pense, à l'écart,
Que Franz doit aller à la guerre...
— Voici l'aïeul, place au vieillard.

Le merle apprivoisé, de joie
Fait sans cesse claquer son bec,
Et devant l'âtre qui flamboie
Craquent les brins du chanvre sec...

Allons, tandis que sur la lande
La lune luit, le vent s'abat,

Digitized by Google

Commère, contez la légende
Du passant qui vit le sabbat.

II.

La fileuse est assise au seuil de la chaumière,
Un rayon de soleil tremblote à ses genoux.
— Tant d'ingénuité paraît sous ta paupière,
Tes cheveux sont si blonds et ton accent si doux,

Qu'en te voyant, portant au sein ta croix bénite,
Agiter ton rouet à l'ombre des lilas,
Je crois voir dans sa fleur, je crois voir Marguerite,
Une fileuse aussi, que tu ne connais pas!

Ton regard, par moment, erre sur les campagnes
Où tu vas, le dimanche, en tes plus frais atours;
Et te voici tantôt songeant à tes compagnes,
Et tantôt te voici rêvant à tes amours!

Chante, ris! Les beaux jours, hélas! tout les abrége,
Et le printemps du cœur est si vite passé!
Semblable au voyageur qui marche sur la neige;
En une heure déjà son pas est effacé.

Un soir, on cherche en vain l'essaim des joyeux rêves;
Au souffle des chagrins tous se sont dissipés;
Le ciel devient brumeux, le froid glace les séves;
On ne va plus « au bois, les lauriers sont coupés! »

Mais toi, file gaiement, travaille, alerte blonde,
Poursuis ton écheveau. Le regard de tes yeux
Est plus pur que la source où tu vas puiser l'onde,
Et ton cœur plus serein que l'azur de tes cieux!

III.

Le dos voûté, le front en nage,
Dans son caveau, matin et soir,

Digitized by Google

Il continue avec courage
Sa tâche et gagne son pain noir.

Robuste tisserand, fais courir ta navette,
Frappe, frappe, muet et seul dans l'ombre assis !
Par l'étroit soupirail un rayon se projette
Et vient dorer le fil tendu sur les châssis.

Toujours le travail l'emprisonne
Au fond de ce réduit obscur,
Et du lourd métier qui résonne
Le bruit semble ébranler le mur.

Robuste tisserand, fais courir ta navette,
Frappe, frappe ! Les fils fixés sur le métier
Se croisent, et bientôt la toile sera faite,
Longue et large à couvrir un arpent tout entier !

IV.

En vérité la chènevière,
Cette fois double son produit !
On vend le chanvre, on le conduit
Par la route et par la rivière.

Au gré des marchands, dispersé,
Qu'il aille aux quatre coins du monde !
Et la chènevière féconde
L'aura bien vite remplacé !

Ici la toile emplit l'armoire...
Mais, blonde fille, on dit souvent
Que tu te marieras avant
La saison où mûrit la poire.

De ta noce arrive le jour !
Pour le chanvre ce sera fête :
Le plus beau linge d'alentour
Pour ton trousseau déjà s'apprête.

Digitized by Google

Et dans un an, lorsque naîtra
Un rose enfant, pareil aux anges,
Le chanvre encor le recevra
Et lui préparera ses langes.

— Le voici ! Liesse et chansons !
Un garçon !... comme chacun l'aime !...
Cloches, jetez vos plus doux sons,
Carillonnez pour le baptême !

— Mais notre ciel n'est jamais pur :
L'armée, hélas ! Franz doit la suivre.
Il part, au temps du chanvre mûr,
Avec sa médaille de cuivre.

Sa médaille de saint Martin,
Qu'attache la mère éperdue...
Le cordon qui la tient pendue
Est fait du chanvre du jardin.

V.

Soldat, le monde est grand. Dans ta marche guerrière
Il faut le parcourir, au souffle de tout vent !

La terre, devant toi, doit être sans barrière
Et la mer sans obstacle ; en avant ! en avant !

Aujourd'hui te voici ballotté par la vague,
Loin du pays natal, à l'ombre du drapeau ;

N'as-tu pas quelquefois une vision vague :
Toit connu, chènevière au pied d'un vert coteau ?

— Quand le regard, perdu dans l'espace sans bornes,
Ne trouve que des flots, des flots, des flots toujours,

Cette uniformité de l'onde et des cieux mornes
Appesantit le cœur et ralentit les jours...

— Mais un point noir paraît là-bas : c'est tempête,
Le sinistre vautour qui ravage les mers !

Digitized by Google

Elle grandit et vient s'abattre sur ta tête,
Mugissant, déchirant les eaux, fouettant les airs !

Le navire est tantôt penché sur les abîmes,
Tantôt violemment par la vague enlevé ;

Le vent et l'eau sans cesse emportent des victimes...
Soldat, il faut mourir !... Non, tu seras sauvé !

Tu tombais étourdi, quand tes deux mains crispées
Saisissent avec force un câble, et vainement

Du vaisseau chancelant les parois sont frappées
Par le flot furieux qui passe à tout moment.

Ah ! l'Esprit familier qui connaît ta chaumière
A placé sous tes doigts ce câble de salut.

Le chanvre qui l'a fait sort de ta chènevière,
Et s'il se trouve ici, c'est que Dieu le voulut !

VI.

C'était la tempête naguère,
Et maintenant c'est l'ennemi...
— Le vieux chef, un vrai loup de guerre,
D'orgueil et d'aise en a frémi.

— Le drapeau qui, tel qu'une étoile,
Les guidait, la mer dans son flanc
L'a pris... Mais ce lambeau de toile
Y suppléera, teint de leur sang !

Maintenant que sifflent les balles,
Le fer au fer va se heurter ;
Un contre trois, chances égales,
Puisqu'un vaut trois ; on peut lutter !

Le visage bronzé de poudre,
L'enthousiasme dans le cœur,
On lutte, on court comme la foudre,
C'est un délire, on est vainqueur !...

Digitized by Google

Mais toi, soldat au regard mâle,
Dans le combat soudain frappé,
Tu restes gisant, le front pâle,
Sur le sol nu, de sang trempé !...

De tes yeux effarés tu parcours la grand'salle,
Un visage inconnu sourit à ton côté :
Ce regard maternel, cette voix virginale...
C'est l'ange d'ici-bas, la sœur de charité !

Elle effile un morceau de toile, elle le pose
Sur ton sein déchiré, lave le sang impur,
Te parle, t'affermit, parfois fait une pause
Pour contempler le Christ qu'un clou fixe au vieux mur.

Et toi, que sa douceur dans ta souffrance égaie,
Pensais-tu retrouver sur un lit d'hôpital,
Dans les brins de charpie étendus sur ta plaie,
Le chanvre qui mûrit près du foyer natal?

VII.

Il revient dans la saison même
Où le grain du chanvre se sème,
Au gai refrain des chants d'amour.
— A ton logis, l'armoire est pleine
De linge fin ; mais quelle peine,
Pauvre Franz, attend ton retour !

Celle qui, sans cesse attentive,
Le rangeait d'une main active
Sur les rayons, la mère, hélas !
Gît sur sa couche mortuaire...
Elle est sans voix, et son suaire
Sera le plus blanc de ses draps.

Dans le cercueil le drap la couvre.
Le père, quand la fosse s'ouvre,

Digitized by Google

S'éloigne en pleurs, plaintif et las,
Et de la cloche du village,
Qui sonna pour son mariage,
Un par un s'échappent les glas !...

VIII.

.... L'Angelus du soir s'éveille à l'église.
Et surpris que l'heure ait si tôt passé,
Sous les prunelliers qu'effeuille la brise,
Moi je me retrouve au bord du fossé.
Oubli du réel ! ô charme du rêve !
Le temps s'écoulait, je n'y pensais pas...
Au-dessus des bois la lune se lève,
Une voix encor me parle tout bas :

« Si tu veux, dit-elle, poëte,
» Écrire un jour ce que tu voi,
» Pour te servir, dans ta chambrette,
» Tu me trouveras près de toi.

» Car le papier me doit la vie ;
» Par moi la pensée en tout lieu
» S'envole, longtemps asservie,
» Et libre enfin au nom de Dieu !

» O merveille ! ce grain fragile,
» Se métamorphosant, demain
» Sera l'auxiliaire agile
» Que s'adjoindra l'esprit humain !...

» C'est moi, c'est moi, le chanvre, et j'erre
» Par le monde ! Témoin discret,
» De la reine et de la bergère,
» J'ai découvert plus d'un secret.

Digitized by Google

» Je suis partout, comme un bon ange,
» L'homme, enfant pâle ou blême aïeul ;
» Aujourd'hui je lui donne un lange,
» Demain j'apprête son linceul ! »

Digitized by Google

UN MARTYR,

PILATRE DE ROZIER,

PAR Mlle MÉLANIE BOUROTTE.

Exelsior !

Quand l'homme eut exploré son domaine, la terre,
Chaque jour, épelant un mot du grand mystère,
Il fut bientôt lassé de ses immenses droits ;
Quand il eut asservi la liquide surface,
Fouillé les océans et défié l'espace,
Il soupira, trouvant les horizons étroits...
Son œil suivant alors le tourbillon des nues
Et le jet des éclairs,
Il rêva, pris enfin d'extases inconnues,
La conquête des airs.

Et dès lors, que de force ardemment dépensée
Pour ce grand idéal absorbant sa pensée !
Quelle persévérance et quel ferme vouloir !
Que de peuples ont vu le rêve, d'âge en âge
Se poursuivre et grandir ainsi que le mirage
Flottant avec lenteur dans les vapeurs du soir !
Mais la science cache en ses pentes hardies
L'abîme au flanc profond...
L'une à l'autre, il fallut ajouter bien des vies
Sans découvrir le fond.

C'est un décret de Dieu : l'étincelle première
Meurt avant qu'au foyer jaillisse la lumière ;

Digitized by Google

Et le semeur voit peu l'arbre porter ses fruits ;
Le ruisseau murmurant se perd dans le grand fleuve
Pour en grossir les flots où le soleil s'abreuve ;
Et le temps est tissé des vieux siècles détruits...
C'est un décret de Dieu : les humaines victimes
Achètent le progrès
Et, d'étape en étape et de cimes en cimes,
Saignent sur les degrés !

Mais qu'importe aux chercheurs du radieux arcane,
Le doute injurieux de la foule profane
Et les fiers éléments qu'il a pour ennemis !
Qu'importe leur jeunesse éteinte dans les veilles,
S'ils arrachent enfin de secrètes merveilles
Au terrible inconnu qu'ils terrassent soumis !
« Qu'importe ! » a dit aussi notre messin Pilâtre,
Esprit vaste et grand cœur,
Explorant du regard l'aérien théâtre
Qu'il aborde en vainqueur.

Vingt fois il a déjà, comme une errante étoile,
Balancé dans les airs son astre obscur de toile,
Et jeté sur les prés l'ombre de son esquif ;
Mais ce n'est point assez : au fond de l'atmosphère
Il veut, lançant plus haut l'aventureuse sphère,
En diriger, enfin, l'essor puissant et vif :
« *Eureka !* » Juin fleurit et la terre est parée ;
A d'autres ses beaux jours !
« *Eureka !* » La jeunesse, en bas, chante enivrée ;
A d'autres ses amours !

Sur le sable des bords où déferlent les vagues
La foule, autour de lui, retient ses clameurs vagues,
Boulogne entière est là pour le voir s'élancer :
Il va, sans matelots, franchir les eaux profondes
Et plus haut que la nue, au-dessus de leurs ondes,
Vers le brouillard anglais, fièrement s'avancer !

Digitized by Google

Le câble est dénoué; le coursier du nuage
En va tenter l'assaut;
Et Pilâtre, son maître, au peuple du rivage,
Alors crie : « A bientôt ! »

Il monte, il monte encor; le souffle qui l'entraîne
L'égare, le soutient, l'emporte, le ramène,
Puis le livre joyeux aux profondeurs du ciel.
Les plus âpres sommets, les plus creuses vallées
Nivellent à ses yeux leurs lignes dentelées.
Il plane, comme un jour l'aigle d'Ézéchiel.
La terre disparaît loin, bien loin dans la brume
Ainsi qu'un point obscur;
C'est un air vierge enfin que sa poitrine hume;
Il a conquis l'azur !

« Plus haut ! dit-il, plus haut encore !
» La vie en bas est un sommeil;
» Dans l'infini que je dévore,
» J'irai de soleil en soleil !
» Déjà les terrestres murmures,
» Vains comme un frisson de ramures,
» N'arrivent plus jusques à moi;
» Et des célestes solitudes,
» Fouillant les fières altitudes,
» Je m'en empare et je suis roi !

» Plus haut ! plus haut ! je crois entendre,
» En mon vol libre et vigoureux,
» Le concert harmonique et tendre
» Des mondes qui vibrent entre eux.
» Je sens le mystique délire
» Que verse cette immense lyre
» Me gagner par l'immensité;
» Des astres, je saurai le nombre;
» J'entreverrai leur Dieu sans ombre
» Et je pressens l'éternité !

Digitized by Google

» Plus haut ! plus haut ! les yeux de l'homme
» N'ont point percé ces profondeurs ;
» Nul ne sait comment on les nomme ;
» Nul n'en décrivit les splendeurs.
» Quand, le premier, j'y vogue en maître,
» La matière va reconnaître
» L'esprit pour juge et souverain ;
» Dieu créa l'univers immense,
» Mais l'homme a fait, lui, la science,
» Et l'univers est dans sa main !... »

Prends garde... l'univers, ô conquérant superbe,
Est un temple où Dieu seul peut s'asseoir sur l'autel ;
Il brise l'être humain comme il dessèche l'herbe,
Quand l'heure en vient son bras assène un coup mortel.
. . . . . .
L'heure en était venue... et le chant de victoire
Aux lèvres du savant s'arrête entrecoupé...
Martyr de la science et martyr de la gloire,
Il chantait le triomphe et la mort l'a frappé !...

Tandis qu'il se tordait en un râle suprême,
Tandis que, sur le sol, il retombait mourant,
La flamme, par degrés, terrible et fier emblême,
Ceignait son noble front d'un nimbe dévorant.
Il eut, sanglant et froid, pour linceul, en sa tombe,
De son esquif détruit un glorieux lambeau,
Comme un soldat sans peur qui, sur la brèche tombe,
S'enveloppe, en mourant, des plis de son drapeau.

Dors, ô soldat vaillant, soldat de la science,
Dors... la postérité veille et parle de toi ;
Les martyrs et les preux ont, en sa conscience,
Un vivant souvenir qu'alimente la foi.
Ils la gardent au cœur, la foi des grandes choses,
Ceux qui, dans ton sillage, ont dit : « Allons ! allons ! »
Chaque jour a pour eux des trouvailles écloses ;
Chaque jour, en leur champ, plante d'autres jalons.

Digitized by Google

Qu'ils marchent, si leur lampe a reçu l'étincelle;
Qu'ils s'élèvent, s'ils ont le pied sûr, l'œil perçant;
Qu'ils volent, puisque Dieu permet qu'ils aient une aile;
Qu'ils nous jettent d'en haut l'éclair éblouissant.
Mais qu'ils songent alors : « Toute science est vaine
Si Dieu n'en reste pas le principe et la fin
Et si l'humanité, dans sa brûlante veine,
N'en doit pas recevoir un sang plus pur enfin ! »

Digitized by Google

Digitized by Google

AU BORD D'UNE TOMBE,

ÉLÉGIE,

PAR M. DELPHIS DE LA COUR.

Dans le fond de mon âme, agitant ma pensée,
Je restais là, rêveur et la tête baissée,
Debout contre un tombeau.
THÉOPHILE GAUTIER.

J'avais les deux genoux posés sur l'herbe verte,
Par un soleil d'automne aux rayons éclatants;
Le front dans mes deux mains, la tête découverte,
Les yeux sur une tombe, en moi toujours ouverte,
Quoiqu'elle soit fermée, hélas! depuis longtemps!

Dans le champ du repos planté de croix sans nombre
Le vent poussait au loin des murmures plaintifs;
Ainsi qu'une âme en peine, à l'angle du mur sombre,
Des rigides cyprès se dressait la grande ombre
Et le souffle des morts frissonnait dans les ifs.

La cigale jetait ses notes métalliques,
Un noir grillon chantait sur un tertre aplani;
Et, comme un souvenir vivant des bucoliques,
Un pâtre soupirait des airs mélancoliques
Sur le coteau voisin que l'automne a jauni.

L'heure sonna: qu'importe, hélas! que l'airain pleure!
Qu'importe ce qui chante ou qui pleure au dehors!
Pour ceux qui sont couchés dans leur froide demeure
Le jour n'a plus d'instants, l'éternité pas d'heure;
L'heure est toujours la même à l'horloge des morts.

Digitized by Google

Le temps creuse le sol, le comble, et recommence,
Ce qu'il ouvre au matin est dès le soir fermé;
Il trace un long sillon dans cette plaine immense,
Triste sillon où l'homme, inféconde semence,
Sans qu'il lève jamais est chaque jour semé.

J'avais assez prié, je laissai ma prière.
Je m'approchai d'un saule aux ombrages mouvants;
J'avais assez pleuré, j'essuyai ma paupière,
Et je m'assis, rêveur, sur le bord d'une pierre
Qui sert de lit aux morts et de siége aux vivants.

Tout réveillait en moi, dans ce lieu solitaire,
Des tristesses que rien ne saurait assoupir.
De la mort je sondais le terrible mystère;
Je disais à celui qui dort là, sous la terre,
Mes chagrins pleur par pleur, et soupir par soupir.

Près de son fils il joue encor le même rôle.
Mon conseil, mon soutien et mon espoir, c'est lui.
Je suis toujours l'aimant et lui toujours le pôle;
Lui vivant, je dormais sur sa robuste épaule;
Lui mort, sur son tombeau mon front trouve un appui.

La veille qu'on le mit au pied de la colline,
Son dernier soupir fut pour moi comme le mien.
Ma respiration n'enfla plus ma narine,
Il me sembla que l'air manquait à ma poitrine
Et que mon cœur cessait de battre avec le sien.

Je vois sur l'oreiller sa tête renversée,
La livide pâleur de ses traits amaigris,
Sa paupière entr'ouverte et sa joue affaissée,
Quand, promenant l'acier sur sa tempe glacée,
Je coupais, en tremblant, de ses beaux cheveux gris.

O mon père! depuis l'affreux jour de ta perte,
J'entends chanter le prêtre et ses enfants de chœur;
Je vois de son drap noir ta bière encor couverte,

Digitized by Google

Et ta fosse profonde, au fond du roc ouverte,
Moins profonde pourtant qu'elle n'est dans mon cœur !

Tu m'es présent partout ; chez moi, dans ta demeure.
A ta porte je vois la place du cercueil ;
Chaque matin j'entends sonner ta dernière heure ;
Depuis plus de trois ans je te perds et te pleure ;
A chaque instant du jour je mène en moi ton deuil.

Quand j'eus bien déploré cette fin imprévue
Et de mon pauvre cœur déchiré les lambeaux,
Quand le voile des pleurs ne couvrit plus ma vue,
Des marbres et des croix j'ai passé la revue,
J'ai fait l'appel des morts et compté mes tombeaux.

La liste est longue, hélas ! et difficile à suivre.
Heureux dans mon malheur, je n'ai pas tout perdu.
Si beaucoup sont inscrits sur le funèbre livre,
Quand j'ai nommé les miens que Dieu laisse encor vivre,
A l'appel des vivants ma mère a répondu !

Digitized by Google

Digitized by Google

PROGRAMME

DES

CONCOURS OUVERTS PENDANT L'ANNÉE 1866-1867.

L'Académie décernera au mois de mai 1867 :

I. — Agriculture.

Une MÉDAILLE D'OR ou une MÉDAILLE D'ARGENT aux meilleurs mémoires sur l'une des questions suivantes :

1° Études sur les constructions rurales affectées à la grande et à la petite culture, au point de vue de la salubrité, de l'économie et des facilités de l'exploitation ;

N. B. Les concurrents s'attacheront à ne pas dépasser, dans leurs projets de constructions, un chiffre correspondant à une dépense de plus de 400 francs par hectare exploité.

2° Projets (avec plans et profils) de travaux ayant pour objet de recueillir, pour en tirer parti, les eaux stagnantes et les purins de fumier qui compromettent trop souvent la santé des habitants des villages ;

N. B. Il est à désirer que le système des conduites soit conçu de manière à permettre d'affecter ces liquides à l'amélioration des terrains communaux.

3° Étude sur le chaulage des blés et indication des carrières du département de la Moselle fournissant les meilleures pierres à chaux pour l'agriculture ;

4° Monographie du fromental, avec l'indication des

Digitized by Google

moyens d'en purger les blés dans les champs et dans les greniers.

En dehors de ces questions, l'Académie prendra en considération *tout travail intéressant l'agriculture* qui lui aura été adressé et qui lui paraîtra digne de récompense ou d'encouragement.

II. — Archéologie.

Une MÉDAILLE D'OR OU D'ARGENT aux meilleurs mémoires relatifs à l'archéologie de la Moselle, *quel que soit le sujet traité.*

L'Académie se réserve de prendre plus particulièrement en considération les études sur les questions suivantes :

1° Dictionnaire archéologique du département ou de l'un de ses arrondissements ;

2° Étude architecturale des abbayes de Bénédictins établies à Metz (Saint-Arnould, Saint-Clément, Saint-Vincent) et dans la Moselle (Bouzonville, Gorze, Longeville-lès-Saint-Avold et Saint-Avold) ;

3° Restitution de l'enceinte de Metz pendant la période romaine.

III. — Histoire.

Une MÉDAILLE D'OR OU D'ARGENT à la meilleure :

1° Histoire d'une ville, d'une localité importante ou d'une abbaye du département de la Moselle ;

2° Histoire du Chapitre de la cathédrale de Metz.

En dehors de ces questions, l'Académie prendra en considération *tout travail historique général ou local relatif au département* qui lui paraîtra digne de récompense.

Digitized by Google

IV. — Sciences.

Une MÉDAILLE D'OR OU D'ARGENT aux Mémoires qui traiteront, de la manière la plus satisfaisante, une *question quelconque de science pure ou appliquée.*

V. — Beaux-Arts.

Une MÉDAILLE D'OR OU D'ARGENT :

1° Au meilleur catalogue historique et critique du musée de peinture de Metz;

2° A la meilleure histoire de l'art dans le pays Messin.

VI. — Littérature.

L'Académie met au concours :

1° Une composition en vers;
2° Une composition en prose.

Elle laisse aux concurrents le libre choix du sujet et, comme par le passé, décernera aux morceaux couronnés une MÉDAILLE D'OR ou une MÉDAILLE D'ARGENT.

VII. — Philologie.

(Prix à décerner au mois de mai 1868.)

Une MÉDAILLE D'OR et une somme de 200 francs offerte par M. le comte de Puymaigre :

Au meilleur glossaire du patois messin, comprenant autant que possible des *étymologies* et des *concordances* avec les patois voisins ou éloignés et avec les langues étrangères.

N. B. Les manuscrits devront être déposés avant le 1er novembre 1867 au secrétariat de l'Académie (rue de la Bibliothèque).

Digitized by Google

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Les mémoires sur les diverses questions (sauf celle qui porte le n° VII) devront être adressés avant le 1er mars 1867 au secrétariat de l'Académie, rue de la Bibliothèque.

Suivant l'usage, les concurrents ne devront pas se faire connaître. Chaque mémoire portera une devise qui sera reproduite sur un billet cacheté contenant le nom et l'adresse de l'auteur : ce billet ne sera ouvert que dans le cas où l'auteur aurait mérité un prix ou une mention honorable.

Cependant les auteurs de travaux qui, pour être appréciés, ont besoin d'être suivis d'expériences, pourront se nommer, afin de mettre l'Académie à même de vérifier avec eux l'exactitude des résultats indiqués.

D'après l'article 3 du règlement de l'Académie, les membres titulaires et les associés libres résidants n'ont pas droit aux prix proposés; l'Académie peut leur décerner des mentions honorables.

Les membres correspondants et les associés libres non résidants sont admis à concourir pour les prix.

Digitized by Google

LITTÉRATURE. — HISTOIRE.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

MAXIMILIEN-JOSEPH IBRELISLE,

DOCTEUR EN MÉDECINE,
MEMBRE DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DES LETTRES, SCIENCES ET ARTS DE METZ,

PAR H. SCOUTETTEN.

Les relations douces et bienveillantes que font naître, entre les membres d'une même académie, l'amour des sciences, des lettres, et le noble désir d'en hâter l'action civilisatrice, contribuent puissamment à développer les sentiments d'une vive sympathie lorsque l'un d'eux est atteint par un événement douloureux.

Le lien confraternel qui les unit leur inspire aussitôt la pensée de dire hautement leurs regrets, et de manifester par un acte public, qu'ils transmettent à leurs successeurs, la haute estime qu'ils avaient pour l'homme distingué qu'ils ont perdu.

Ces témoignages d'affection, toujours accomplis en cette triste circonstance comme un religieux devoir, étaient spécialement dus à Maximilien-Joseph Ibrelisle, membre de notre compagnie depuis près d'un demi-siècle, et qui par ses mérites et ses malheurs était l'objet constant de votre intérêt et de votre sollicitude.

Digitized by Google

Les sentiments qui vous animent suffiront, j'en suis convaincu, pour que vous écoutiez avec bienveillance et intérêt le récit des incidents qui ont troublé l'existence de l'homme de bien et de dévouement que nous regrettons.

C'est à Metz, le 8 février 1786, qu'est né Maximilien-Joseph Ibrelisle; il était petit-fils d'Étienne Ibrelisle, maître en chirurgie, originaire de la Normandie et pratiquant son art à Marines, qui ressortissait du diocèse de Rouen. C'est son fils, Augustin Ibrelisle, que nous avons vu chirurgien en chef de l'hôpital militaire de Metz; il y professa des cours suivis alors par de nombreux élèves qui se préparaient à entrer dans la médecine des armées; sa réputation était fort étendue, et le souvenir de la haute considération qu'il sut acquérir n'est pas effacé de la mémoire de nos contemporains.

Augustin Ibrelisle entra dans la famille des Villeroy, l'une des plus honorables de notre pays; c'est de ce mariage qu'est issu Maximilien-Joseph Ibrelisle, notre confrère regretté.

Les premières années de l'enfant ne virent que les sourires de la mère, la tendresse éclairée du père, la sollicitude d'une famille à laquelle la fortune accordait ses faveurs; tout semblait promettre un brillant avenir au jeune Ibrelisle.

Tout à coup le vent des tempêtes renverse les espérances les mieux fondées; les orages politiques emportent les fortunes personnelles et les institutions sociales; un monde nouveau va surgir, mais au début il n'y a que trouble et bouleversement; il ne reste pas même un établissement public où le jeune Ibrelisle puisse faire ses études littéraires. Un hasard heureux lui fit rencontrer, quelques années plus tard, un ancien bénédictin qui lui enseigna la langue latine et un peu de français. Ibrelisle

Digitized by Google

comprit de bonne heure l'insuffisance de son éducation première ; il chercha à la faire disparaître en se livrant avec persévérance à des études sérieuses ; son énergie et les heureuses facultés que le ciel lui avait accordées, lui permirent d'obtenir les résultats les plus satisfaisants.

Ibrelisle fut dirigé de très-bonne heure vers les études médicales ; la tradition de famille semblait lui indiquer cette carrière. A treize ans il fut admis à l'hôpital militaire comme simple élève. Le 22 septembre 1800, le commissaire ordonnateur de la 3e division le désigne pour remplir, à ce même hôpital, les fonctions de chirurgien de 3e classe ; huit mois plus tard, le 3 juin 1801, il est nommé titulaire de l'emploi. Deux années s'écoulent, et, malgré son jeune âge, le Ministre de la guerre nomme Ibrelisle chirurgien sous-aide-major au 7e régiment de cuirassiers.

Les fatigues du service ne tardèrent point à déranger la santé de notre jeune chirurgien ; il tomba sérieusement malade et fut mis en non-activité du 4 mai au 30 septembre 1805. A peine rétabli, Ibrelisle demande à rentrer sous les drapeaux ; bientôt il est envoyé au quartier général de la grande armée, il fait les campagnes d'Allemagne de la fin de 1805 et de l'année 1806.

Les événements militaires ne rendant plus ses services nécessaires, l'illustre chirurgien en chef Percy le prévient, par lettre datée de Canstadt, le 28 mai 1806, qu'il est libre de rentrer dans ses foyers, il termine en disant : « Recevez ici les témoignages de satisfaction que vous » avez mérités pour votre zèle, le dévouement, l'intel- » ligence et l'honnêteté avec lesquels vous avez constam- » ment rempli vos devoirs pendant tout le temps que » vous avez passé à la grande armée. »

Ce témoignage de haute satisfaction, donné à un jeune homme de vingt ans, par un savant éminent et excellent

Digitized by Google

juge, constitue une honorable distinction que nous sommes heureux de pouvoir mettre en relief.

Nous devons regretter qu'Ibrelisle, après des débuts aussi brillants, ait abandonné la carrière médicale militaire; les motifs de cette détermination paraissent reposer sur la volonté de son père et les maladies graves qu'il avait contractées au service actif. Cependant, et quoiqu'il eut repris sa liberté, il fut appelé, plusieurs fois encore, mais seulement en qualité de médecin requis, à donner des soins à nos soldats épuisés par les fatigues de la guerre. L'encombrement de nos hôpitaux décida le commissaire des guerres à requérir Ibrelisle pour faire le service à l'hôpital militaire de Metz du 1er juin 1807 au 26 mars 1808.

Plusieurs années s'écoulent. Ibrelisle quitte momentanément sa ville natale, mais il y revient au commencement de 1813; l'autorité militaire s'empresse de le requérir de nouveau en lui conférant le titre de médecin adjoint, qu'il conserva depuis le 6 février 1813 jusqu'au 17 juin 1814. L'armée française ramenait alors avec elle des miasmes pestilentiels qui répandaient partout le typhus; Ibrelisle le contracte, sa vie court de grands dangers, mais les soins les plus intelligents et les plus dévoués le ramènent à la santé. Enfin, Ibrelisle termine cette existence accidentée en faisant la campagne de 1815 en qualité de chirurgien aide-major du 2e bataillon des gardes mobiles de la Moselle, comptant ainsi, à des titres divers, près de huit ans de services militaires et quatre campagnes.

Au milieu des agitations de la guerre, Ibrelisle comprit bientôt que son éducation médicale était trop incomplète pour être à la hauteur des événements douloureux qu'il contemplait chaque jour. Aussi, dès qu'il fut libre, il se rendit à Strasbourg pour puiser, à la Faculté de cette ville,

Digitized by Google

le complément indispensable à ses études professionnelles. Son père le plaça sous la protection des savants les plus distingués de cette époque ; ses progrès furent rapides et le 11 septembre 1810 Ibrelisle fut reçu docteur en médecine.

Ce titre honorable ne lui parut pas suffisant pour inspirer, à l'âge de vingt-quatre ans, une confiance illimitée; aussi, notre jeune docteur jugea-t-il nécessaire d'aller à Paris pour y suivre les leçons des maîtres les plus habiles, et puiser dans les vastes hôpitaux de la capitale une expérience que procure rarement la plus longue carrière médicale. Ibrelisle se consacra pendant deux ans aux études les plus sérieuses, il acquit ainsi cette sûreté de coup d'œil et la solidité de diagnostic qui caractérisent le médecin instruit et le praticien éminent.

Il s'en fallut de peu que ces travaux et ces mérites personnels ne fussent perdus pour la science. Le comte Rœderer, ami de la famille Ibrelisle et qui honorait le fils d'une bienveillance particulière, eut la pensée de le faire admettre, comme auditeur au Conseil d'État ; le père s'opposa à ce projet et rappela son fils près de lui. Ibrelisle obéit et se met en route; mais un événement déplorable faillit changer la joie du retour en un deuil irréparable. Ibrelisle était dans le coupé de la diligence, une autre voiture, venant en sens contraire, la croise, et, par une maladresse inexplicable, le timon frappant Ibrelisle à la poitrine, lui brise deux côtes et contusionne violemment le poumon. Les suites de cet accident furent longues et pénibles, plusieurs fois la vie parut en danger; la jeunesse et la bonne constitution d'Ibrelisle surmontèrent la violence des crises. Enfin, la convalescence s'établit.

En retrouvant la santé, notre jeune docteur vit aussi reparaître les avantages physiques qu'il avait reçus de la

Digitized by Google

nature, ses traits étaient réguliers, distingués, et bien qu'il ne fût pas de haute taille, l'ensemble de sa personne constituait un cavalier élégant; il possédait encore de la douceur et une grande aménité de caractère.

A peine présenté dans le monde, il y fut accueilli et même recherché avec empressement. Tout présageait qu'une union serait facile; cette pensée avait préoccupé le père et déjà on parlait d'un mariage brillant qui devait prochainement s'accomplir; mais la prévoyance réfléchie des parents est rarement le guide de la résolution des jeunes gens.

Ibrelisle venait de rencontrer dans la société une femme gracieuse, belle, aux manières distinguées; séduit par ces avantages, il oublie aussitôt ses intérêts pour n'écouter que les entraînements de son cœur, et il épouse, en 1813, Mlle de la Salle, fille de l'un des professeurs des enfants de Louis XVI.

Cette union, qui fut très-heureuse, fut brisée en 1832, par un événement cruel, le choléra enleva subitement cette épouse chérie; elle fut l'une des premières victimes du fléau qui venait d'éclater dans la ville.

Ce mariage désintéressé, les obligations qui en furent la conséquence, sept enfants qui aggravaient les charges, imposèrent promptement à Ibrelisle la nécessité d'un travail actif et fatigant; s'armant alors de courage, il ne recula devant aucun des devoirs de sa position.

La clientèle civile n'occupant point tous les instants d'Ibrelisle, il demanda à remplir gratuitement, et comme suppléant, les fonctions de médecin dans les prisons civiles de Metz; le préfet du département lui donna ce titre le 20 juin 1817.

Le titulaire de la place était alors M. Maillefer, déjà malade et qui mourut à la fin de l'année suivante.

Les administrateurs de l'établissement, frappés du

Digitized by Google

zèle, du dévouement et de l'intelligence d'Ibrelisle, se réunirent pour demander que la place vacante lui fût accordée, et dans ce but ils écrivirent au préfet une lettre où nous remarquons le passage suivant : « Ibre-» lisle, disent-ils, s'est acquitté de ses devoirs avec une » assiduité et une intelligence dignes d'éloges; il s'est » distingué notamment pendant l'épidémie qui a dévasté » les prisons; malgré les dangers où il s'exposait, il n'a » cessé de donner à tous les malades les soins les plus » touchants; ces actes de courage autant que d'humanité » ne manqueront pas de le rendre recommandable au-» près du premier magistrat du département. »

Cette lettre est de la fin du mois de décembre 1818, et le 6 janvier 1819 le Préfet donnait à Ibrelisle le titre de médecin titulaire des prisons de la ville. Pendant près de quarante ans il a rempli ces pénibles fonctions avec une régularité et un zèle qui ne se sont jamais ralentis; l'âge et les infirmités ont pu, seuls, le décider à les abandonner.

En 1823, Ibrelisle fut nommé membre du conseil d'hygiène et de salubrité, et médecin des épidémies pour l'arrondissement de Metz; enfin, toujours entraîné par son zèle, il fit, pendant vingt ans, un cours gratuit et public d'accouchement aux élèves sages-femmes du département de la Moselle; lorsqu'il le cessa en 1849, ce ne fut pas par lassitude, mais parce que le cours fut supprimé par décision ministérielle applicable à un grand nombre de villes de France.

Nous avons vu que les premières années de la vie d'Ibrelisle semblaient s'annoncer sous les plus heureux présages; c'était un mirage trompeur! L'adversité lui réservait les coups les plus cruels. Les travaux du père avaient amassé une fortune honorable et qui paraissait solidement assise; Ibrelisle fils vivait dans cette espé-

Digitized by Google

rance, elle fut complétement trompée, une série de circonstances malheureuses la lui fit perdre totalement.

A la même époque, en 1829, Ibrelisle père est rapidement enlevé à l'affection de son fils; en 1832, notre collègue perd un jeune enfant, quelques mois plus tard, sa femme, puis une jeune fille de seize ans et un fils de douze ans. Il lui restait un fils, son seul espoir pour perpétuer le nom de la famille, il a la douleur de le perdre, en 1855, à l'armée d'Orient, dans les plaines empestées de la Dobrutscha.

Ce n'est pas tout encore, le courage d'Ibrelisle devait être soumis à d'autres épreuves longues et douloureuses. Cet homme, séduisant dans sa jeunesse par les grâces de sa personne, voit apparaître tout à coup, sous l'influence des événements qui déchirent son cœur et troublent son existence, une éruption herpétique de la plus fâcheuse espèce, qui se fixe à la face et la laboure d'affreuses cicatrices. Ce mal, rebelle à tous les remèdes, dura quinze ans; ce ne fut qu'après cette longue période de souffrances que le hasard lui fit découvrir un moyen de soulagement à ses maux. C'était trop tard; les intérêts pécuniaires d'Ibrelisle avaient éprouvé d'irréparables atteintes; les ressources de la clientèle s'étaient affaiblies, et le désintéressement qui le portait toujours à s'occuper plus de ses malades que de lui-même, expliquent parfaitement l'extrême pénurie dans laquelle il était tombé.

Les années s'accumulaient, et, sous la pression des événements, des infirmités et de la vieillesse, l'accomplissement des fonctions médicales dont Ibrelisle était chargé était devenu presque impossible; il y avait nécessité impérieuse à ce qu'il fût secondé dans son service des prisons civiles. L'autorité départementale témoignait les dispositions les plus bienveillantes; mais le courage d'Ibrelisle résista longtemps; il fallut enfin céder. M. le

Digitized by Google

Préfet de la Moselle lui donna pour adjoint, en 1847, M. le docteur May. Ce jeune médecin conçut bientôt pour son chef; dont il honorait profondément le caractère, une affection sincère; il lui épargnait les fatigues qui dépassaient les forces de son âge, et il ne tarda pas, en invoquant les motifs que l'amitié et le dévouement savent inspirer, à le prier de lui confier le service tout entier.

Ibrelisle ne se trompa point sur le mérite des arguments que faisait valoir son jeune confrère; il en exprimait sa reconnaissance, mais un sentiment de fierté et de délicatesse semblait lui imposer le devoir de ne conserver ni le titre ni les émoluments attachés à des fonctions qu'il ne remplissait plus. Il prit alors la ferme résolution de donner sa démission en faveur d'un adjoint dont il appréciait la noblesse de caractère; M. May s'y opposa longtemps; Ibrelisle resta inébranlable dans sa décision; il se retira au mois de décembre 1858, à l'âge de soixante-treize ans, après quarante et un ans de services civils, et huit ans de services militaires.

Ibrelisle, en transmettant sa résolution à l'autorité, la pria de vouloir bien liquider sa pension de retraite à laquelle il croyait avoir des droits légitimement acquis. C'était une erreur; il en fut informé, le 6 février 1858, par lettre de M. le Préfet de la Moselle, dont le premier paragraphe est ainsi conçu : « Monsieur, la proposition » que j'ai faite à Son Excellence le Ministre de l'intérieur, » à l'effet de reconnaître vos droits à une pension de » retraite n'a pas été accueillie; j'éprouve un vif regret » en vous notifiant la décision qui vient de me par- » venir. »

Cette décision jeta Ibrelisle dans le dénûment le plus complet. Cet homme d'énergie, au noble caractère, aurait succombé sous le poids des infirmités, après

Digitized by Google

quarante-neuf ans de services publics, si des amis, informés de cette affreuse situation, n'eussent fait spontanément des démarches près des autorités administratives de la ville; elles furent accueillies avec bienveillance et un secours annuel de 1100 francs fut accordé à notre infortuné confrère.

Cette triste histoire n'est que la répétition des nombreux exemples d'abandon fournis par la carrière médicale. Le public, les administrations invoquent sans cesse le dévouement et le désintéressement du médecin; mais lorsque l'homme de cœur, obéissant à des inspirations généreuses, a donné son temps, ses soins, qu'il a épuisé sa santé, on lui décerne un éloge stérile, puis on le livre aux événements qui l'accablent et jettent sa famille, ruinée et sans ressources, dans une misère irréparable.

Ibrelisle conservait encore trois filles, modèles de dévouement et de piété filiale; l'une d'elles, sa fille Isabelle, religieuse de Sainte-Chrétienne, sous le nom de sœur Scholastique, a pour fonctions dans son couvent le service de l'infirmerie; là, au chevet des malades, elle continue la sainte mission héréditaire léguée par ses pères.

Toutes trois entourèrent leur père des soins les plus tendres, elles parvinrent à prolonger son existence pendant huit ans encore; enfin, il succomba le 25 avril 1865, à midi et demi, entouré de ses enfants qu'il chérissait, dont il était tendrement aimé, qui furent la seule joie de sa vie et qui, jusqu'à la dernière heure, furent aussi la véritable consolation de ses longues infortunes.

Afin de ne pas rompre la marche des événements, nous nous sommes abstenu, jusqu'à ce moment, de parler des travaux scientifiques du docteur Ibrelisle; cependant ce côté de son existence présente aussi des faits qui ont droit à un légitime éloge.

Digitized by Google

Nous avons dit que les études d'Ibrelisle furent interrompues par les agitations de la révolution française, mais nous savons aussi que, grâce à son énergie, il parvint à effacer cette lacune de son éducation première; il réussit si parfaitement qu'il devint l'un des médecins érudits de notre département. Ce fut lui qui conçut le projet de fonder à Metz une société de médecine; ses premières tentatives datent de 1814, toutefois ce ne fut qu'en 1818 que le succès vint couronner ses efforts.

L'Académie des sciences, des lettres et des arts de notre ville, dont les événements politiques avaient arrêté les travaux, fut reconstituée en 1819 par plusieurs savants qui avaient conservé le culte du beau et de l'utile. Ibrelisle ne fut pas du nombre des premiers fondateurs, mais il ne tarda point à faire partie de cette honorable compagnie; il y fut admis dans cette même année 1819, il nous appartenait donc depuis quarante-six ans. Pendant ce long espace de temps, Ibrelisle a pris part à vos travaux, mais son zèle et sa bonne volonté furent souvent entravés par la maladie et des devoirs impérieux.

Les publications d'Ibrelisle ne sont pas fort nombreuses. Le plus grand nombre a pour objets des rapports qui ont été insérés dans le *Recueil des travaux de la Société des sciences médicales de la Moselle;* plusieurs mémoires, publiés dans le même recueil, mériteraient une mention spéciale, si l'étendue de cette notice permettait d'amples développements. Je ne puis cependant me dispenser de citer avec des éloges exceptionnels un travail ayant pour titre : *Considérations sur les propriétés thérapeutiques de l'arsenic.* Ce mémoire renferme tous les genres de mérite: érudition de bon aloi, style correct, observations médicales habilement recueillies, application hardie de moyens énergiques, enfin succès brillants dans des conditions qui paraissaient désespérées. Cette œuvre

Digitized by Google

fait comprendre les services qu'Ibrelisle aurait rendus à la science si son esprit eût été dégagé des préoccupations qui l'obsédaient.

Pour compléter ce sujet, voici l'indication des travaux d'Ibrelisle insérés dans le *Recueil des travaux de la Société des sciences médicales de la Moselle :*

	ANNÉES.	
1°	1838.	Rapport sur le Traité des maladies des femmes, du docteur d'Huc.
2°	1840.	Rapport sur le mémoire du docteur Carré, intitulé Étiologie du goître.
3°	1840.	Rapport sur un opuscule du docteur G. Tourdes, sur les Asphyxies par les gaz.
4°	1843.	Mémoire sur des Furoncles occasionnés par la poussière que respirent les prisonniers en tirant le crin.
5°	1845.	Rapport sur les Mémoires de l'Académie de Metz.
6°	1845.	Rapport sur l'ouvrage de M. Lucas-Championnière : de la Statistique médicale.
7°	1845.	Rapport sur le Bulletin de la Société d'histoire naturelle.
8°	1845.	Considérations sur l'oxyde rouge de mercure, etc.
9°	1845.	Rapport sur l'Éloge de Louis, par le docteur Segond fils.
10°	1847.	Mémoire manuscrit : Tumeur cancéreuse guérie par des caustiques.
11°	1848.	Conseils pour le maintien de la santé pendant la saison d'hiver.
12°	1849.	Considérations sur les propriétés thérapeutiques de l'arsenic.
13°	1850.	Mémoire manuscrit sur l'Annuaire de la Moselle.
14°	1854.	Rapport sur les Mémoires de l'Académie de Metz.

Voici en outre le titre de la thèse qu'il soutint pour obtenir le diplôme de docteur en médecine :

Ibrelisle (Joseph-Maximilien). — *Du froid et de son action sur l'économie animale.* Dissertation inaugurale, Strasbourg, 11 septembre 1810, in-4°.

Digitized by Google

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

M. ALFRED MALHERBE,

MEMBRE HONORAIRE DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE METZ,

PAR M. SALMON.

> On peut dire que l'amour de l'étude de la nature suppose deux qualités qui paraissent opposées; les grandes vues d'un génie ardent qui embrasse tout d'un coup d'œil, et les petites attentions d'un instinct laborieux qui ne s'attache qu'à un seul point....
>
> On doit commencer par voir beaucoup et revoir souvent.
>
> BUFFON, *Discours sur la manière d'étudier et de traiter l'histoire naturelle.*

Messieurs,

M. Malherbe, dont je viens vous entretenir, a été le zélateur et l'ouvrier de la science ; nul ne pourrait nous dire jusqu'à quel point l'ardeur avec laquelle il l'a servie a abrégé les jours que Dieu lui avait mesurés ; du moins, l'une n'a pas été plus ingrate que les efforts et le dévouement de l'autre n'ont été stériles, et s'il a fait beaucoup pour elle, elle a, de bonne heure, attaché à son nom un lustre qu'elle fera durer et qui le préservera de l'oubli. Le bref récit de la vie de notre confrère et

Digitized by Google

l'exposé sommaire de ses travaux justifieront, je l'espère, les espérances que nous osons fonder, pour lui, sur le jugement de la postérité.

M. Alfred Malherbe est né au Fort-Louis (Ile-de-France), le 14 juillet 1804, au sein d'une famille qui était originaire de Metz, et qu'avait conduite dans cette colonie lointaine l'exercice de fonctions qui tenaient à son gouvernement. La terre qui avait été son berceau ne devait pas rester sa patrie; les événements l'avaient fait tomber entre les mains de l'Angleterre ; ses parents l'abandonnèrent les premiers pour regagner la France, laissant leur fils entre les mains de son aïeule, pour ne pas rendre trop pénible à cette femme désolée, en lui ravissant deux générations d'enfants à la fois, le séjour de cette terre devenue désormais, pour eux tous, étrangère. Mais bientôt une mort prématurée l'enleva elle-même à sa famille ; Alfred Malherbe dut rejoindre son père, sa mère et la France ; il était, d'ailleurs, parvenu à un âge où, d'habitude, les jeunes créoles viennent en Europe recevoir, dans le giron de la mère patrie, une instruction que ne sauraient leur offrir les colonies, et fortifier, sous nos climats tempérés, une enfance qu'ont souvent énervée, en la faisant croître trop rapidement, les ardeurs hâtives des tropiques. Il fut placé dans une institution de Paris et fit avec succès ses études classiques au collége Bourbon. Il passa, en changeant de quartier, de ce collége à l'école de droit et y reçut la licence. Il vint enfin s'asseoir au foyer de sa famille ; il prêta le serment d'avocat devant la Cour de Metz et fut admis au stage à son barreau. La magistrature ne tarda pas à lui ouvrir ses rangs ; le 16 février 1827, il était nommé juge auditeur au Tribunal de Sedan, et, le 26 septembre 1830, substitut près de celui de Briey. Deux ans après, il était appelé au même titre au Tribunal de Metz. Il ne quitta

Digitized by Google

plus cette résidence, gravit sur place les divers degrés de la hiérarchie et s'éleva, en passant successivement par les fonctions de juge d'instruction et de vice-président au siége où il remplissait celles du parquet, aux fonctions de conseiller à la Cour impériale de cette ville. Chacun de ces postes devenait, pour lui, une épreuve nouvelle dont il sortait à la satisfaction de la justice, et était une récompense qu'il méritait par la valeur non moins que par la durée de ses services. En montant sur le siége, il y apporta l'aptitude et le savoir ; il ne tarda pas à y ajouter l'expérience : officier du ministère public et juge, conseiller de cour et président d'assises, dans toutes les conditions et sous tous les régimes, il honora la justice qui l'avait appelé à la servir, en pratiquant, avec une inviolable fidélité, la religion du devoir, c'est-à-dire celle du droit et de l'équité, s'efforçant, dans l'application de la loi, de s'en donner la saine intelligence par l'étude, mettant son attention et son scrupule à l'accomplissement de tous ses actes, joignant la rectitude de l'esprit à la droiture des intentions, et tempérant sans cesse, par l'indulgente modération de l'homme, la rigide fermeté du magistrat.

Bien peu lui ont fait une part aussi large de leur temps et de leurs efforts; M. Malherbe n'en fit pas une moindre à la science : elle eut tout ses loisirs, il y ajouta encore, en prélevant sur ses nuits des heures que réclamait, chez lui, la constitution. Vous l'avez vu, Messieurs, il est né sous ce climat enchanté des tropiques que nous avons tous rêvé depuis que Bernardin de Saint-Pierre nous en a rendu les vives impressions dans ses délicieuses peintures. Ses yeux se sont ouverts à la lumière au milieu des tableaux qu'y étale partout une nature luxuriante : en contemplant ces merveilles il s'en éprit : leur vue éveilla chez l'enfant la vocation, et il n'en avait encore

Digitized by Google

abordé aucune autre que leur étude était déjà devenue sa passion. Aussi heureusement doué du côté de l'intelligence que de l'imagination, il joignait aux facultés qui font l'artiste, celles qui constituent l'observateur, et devait, quand le temps en serait venu, montrer l'un et l'autre réunis dans le naturaliste. Sous ce ciel où il avait commencé à voir et à étudier, deux règnes étalent avec une égale profusion leurs richesses : on put croire, et ses travaux nous en laissent la preuve, qu'il hésita d'abord entre la botanique et la zoologie, ou qu'il inclina à les embrasser toutes les deux à la fois ; mais ses goûts ne restèrent pas longtemps incertains ; il s'occupa de l'une par occasion, mais il se voua sans réserve au service de l'autre. Il sut encore, mettant le pied dans l'immense domaine de la zoologie, pour les rendre plus productifs, cantonner ses travaux dans cette portion large encore, mais limitée, qui constitue le domaine propre de l'ornithologie. Peut-être l'enfant s'était-il laissé prendre à l'attrait des magnifiques couleurs dont la nature a peint, sous les tropiques, ces variétés infinies d'oiseaux dont la terre y est peuplée ; mais l'observateur attentif et sérieux s'était décidé par des considérations que Buffon avait livrées aux méditations de ses successeurs pour diriger leurs recherches. Le grand naturaliste avait reconnu que les quadrupèdes, se réduisant à un nombre d'espèces relativement borné, leur histoire n'était pas au-dessus des forces d'un seul ; mais en abordant celle des oiseaux, et bien qu'il s'associât, pour l'entreprendre, le concours de collaborateurs dont il ne méconnaissait pas la valeur, il avouait en même temps qu'il y laisserait encore beaucoup à faire après lui. Aussi, lorsqu'il en fut à certaines parties de son œuvre, ne fit-il qu'en tracer les lignes principales et qu'ouvrir, sur cet immense horizon, de larges perspectives à ses successeurs. M. Malherbe fut

Digitized by Google

donc bien inspiré quand il se résolut à reprendre une tâche que, quelque loin qu'ils la conduisissent, ils devaient néanmoins, par quelques côtés, laisser encore inachevée; en les continuant il y travaillait, pour ainsi dire, avec eux, et il méritait, quoique en venant à si longue distance après ces premiers élèves, qu'on dît que le maître avait trouvé un nouveau collaborateur dans cette partie de la France qui lui avait déjà donné Daubenton, Guéneau de Montbéliard et Bexon. Toutefois, quoiqu'il appliquât ses études et ses recherches à l'ensemble du domaine propre de l'ornithologie, il les porta particulièrement sur ce coin que Buffon avait tout au plus touché sans l'explorer complétement, et qui est occupé par les Picidées ou Grimpeurs. Il ne tarda pas à y marquer ses pas par des découvertes, à la fin elles devinrent si nombreuses et devaient communiquer à cette branche de la science un aspect si nouveau que, cédant aux instances des savants et à celles de ses amis, il se décida à écrire une histoire de cette famille d'oiseaux. Il avait employé une partie de sa vie à en amasser les matériaux, il consacra l'autre à les mettre en œuvre de cette façon.

Les académies sont nées des besoins de la science; elles ont été instituées pour la servir; souvent même on ne peut guère la cultiver sans leur appartenir: M. Malherbe fut donc son homme, mais il fut aussi le leur. Toutefois les titres n'ont pas été pour lui un vain luxe et une frivole décoration; l'affiliation aux sociétés savantes lui offrait l'occasion ou le moyen de se mettre en rapport avec les hommes qui savent ou qui ont besoin d'apprendre, pour en obtenir quelque chose ou le leur apporter. Il fut membre de la plupart de celles qui, en Europe et même en Amérique, s'occupent de l'avancement de l'histoire naturelle. Ce fut à votre Compagnie, Messieurs, et à la Société d'histoire naturelle de Metz,

Digitized by Google

que la qualité de membre titulaire le rattachait plus étroitement; c'est aussi à cette Société et à vous qu'il fit ces communications dont vos Mémoires ont conservé le souvenir et qui jalonnent, d'avance, le terrain sur lequel il va bientôt entreprendre son œuvre et la poursuivre. C'est ainsi que, dès 1842, il dressait pour vous la Faune ornithologique de la Sicile; pour la Société d'histoire naturelle de Metz [1] le Catalogue des oiseaux de l'Algérie et divers suppléments à ce catalogue; et, à la demande de l'administration de notre département, la Faune de la Moselle. Mais les Picidées étaient sa principale occupation; ils furent le sujet d'une série de notes, d'essais et de descriptions qu'il communiqua à la Société d'histoire naturelle de Metz, et qui marquent, pour ainsi dire, jour par jour, les progrès qu'il faisait dans leur étude. Pour asseoir plus solidement les travaux qu'il avait entrepris sur cette matière et s'y aider du concours de tout le monde, en appelant l'examen et la critique des savants sur ses idées, il se décida à publier, en 1850, sous le titre de *Classification des Picidés ou Pics,* un livre dans lequel il présentait ses vues sur l'ensemble du sujet et proposait la méthode à suivre pour le traiter scientifiquement. Mais ces communications, soit avec les autres sociétés dont il faisait partie, soit avec vous, ne se bornaient pas à l'objet spécial de ses études; tout en cherchant partout des espèces ou des variétés nouvelles de picidées, ou sur ces oiseaux des choses qui n'étaient pas encore connues, chemin faisant, il lui arrivait parfois

[1] Il a écrit aussi pour elle, entre autres opuscules, une Notice sur le genre *Dinornis,* une autre sur les espèces d'oiseaux observées pour la première fois dans le département de la Moselle, et la Revue des collections composant, en 1857, le muséum d'histoire naturelle de Metz.

Digitized by Google

de rencontrer des sujets qui parlaient aux goûts de l'artiste et sollicitaient son attention ; il ne se refusait pas à ces distractions dont la science pouvait encore profiter. C'est ainsi que, s'adressant au public en votre nom et choisissant pour sujets des discours qu'il devait faire entendre, comme Président de votre Compagnie, dans vos séances publiques annuelles, il l'entretint du rôle des oiseaux chez les anciens et chez les modernes, de l'origine des principales sociétés savantes, de la musique chez les anciens, et de l'état des mœurs et des sciences dans le dix-neuvième siècle. Ami passionné des arts qu'il cultivait avec bonheur et non sans succès, il devenait le patron de ceux qui avaient trouvé dans leur pratique une profession d'accord avec leur vocation. L'un des promoteurs les plus ardents de la Société des amis des arts de la Moselle, il était l'un de ses hommes d'action les plus intelligents et les plus dévoués, et mettait la main à tout dans ses expositions.

Qui dit naturaliste, dit voyageur; Buffon seul a pu, sans courir le globe, et grâce aux yeux que sa renommée universelle y tenait ouverts pour lui, sur tous les points, y voir partout, y tout découvrir, ou y attirer à lui tout ce qui s'y découvrait : à sa mort, comme à celle d'Alexandre, l'empire qu'il avait conquis sur la nature s'est divisé, et chacun de ses successeurs s'en est attribué un débris : Cuvier et Geoffroy-Saint-Hilaire, après l'avoir un instant reconstitué en se le partageant, ont pu prévoir qu'il se diviserait encore, quand ils ne seraient plus, et la plus grande renommée qui se soit élevée, pour remplacer la leur, est celle de cet américain Audubon qui, après être venu se former en France auprès de nos savants et de nos artistes, retourna dans le nouveau monde pour le parcourir, l'étudier et le décrire, et qui ne manque jamais, en nous montrant la nature, d'y

Digitized by Google

mettre en scène les animaux, et d'y peindre en même temps, des couleurs les plus vives et les plus pittoresques, le théâtre et les acteurs.

M. Malherbe fut donc aussi voyageur et voyageur infatigable; il fut une époque de sa vie où, plein de force et d'ardeur, possédé de l'amour de la science, impatient d'apprendre et pressé de tout savoir, il embrassait dans ses recherches et dans ses études toutes les sciences à la fois, où il comptait ses voyages par ses années et n'en passait pas une sans parcourir une contrée quelconque de l'Europe; il est des pays qu'il visita plusieurs fois, il en est même qu'il visita si souvent, qu'il semblait y avoir acquis droit de cité. Rien, dans ces courses, n'échappait à ses investigations, je ne dis pas de ce qui se rapportait à l'objet spécial de ses travaux scientifiques, mais de ce qui pouvait simplement éveiller la curiosité d'un ami des arts ou de la science. Il ne voyait pas superficiellement ni pour lui seul; il voyait de près et de façon à pouvoir associer les autres à ses plaisirs, en leur rendant compte de ses observations. Nous devons à une excursion, qu'il fit, en 1839, dans le midi de la France, une notice sur quelques espèces de chêne et particulièrement sur le chêne-liége, et sur l'industrie qui est née de l'emploi si varié de son écorce; à un premier voyage qu'il fit, en 1840, dans la Sicile, une autre notice sur le papyrus qu'il y avait observé et cueilli sur place; et à un nouveau voyage, qu'il fit plus tard dans le même pays, le récit plein d'intérêt d'une ascension au mont Etna. Il avait si souvent et si bien visité l'Italie que, pour aider ceux qui la visiteraient après lui, à faire avec elle une connaissance plus facile et plus complète, en même temps qu'il traçait pour eux, un itinéraire raisonné à travers un pays où les arts ont déposé partout leurs monuments, il avait publié, pour leur usage, un

Digitized by Google

recueil de renseignements qui devait leur faire gagner beaucoup de temps et même d'argent, en leur épargnant des marches inutiles et en les affranchissant de la ruineuse domination des guides.

M. Malherbe ne s'était pas contenté de ses voyages pour recueillir par lui-même les documents avec lesquels il devait travailler à l'avancement de la science ; nous l'avons vu, l'affiliation l'avait mis, de bonne heure, en communication avec les sociétés dans le sein desquelles on s'en occupe le plus activement : il n'avait pas non plus négligé d'entrer en relation avec les hommes qui avaient, comme lui, voué leur intelligence, leur temps et leurs efforts à l'histoire naturelle ; leur renommée l'attirait, sa notoriété toujours croissante les faisait aller à lui. Je ne dis rien de trop, croyez-le bien, quand j'ose affirmer devant vous qu'il comptait dans le monde, lorsqu'il s'agissait d'ornithologie ; M. Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire, qui a accru l'illustration de son père, en y ajoutant la sienne, et le prince Charles de Canino, qui a conquis lui-même dans la science une illustration qui ne se perd point dans celle qui lui est venue de son nom, quelque grande qu'elle soit, tenaient notre confrère en très-haute estime, et je puis ajouter que quand il correspondait avec des hommes comme M. Pucheran, à Paris ; M. Hartlaub, à Brême ; M. Temminck, à Leyde ; M. Mérian, à Bâle ; M. Sundevall, à Stockholm ; M. Lichtenstein, à Berlin ; M. Natterer, à Vienne ; M. Rüppel, à Francfort ; M. Brand, à Saint-Pétersbourg ; MM. J. Ed. Gray, G. R. Gray, Horsfield, Strickland, Sclater, Gould, Leadbeater, à Londres ; Blyth, à Calcutta ; Thomas Wilson, à Philadelphie, Cailliaud, à Nantes ; Lesson, à Rochefort ; Abeillé, à Bordeaux, il communiquait avec ses pareils.

Un fait bien simple, et que sa simplicité même ne saurait me faire renoncer à rappeler, vous en apprendra plus

Digitized by Google

que mes paroles sur le crédit dont, grâce à la valeur de ses travaux, M. Malherbe jouissait à l'étranger. Sans cesse en quête d'espèces nouvelles ou inconnues de Picidées, il avait appris, par ses correspondants, qu'il se trouvait au muséum de Stockholm un individu qui pouvait bien être l'exemplaire unique d'une espèce qui aurait jusqu'alors échappé à ses recherches et à son examen ; il en demande donc la description exacte au conservateur de cet établissement ; il ose même en réclamer, s'il peut la lui fournir, la représentation figurée par le dessin ; on sait ce qu'il est et on fait plus qu'il ne demande. Sur la garantie de son nom, on lui offre de lui envoyer cette pièce précieuse ; la diplomatie s'y prête ; l'oiseau, voyageant sous le couvert des ambassadeurs et des ministres de deux puissances, vient en personne, du pays de Linné, trouver à Metz le savant qui veut le décrire, et retourne ensuite à Stockholm reprendre sa place au muséum, après avoir enrichi la science d'une espèce nouvelle, et avoir rempli dans ses classifications une lacune d'autant plus fâcheuse, pour elle, que de longtemps peut-être elle n'aurait été remarquée ni comblée.

Indépendamment des connaissances sans nombre qu'exige de l'homme l'histoire naturelle pour qu'il puisse l'étudier avec profit, lorsqu'il aborde l'ornithologie, il faut qu'il en possède qui deviennent, chez lui, de véritables aptitudes et de précieuses qualités. Elles ont par elles-mêmes leur valeur, mais elles en acquièrent une incalculable par les services qu'elles lui rendent. M. Malherbe ne manquait à aucune de ces difficiles conditions : à la connaissance des langues anciennes qu'il tenait de ses études classiques, il joignait celle de l'anglais, de l'allemand et de l'italien ; dessinateur et peintre de talent, il était devenu, dans ce genre spécial de peinture et de dessin que réclame la zoologie, un artiste consommé ;

Digitized by Google

c'était un anatomiste et un préparateur habile, mais avant tout un classificateur aussi sagace et aussi exercé qu'ingénieux et sûr.

Des supériorités si diverses lui avaient fait une réputation propre, et elle s'étendait loin, non-seulement dans notre pays, mais encore dans les pays étrangers. Laissez-m'en citer encore une preuve aussi simple que celle que je vous administrais tout à l'heure et non moins irrécusable. Dans le cours d'un voyage en Allemagne, M. Malherbe était arrivé à Vienne, au moment où le Muséum d'histoire naturelle de cette ville venait de recevoir un envoi considérable d'exemplaires d'oiseaux appartenant à des espèces rares ou nouvelles et, par conséquent, peu connues. Les administrateurs de l'établissement pouvaient les mettre en ordre, mais ils éprouvaient beaucoup de peine à en déterminer le plus grand nombre ; ils s'empressèrent donc de consulter à ce sujet M. Malherbe ; à la vue des pièces, il résolut si promptement et si sûrement leurs hésitations qu'ils lui remirent le précieux envoi et le chargèrent d'en classer le contenu. En aidant à tirer parti du butin, il avait mérité de partager les fruits de la conquête ; les doubles récompensèrent le service qu'il avait rendu et vinrent, comme des dépouilles, volontairement offertes, enrichir sa collection et notre musée. C'était pour la seconde fois qu'un homme de nos contrées prêtait ses bons offices aux musées de Vienne, et M. Malherbe faisait pour leurs collections ornithologiques ce que Jameray Duval avait fait, dans le siècle précédent, pour leur cabinet de médailles.

En France, où il l'avait pour ainsi dire sous la main, le muséum national d'histoire naturelle mit à profit son savoir, en recourant à ses lumières pour établir le classement et le catalogue d'une portion considérable de ses immenses collections d'oiseaux. M. Isidore Geoffroy-

Digitized by Google

Saint-Hilaire le reconnaît en des termes qui sont un véritable titre de gloire : « M. Malherbe, qui s'occupe d'une manière spéciale des Picidées et qui a porté si loin la connaissance de ces Zygodactiles, dit-il dans l'*Introduction du catalogue méthodique de la collection des mammifères et des oiseaux du muséum de Paris,* a déjà préparé, pour cette famille, un catalogue de nos espèces et de nos principaux individus. »

M. Malherbe possédait une riche collection d'oiseaux; il la devait, pour certaines espèces, à ses recherches personnelles presque autant qu'à ses acquisitions ; remarquable par le nombre et la rareté des sujets, elle l'était surtout par l'ordre que son heureux propriétaire y avait établi, grâce à une savante et méthodique classification.

Le muséum d'histoire naturelle de Metz compte parmi les plus considérables de ceux qu'ont formés les départements; commencé d'abord par les offrandes de quelques-uns, chacun lui faisant ensuite hommage de ses propres conquêtes, il s'est bientôt accru par les largesses de tous; les trois branches de l'histoire de la nature qui répondent à ses trois règnes se sont appliquées, comme à l'envi l'une de l'autre, à ajouter à ce fonds commun, et telle a été la généreuse émulation de ceux qui les cultivent qu'il serait maintenant difficile de décider laquelle des diverses sections de ce muséum renferme le plus de richesses. Je n'oserais dire, de crainte de faire violence à leur modestie, ce qu'y ont fait pour la minéralogie, la géologie, la botanique, l'entomologie, les mollusques et les zoophytes, des savants qui nous appartiennent encore ou qui ne me permettraient pas de les louer de leur vivant; mais je dois rappeler ici ce que la zoologie, en général, et particulièrement l'ornithologie, y doivent à la sollicitude, aux soins continuels, aux travaux patients et aux efforts sans

Digitized by Google

relâche de M. Malherbe. Elles étaient sa passion véritable et sa préoccupation ; leur pensée le suivait partout ; il n'allait nulle part qu'il ne leur en rapportât quelque chose, et rien ne lui coûtait lorsqu'il s'agissait d'elles et de leurs intérêts. Chargé par l'administration municipale de l'arrangement, c'est-à-dire de la réorganisation et du classement de cette partie du muséum, pendant des années M. Malherbe s'y consacra tout entier, remaniant les collections anciennes, en créant de nouvelles et introduisant, de concert avec les autres administrateurs de l'établissement, dans ses dispositions générales et dans ses dispositions particulières, cet ordre qui, comme dans les œuvres vivantes de la nature, en fait mieux sentir l'harmonie, et conduit l'observateur le moins attentif, par une gradation raisonnée, du commencement à la fin de la création, et le fait ainsi remonter, en suivant degré par degré l'échelle des êtres, des œuvres à l'artisan suprême et de la matière brute à Dieu lui-même. Mais ce ne fut pas tout : arranger, exhiber, étaler, ce n'était travailler que pour les yeux du vulgaire ; il songea à cette élite des curieux qui savent ou qui veulent apprendre, et travailla surtout pour eux. S'il n'avait dans l'établissement le titre officiel, il avait au moins, du consentement de tous, le crédit, je dirais volontiers l'autorité d'un surintendant : il en usa pour proposer et faire adopter, en ce qui concernait les collections zoologiques, un genre de classement qui, en modifiant un peu l'ancien sans le troubler, le faisait bénéficier des améliorations apportées dans la science par les méthodes nouvelles ; chaque exemplaire y eut, comme autrefois, son étiquette, mais elle portait une synonymie qui, sans l'assujettir exclusivement à aucune, la mettait en relation avec les diverses méthodes proposées ou adoptées par Linnée, par Cuvier et par les autres naturalistes modernes, offrait aux moins

Digitized by Google

exercés les moyens de saisir leurs rapports de conformité ou de dissemblance, et forçait, pour ainsi dire, chaque objet de répondre, de quelque nom qu'on l'appelât. Cet état de choses, qui était le passé, exactement règlé, pour marquer le point de départ de l'avenir, il le constata, en ce qui concernait les animaux vertébrés, dans une sorte de Compte rendu qu'il publia, en 1857, sous le titre de *Revue des collections composant le muséum d'histoire naturelle de la ville de Metz.* Bref et substantiel, comme le résumé d'un inventaire, cet opuscule fait ressortir, en même temps que la richesse des collections, le savoir et l'habileté de l'homme qui les a coordonnées.

Mais le temps était venu où M. Malherbe devait songer sérieusement à lui-même; il avait abusé de ses forces en travaillant à tant de choses, et le mal lui avait donné des avertissements. D'ailleurs, en amassant pour la science et la postérité, il avait mis l'ordre dans ces inappréciables richesses; il ne s'agissait donc plus que d'établir la forme dans laquelle il voulait, non les leur léguer après lui, mais les leur livrer de son vivant.

On pensera peut-être que son œuvre était, en quelque sorte, faite et qu'il ne lui restait plus qu'à l'écrire, car il semble naturel de croire que pour l'exécuter, il n'avait qu'à traduire par le langage ce qu'il avait méthodiquement disposé dans ses collections; mais, en réalité, après l'avoir faite, il avait encore à la refaire, car il avait, d'un bout à l'autre, écrit son livre une première fois; mais on avait tant découvert, il avait lui-même tant appris et acquis depuis qu'il avait arrêté et jeté sur le papier cette première rédaction, la réflexion avait en quelques points de son sujet si profondément modifié ses idées, qu'à ses yeux, une refonte totale de ce texte était devenue nécessaire. Il ne recula pas devant les peines et les fatigues

Digitized by Google

inséparables d'une entreprise pareille, et l'entreprit résolûment à cette époque de la vie, où les facultés de l'esprit le plus ferme ont déjà perdu quelque chose de leur souplesse et de leur énergie. Une fois remis à l'œuvre, il poursuivit cette seconde tâche avec la même ardeur que la première et sans y prendre d'autre relâche que celui que lui imposa plus d'une fois, hélas! la maladie. Après le classement matériel dont il ne détachait jamais la vue tant qu'il était à l'ouvrage, il y avait encore à exécuter le double travail du peintre qui montre les choses, en en plaçant l'image sous nos yeux, et de l'écrivain qui les rend sensibles à notre pensée, en les décrivant. Jour par jour, à mesure qu'il avait dans le cours de ses recherches étudié une espèce ou une variété, il avait dessiné et peint de sa main, dans leur grandeur naturelle, leurs attitudes propres et leurs exactes couleurs, les sujets qui les représentaient, le mâle à côté de la femelle et l'adulte fait auprès du jeune oiseau, si l'un pouvait notablement différer de l'autre. L'artiste n'eut donc plus qu'à le copier, quand le livre dût offrir ces représentations au public. M. Malherbe a écrit pour tout le monde, et le plaisir que l'esprit trouve à la lecture de son livre en est la preuve : mais il écrivait surtout pour les adeptes avoués et les fervents sectateurs de la science; il l'a assez montré par la forme qu'il a adoptée pour son ouvrage. Ce qui importait dans cette œuvre, c'était la méthode adoptée par le maître pour déterminer et caractériser la matière qui devait en faire l'objet, et le plan qu'il suivrait pour en présenter ensuite les développements. Tout sera dit sur ce premier point, quand j'aurai rappelé que le classement, qu'après de longues études et de profondes méditations, il a proposé pour présenter le tableau de la classe d'oiseaux dont il fait l'histoire, paraît avoir été approuvé ou suivi par les savants qui l'ont examiné ou qui ont écrit

Digitized by Google

après lui. La famille des Picidées est son sujet; voilà le nom ou la dénomination qu'il lui assigne en tête de son œuvre: il la divise ensuite en trois sous-familles: 1° celle des Picinés, en latin Picinæ; 2° celle des Picumninés, en latin Picumninæ; 3° celle des Yuncinés, en latin Yuncinæ. Il subdivise ensuite la sous-famille des Picinés en dix-neuf sections ou genres; celle des Picumninés en deux; celle des Yuncinés reste dans son genre unique. Enfin les genres se répartissent encore en espèces et en variétés. Les Picidées sont une classe d'oiseaux vulgairement connus sous la désignation de grimpeurs, qui leur vient de l'habitude de grimper le long des arbres ou de leurs branches, en en becquetant ou en en perçant l'écorce pour en faire sortir les insectes dont ils se nourrissent. Ce fait suffit pour les distinguer vivants des autres oiseaux; mais, morts et devenus sujets d'études et de description, ils doivent se faire reconnaître à d'autres signes, et il en faut de permanents, d'organiques et de susceptibles d'être anatomiquement constatés pour établir entre eux et les autres espèces des différences caractéristiques. M. Malherbe discute ceux qui ont été, avec des variations nombreuses, proposés et adoptés par les naturalistes qui l'ont précédé; il montre pourquoi il ne peut les accepter comme eux; puis il propose les siens: il ne les prend pas dans les couleurs dont est peint le plumage de ces oiseaux; on sait combien d'accidents, même à l'état libre, peuvent le modifier chez les individus, sans pour cela créer des espèces: les signes qu'il adopte sont pris des organes nécessaires à l'exercice de cette double fonction de cheminer le long des troncs et des branches des arbres en grimpant, et d'en perforer l'écorce et même le bois qu'elle recouvre qui est propre aux Picidées, c'est-à-dire du nombre et de la conformation des doigts des pieds de l'oiseau, du plus ou moins

Digitized by Google

de saillie et de développement de l'arête qui est située au-dessus de ses narines, et qui sert de base ou de point d'appui à son bec. On le voit, les caractères sur lesquels repose cette classification ne sont point des signes arbitrairement attachés aux individus pour les faire rentrer dans une énumération, mais des liens créés par la nature même pour enchaîner les unes aux autres les parties du tout et en composer un ensemble harmonique.

L'ouvrage se divise naturellement en deux grandes parties. M. Malherbe consacre la première à l'exposé des généralités du sujet, c'est-à-dire de tout ce qui est commun à la grande famille des Picidées : dans une série de neuf chapitres, il y traite de ses origines mythologiques, de ses mœurs, de ses instincts, de ses habitudes, de sa manière de vivre et de ses conditions de reproduction ; de sa physiologie ; de son anatomie ; de son plumage ; du nombre et de la variété de ses espèces ; enfin de leur répartition géographique sur le globe. C'est dans les deux derniers chapitres de cette première partie qu'il expose ses critiques sur les divers systèmes de classification des Picidées proposés avant lui, et ses idées sur celui qu'il convient de leur préférer.

La seconde partie de l'ouvrage est consacrée à l'histoire proprement dite des divers genres et espèces qui composent les trois sous-familles de la famille principale des Picidées. La description développée de chaque espèce est précédée de sa description sommaire en latin, de sa synonymie latine, de sa synonymie française, de sa synonymie dans diverses autres langues vivantes, de l'indication des collections dans lesquelles se trouve le sujet décrit et de celle des auteurs et des ouvrages qui en ont traité ou parlé. J'ajoute, pour compléter l'idée que je voudrais vous donner de l'étendue et de l'importance de cette seconde partie de l'ouvrage de M. Malherbe, que sur

Digitized by Google

deux cent quatre-vingt-une espèces de Picidés que l'auteur a décrites, les espèces nouvelles sont au nombre de plus de cent quarante, qu'il a lui-même découvertes ou déterminées et souvent nommées.

Son livre est un monument que, grâce à l'intelligent et habile concours de la typographie, il a élevé à l'honneur de la science, et que les lettres elles-mêmes ne désavoueront pas : quoique les mérites d'exécution ne soient que des accessoires de l'œuvre, ils donnent à celui qu'elle tient de sa substance intime un tel relief que je vous laisserais ignorer une partie de ce qu'elle vaut, si je ne les relevais attentivement ici. Le livre, tiré à cent vingt exemplaires seulement, et imprimé à Metz dans le format in-folio et en caractères d'une netteté et d'une beauté merveilleuses, est un chef-d'œuvre d'exécution, et suffirait pour illustrer les presses de l'imprimeur-éditeur, M. Verronnais, dont il est sorti. Il est accompagné de cent quarante planches du même format, dessinées, gravées et coloriées par les meilleurs artistes du genre, représentant tous les sujets décrits, les représentant de grandeur naturelle, quand ils appartiennent à des espèces nouvelles, et reproduisant le plus souvent, à côté du sujet et dans leurs proportions réelles, ses remiges ou les grandes plumes de ses ailes.

Quoique M. Malherbe semble, dans son livre, ne se préoccuper que du fond, il n'y a pas cependant négligé la forme, et chez lui celle-ci ne le cède pas en mérite à celui-là. Il veut avant tout instruire; le soin et l'attention qu'il y met lui suffisent encore pour plaire. Il a le style élégant et net, ferme et précis. Il expose avec méthode, mais il ne s'ingénie pas à raconter avec art pour intéresser davantage; en décrivant, il n'affecte pas de peindre; mais il a beau rejeter la couleur, le crayon qui lui reste accentue le trait, et met les objets en relief. Jugez-en

Digitized by Google

par cette brève description du vol propre à cette famille d'oiseaux dont il a si bien étudié la vie.

« Le vol des Picinés, dit-il, varie selon les genres, l'étendue de leurs ailes et leurs mœurs. Ainsi le *megapicus principalis* et ses congénères ont le vol gracieux, quoique rarement prolongé d'un seul trait à plus de cinquante à cent mètres, à moins qu'ils n'aient à traverser un grand fleuve. Leur vol s'effectue alors en étendant entièrement les ailes qu'ils replient pour s'éprouver et se donner une nouvelle impulsion. S'agit-il seulement de se rendre d'un arbre sur un autre? Si la distance n'excède pas trente à quarante mètres environ, l'oiseau donne un simple coup d'aile et semble se balancer mollement d'un arbre à l'autre, en décrivant une courbe élégante et en étalant tout l'éclat de son plumage [1]. »

Cette description ne prend pas les allures pittoresques du vol de l'hirondelle sous la plume de Guéneau de Montbéliard; elle est courte, mais elle se mesure sur le champ restreint du vol qu'elle représente à l'esprit. Sa vérité vous saisit, et quand vous l'avez lue, elle vous a si bien rendu les choses que vous croyez les avoir vues; l'oiseau a passé sous vos yeux, ils l'ont suivi, et son aile n'a pas été plus rapide que la parole de l'écrivain.

Il y a dans les mœurs des Picidés des traits qui révèlent un instinct auquel nous nous intéressons et dont nous sommes charmés. M. Malherbe aime à nous les raconter; il emprunte même aux autres naturalistes de curieux détails pour les mettre d'une façon plus saisissante en action dans la vie de ces oiseaux. Certains Picidés ne le cèdent ni aux fourmis, ni aux abeilles, ni même au chat-huant de La Fontaine, en prévoyance et en habileté. M. Malherbe se complaît à nous montrer, tantôt par

[1] Première partie, chap. I, vol.

Digitized by Google

quelles ruses ils échappent à l'ennemi qui les guette ; tantôt avec quelle intelligence ils choisissent l'arbre dans le tronc duquel ils enserrent des vivres pour le temps de l'année où ils n'en trouveront plus, avec quelle précision ils y creusent les greniers destinés à les recevoir et avec quelle opportunité ils y emmagasinent leurs provisions ; tantôt avec quelle adresse et à l'aide de quels procédés ingénieux ils les en retirent et dépouillent ces fruits de leur enveloppe pour les manger.

Rien, on peut le dire sans crainte de faire douter de la vérité en l'exagérant, n'a manqué à l'œuvre de M. Malherbe pour atteindre la perfection dont elle était susceptible. Il avait passé la plus grande partie de sa vie à amasser les matériaux avec lesquels il devait la construire, il a donné ses vingt dernières années à leur emploi. Mais quelle que fût son ardeur, il dut plus d'une fois interrompre son travail, il dut même, vous le savez, le recommencer. Difficile à lui-même et exigeant pour les autres, après avoir fait son livre de manière à les contenter, il avait voulu le refaire pour donner satisfaction à ses propres critiques, et mettre à profit les acquisitions nouvelles de la science. Mais il avait trop présumé de ses forces ; en en usant sans ménagement, il en avait longtemps abusé, et l'excès du travail avait fini par faire sentir la fatigue à une constitution qui semblait pouvoir toujours la défier. D'ailleurs, des heures trop nombreuses données de jour comme de nuit, et d'une façon trop continue, à l'étude et aux autres travaux de l'esprit, au milieu de collections ornithologiques sans cesse maniées pour être classées ou décrites, et dans une atmosphère que devaient parfois vicier les substances employées pour les conserver, avaient insensiblement aggravé la fatigue de périls d'un autre genre et amené la maladie. En éclatant, elle obligea M. Malherbe à interrompre ses travaux. Il retrouva la

Digitized by Google

santé et les reprit; mais la compagne de sa vie dut les partager pour l'aider à les poursuivre, et lui prêter une assistance qui semblait la faire vivre pour lui, en lui épargnant les charges et les difficultés de l'existence. L'œuvre nouvelle suivait son cours malgré ces cruelles traverses; intérieurement, cependant, l'homme s'épuisait en la continuant : bientôt, hélas! on s'aperçut que tous deux marchaient d'un pas également rapide vers leur fin, et plus d'une fois l'on put craindre que l'un ne devançât l'autre. L'écrivain conserva, néanmoins, l'avantage sur sa tâche; mais, quand il l'eut amenée à son terme, il touchait au sien. Toutefois, bénissons-en la Providence, avant qu'il ne l'atteignît, elle lui permit de contempler dans sa perfection cette œuvre de si longue haleine, et il put, en l'offrant à la science, se dire avec cette satisfaction intime qui vient de la conscience des efforts et de leur utilité, qu'il lui avait élevé un monument digne d'elle. Il lui fut alors donné de goûter quelques instants de repos et de jouir du fruit de ses travaux, en entendant les hommes les plus capables de juger son livre, le louer comme il n'aurait jamais osé l'espérer. Après ces jours sereins, il en eut de tristes et de douloureux; jusqu'à leur dernière heure, le dévouement conjugal en adoucit toutes les amertumes, et aida le mourant à soutenir la lutte contre la souffrance et à supporter la suprême épreuve avec courage.

On l'a dit, l'histoire naturelle est un édifice qui ne sera jamais terminé; les ouvriers les plus habiles et les plus puissants n'ont fait qu'en poser les principales assises ou l'élever tout au plus de quelques étages; mais quelque immense qu'il soit, rien ne sera oublié, rien ne sera perdu pour leur gloire des efforts de ceux qui ont osé, à leur tour, y travailler. M. Malherbe est venu aussi y déposer sa pierre; l'Académie ne se laissera donc pas

Digitized by Google

égarer par une illusion, en espérant que le temps n'effacera pas le nom qu'y ont inscrit le savant et l'écrivain.

OUVRAGES PUBLIÉS PAR M. MALHERBE.

ABRÉVIATIONS :

A. M. — Mémoires de l'Académie impériale de Metz.
S. N. — Bulletin de la Société d'histoire naturelle de la Moselle.

Notice sur quelques espèces de Pics du Brésil, sans lieu ni date, 6 pages.

Notice sur quelques espèces de Chênes et spécialement sur le Chêne-liége. — Metz, Verronnais, 1839, broch. in-8°.

Notice sur le Papyrus. — A. M. 1839-40, p. 386.

Ascension à l'Etna. — A. M. 1840-41, p. 97.

Faune ornithologique de la Sicile, précédée d'une *Introduction* ou *Précis de l'histoire politique, scientifique et littéraire de la Sicile.* — A. M. 1842-43, 2e part., p. 1.

Description d'une nouvelle espèce du genre Pic de l'Algérie. — A. M. 1842-43, 2e part., p. 242.

Du rôle des oiseaux chez les anciens et les modernes. Discours prononcé à la séance publique de l'Académie, du 13 mai 1844. — A. M. 1843-44, p. 1.

Notice sur le genre Dinornis. — S. N. 1845, 3e cah., p. 47.

Catalogue raisonné des oiseaux de l'Algérie, contenant la description de plusieurs espèces nouvelles. — S. N., *ibid.,* p. 50.

Description de dix espèces nouvelles du genre Picus. — Revue zoologique de la Société Cuviérienne, octobre et novembre 1845.

Notice sur Dominique-Henri-Louis Fournel. — A. M. 1846-47, p. 1.

Digitized by Google

Première suite au Catalogue raisonné des oiseaux de l'Algérie. — A. M. 1846-47, p. 128.

Notice statistique sur les États-Unis de l'Amérique du Nord. — A. M. 1846-47, p. 178.

Discours prononcé à la séance publique du 14 mai 1848. — A. M. 1847-48, p. 1.

Nouvelle classification des Picinées ou Pics, devant servir de base à une monographie de ces oiseaux grimpeurs. — A. M. 1848-49, p. 313.

Note sur quelques nouvelles espèces de Pics. — S. N. 1848-49, 5e cah., p. 14.

Note sur quelques espèces de Picinées. — S. N. 1849-50, 6e cah., p. 73.

De la musique chez les anciens. Discours prononcé à la séance publique du 19 mai 1850. — A. M. 1849-50, p. 1.

Rapport sur le premier volume de l'Union des Arts. — A. M. 1851-52, p. 202.

Lois et règlements du Connecticut. — A. M. 1852-53, p. 296.

Notice sur les bibliothèques populaires de l'Europe et des États-Unis. — A. M. 1852-53, p. 307.

Du dix-neuvième siècle, sous le rapport moral et le rapport scientifique. Discours prononcé à la séance publique du 7 mai 1854. — A. M. 1853-54, p. 5.

De l'action du venin du serpent à sonnettes sur les plantes. — A. M. 1853-54, p. 196.

Notes d'une excursion dans le Tyrol. — Metz littéraire. F. Blanc, 1854, p. 323.

Zoologie, dans la *Statistique du département de la Moselle,* publiée par L. E. de Chastellux. — Metz, Rousseau et Pallez, 1854, p. 376.

Faune ornithologique de l'Algérie. — S. N. 1855, 7e cah., p. 8.

Espèces d'oiseaux observées récemment et pour la première fois dans le département de la Moselle. — S. N. 1855, 7e cah., p. 45.

Digitized by Google

Description de quelques grimpeurs du genre Picus. — S. N. 1857, 8e cah., p. 1.

Revue des collections composant, en 1857, le muséum d'histoire naturelle de la ville de Metz : Vertébrés. — S. N. 1857, 8e cah., p. 211.

Du plumage des Picidés. — S. N. 1860, 9e cah., p. 11.

Monographie des Picidées ou *Histoire naturelle des Picidés, Picumninés, Yuncinés ou Torcols.* — Metz, Verronnais, 1861. 3 vol. in-fo, dont un de planches enluminées : les quatre-vingts premiers exemplaires de cet ouvrage sont numérotés.

Je dois à l'obligeance de mon excellent collègue et confrère, M. Thilloy, cette liste des ouvrages de M. Malherbe, et une partie des documents sur lesquels j'ai écrit la Notice qui la précède.

Digitized by Google

DE

L'IMPARTIALITÉ DANS L'HISTOIRE MILITAIRE.

(CONFÉRENCE A L'HOTEL DE VILLE DE METZ, LE 13 JANVIER 1866)

PAR M. L. MÉZIÈRES.

Messieurs,

Un témoin digne de foi[1] m'a raconté que le général Bosquet, à la bataille de l'Alma, voyant un officier russe rallier ses soldats décimés par le feu de notre artillerie, les reformer en ligne et les encourager du geste, s'écria dans un accès d'enthousiasme involontaire: « Le brave homme! je l'embrasserais volontiers. » Ce cri partait de l'âme d'un soldat. C'est ainsi que je comprends la guerre, non pas avec une égale sympathie envers toutes les parties belligérantes, mais avec une égale admiration pour le courage et pour l'héroïsme, n'importe dans quels rangs, n'importe sous quels drapeaux.

Cependant une tendance contraire prédomine généralement parmi les hommes. On aime à exagérer ses propres

[1] M. le capitaine de Liviot.

Digitized by Google

triomphes, à dissimuler ses revers, à rabaisser les exploits d'autrui. Il est encore plus difficile aux peuples qu'aux individus de supporter l'éloge de leurs voisins, de leurs émules, de leurs antagonistes. En pareille matière, un esprit exclusif passe, auprès des juges superficiels, pour du patriotisme. La vogue de quelques-uns de nos historiens modernes tient principalement à leurs continuels ménagements pour ce faible du cœur humain et à leur inépuisable complaisance pour la vanité nationale. Ce facile expédient de popularité n'aurait pas beaucoup d'inconvénient s'il se bornait à répandre dans le public des notions erronées sur certains faits particuliers, et s'il ne contribuait aussi à inspirer une aveugle confiance ou une excessive présomption, presque toujours avant-courrières de désastres. Il ne faut jamais mépriser ses ennemis, même les plus insignifiants. L'expérience a montré, en plus d'une occasion, que des milices de dernier ordre, de simples guérillas, peuvent infliger un grave échec à des troupes aguerries, si l'on ne tient pas assez compte des moyens de défense, de la nature des obstacles, de l'influence du climat, et surtout de la supériorité numérique.

Le duc de Wellington a dû la meilleure partie de ses succès, dans les campagnes de la Péninsule, à sa haute estime pour ses adversaires. Tandis que le *Moniteur* l'appelait ironiquement « un général de Cipayes, » même après plusieurs victoires importantes, il écrivait dans un ordre du jour à ses soldats : « Soyez sûrs que vous avez affaire à un ennemi aussi vigilant qu'il est redoutable. » [1] Il observait avec soin le caractère et la tactique des chefs qui lui étaient opposés. Un jour, ayant remarqué un mouvement inaccoutumé dans l'armée française, il se

[1] *Napier's history of the war in the peninsula,* vol. II, p. 321.

Digitized by Google

dressa sur ses étriers et reconnut de loin le maréchal Soult, qui revenait de Bautzen, et que l'Empereur envoyait en Espagne pour réparer la déroute de Vittoria. Il dit, en se tournant vers son état-major : « Messieurs, voilà un grand capitaine; mais il est prudent, il n'y aura rien aujourd'hui. »

J'avoue que, plus d'une fois, en lisant nos annales militaires, dont j'ai fait une étude attentive, je me suis senti inquiet sur la vérité, incertain dans mes jugements, rempli de perplexité et d'hésitation, lorsque je rencontrais par hasard de manifestes hyperboles, des réticences calculées, des assertions démenties par l'évidence ou contredites par la voix commune de l'Europe. Je soupçonnais les narrateurs de s'être fait illusion à eux-mêmes, ou d'avoir compté trop aisément sur la crédulité des lecteurs. Je me rappelais, malgré moi, ce bulletin de la République, où l'un de nos généraux annonçait sérieusement que nous avions tué plus de mille hommes à l'ennemi, et que nous n'avions eu qu'un seul blessé. L'épigramme publiée alors me revenait en mémoire :

« Quand d'Autrichiens morts on compte plus d'un mille,
» Nous ne perdons qu'un doigt, encore le petit!
» Holà! Monsieur de Beurnonville,
» Le petit doigt n'a pas tout dit. »

Pour écrire une bonne histoire militaire, il ne suffit pas de compulser exactement les archives de son pays, d'interroger ceux qui ont pris une part quelconque aux opérations, de réunir une précieuse collection de cartes géographiques, ni même de visiter les lieux qui ont servi de théâtre aux événements, quoique tout cela ait assurément de l'importance. Il faut encore entendre les dépositions de toutes les parties intéressées au débat, comparer les témoignages de diverse origine, les con-

Digitized by Google

trôler les uns par les autres, et en faire sortir la vérité ou ce qui approche le plus de la vérité. Il faut instituer une enquête avec la sollicitude et la sagacité d'un magistrat chargé d'une instruction judiciaire. Sans cela on pourra bien exposer les faits à un point de vue spécial, préparer des matériaux pour un investigateur plus consciencieux, arranger avec art un récit agréable à ses compatriotes; mais on n'aura pas accompli une tâche définitive, ni élevé ce monument à perpétuité dont parlait Thucydide.

Si l'esprit de critique est indispensable quelque part, c'est surtout dans l'appréciation des incidents de la guerre. Là, trop d'intérêts en jeu, trop de passions en éveil, conspirent à dénaturer les résultats. Chacun retranche ou ajoute volontiers à la réalité : les vainqueurs, pour se grandir; les vaincus, pour pallier leur défaite. Les succès sont infailliblement attribués à des manœuvres habiles, et les revers invariablement imputés à la mauvaise fortune. Depuis le commencement du monde, il n'y a probablement pas eu une seule bataille perdue dont la perte ne se justifie par des circonstances atténuantes ou par des prétextes plausibles. Il y a toujours de la faute de quelqu'un ou de quelque chose. Tantôt un signal mal compris, tantôt une dépêche interceptée, quelquefois une défection soudaine, d'autres fois l'inexécution d'un ordre, une panique inattendue ou une fatalité impossible à prévoir, expliquent la catastrophe. Les allégations les plus inadmissibles en présence des dates et des lieux, les subterfuges le plus notoirement inventés après coup, les reproches les plus injustes et les plus déraisonnables, ont chance de s'accréditer et de prendre rang dans le domaine des faits acquis, pour peu qu'ils flattent notre amour-propre. C'est au milieu de tout cela qu'il s'agit de discerner le vrai et de faire justice des sophismes de

Digitized by Google

la partialité ou des artifices du charlatanisme; car l'histoire, qu'un de nos poëtes a si bien appelée

« Des siècles fugitifs confidente immortelle, »

ne souffre ni mensonge, ni déguisement, ni mélange de fiction et de vérité.

D'après les considérations précédentes, il m'a paru instructif et, jusqu'à un certain point, curieux de chercher ailleurs que chez nous des autorités irrécusables, et de recueillir, en l'honneur des armes françaises, des suffrages à l'abri de tout soupçon. Ces témoignages, exempts de flatterie, je les emprunte de préférence aux annales de ceux qui passent communément parmi nous pour nos rivaux et pour nos détracteurs, je veux dire les Anglais. Il me sera facile de faire voir que ce préjugé, quoique fort général, ne s'appuie sur aucun fondement. Je ne me chargerais pas, et je crois pouvoir affirmer que nul ne se chargerait de produire l'équivalent de mes citations avec des extraits tirés des principaux historiens du continent. Au reste, cette loyauté de langage dont je fournirai des preuves, cette supériorité de justice qui est aussi une supériorité intellectuelle, ne doivent surprendre personne, de la part d'une nation puissante et éclairée, riche elle-même en glorieux souvenirs, depuis longtemps en possession de la liberté politique et assez sage pour la conserver.

On sait que, vers le commencement de ce siècle, une animosité très-vive, entretenue par des griefs réciproques, fortifiée par un conflit de prépondérance, accrue par des froissements d'intérêt commercial, régnait entre deux peuples faits pour s'entendre et pour s'apprécier mutuellement. L'armée du camp de Boulogne, sous la main d'un chef entreprenant et victorieux, menaçait alors les rivages de l'Angleterre, qui se glorifie, à bon droit, de

Digitized by Google

n'avoir pas subi d'invasion depuis huit cents ans. C'était le temps où Marie-Joseph Chénier, interprète du sentiment national, disait en beaux vers :

« Si jadis un Français des rives de Neustrie
» Descendit dans leurs ports, précédé par l'effroi,
» Vint, combattit, vainquit, fut conquérant et roi,
» Quels rochers, quels remparts, deviendront leur asile,
» Quand Neptune irrité lancera dans leur île
» D'Arcole et de Lodi les terribles soldats,
» Tous ces jeunes héros, vieux dans l'art des combats,
» La grande nation à vaincre accoutumée,
» Et le grand général guidant la grande armée? »

Malheureusement, ou peut-être heureusement pour l'indépendance de l'Europe, ces paroles ne devaient pas être prophétiques.

A la différence de quelques États voisins où vivent encore aujourd'hui les passions malveillantes et hostiles d'une autre époque, le souvenir de la longue lutte contre la République et l'Empire n'a laissé aucune trace dans la Grande-Bretagne. Les vieilles rancunes, les préventions héréditaires, y ont fait place à des sentiments d'estime, de cordialité et d'honorable émulation. Tel est du moins le caractère qui domine chez les meilleurs écrivains anglais contemporains, et qui les porte, même aux dépens de leur patriotisme, à reconnaître avec une entière franchise les beaux faits d'armes de nos ancêtres ou les nôtres. Prenons pour exemple, dans l'éloquent Macaulay, le récit de la bataille de Steinkerque, une des plus meurtrières du dix-septième siècle. On se rappelle que le grand Frédéric, surpris à Hochkirch par une attaque nocturne du général Daun, perdit son camp, une partie de son armée et presque toute son artillerie. Voyons comment le maréchal de Luxembourg se tira d'une semblable épreuve.

Digitized by Google

« L'armée alliée tout entière se mit sous les armes, pendant qu'il faisait encore nuit. Au milieu des brumes du matin, Luxembourg fut réveillé par ses éclaireurs qui lui apprirent que l'ennemi s'approchait en grande force. Il traita d'abord cette nouvelle fort légèrement. Sa correspondance, croyait-il, avait été, comme de coutume, exacte et bien informée. Le prince d'Orange envoyait un détachement pour protéger ses fourrageurs, et ce détachement avait été grossi par la peur en une armée considérable. Mais les rapports alarmants se succédèrent coup sur coup. Tous les passages, disait-on, étaient encombrés de masses d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie, sous les drapeaux de l'Angleterre et de l'Espagne, des Provinces-Unies et de l'Empire, et toutes ces colonnes convergeaient sur Steinkerque. A la fin le maréchal se leva, monta à cheval et courut voir ce qui se passait.

» Sur ces entrefaites, l'avant-garde des alliés était aux prises avec ses avant-postes. A moins d'un mille à peu près, en avant de son armée, campait une brigade qui tirait son nom de la province de Bourbonnais. Ces troupes eurent à soutenir le premier choc. Surprises et frappées d'une panique, elles furent balayées en un moment, et s'enfuirent en abandonnant leurs tentes et sept pièces de canon aux agresseurs.

» Jusque-là le plan de Guillaume avait entièrement réussi; mais alors la fortune commença à se tourner contre lui. Il avait été mal renseigné sur la nature du terrain compris entre la brigade de Bourbonnais et le principal campement de l'ennemi. Il s'était attendu à pousser en avant sans aucun relâche, à trouver l'armée française dans un profond désordre, à remporter une victoire facile et complète. Mais sa marche fut retardée par plusieurs enclos et par des fossés; il y eut un court délai, et ce délai suffit pour faire échouer ses desseins.

Digitized by Google

Luxembourg était précisément l'homme qu'il fallait dans une pareille circonstance. Il avait commis de grandes fautes. Il s'était gardé négligemment; il avait ajouté une foi entière à des informations erronées; il n'avait pas tenu compte de renseignements précis; une de ses divisions fuyait à la débandade, les autres n'étaient pas prêtes pour agir. Cette crise aurait paralysé les facultés d'un capitaine ordinaire : elle ne servit qu'à rehausser et développer celles de Luxembourg. Son âme et même son corps chétif et contrefait semblaient grandir et redoubler d'énergie dans les alarmes et dans les périls. En peu de temps, il eut tout disposé : l'armée française était en ordre de bataille. Au milieu des bataillons serrés, on remarquait la maison de Louis XIV, le corps de combattants le plus renommé en Europe. A sa tête paraissaient, couverts de dentelles et de broderies ramassées à la hâte et à demi attachées, une foule de jeunes princes et de jeunes seigneurs. Éveillés par le son de la trompette au sein de leur sommeil ou de leurs orgies, ils s'empressaient d'affronter la mort avec l'insouciante et joyeuse intrépidité qui caractérise les gentilshommes français. Le premier par le rang, parmi ces guerriers de haute naissance, figurait un adolescent, Philippe, duc de Chartres, fils du duc d'Orléans et neveu du roi de France. C'était avec peine et à force de sollicitations importunes que le vaillant jeune homme avait arraché à Luxembourg la permission de se trouver au fort du combat. Deux autres jeunes gens du sang royal, Louis, duc de Bourbon, et Armand, prince de Conti, témoignaient une ardeur digne de leur origine. Avec eux se montrait le descendant d'un des bâtards de Henri IV, Louis, duc de Vendôme, plongé dans la mollesse et dans les vices les plus impurs, mais capable de déployer, dans une grande occasion, les qualités d'un vrai soldat. Berwick, dont l'honorable répu-

Digitized by Google

tation dans les armes commençait à se signaler, était là, et auprès de lui Sarsfield, qui, par son courage et son habileté, mérita, en ce jour, l'estime de toute l'armée française. Cependant, Luxembourg venait d'envoyer un message pressant pour appeler à lui Boufflers; mais ce message était inutile. Boufflers avait entendu le feu, et, comme un brave et intelligent capitaine, il se dirigeait à marche forcée vers le point d'où partait le bruit.

» Quoique les assaillants eussent perdu tout l'avantage qui appartient à une surprise, ils s'avancèrent avec résolution. En première ligne marchaient les Anglais, commandés par le comte Solmes. La division qui formait l'avant-garde était celle de Mackay. Il aurait dû être soutenu, selon le plan de Guillaume, par une forte colonne d'infanterie et de cavalerie. Quoique la plupart des soldats de Mackay n'eussent jamais vu le feu auparavant, leur attitude présageait pour l'avenir, Blenheim et Ramillies. Ils rencontrèrent d'abord les Suisses, qui tenaient un rang distingué dans l'armée française. Le combat fut si vif et si obstiné que les canons des mousquets se croisèrent. Les Suisses furent repoussés avec un affreux carnage. Il paraît, d'après les relations françaises, que plus de dix-huit cents d'entre eux furent tués ou blessés. Luxembourg dit plus tard qu'il n'avait jamais vu, de sa vie, une mêlée aussi furieuse. Il prit à la hâte l'avis des généraux qui l'entouraient. Tous opinèrent que la crise exigeait l'emploi des grands moyens. La maison du roi devait charger les Anglais. Le maréchal donna le signal, et la maison du roi, conduite par les princes du sang, s'avança en rejetant ses mousquets en bandoulière. « L'épée à la main, point de coup de feu, à l'arme blanche, » tel fut le mot d'ordre qui circula dans les rangs de cette terrible brigade. Après une résistance longue et opiniâtre les Anglais furent rompus. Ils n'ont

Digitized by Google

cessé de répéter que si le comte Solmes avait fait son devoir, ils auraient battu même la maison du roi. Mais Solmes ne leur prêta aucun appui efficace. Il fit avancer quelque cavalerie qui, par la nature du terrain, ne fut d'aucune ou de presque aucune utilité. Son infanterie ne bougea même pas. Elle ne pouvait rendre aucun service, prétendit-il, et il ne voulait pas l'envoyer à la boucherie. Ormond était impatient d'aller au secours de ses compatriotes, mais il n'en obtint pas l'autorisation. Mackay envoya un message urgent pour représenter que lui et ses hommes étaient exposés à une destruction certaine : tout fut inutile. « Que la volonté de Dieu soit faite, » dit le brave vétéran. Il mourut comme il avait vécu, en bon chrétien et en bon soldat. Avec lui périrent Douglas et Lanier, deux généraux qui s'étaient illustrés parmi les vainqueurs de l'Irlande. Montjoie resta aussi parmi les morts... Cinq beaux régiments furent entièrement taillés en pièces. Pas un seul homme de cette phalange dévouée n'aurait échappé au désastre sans Auverkerque dont le courage lui vint en aide, à la dernière extrémité, avec deux bataillons de troupes fraîches. Le trait de bravoure par lequel il dégagea les débris de la division Mackay fut longtemps rappelé avec gratitude et admiration dans les bivouacs anglais. Le terrain où la lutte avait eu lieu était jonché de cadavres, et ceux qui enterrèrent les morts observèrent que presque toutes les blessures avaient été portées, corps à corps, par l'épée ou par la baïonnette.

» On dit que Guillaume oublia son stoïcisme ordinaire, au point de faire entendre un cri d'indignation sur la manière dont les régiments anglais avaient été sacrifiés. Néanmoins, il reprit bientôt son sang-froid et se décida à la retraite. Il était temps, car les Français devenaient, à chaque instant, plus formidables, à mesure que les bataillons de Boufflers entraient rapidement en ligne.

Digitized by Google

L'armée alliée retourna à Lembèque sans être poursuivie et en bon ordre. » [1]

Remarquons en passant que, dans toute action militaire, il y a un moment critique et décisif, rapide comme l'éclair, mais qui n'échappe jamais au coup d'œil du génie. Luxembourg le saisit à Steinkerque, de même que Napoléon sur tant de champs de bataille, et particulièrement à Lutzen, quand il écrivit au crayon, sur un bout de papier, l'ordre laconique : « La garde au feu. » C'est encore ainsi que le maréchal de Villars, à la journée de Denain, sachant qu'il n'y avait pas une minute à perdre, et convaincu que le succès dépendait de la vivacité de l'attaque, lorsqu'on lui proposa de remplir les fossés des retranchements pour marcher à l'ennemi, répondit fièrement : « Nos corps serviront de fascines. »

Sterne, qui avait été élevé dans les baraques des soldats irlandais, et qui s'était souvent entretenu avec les vétérans du roi Guillaume, a parlé des choses de la guerre avec âme et avec talent. Dans son œuvre si originale de *Tristram Shandy,* il attribue au caporal Trim une réminiscence de Steinkerque. « Il y avait là, continua Trim, en appliquant l'index de sa main droite sur le pouce de sa main gauche et en faisant le tour de ses doigts, il y avait là les régiments de Cutts, de Mackay, d'Angus, de Grahame et de Leven... tous taillés en pièces; et les gardes anglaises elles-mêmes étaient perdues, sans quelques bataillons de la droite, qui vinrent bravement à leur secours, et qui reçurent la décharge des ennemis à bout portant, avant de faire un seul feu de peloton. Et pour cela ils iront tous en paradis, ajouta le caporal. »

A l'appui de sa narration, Macaulay énumère ses autorités, la dépêche du maréchal de Luxembourg, un

[1] *The history of England by Macaulay,* chap. XIX.

Digitized by Google

rapport officiel aux états généraux de Hollande, la Gazette de Paris, la Gazette de Londres, les Mémoires de Feuquières, les Mémoires de Berwick, l'Histoire de Burnet, le *Siècle de Louis XIV* de Voltaire. Il offre ainsi une garantie d'exactitude et de probité littéraire sans laquelle aucun récit ne mérite une confiance absolue, et qu'on regrette de ne pas rencontrer toujours dans nos propres annalistes. Que dirait-on d'un écrivain qui entreprendrait une relation de la bataille de Leipzig, sans prendre la peine de recourir aux témoignages des Autrichiens, des Russes, des Prussiens, des Suédois, de tous ceux enfin qui ont joué un rôle dans cette lutte gigantesque, dans ce duel entre la France et l'Europe? Aussi, parmi les conditions indispensables pour quiconque veut publier une histoire militaire, digne de ce nom, faut-il ranger, en première ligne, une suffisante connaissance des langues modernes, afin de pouvoir vérifier, au besoin, les documents originaux qui n'ont pas été et qui ne seront jamais traduits. Cette condition préalable, que nous n'exigeons pas assez rigoureusement chez nous, ne manque à aucun des bons historiens de l'Angleterre, de l'Allemagne ou des États-Unis.

L'impétueuse valeur que Macaulay représente comme un des attributs de l'ancienne noblesse française, et que les Italiens appelaient *la furia francese,* éclate presque à chaque page de notre histoire. Elle se manifesta surtout dans une occasion bien remarquable. A la bataille de Saint-Gothard, livrée entre les Turcs et les Impériaux en 1664, au moment où l'armée autrichienne commençait à plier, le grand vizir Achmet Koproli, voyant s'ébranler un corps auxiliaire de six mille Français, parés de rubans et avec des perruques blondes, selon la mode de l'époque, demanda dédaigneusement : « Que veulent ces jeunes filles? » Mais, dit un historien, ces jeunes filles enfoncè-

Digitized by Google

rent du premier choc les janissaires, les poussèrent dans le Raab et décidèrent la victoire en faveur de l'Empire.

Malheureusement, les traditions de bravoure chevaleresque, si vivantes sous Louis XIV, s'affaiblirent peu à peu sous l'influence et surtout dans les dernières années de son indolent successeur. L'étoile de la France pâlit tout à fait dans la guerre de sept ans, signalée par une série d'échecs sur terre ou sur mer et conclue par une paix humiliante. Que pouvait l'impéritie de généraux de cour, tels que le prince de Soubise, le comte de Clermont ou le marquis de Contades, contre les meilleurs tacticiens d'alors, Frédéric second, son frère Henri et Ferdinand de Brunswick? Il était réservé au siècle suivant de rendre à nos armes leur ancien prestige. M. Alison, auteur d'une savante histoire de l'Europe durant la Révolution et l'Empire, a tracé un récit animé et dramatique de cet éclatant triomphe d'Auerstœdt, rarement cité parmi nous, et qui n'a donné son nom à aucun de nos monuments publics, mais qui, dans l'estime des vrais juges, éclipse la gloire d'Iéna. La supériorité d'une bonne infanterie apparaît là dans tout son jour. La relation de l'écrivain anglais se termine ainsi : « Davoust se reposa sur le champ de bataille avec ses héroïques compagnons d'armes. » [1] Jamais cette épithète, dont nous avons vu quelquefois un si étrange abus, ne fut mieux méritée. Tandis que l'Empereur, avec l'avantage du nombre et le prince de Hohenloe pour adversaire, disposait des corps de Lannes, de Ney, de Soult, d'Augereau, de la garde impériale et de la cavalerie de Murat, Davoust, réduit à un seul corps, sans la moindre assistance de son collègue Bernadotte, eut à soutenir, pendant un jour entier, les attaques d'une armée plus que double de la sienne, con-

[1] *History of Europe by Alison,* chap. XLIII.

Digitized by Google

duite par le roi de Prusse en personne et par l'élite de ses généraux, le duc de Brunswick, neveu du célèbre capitaine; Kalkreuth, Blücher, Mollendorf. Admirablement secondé par ses trois chefs de division, Morand, Friant et Gudin, il repoussa les charges réitérées des escadrons de Blücher, et, lorsque son heure fut venue, il prit, à son tour, l'offensive et s'empara de toutes les positions de l'ennemi. L'ombre de Frédéric dut tressaillir dans cette fatale journée du 14 octobre 1806 où deux grandes armées, espoir de la monarchie prussienne, comptant l'une sur l'autre, se rencontrèrent en pleine déroute aux environs de Weimar, et où les débris d'Iéna se mêlèrent aux débris d'Auerstœdt. L'ignominieuse défaite de Rosbach était effacée par « ces deux victoires sœurs » pour me servir d'un mot de Montaigne, et les désastres du règne de Louis XV étaient noblement réparés.

Le nom de Frédéric me rappelle une anecdote fort peu connue, qui se rattache à la guerre de sept ans, et qui peint mieux le caractère de Marie-Thérèse que toutes les correspondances reproduites récemment parmi nous. Le duc de Choiseul la raconta en ces termes au diplomate Stanley, pendant les conférences préliminaires de 1761 : « Lorsque j'étais ambassadeur à Vienne, eut lieu le siége d'Olmütz. Tout juste avant une de mes audiences, un courrier vint annoncer à l'Impératrice que la place était investie de près. Elle me communiqua cette nouvelle. Je lui dis que les affaires semblaient prendre une mauvaise tournure, et je lui conseillai de s'entendre avec quelques-uns de ses généraux sur l'urgence de réparer les fortifications de Vienne alors en médiocre état. Elle me répondit qu'elle les défendrait de tout son pouvoir, et qu'elle se retirerait ensuite de ville en ville, jusqu'au dernier village de Hongrie. Puis, elle ajouta en se tournant vers moi : « Me suivriez-vous jusque-là, Monsieur? »

Digitized by Google

— « Mon service personnel, répliquai-je, accompagnerait Votre Majesté jusqu'au bout; mais je ne puis répondre que le Roi, mon maître, irait aussi loin. Et que ferait Votre Majesté si elle était réduite à l'extrémité ? » — « J'enverrais un cartel au roi de Prusse, en l'invitant à venir au-devant de moi en chaise de poste, avec des pistolets, de la poudre et des balles, afin de vider notre querelle en personne. » Elle était femme à tenir parole : je lui persuadai cependant de faire quelques concessions dans le prochain traité. » [1] En lisant ce récit, on ne s'étonne plus que Marie-Thérèse ait excité un tel enthousiasme parmi les palatins hongrois, et on serait tenté de s'écrier comme eux : *Moriamur pro rege nostro, Mariâ Theresâ!* Je présume que le duc de Choiseul devait être un peu embarrassé en comparant le rôle du Roi, son maître, avec celui de cette souveraine, digne émule du grand Frédéric.

Il est vrai qu'une ombre fâcheuse plane sur la mémoire de Marie-Thérèse, par suite de sa participation au démembrement de la Pologne. On sait que Frédéric disait, à ce propos, avec le cynisme railleur qui lui était familier : « L'Impératrice de Russie et moi, nous sommes deux brigands; mais comment cette dévote d'Impératrice-reine arrangera-t-elle cela avec son confesseur ? » Ici encore je trouve dans un appendice de l'*Histoire d'Angleterre au dix-huitième siècle,* par lord Mahon, un document précieux, publié pour la première fois en 1831, qui atteste que Marie-Thérèse ne se prêta à cette spoliation qu'avec une répugnance extrême, uniquement par déférence pour l'avis unanime de son conseil et surtout pour son fils, Joseph second. C'est une lettre autographe à son principal ministre, ainsi conçue : « Lorsque tous mes territoires étaient envahis, et que je ne savais même

[1] *Mahon's history of England,* t. IV, appendix.

Digitized by Google

pas où je pourrais en paix donner le jour à mon enfant, je me reposai fermement sur mon bon droit et sur l'assistance de Dieu. Mais, dans la conjoncture présente, où le droit des gens crie au ciel contre nous, et où la justice ainsi que la saine raison nous sont manifestement contraires, j'avoue que je ne me suis jamais sentie aussi inquiète, et que j'ai honte de me montrer publiquement. Que le prince de Kaunitz considère ce que le monde va penser de nous si, pour un misérable lambeau de la Pologne ou de la Valachie, nous sacrifions notre honneur et notre bonne renommée. Je m'aperçois clairement que je suis seule de mon opinion, et que je n'ai plus toute mon énergie. Je laisse donc les choses suivre leur cours, mais non sans la plus profonde affliction. » Quelque temps après, lorsqu'on lui soumit le projet définitif de partage, elle écrivit en marge avec un instinct prophétique : « Approuvé, puisque tant d'éminents et habiles personnages le veulent ainsi; mais, longtemps après ma mort, les hommes verront ce qui adviendra d'avoir méconnu, à ce point, tout ce qui a été réputé jusqu'ici juste et sacré. » [1] Il me semble que voilà une réponse assez nette à la question de Frédéric. Elle montre la différence essentielle qui existe entre une absence totale de principes et les scrupules d'une bonne conscience. Elle prouve aussi que Marie-Thérèse n'eut aucun besoin de consulter son directeur, pour savoir à quoi s'en tenir sur la moralité et sur les conséquences de l'acte auquel elle souscrivit avec tant de regret.

Qu'on me pardonne une digression justifiée peut-être par l'intérêt et par la nouveauté de ces deux anecdotes dont nos publicistes ne paraissent avoir eu aucun soupçon. Je reviens à mon sujet.

[1] *History of England by lord Mahon*, vol. V, p. 387.

Digitized by Google

A la tête des historiens militaires de notre siècle, il faut placer le colonel anglais Napier, pour son excellente relation des campagnes de la Péninsule. Une haute impartialité, une inflexible rectitude morale, s'allient dans son livre à la justesse des aperçus et à l'importance des considérations. Il offre aussi un continuel exemple de l'application des règles de la critique à l'examen des opérations de stratégie. L'auteur, indépendamment de ses souvenirs personnels, ne marche qu'appuyé sur des renseignements authentiques, des dépêches officielles, des états de situation puisés dans les ministères, des notes de diverses chancelleries, des communications écrites ou orales des acteurs dans les événements. On voit qu'il ne néglige aucune source d'information pour arriver à la vérité. Dans l'énumération de ses pièces justificatives, il reconnaît que les conservateurs du dépôt de la guerre, en France, lui ont ouvert toutes les archives, « avec cet empressement libéral, indice de la franchise militaire, et avec le légitime orgueil qui caractérise et doit caractériser des officiers de Napoléon. » [1] Il y a lieu de s'étonner qu'un ouvrage aussi recommandable et aussi consciencieux ne soit pas cité, une seule fois, dans la plus complète et la plus estimée, à juste titre, de nos histoires de l'Empire. On a également peine à comprendre que la même histoire, malgré son étendue, consacre si peu de place relativement à tout ce qui concerne cette longue et mémorable lutte au delà des Pyrénées. Il est vrai que la grande armée n'y était pas, que l'Empereur n'y a paru qu'un moment, que l'opinion publique ne s'en préoccupait que faiblement chez nous. Mais il n'est pas moins incontestable que la guerre d'Espagne, parmi une foule de beaux faits d'armes, rappelle quelques-uns des siéges

[1] *History of the war in the peninsula,* vol. III, p. 16.

Digitized by Google

les plus remarquables des temps modernes : les uns, par des prodiges de constance, comme à Saragosse et à Girone ; les autres, par toutes les ressources de l'art, comme à Badajoz et à Saint-Sébastien dont la défense fait tant d'honneur aux généraux Philippon et Rey. Je ne parle pas du château de Burgos où le chef de l'armée anglaise, après cinq tentatives inutiles, essuya un échec presque unique dans sa triomphante carrière. On raconte que le duc de Wellington, pendant son séjour à Paris, se trouvant à table à côté de Dubreton, lui dit avec la courtoisie d'un *gentleman* : « Général, j'aime mieux vous voir auprès de moi que devant moi. »

Il est digne d'attention que cette guerre de six années, plus laborieuse et plus pénible qu'aucune autre, n'a produit qu'un seul bâton de maréchal, celui que Suchet conquit si glorieusement, pour avoir pris tour à tour Lérida où avait échoué le prince de Condé ; Tarragone, malgré ses redoutables fortifications ; Murviedro ou l'antique Sagonte ; Valence, défendue par une armée plus nombreuse que celle des assiégeants. Telle était la sobriété, je dirais presque la parcimonie, qui présidait à la distribution des hautes récompenses, à cette époque de grandes choses et d'ineffaçables souvenirs.

Le colonel Napier n'est pas seulement un historien véridique, c'est aussi un écrivain d'un mérite supérieur. Son style vif, coloré, pittoresque, forme contraste avec la sécheresse des détails techniques et avec la banalité des formules de bulletin, si communes dans d'autres narrations. Il rencontre des traits heureux et de fortes images pour peindre sa pensée. On peut citer, comme des modèles en leur genre, son récit du passage de Somosierra, celui de la bataille d'Albuera, ou bien encore celui du dernier assaut de Badajoz, qui coûta si cher aux assiégeants et qui arracha des larmes à l'im-

Digitized by Google

passible Wellington. Napier ne ressemble pas à un froid annaliste, qui rend, de mauvaise grâce, justice à des adversaires. C'est un disciple fervent et enthousiaste de l'art de la guerre, toujours prêt à se passionner pour les maîtres de cet art et pour les actions d'éclat, sans distinction de drapeaux. Il exprime des regrets sur la mort prématurée du général Colbert, tué dans l'expédition de la Corogne. « Sa noble figure martiale, dit-il, sa voix, son geste, par-dessus tout sa brillante valeur, avaient excité l'admiration des Anglais, et il y eut une impression générale de tristesse, lorsque périt ce brave guerrier. » [1] Il raconte avec émotion la fin déplorable de Franceschi dans les prisons de Carthagène et le dévouement de sa jeune épouse, fille du comte Mathieu Dumas, qui ne voulut pas lui survivre. [2] L'inhumanité des Espagnols envers les captifs de l'île Cabréra excite sa généreuse indignation. Nul autre n'est plus prodigue de louanges pour les armées de l'Empire. Il s'écrie quelque part : « Il est inutile de décrire le premier élan des Français. On sait avec quelle bravoure les officiers conduisent à l'attaque, avec quelle ardeur les soldats les suivent, et de quel orage de feu ils ravagent un champ de bataille. » [3] Il remarque sur un mouvement des Anglais, contraints de rétrograder à travers la vallée du Tage, et mollement poursuivis par le roi Joseph : « Dans une occasion semblable, Napoléon aurait été rapide, et son étreinte mortelle. » [4] Il déclare que, dans la retraite de Portugal, « Ney, avec un merveilleux mélange de courage, de sang-froid et d'habileté, illustra chaque lieue de terrain par quelque belle com-

[1] *History of the war in the peninsula,* vol. I, p. 302.
[2] *Ibid.,* vol. I, p. 330.
[3] *Ibid.,* vol. II, p. 376.
[4] *Ibid.,* vol. I, p. 365.

Digitized by Google

binaison militaire. »[1] Enfin, malgré les préventions alors si vivaces dans presque toute l'Europe, il n'hésite pas à proclamer l'Empereur « le plus grand des hommes. »[2]

Et ce n'est pas uniquement au courage de nos soldats, c'est aussi à leur indomptable activité, à leur énergie morale, à leur persévérance au milieu des plus rudes épreuves, que les écrivains anglais se plaisent à rendre hommage. A propos du passage du Splugen, moins célèbre mais beaucoup plus difficile que celui du Saint-Bernard, et accompli par Macdonald, au cœur de l'hiver, en 1800, M. Alison fait la remarque suivante : « Si l'éloquent historien de la décadence de l'empire romain avait assez vécu pour voir l'infanterie française gravir, au milieu de décembre, les cimes couvertes de neige des Alpes rhétiennes, sous le poids d'énormes fardeaux et par des sentiers presque inaccessibles, dans cette saison de l'année, même aux montagnards du pays, il aurait effacé de son immortel ouvrage sa réflexion sur la constance relative des anciens et des modernes. »[3]

Le colonel Napier, vers la conclusion de son livre, caractérise et résume ainsi les campagnes des Français, en ajoutant une particularité curieuse que nous ne connaîtrions pas sans le témoignage du plus habile de nos adversaires. « Par le nombre et par la grandeur de leurs exploits, ils ont surpassé toutes les autres nations, sans excepter les Romains, si l'on a égard à la courte durée de la période impériale, et sans excepter les Macédoniens, si l'on tient compte de la qualité de leurs antagonistes.

[1] *History of the war in the peninsula,* vol. II, p. 282.

[2] *Ibid.,* vol. III, p. 219.

[3] *Alison's history of Europe,* chap. XXXII. Peut-être M. Alison, esprit éminemment classique, s'est-il souvenu ici d'un passage de Virgile sur les légions romaines : « Non secus ac patriis acer Romanus in armis..... » (*Georg.,* lib. III, 346.)

Digitized by Google

Que l'on considère seulement leurs prodigieux travaux dans les guerres de la Péninsule, qui, malgré leur importance, ne forment qu'un simple chapitre de leur histoire militaire. « En Espagne, les grandes armées mourront de faim, et les petites armées seront battues. » C'est un mot de Henri IV, et il ne faut pas voir là l'insignifiante assertion d'un monarque indolent, mais la profonde observation d'un capitaine expérimenté. Cependant, les forces colossales de Napoléon étaient si admirablement organisées qu'elles ont vécu et combattu en Espagne, pendant six années consécutives, sans aucun intervalle; car, pour les Français, étés ou hivers étaient la même chose. Leurs grandes armées ont enduré des fatigues et des privations incroyables sans mourir de faim, de même que leurs petites armées n'ont pas été battues par les Espagnols. Quant à leur audace et à la fertilité de leurs ressources, un seul fait, rapporté par lord Wellington, suffira. Ils ont conquis plus d'une place forte en Espagne, sans autre munition que les boulets qui leur étaient envoyés par l'ennemi, et en se fiant à cette seule chance de succès pour entreprendre des siéges. »[1]

Je crois avoir tenu parole. Si le temps ne me manquait pas, je montrerais que les historiens de la Grande-Bretagne témoignent la même impartialité envers notre marine, quoique avec plus de réserve et de tiédeur, comme on devait naturellement s'y attendre. Il en coûte davantage à leur patriotisme de reconnaître des émules sur un élément où ils se regardent comme invincibles, et où leur ascendant n'aurait subi aucune atteinte, si les Américains du nord ne leur avaient fait éprouver plus d'un échec, dans la guerre maritime de 1812 à 1815. Toutefois, je ne puis résister au plaisir de citer un

[1] *History of the war in the peninsula,* book XXIV.

Digitized by Google

exemple frappant de l'intrépidité de nos marins. C'est un épisode de la bataille navale, livrée aux Antilles en 1782. Dans cette occasion, l'amiral Rodney employa, pour la première fois, la tactique de rompre la ligne, tactique renouvelée depuis par Nelson à Trafalgar. « En exécutant cette manœuvre, dit un anglais, témoin oculaire, nous passâmes à portée de pistolet du *Glorieux,* vaisseau français de soixante et quatorze, totalement désemparé et réduit à l'état de masse inerte, mais qui, avec son pavillon blanc cloué sur les débris d'un de ses mâts, semblait nous braver encore, à sa dernière heure. L'aspect de ce navire immobile retraça à l'imagination de notre amiral l'attitude d'un héros expirant, et, comme il était un lecteur infatigable d'Homère, il s'écria : « Nous allons maintenant nous disputer le corps de Patrocle. » [1] Dans l'engagement acharné qui suivit, le chef de l'escadre française, le comte de Grasse, après avoir longtemps tenu tête à cinq vaisseaux ennemis, ne se rendit que lorsque tout son équipage, moins trois hommes, fut hors de combat. Disgracié par la cour de Versailles et en butte aux épigrammes parisiennes, il fut accueilli en Angleterre avec une honorable sympathie et avec tous les témoignages d'estime dus à sa bravoure.

Je sais que la gloire des armes, toute flatteuse et toute séduisante qu'elle est, ne suffit pas à la grandeur ni à la félicité d'un pays. Sans doute l'occupation favorite d'une sage nation ne doit pas être de courir les aventures, dans toutes les parties du monde et sous tous les degrés de latitude. Ce ne serait pas le moyen de s'enrichir, de ménager ses ressources, de se préparer aux éventualités de l'avenir. Mieux vaut donner à ses voisins l'exemple de la prospérité intérieure, les convier aux luttes pacifiques

[1] *History of England by lord Mahon,* chap. LXVI.

Digitized by Google

de l'industrie, les rendre tributaires de ses arts, les devancer dans les conquêtes de la science et dans les progrès de la civilisation. Cette gloire n'a pas non plus manqué à nos ancêtres, pas plus qu'elle ne manque aujourd'hui à leurs successeurs. Le grand historien Macaulay avoue, en termes explicites, les obligations de ses compatriotes à l'influence du règne de Louis XIV, non sans quelques traces d'amertume et de dépit, peut-être excusables chez des rivaux.

« La France alliait, à cette époque, presque tous les genres de prééminence. Sa gloire militaire était parvenue au plus haut faîte. Elle avait vaincu de puissantes coalitions; elle avait dicté des traités; elle avait soumis de grandes villes et de vastes provinces. Elle avait contraint l'orgueil castillan de lui céder la préséance. Elle avait sommé des princes italiens de venir se prosterner à ses pieds. Son autorité était souveraine dans toutes les matières de bon ton, depuis un duel jusqu'à un menuet... En littérature, elle donnait la loi au monde. La renommée de ses grands écrivains remplissait l'Europe. Aucun autre pays ne pouvait offrir un poëte tragique, égal à Racine; un poëte comique, égal à Molière; un conteur aussi agréable que La Fontaine; un orateur aussi éloquent que Bossuet. La gloire littéraire de l'Italie et de l'Espagne touchait à son déclin : celle de l'Allemagne ne commençait pas encore à poindre. Le génie des hommes supérieurs qui étaient l'ornement de Paris brillait donc d'un éclat rehaussé par l'effet du contraste. A vrai dire, la France exerçait alors sur le genre humain un empire auquel n'avait jamais atteint la République romaine elle-même. Lorsque Rome dominait politiquement, elle était, dans les lettres et dans les arts, l'humble disciple de la Grèce. La France possédait à la fois sur les pays voisins l'ascendant que Rome avait eu sur la Grèce, et celui que

Digitized by Google

la Grèce avait eu sur Rome. Le français était devenu rapidement la langue universelle, la langue du grand monde, la langue de la diplomatie. Dans plusieurs cours, les nobles et les princes le parlaient plus purement et plus élégamment que leur propre idiome. Dans notre île, cet esprit de servilité régnait moins que sur le continent. Nos bonnes qualités ou nos défauts ne nous portaient pas au rôle d'imitateurs. Cependant, chez nous aussi on rendait hommage, quoique de mauvaise grâce et un peu gauchement, à la suprématie littéraire de nos voisins. L'harmonieux toscan, si familier aux seigneurs et aux dames de la cour d'Élisabeth, était tombé en discrédit. Un *gentleman,* qui citait Horace ou Térence, était regardé, dans la bonne compagnie, comme un pédant prétentieux; mais assaisonner sa conversation de bribes de français était le meilleur gage qu'il pût offrir de son savoir-vivre et de la distinction de ses manières. De nouvelles règles de critique, de nouveaux modèles de style, devenaient à la mode. L'ingénieuse affectation qui avait gâté les vers de Donne et déparé ceux de Cowley disparaissait de notre poésie. Notre prose fut désormais moins majestueuse, moins savamment élaborée, moins riche et moins musicale que celle d'un âge antérieur, mais plus claire, plus facile, mieux appropriée à la controverse et au récit. Dans ces changements, il était impossible de méconnaître l'influence des préceptes français et des exemples français. » [1]

Je ne voudrais pas me séparer de mon sujet sans en déduire quelque enseignement profitable. De l'étude bien comprise de nos annales sort, si je ne me trompe, une double leçon : l'une, de fierté légitime, et l'autre, de modestie. Il est permis d'être fier, quand on compte de

[1] *The history of England by Macauly,* chap. III.

Digitized by Google

tels états de services, et quand on peut présenter à ses amis ou à ses ennemis de pareils titres de famille. Il sied aussi d'être modeste, quand on sait qu'il reste beaucoup à faire pour se maintenir au niveau du passé, pour ne pas laisser déchoir entre ses mains un si glorieux héritage, enfin pour ajouter quelque chose à ce commun patrimoine des générations descendues dans la tombe et des générations à naître après nous.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTICE

SUR

M. VICTOR SIMON

ET SUR SES TRAVAUX,

PAR M. A. PROST.

Le 25 décembre 1865, l'Académie impériale de Metz perdait un des hommes qui ont tenu le plus de place dans son sein. M. Victor Simon lui était ravi après une séparation de plusieurs mois, causée par les premières atteintes du mal impitoyable qui devait l'enlever.

M. Victor Simon n'était pas un des fondateurs auxquels l'Académie a dû son rétablissement en 1819, mais il était un de ses membres les plus anciens. Titulaire pendant vingt et un ans, de 1824 à 1844, puis associé-libre résidant pendant une période de même durée, de 1844 à 1865, il quittait l'Académie après quarante-deux années du plus actif concours. Il avait rempli l'office de secrétaire-archiviste pendant onze années, de 1833 à 1843 ; il avait été élevé deux fois à l'honneur de la présidence annuelle, en 1845-46 et en 1852-53 ; il avait été, en outre, vice-président en 1851-52, et deux fois président honoraire, en 1846-47 et en 1853-54.

M. Victor Simon est, on le voit, parmi les nôtres, un

Digitized by Google

de ceux qui ont le plus largement pris leur part des fonctions honorables, mais assujettissantes aussi, à l'exercice desquelles est intéressée la vie elle-même de la compagnie. Il a été en même temps un de ses travailleurs les plus laborieux. On a pu perdre la trace de quelques-uns des morceaux qu'il a écrits pour elle, et cependant on n'en connaît pas moins de 222, composés par lui à son intention, les uns, au nombre de 76, imprimés dans nos Mémoires, les autres restés manuscrits. Ces derniers, à l'exception de 21 qui ont été perdus, sont conservés aujourd'hui dans nos archives, lesquelles possèdent de plus, en copie, quelques-uns de ceux qui ont été imprimés.

Cet ample contingent ne représente pourtant qu'une partie de l'activité intellectuelle de notre excellent confrère. Car, indépendamment de ce qu'il faisait pour l'accomplissement de ses devoirs de magistrat, il prenait encore part, chez nous, aux travaux de deux autres sociétés libres d'études : la Société d'histoire naturelle et la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle. Il a donné également à ces compagnies, ainsi qu'au Congrès scientifique de 1837, à la *Revue d'Austrasie,* au volume de *Metz littéraire* et à l'*Annuaire* de Verronnais des mémoires, des notices et quelques articles ; ce qui porte au chiffre considérable de 288 le nombre des pièces de toute nature composées par lui pour les sociétés scientifiques et les publications messines. Probablement en trouverait-on encore, qui nous sont restées inconnues, dans quelques recueils étrangers à notre cité. Tel est, dans ses œuvres, l'homme dont vous m'avez chargé de réunir les titres académiques pour en fixer le souvenir.

M. Victor Simon, malgré ses incessants travaux, n'a cependant laissé aucun corps d'ouvrage considérable. Ses

Digitized by Google

écrits, fort nombreux, sont généralement peu étendus. Ils embrassent des matières très-variées et sont disséminés de tous côtés. Il ne peut qu'être avantageux à la mémoire de leur auteur et utile aux travaux de ceux qu'ils intéressent de les réunir et de les classer, et, en donnant ainsi une juste idée de leur importance, de permettre à chacun d'y recourir facilement pour les consulter. Telle est la tâche que je voudrais accomplir dans cette notice, dont le fondement sera la bibliographie elle-même de l'œuvre de M. Victor Simon. Ce n'est pas sans quelque peine que j'ai réussi à en rassembler les éléments. Mais il m'a paru que rien ne pouvait être plus propre à faire ressortir le mérite réel de notre regretté confrère et à honorer sa mémoire au sein de l'Académie.

Avant d'aller plus loin, je dois, en quelques mots, indiquer, dans ses principaux traits, quelle a été la vie de l'homme qui nous occupe. Appartenant, par son origine, à une bonne famille de bourgeoisie messine, Charles-François-Victor Simon est né le 3 mars 1797. Après ses études au lycée de Metz et à la Faculté de droit de Paris, il était revenu, en 1823, exercer dans sa ville natale la profession d'avocat. En 1824, il débutait dans la magistrature par les fonctions de juge-auditeur au tribunal de Briey; en 1826, il était nommé juge, d'abord au tribunal de Vouziers, puis, dans le courant de la même année, au tribunal de Briey, et, six ans plus tard, à celui de Metz. Fixé dès lors dans cette ville, M. Victor Simon ne devait plus la quitter jusqu'à la fin de sa carrière; successivement juge, en 1832, puis vice-président au tribunal de première instance en 1838, et enfin conseiller à la Cour impériale de 1852 à 1865. A cette dernière date, les graves perturbations de sa santé l'ayant condamné au repos, il se retirait de la vie active avec le titre de conseiller honoraire.

Digitized by Google

Pendant ses études de droit à Paris, M. Victor Simon, avide de connaissances, suivait en outre les cours de la Faculté des sciences. De retour à Metz, il se livrait avec ardeur aux investigations et aux travaux de géologie, quand l'Académie lui ouvrit ses portes en 1824. Le jeune candidat était âgé de vingt-sept ans seulement. L'archéologie, pour laquelle il devait un jour montrer un goût prononcé, ne figure pas encore à ce moment parmi ses titres scientifiques. C'est exclusivement comme géologue qu'il se présente, avec deux mémoires dont M. de Gargan rend compte, d'une manière toute favorable, dans un rapport lu à la compagnie le 9 mai 1824.

Ces deux mémoires contenaient, l'un, des considérations générales sur la géologie, l'autre, une étude particulière sur le calcaire à gryphites des environs de Metz. « Le premier, est-il dit dans le rapport, est empreint » de l'ardeur passionnée dont son auteur est animé » pour la géologie. Dans un petit nombre de pages, il » renferme une partie des faits principaux qui ont rap- » port à cette science. Toutes les idées de M. Simon sont » justes et bien au courant de l'objet qu'il travaille. » — Quant au second mémoire, « il est écrit, dit le rapporteur, » avec méthode, il prouve beaucoup d'esprit d'obser- » vation de la part de son auteur, renferme un grand » nombre de faits relatifs au calcaire à gryphites, et fait » désirer que M. Simon continue les recherches qu'il a » entreprises. »

Ces études, M. Victor Simon a pu, conformément au désir exprimé ainsi, les continuer pendant sa vie entière; mais il lui a plu d'en joindre à celles-là beaucoup d'autres, et, comme nous le verrons, l'histoire et l'archéologie devaient être l'objet du plus grand nombre.

La première année de son entrée à l'Académie, M. Victor Simon donnait à celle-ci, outre les deux mémoires pré-

Digitized by Google

sentés pour son admission dans son sein (append. 1, 2), quatre notices sur des sujets de géologie (append. 3, 4, 5, 8); mais en même temps il lui en apportait deux autres où l'archéologue se révélait déjà dans des communications sur d'anciens monuments funéraires amenés de Sierck à Metz, et sur les ruines de Châtel-Saint-Blaise, au milieu desquelles il avait découvert un bloc antique de syénite égyptienne (append. 6, 7). Ces ouvrages, offerts en prémices à l'Académie par son nouveau membre titulaire, n'ont pas été imprimés; le secrétaire en fait seulement la mention dans son compte rendu annuel; mais, sauf les trois premiers malheureusement perdus, ils se sont conservés dans nos archives.

Dès lors l'histoire et l'archéologie, concurremment avec la géologie, ainsi que l'agriculture et l'horticulture, sont les objets les plus ordinaires des études de cet esprit infatigable, auquel rien de ces matières n'est étranger, et qui aborde encore, de temps en temps, des sujets divers d'économie publique et domestique, et quelques autres d'un intérêt purement académique. L'éloignement de Metz du jeune magistrat, de 1824 à 1832, ralentit un peu, mais ne suspend pas cependant ses relations avec l'Académie. L'année 1832 le ramène plus zélé que jamais, et son activité ne doit plus s'arrêter jusqu'au jour où le coup fatal viendra le frapper.

Pour apprécier M. Victor Simon au point de vue spécial de l'homme d'étude, on ne saurait se borner, même devant l'Académie, à enregistrer et à examiner les travaux seulement qu'il a faits pour elle. Tous ceux du même genre qu'il a exécutés en même temps pour d'autres sociétés et pour nos diverses publications messines doivent être rapprochés de ceux-là. C'est leur ensemble qui constitue le corps des titres scientifiques de notre vieux et respecté confrère. Je m'abstiendrai seulement de parler

Digitized by Google

de ses titres de magistrat, auxquels il ne m'appartient pas de toucher ici.

L'œuvre scientifique de M. Victor Simon comprend, comme je l'ai dit en commençant, 288 pièces écrites de 1824 à 1864. Leur inventaire, aussi complet que j'ai pu l'établir, fera l'objet d'un Appendice à la suite de la présente notice. Je me contenterai ici de les classer au moyen d'une distribution méthodique, puis de donner une idée des circonstances où les principales d'entre elles ont été produites et des sujets divers qu'elles concernent.

De ces 288 morceaux, 222 ont été écrits pour l'Académie; 9 appartiennent à la Société d'histoire naturelle; 38 à la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle; 4 ont été composés pour le Congrès scientifique tenu à Metz en 1837; 13 pour la *Revue d'Austrasie;*[1] 1 pour le recueil de *Metz littéraire,* et 1 pour l'*Annuaire* de Verronnais.

Considérés suivant les matières dont ils traitent, les 288 morceaux dus à la plume de M. Victor Simon se distribuent ainsi: 72 sont des mémoires, notices et rapports sur des sujets divers, étrangers aux trois catégories que je vais indiquer, et formant une classe spéciale qu'on peut désigner sous le titre de *variétés;* 46 concernent *l'agriculture et l'horticulture;* 62 se rapportent à la *géologie;* 108 regardent *l'histoire et l'archéologie.*[2]

[1] La *Revue d'Austrasie* a publié 14 articles de M. Victor Simon; mais le premier d'entre eux, imprimé en 1838, n'est que la reproduction d'une notice donnée par M. Victor Simon aux Mémoires de l'Académie (append. 114).

[2] Parmi les 72 morceaux *variétés,* 56 sont inédits et conservés dans les archives de l'Académie, 11 sont publiés dans ses Mémoires, 2 sont imprimés dans les recueils de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle, 1 se trouve dans le volume des Mémoires du Congrès scientifique de 1837, 1 dans la Revue d'Austrasie, et 1 dans l'Annuaire de Verronnais. — Parmi les 46 morceaux qui

Digitized by Google

Parmi les pièces assez nombreuses qu'on peut réunir sous le titre de *variétés,* se trouvent entre autres deux notices nécrologiques sur M. Deny, sculpteur, 1844 (append. 160), et sur M. Ch. du Coëtlosquet, membre de l'Académie, 1853 (append. 192); un rapport sur les Cours gratuits industriels faits par les membres de l'Académie, 1834 (append. 79); un autre sur le régime pénitentiaire des prisons, 1839 (append. 119); deux discours prononcés par M. Victor Simon, comme président de l'Académie, aux séances publiques annuelles de 1846 et 1853 (append. 171, 191), le premier sur la culture des sciences, le second sur celle des arts chez les anciens. Je cite ces morceaux parmi tant d'autres du même genre pour montrer la diversité des sujets sur lesquels se portait successivement l'esprit de M. Victor Simon.

Dans le rapport sur les Cours industriels, M. Victor Simon, excitant le zèle de nos ouvriers pour l'étude, traçait à propos de celle-ci un tableau qui, aux yeux de tous ceux qui l'ont connu, semblera comme le programme de la vie qu'il s'était faite à lui-même. « L'homme véri-

concernent *l'agriculture et l'horticulture,* 38 sont inédits et conservés, sauf 4 qui sont perdus, dans les archives de l'Académie, 8 sont publiés dans ses Mémoires. — Parmi les 62 morceaux qui se rapportent à la *géologie,* 52 sont inédits et conservés, sauf 10 qui sont perdus, dans les archives de l'Académie, 13 sont publiés dans ses Mémoires, 9 dans les recueils de la Société d'histoire naturelle, 2 dans ceux de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle, 2 dans le volume des Mémoires du Congrès scientifique de 1837, et 4 dans la Revue d'Austrasie. — Parmi les 108 morceaux qui regardent *l'histoire et l'archéologie,* 20 sont inédits et conservés, sauf 7 qui sont perdus, dans les archives de l'Académie, 44 sont publiés dans ses Mémoires, 34 dans les recueils de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle, 8 dans la Revue d'Austrasie, 1 se trouve dans le recueil de Metz littéraire, et 1 dans le volume des Mémoires du Congrès scientifique de 1837.

Digitized by Google

» tablement heureux, disait-il, est celui qui, par une » application soutenue, acquiert journellement de nou- » velles idées ; qui se plaît dans la méditation et se » forme un cercle d'amis partageant ses études. »

Dans sa notice académique sur M. Ch. du Coëtlosquet, M. Victor Simon fournit en quelque sorte le modèle du plan que j'ai adopté pour celle qui le concerne. Il lui donne pour fondement la bibliographie des œuvres de l'homme dont il veut recommander la mémoire. C'est aussi ce que j'essaie de faire ici pour lui-même, certain d'être en cela d'accord avec ses idées sur ce sujet, et de le louer comme il aura voulu l'être.

Les deux discours prononcés dans les séances publiques de 1846 et 1853, étaient des cadres tout préparés pour l'exposition des idées générales, que M. Victor Simon a eu rarement l'occasion d'exprimer dans ses écrits, presque toujours consacrés à des questions spéciales et à des sujets particuliers. Dans le second, il fait un tableau rapide des notions fournies sur les arts dans notre pays, par l'archéologie; dans le premier, il recommande principalement la culture des sciences naturelles, celle surtout de la géologie. Il présente Metz comme un point favorable aux communications intellectuelles de la France avec l'Allemagne, et à la création d'un foyer de culture scientifique. On retrouve dans ce morceau, le reflet de cette idée que nous venons déjà de lui emprunter et qui a certainement animé toute la vie de cet homme simple et bon, l'idée que la pratique de l'étude est un des plus sûrs moyens d'être heureux. « Les sciences, dit-il, sont une » source de bonheur pour l'homme. » Et il ajoute : « Filles du ciel, elles lui révèlent ces grandes vérités qui » le rapprochent dignement de son créateur. »

Il faudrait, pour apprécier convenablement les travaux de M. Victor Simon, l'universalité de connaissances qu'il

Digitized by Google

avait lui-même. Mon insuffisance pour une pareille tâche se trahit par la rapidité avec laquelle je suis obligé de glisser sur bien des pages dont on aimerait à trouver ici l'analyse et l'examen. La série des morceaux que j'ai réunis sous le titre de variétés, en renferme, outre ceux que je viens de mentionner, un grand nombre pour lesquels je suis forcé de me borner à l'indication que j'en donne dans l'appendice joint à cette notice. Ceux qui concernent *l'agriculture et l'horticulture* sont dans le même cas. La plupart sont en outre restés inédits.

Nos Mémoires contiennent cependant, sous la date de 1847, un grand travail de M. Victor Simon sur l'agriculture du département de la Moselle (append. 175), où, après quelques considérations historiques relatives à son sujet, il traite rapidement celui-ci au point de vue pratique, et parle successivement des terres, des baux, des bâtiments, du bétail, des instruments, et d'autres matières concernant l'économie domestique. Je citerai ensuite un grand nombre de mémoires et de rapports, presque tous inédits, sur les parties les plus variées de l'agriculture et de l'horticulture, sur la mise en valeur des terrains communaux (append. 157, 166), sur les défrichements (append. 87, 139), sur l'amendement des terres (append. 60), sur les plantations (append. 156, 273), sur la taille et la culture des arbres (append. 21, 23, 27, 34, 73, 125, 266, 270), sur la culture de la garance (append. 11), sur celle des blés et sur les procédés relatifs à leur récolte et à leur conservation (append. 41, 279, 280), sur l'emploi des marcs de raisin pour la nourriture des bestiaux (append. 29), sur l'alcoolisation des vins (append. 22), sur les instruments aratoires (append. 53), et, enfin, sur l'introduction des vers à soie dans notre contrée (append. 143).

C'est à titre de géologue que M. Victor Simon était entré en 1824 à l'Académie. Ses travaux sur la *géologie*,

Digitized by Google

concernent principalement, cela doit être, les formations qui se rencontrent dans la région qu'il a surtout habitée. Les études de détail s'y mêlent naturellement aux vues générales.

Dès l'année 1824, puis en 1826 et en 1830 (append. 1, 20, 49), M. Victor Simon avait communiqué à l'Académie quelques aperçus touchant la constitution du sol dans notre département. Ces travaux sont malheureusement perdus; mais ils sont remplacés pour nous par trois mémoires donnés en 1837, en 1850 et en 1860, (append. 108, 180, 240), le premier au Congrès scientifique réuni à Metz, en 1837, les deux autres à la Société d'histoire naturelle de la Moselle et à la Revue d'Austrasie. Dans ces écrits, M. Victor Simon présente les tableaux d'ensemble de la géologie de la contrée.

« Au début de ses recherches, nous dit un apprécia» teur très-compétent, [1] tout était à créer, à examiner et » à classer. Il n'existait nulle part aucun renseignement, et » le nom même de la science, le nom de la géologie, » était encore inconnu dans le pays. Ce fait est à » noter pour montrer quelles difficultés Simon eut à » vaincre dans ses premières explorations; difficultés » d'autant plus grandes que les études qu'il avait faites » sous des professeurs éminents ne s'appliquaient qu'aux » terrains parisiens, et ne pouvaient en aucune manière » servir au classement des terrains de notre département, » tous d'une époque beaucoup plus ancienne. »

Il fallait tout à la fois reconnaître les faits généraux et déterminer les faits particuliers. M. Victor Simon, sans perdre de vue les premiers, s'attache à l'examen de ces

[1] Ces appréciations et quelques autres qui suivent sont empruntées à une note spéciale, rédigée par M. Terquem, sur les travaux de géologie de M. Victor Simon.

Digitized by Google

derniers et consigne ses observations sur les sujets variés qu'ils lui offrent, dans un grand nombre d'écrits accueillis par l'Académie et par la Société d'histoire naturelle de la Moselle, et insérés dans leurs Mémoires. Nous citerons notamment ses études sur le grès d'Hettange en 1831 (append. 50), sur les carrières de Guénange en 1832 (append. 64), celles surtout qu'il a consacrées à la formation oolithique en 1833 (append. 74), au lias en 1837 (append. 98), aux amas de fer pisolitique de la côte d'Arry en 1859 (append. 216), toutes publiées par l'Académie, et enfin celles qui concernent les couches redressées au pied du mont Saint-Quentin et le grès keupérien, imprimées dans le recueil de 1845 de la Société d'histoire naturelle de la Moselle (append. 167, 169). « Les mémoires consacrés aux formations oolithique, » liasique et triasique, dit l'écrivain auquel j'aime à » faire des emprunts, renferment notamment des notions » topographiques très-exactes, et surtout des apprécia- » tions fort judicieuses sur le *diluvium* et les terrains » de transport. Ces travaux, très-importants pour l'épo- » que, montrent d'une manière fidèle quel était alors » l'état de la science. »

Il faut mentionner encore parmi les ouvrages de M. Victor Simon, relatifs à la science que nous avons en vue, des itinéraires géologiques, au nombre de huit, pour le département de la Moselle et pour les pays environnants. Le plus ancien, datant de 1825 (append. 14), est resté inédit, mais les autres ont été publiés successivement en 1831, 1832, 1840, 1841, 1860 et 1861 (append. 51, 62, 66, 126, 136, 239, 245). Les trois premiers se trouvent dans les Mémoires de l'Académie, les trois suivants dans la Revue d'Austrasie, et le dernier dans le Bulletin de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle. « Ces » mémoires, ceux surtout qui ont été publiés par l'Aca-

Digitized by Google

» démie, on se plaît à le reconnaître, n'ont pas vieilli, et » ont conservé tout leur mérite. Le cadre en est exact, les » indications en sont justes et ne demanderaient aujourd'hui » d'hui que quelques notes complémentaires ressortant des » nouvelles études. »

On ne saurait passer ici sous silence plusieurs travaux de science appliquée, dans lesquels M. Victor Simon, utilisant ses connaissances géologiques au profit de certains résultats pratiques, a traité successivement de la nature des pierres propres à la lithographie, 1824 (append. 8), des dallages en pierres de Servigny, si usités à Metz, 1825 (append. 13), du forage des puits artésiens dans nos contrées, 1836 (append. 92), de l'emploi du quartz hyalin dans les arts, 1838 (append. 110), et des matériaux pouvant être utilisés pour les trottoirs et les pavés de la ville de Metz, 1831 et 1843 (append, 58, 144).

En dehors du cadre spécial de la géologie du pays messin, je mentionnerai encore un mémoire sur la géologie de l'Auvergne, aujourd'hui perdu (append. 84), les vues énoncées par M. Victor Simon, sur les causes présumées de la configuration actuelle du Jura et sur les *pot-holes* des vallées de la Lahn et du Rhin, et ses observations générales sur les roches et les fossiles; les unes et les autres consignées dans des mémoires qui ont été publiés par la Société d'histoire naturelle de la Moselle en 1843, 1845 et 1846 (append. 152, 168, 174).

Tels sont les principaux travaux de M. Victor Simon, sur la géologie; mais ce qu'on ne saurait trop dire en ce qui la concerne, c'est qu'il a été l'introducteur à Metz de cette science nouvelle alors et appelée à tant de faveur par l'immense intérêt de son objet et par l'importance des résultats qu'il est permis d'en attendre. M. Victor Simon, comme le reconnaissent unanimement les géologues

Digitized by Google

messins, dont il était le doyen, M. Victor Simon, a mis le marteau dans les mains de ceux qui les premiers se sont occupés chez nous de géologie. « S'il était désireux » d'apprendre, nous disent-ils, il ne l'était pas moins de » communiquer le résultat de ses études; il rassemblait » chez lui quelques amis dont il fit bientôt des adeptes » pour la géologie. Dans ces réunions, il exposait les » grandes théories de la création, telles que ses maîtres » les lui avaient enseignées; puis, à leur imitation, il orga- » nisait des excursions pour démontrer l'application de ces » lois. C'est ainsi que l'étude de la géologie a été introduite » dans notre cité, et que plus tard elle s'y est développée » au sein de la Société d'histoire naturelle, créée par les » soins et les démarches de Victor Simon, et présidée par » lui, pendant sept années. »

Les maîtres dont M. Victor Simon appliquait les préceptes étaient les hommes éminents qui travaillaient à créer en même temps qu'à répandre la science, à l'époque où lui-même faisait à Paris ses études de droit. C'étaient Constant Prévost, à la Sorbonne; Dufrénoy, à l'École des mines; Brongniart, au Jardin des plantes. Ces savants professeurs voyaient se presser à leurs leçons de nombreux élèves; et ils appuyaient leur enseignement par des démonstrations faites sur le terrain, dans des excursions qu'ils dirigeaient aux environs de Paris. M. Victor Simon qui recueillait leurs doctrines devait suivre aussi leur exemple. Voilà comment il s'associe au mouvement de cette grande école française de géologie, à laquelle il a pu, sans sortir d'une sphère modeste, fournir aussi sa part d'utiles observations, dans le champ particulier ouvert à ses investigations.

Les développements pris ultérieurement par les connaissances paléontologiques, provoquèrent cependant contre quelques-unes des conclusions de M. Victor Simon, au

Digitized by Google

sein même de nos sociétés scientifiques, certaines contradictions. Doit-on attribuer à cette cause une sorte de tiédeur qui le prit, à la longue, pour les études de géologie? Toujours est-il qu'il s'en éloigna graduellement, la table chronologique de ses travaux suffirait à le démontrer, pour concentrer de plus en plus ses studieux efforts sur l'histoire et l'archéologie. Les sujets que celles-ci embrassent avaient, en effet, dans les dernières années, pris à ses yeux le pas sur tous les autres, et ils étaient devenus à la fin l'objet à peu près exclusif de son attention.

Les travaux de M. Victor Simon, sur *l'histoire et l'archéologie* égalent assurément en importance ceux qu'il a pu faire sur la géologie et sur l'agriculture; ils l'emportent sur eux au moins par leur nombre. Ils concernent des sujets qui peu à peu étaient arrivés, comme je viens de le dire, à primer tous les autres dans les préoccupations et les études de notre confrère. M. Victor Simon était ainsi devenu avant tout un archéologue. C'est à ce titre surtout qu'il est connu au dehors comme au dedans de la cité. C'est sur ce sujet qu'il convient d'insister pour l'apprécier et le connaître.

Je rappellerai qu'entré à l'Académie comme géologue, M. Victor Simon avait, dès la première année de son admission dans son sein, révélé son goût pour l'archéologie, par diverses communications relatives à des sujets qui la concernent spécialement. Depuis lors ses travaux sur cet objet se multiplient d'une manière notable. Nos archives en possèdent un certain nombre. Cependant l'Académie semble avoir eu quelque peine à accepter l'attitude nouvelle que paraissait vouloir prendre celui qu'elle venait de recevoir à des titres tout différents parmi ses membres, et ce n'est que tardivement qu'elle a enfin accordé à ses travaux d'archéologie la publicité de ses Mémoires.

M. Victor Simon était depuis onze années déjà membre

Digitized by Google

de l'Académie, lorsqu'il lui fut donné d'imprimer pour la première fois, en 1835, un travail archéologique. Il ne s'agissait encore que de simples notes (append. 88, 89) sur une trouvaille d'antiquités faite dans le voisinage de Grosyeulx, près d'Augny, et sur des découvertes de substructions du moyen âge et de débris antiques reconnus aux flancs de la colline abrupte qui descend des hauteurs de Sainte-Croix vers la Moselle, dans le centre de la cité.

L'année suivante, 1836, M. Victor Simon était, avec M. le commandant Soleirol, chargé d'examiner la situation des arches de Jouy, et proposait, de concert avec lui, dans un rapport à l'Académie (append. 96), des mesures pour assurer leur conservation. Précédemment déjà, notamment en 1833 (append. 75), il s'était occupé de l'aqueduc romain. L'étude qu'il en fit dans cette nouvelle circonstance développa son goût pour les antiquités en général, et fut comme le point de départ d'une série de travaux particuliers sur l'important monument qu'il avait sous les yeux. Il a donné successivement ainsi, après ses notes de 1833 et son premier rapport de 1836 restés inédits, plusieurs écrits publiés dans nos divers recueils; en 1838 un second rapport imprimé dans nos Mémoires, sur les travaux que nécessitaient les dégradations de l'édifice, récemment classé parmi les monuments historiques à la conservation desquels il est pourvu par l'État (append. 111); en 1839, une notice publiée dans la Revue d'Austrasie (append. 121); en 1840, un mémoire sur une médaille de Valens trouvée, au mois de septembre 1839, dans une partie de maçonnerie dépendant des arches de Jouy (append. 124), circonstance qui lui permet de proposer quelques conjectures sur la date de leur construction; en 1842, une note sur les portions de l'aqueduc observées entre Jouy et Metz, dans la plaine du Sablon

Digitized by Google

(append. 137) ; en 1859, une description détaillée de celles qui venaient d'être mises à découvert à Parfondval, dans le voisinage de Gorze (append. 215), ces trois derniers écrits publiés dans les Mémoires de l'Académie ; en 1860, enfin, une vue d'ensemble du monument pour le Bulletin de la Société d'archéologie (append. 234).

A côté des travaux de M. Victor Simon sur l'aqueduc de Gorze, on doit en citer quelques autres qui concernent différents points d'archéologie locale, comme la découverte et l'explication de deux belles inscriptions romaines, trouvées dans une cave de la rue de la Tête-d'Or, en 1859, et relatives à la dédicace d'édifices publics (*Piscina* et *Campus*) à Metz (append. 222, 229) ; la détermination de la station d'Ibliodurum, sur la voie romaine, de Metz à Verdun, près d'Hannonville-au-Passage, sur l'Iron, 1840 (append. 127) ; la description du Hiéraple et de ses antiquités, 1841 (append. 130) ; des recherches touchant l'ancien palais des rois d'Austrasie à Metz, 1843 (append. 153).

Je signalerai encore une série de 37 mémoires ou notices qui contiennent en quelque sorte le journal des découvertes archéologiques faites à Metz et dans les environs pendant quarante années. Les 8 premiers, de 1824 à 1835 (append. 7, 12, 15, 19, 54, 70, 75, 86), sont restés inédits et sont déposés, sauf deux d'entre eux, aux archives de l'Académie. Les 29 autres ont été publiés, à l'exception de trois seulement qui sont perdus ; ils sont imprimés, quelques-uns avec des planches, dans les recueils de l'Académie, de la Société d'archéologie, et de la Revue d'Austrasie, de 1835 à 1864 (append. 88, 89, 100, 113, 115, 117, 122, 123, 128, 129, 135, 138, 141, 154, 159, 179, 187, 188, 194, 196, 200, 207, 208, 210, 222, 229, 230, 253, 263).

En tête de ces documents, rédigés au fur et à mesure

Digitized by Google

que s'accomplissaient les faits, il faut placer un grand travail d'ensemble, imprimé, en 1838, dans les Mémoires de l'Académie (append. 112), sorte d'esquisse d'une statistique monumentale du département de la Moselle, complétée ultérieurement par une notice du même genre, donnée, en 1859, à la Société d'archéologie, qui l'a insérée dans ses Mémoires de cette année (append. 218).

Il est impossible de faire ici autre chose qu'indiquer ces divers travaux, dont l'analyse m'entraînerait fort au delà des limites qui me sont imposées. Leur simple mention suffit, d'ailleurs, pour donner l'idée de la place que M. Victor Simon avait prise à Metz sur le terrain de l'archéologie.

Ces études locales ne l'empêchaient pas d'aborder des sujets d'un caractère plus général dans des mémoires qui enrichissent aussi vos recueils. Mentionnons celui qui concerne l'usage du fer chez les anciens, publié en 1843 (append. 142); un autre sur les sépultures antiques, donné en 1844 (append. 158), avec un complément à la date de 1851 (append. 184); puis ceux où il s'occupe de l'histoire du verre, 1850 (append. 181); des postes dans l'antiquité, 1851 (append. 183); des dieux Lares, 1853 (append. 193), sujet repris en 1862 dans le Bulletin de la Société d'archéologie (append. 252); de l'art chez les anciens et au moyen âge, 1857 (append. 202); des pierres antiques, 1860 (append. 228). Plusieurs de ces travaux sont des traités complets de la matière qui en fait l'objet; ce sont les ouvrages de M. Victor Simon qui ont le plus d'étendue et qu'il semble avoir le plus travaillés.

L'archéologie était devenue, graduellement, comme je l'ai dit, l'objet principal et, à la longue, l'objet presqu'exclusif des études de M. Victor Simon. Ses derniers écrits ont été consacrés à cette science. Ce sont des mémoires sur des poids antiques fabriqués en terre cuite,

Digitized by Google

qu'on trouve souvent dans notre contrée (append. 260); sur le célèbre anneau de saint Arnould, conservé au trésor de la cathédrale de Metz (append. 262); sur les ruines d'une villa romaine découverte dans la forêt de Cheminot (append. 263); et sur des vases d'origine égyptienne appartenant aux premiers temps chrétiens (append. 264).

Les quatre morceaux que je viens de citer sont imprimés dans le recueil des Mémoires et dans le Bulletin de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle pour 1864. Cette Société, jeune encore, car elle ne date que de l'année 1858, avait attiré toute la sollicitude et absorbait presque tous les soins de M. Victor Simon, pendant ses dernières années. Il pouvait la considérer comme sa création, car il avait pris une part notable à son établissement; il ne travaillait plus guère que pour elle à la fin de sa vie; pendant sept années, de 1858 à 1864, il lui a donné jusqu'à 38 morceaux, imprimés, soit dans ses Mémoires, soit dans son Bulletin; et il l'a présidée, sans interruption, depuis l'origine jusqu'au jour où, frappé une première fois par le mal qui devait nous le ravir, il fut forcé d'en abandonner la direction.

Tant de travaux, dont je n'ai pu faire qu'une sèche énumération, pourraient sembler suffisants à remplir une vie longue et laborieuse. Ils ne représentent pourtant qu'une partie de l'activité scientifique à laquelle fut vouée celle de M. Victor Simon. Dans ce qu'il faisait pour les sciences, le travail de cabinet se trouvait plus que doublé par celui qu'entraînaient les investigations directes sur le terrain, et les démarches de tous genres qu'il s'imposait pour elles. L'examen des lieux et des choses, les visites, les explorations, les voyages, la fréquentation des congrès scientifiques, ont absorbé une partie notable de son temps. Il en a nécessairement dépensé beaucoup aussi pour la

Digitized by Google

formation d'une bibliothèque considérable, à laquelle il attachait une juste importance, et pour la création de ces belles collections de géologie, de numismatique et d'antiquités, témoignages significatifs de sa longue vie d'étude, auxquelles il a consacré tant de savoir et donné tant de soins, et qui, en retour, lui ont rendu tant de pures jouissances, et, on peut le dire, tant de bonheur.

Le bonheur intime, assuré par l'étude, est la plus certaine et la plus douce récompense de ceux qui se livrent à elle. M. Victor Simon en a joui dans une large mesure, et il sentait tout ce qu'il vaut. Il lui a été donné de joindre à ce premier avantage celui des honneurs modestes qu'une vie studieuse peut aussi procurer. Membre de toutes nos sociétés scientifiques messines, de l'Académie impériale, de la Société d'histoire naturelle et de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle, aux travaux desquelles il prenait une part active, il appartenait également à la Société des Antiquaires de France, à l'Institut des provinces, dont il était sous-directeur, à la Société française pour la conservation des monuments, où il était inspecteur divisionnaire, à la Société française de géologie, et à un grand nombre d'autres sociétés savantes de la France et de l'étranger.[1] Il était, en outre, correspondant du ministère de l'instruction

[1] Ces sociétés sont: la Société des antiquaires de Normandie, la Société archéologique de Touraine, la Société d'archéologie Lorraine, la Société d'émulation des Vosges, la Société philomathique de Verdun, la Société du muséum d'histoire naturelle de Strasbourg, la Société impériale minéralogique de Saint-Pétersbourg, la Société des recherches utiles de Trèves, la Société rhénane d'histoire naturelle de Mayence, la Société rhénane historique et archéologique de Mayence, la Société royale grand-ducale pour la recherche et la conservation des monuments historiques dans le grand-duché de Luxembourg.

Digitized by Google

publique, et inspecteur des monuments historiques de la Moselle. M. Victor Simon, était chevalier de la Légion d'honneur depuis 1847. Les titres scientifiques concouraient avec ceux du magistrat pour lui mériter cette flatteuse récompense; et il y a lieu de rappeler ici, que le ministre de l'intérieur, de qui dépendent certains services relatifs à nos antiquités nationales, avait devancé le ministre de la justice dans la proposition de la lui décerner.

On a peine à comprendre qu'une dernière marque d'honneur fasse défaut dans cette nomenclature des distinctions obtenues par M. Victor Simon, et que le titre le plus enviable en France, pour un savant qui habite la province, celui de correspondant de l'Institut, ne lui ait pas été accordé. C'est que, à la différence de toutes les autres distinctions qui étaient venues trouver M. Victor Simon dans la vie retirée qu'il s'était faite de plus en plus, celle-là est de celles qu'il faut demander pour les obtenir. L'esprit d'extrême réserve de notre savant confrère, est certainement une des causes qui l'ont empêché de rechercher et de recevoir cette dernière couronne. Elle était due à son mérite; et, plusieurs de ceux à qui il appartient de la décerner ont parfois manifesté leur étonnement de n'avoir pas eu à la lui donner.

Cette attitude modeste et satisfaite était un des traits de la physionomie de l'homme excellent que nous regrettons. Je n'ai pas besoin de vous le rappeler, ni de vous parler non plus de la bienveillance et de la bonhomie de son caractère, de l'aimable enjouement de son esprit. Constatons-les cependant, en passant, pour la complète information de ceux qui ne l'auront pas connu, et qui viendront après nous puiser dans ses nombreux écrits, comme nous le faisons nous-mêmes, et prendre une part dans l'abondante moisson de renseignements de toutes

Digitized by Google

sortes qu'ils renferment. Tant que les études seront, chez nous, en honneur, il faudra y recourir. Nos recueils les conservent pour l'avenir. Mais ce qu'on n'aura plus alors, ce dont nous avons tous largement usé, ce sont ces entretiens féconds dans lesquels le savant livrait, avec tant d'abandon, à qui voulait en user, les riches récoltes scientifiques amassées par lui. Disons encore pour ceux qui ne connaîtront de lui que ses écrits, qu'ils ne le verront pas là tout entier; car ils n'y trouveront que d'une manière incomplète son action scientifique, caractérisée surtout par le rôle de promoteur et d'initiateur auquel le rendaient si propre la culture distinguée de son esprit et la chaleur généreuse de son cœur.

M. Victor Simon a notamment contribué, plus que personne, qu'il me soit permis de le rappeler encore, à l'introduction parmi nous des études de géologie et d'archéologie, et aux progrès qu'elles y ont faits. C'est de lui qu'est parti le mouvement qui a porté vers elles tous les hommes de notre génération qui, chez nous, s'en occupent. Nos deux sociétés, d'histoire naturelle et d'archéologie, lui doivent, en quelque sorte, leur origine. On peut dire de M. Victor Simon que si la part de ce qu'il a fait lui-même est grande, non moins grande est, peut-être, celle de ce qu'il a fait faire, par les encouragements de l'exemple et des bons avis, par les conseils éclairés, souvent aussi par les pressantes sollicitations, et enfin par un actif concours dans le jeu des associations scientifiques. M. Victor Simon aimait ces réunions; il se plaisait à leur fréquentation; il les a toujours recommandées comme un levier des plus utiles; et il n'a cessé d'en favoriser, par tous les moyens, le développement. C'est là un des traits dominants de la figure scientifique de M. Victor Simon, un de ces traits caractéristiques et significatifs que nous ne saurions laisser dans l'ombre au moment où nous réunissons, comme en un

Digitized by Google

faisceau, pour rendre hommage à sa mémoire, le souvenir des mérites si variés de notre excellent et regretté confrère.

Digitized by Google

APPENDICE.

J'ai annoncé que je donnerais dans un appendice, à la suite de la notice qui précède, un inventaire de tout ce que j'ai pu connaître des écrits de M. Victor Simon. Si on me faisait un reproche de la minutieuse extension donnée à cette énumération, dans laquelle j'ai voulu ne rien omettre, je répondrais que M. Simon n'ayant laissé que des pièces de peu d'étendue, c'est surtout à leur nombre et à la variété de leurs sujets qu'on peut reconnaître le caractère vrai de la longue et laborieuse carrière de leur auteur. La constitution de cet inventaire tel qu'il est dressé, était donc un des traits essentiels du travail que je devais accomplir.

J'ai choisi pour la classification de ces nombreux morceaux l'ordre chronologique, comme étant le plus propre à représenter le mouvement même d'esprit de l'homme qui les a produits; et c'était là, comme je viens de le dire, ce que j'avais surtout à rechercher. Les précautions que j'ai prises dans la confection de la table que j'en donne permettront, au reste, de passer facilement de cet ordre chronologique à un arrangement méthodique plus convenable, je le reconnais, pour les recherches et pour l'étude. Après le numéro d'ordre de la classification générale, chaque article a reçu une notation particulière qui indique à quelle catégorie de travaux il appartient. La lettre **V** désigne les articles qui se classent parmi les *variétés*, la lettre **A** ceux qui concernent *l'agriculture et l'horticulture*, la lettre **G** ceux qui se rapportent à la *géologie*, la lettre **H** ceux qui regardent *l'histoire et l'archéologie*. Chacune de ces lettres est, en outre, accompagnée d'un numéro d'ordre particulier qui marque le rang chronologique de l'article dans la classe spéciale à laquelle il se rattache.

L'inventaire des écrits de M. V. Simon comprend 288 morceaux, parmi lesquels 146 sont restés inédits et 142 ont été publiés.

Dans la catégorie des morceaux restés *inédits*, 56 appartiennent aux variétés, 38 concernent l'agriculture et l'horticulture, 32 la géologie, 20 l'histoire et l'archéologie.

Dans la catégorie des morceaux *publiés*, 16 appartiennent aux variétés, 8 concernent l'agriculture et l'horticulture, 30 la géologie, 88 l'histoire et l'archéologie.

Digitized by Google

Pour la date des morceaux, j'ai adopté, lorsqu'ils ne sont pas restés inédits, la date même de leur publication. Je dois prévenir que celle-ci ayant presque toujours eu lieu dans des recueils dont chaque volume appartient à la fois à deux demi-années différentes en ne retenant que la date de la dernière, il peut arriver qu'un mémoire ait été écrit pendant l'année qui précède celle dont il porte la date dans la table. J'ai réuni, à la fin de mon inventaire, les mentions de vingt-quatre pièces dont il ne m'a pas été possible de déterminer la date exacte.

TABLE CHRONOLOGIQUE DES TRAVAUX DE M. V. SIMON.

1824.

1. (G.1) Mém. intitulé : Considérations générales sur la géologie. — Présenté par M. V. Simon pour son admission à l'Académie et mentionné dans les Mém. de l'Acad., 1824, p. 42. — Inédit. — Perdu.

2. (G.2) Mém. sur le calcaire à gryphites des environs de Metz. — Présenté par M. V. Simon pour son admission à l'Académie et mentionné dans les Mém. de l'Acad., 1824, p. 42. — Inédit. — Perdu.

3. (G.3) Notice n° 1 sur le grès micacé. — Mentionnée dans les Mém. de l'Acad., 1824, p. 43. — Inédite. — Perdue.

4. (G.4) Rapp. sur un Mém. de M. Bégin, relatif à des os d'éléphant fossiles trouvés à Nomeny. — Mentionné dans les Mém. de l'Acad., 1825, p. 19. — Inédit. — Archiv. de l'Acad. S. 9.

5. (G.5) Note sur un Rapp. à la Société linnéenne, relatif au métamorphisme du Long-Rocher (forêt de Fontainebleau). — Mentionnée dans les Mém. de l'Acad., 1825, p. 20. — Inédite. — Archiv. de l'Acad. S. 109.

6. (H.1) Notice sur des pierres sépulcrales apportées de Sierck à Metz. — Mentionnée dans les Mém. de l'Acad., 1825, p. 32. — Inédite. — Archiv. de l'Acad. S. 125.

7. (H.2) Notice sur un bloc de syénite égyptienne trouvé dans les ruines de Châtel-Saint-Blaise. — Mentionnée dans les

Digitized by Google

Mém. de l'Acad., 1825, p. 33. — Inédite. — Archiv. de l'Acad. S. 132.

8. (G.6) Notice sur une espèce de pierres propres à la lithographie. — Mentionnée dans les Mém. de l'Acad., 1825, p. 19. — Inédite. — Archiv. de l'Acad. S. 161.

1825.

9. (G.7) Notice n° 2 sur le grès micacé. — Mentionnée dans les Mém. de l'Acad., 1825, p. 20. — Inédite. — Perdue.

10. (V.1) Rapp. sur les Annales de la Société royale d'Orléans. — Inédit. — Archiv. de l'Acad. S. 110.

11. (A.1) Rapp. sur la culture de la garance dans le département de la Moselle. — Inédit. — Archiv. de l'Acad. S. 123.

12. (H.3) Notice sur des antiquités trouvées à Saint-Privat, près Montigny. — Mentionnée dans les Mém. de l'Acad., 1825, p. 33. — Inédite. — Archiv. de l'Acad. S. 126.

13. (G.8) Mém. sur les avantages qu'on peut tirer de l'emploi de la pierre de Servigny. — Mentionné dans les Mém. de l'Acad., 1825, p. 19. — Inédit. — Archiv. de l'Acad. S. 139.

14. (G.9) Notice géologique sur quelques localités du département de la Moselle et des pays environnants. — Inédite. — Archiv. de l'Acad. S. 204.

15. (H.4) Notice sur les antiquités trouvées entre Saint-Privat et Amanviller. — Mentionnée dans les Mém. de l'Acad., 1825, p. 34. — Inédite. — Archiv. de l'Acad. S. 221.

16. (V.2) Rapp. sur la candidature de M. Huot à l'Académie, m. corresp. — Inédit. — Archiv. de l'Acad.

1826.

17. (A.2) Rapp. sur un Mém. de M. Simon, pépiniériste, relatif à l'incision annulaire. — Inédit. — Archiv. de l'Acad. S. 20.

18. (A.3) Rapp. sur le Recueil agronomique de la Haute-Saône, t. II, nos 5 et 6. — Inédit. — Archiv. de l'Acad. S. 162.

19. (H.5) Notice sur les antiquités de Roncourt. — Mentionnée dans les Mém. de l'Acad., 1826, p. 50. — Inédite. — Perdue.

20. (G.10) Notice sur la constitution géologique du sol dans le

Digitized by Google

département de la Moselle, avec une note sur la montagne brûlante de Dalveiller. — Mentionnée dans les Mém. de l'Acad., 1826, p. 34. — Inédite. — Perdue.

1827.

21. (A.4) Rapp. nº 1 sur un mém. de M. de Maud'huy, relatif à l'incision annulaire. — Mentionné dans les Mém. de l'Acad., 1827, p. 110. — Inédit. — Perdu.

22. (A.5) Rapp. sur un mém. de M. de Maud'huy, relatif à la vinification et à l'alcoolisation. — Mentionné dans les Mém. de l'Acad., 1827, p. 113. — Inédit. — Archiv. de l'Acad. S. 146.

23. (A.6) Rapp. nº 2 sur un mém. de M. de Maud'huy, relatif à l'incision annulaire. — Inédit. — Archiv. de l'Acad. S. 203.

24. (V.3) Notice sur un moulin à vent horizontal. — Inédite. — Archiv. de l'Acad. S. 164.

25. (V.4 et A.6 bis) Rapp. sur le Bulletin de la Société académique de Limoges, t. VI, nº 3, et sur le Recueil agronom. de Tarn-et-Garonne, t. VIII, nº 6. — Mentionné dans les Mém. de l'Acad., 1828, p. 106 et 107. — Inédit. — Archiv. de l'Acad. S. 175.

26. (G.11) Rapp. sur des échantillons de terrains envoyés à l'Académie. — Inédit. — Archiv. de l'Acad. S. 180.

27. (A.7) Rapp. nº 3 sur un mém. de M. de Maud'huy, relatif à l'incision annulaire. — Inédit. — Archiv. de l'Acad. S. 124.

1828.

28. (G.12) Rapp. sur le Tableau géologique des Roches, par M. Huot. — Publié. — Mém. de l'Acad., 1828, p. 212. — Archiv. de l'Acad. S. 177.

29. (A.8) Note sur l'emploi des marcs de raisin pour la nourriture des bestiaux. — Inédite. — Archiv. de l'Acad. S. 150.

30. (G.13) Note sur des fragments d'ovoïdes ferrugineux trouvés à Queuleu, près Metz. — Mentionnée dans les Mém. de l'Acad., 1828, p. 32. — Inédite. — Archiv. de l'Acad. S. 107.

31. (A.9) Rapp. sur le Bon cultivateur, publié par la Société d'agricult. de Nancy. — Inédit. — Archiv. de l'Acad. S. 156.

Digitized by Google

32. (V.5) Rapp. sur une Notice intitulée : L'atmosphère primitive de la terre, par M. Huot. — Mentionné dans les Mém. de l'Acad., 1828, p. 31. — Inédit. — Archiv. de l'Acad. S. 179.

33. (V.6) Mém. intitulé : Considérations générales sur le département de la Moselle. — Mentionné avec un extrait étendu dans les Mém. de l'Acad., 1828, p. 61-69. — Inédit. — Archiv. de l'Acad. S. 163.

34. (A.10) Rapp. nº 4 sur un mém. de M. de Maud'huy, relatif à l'incision annulaire. — Mentionné dans les Mém. de l'Acad., 1828, p. 26. — Inédit. — Archiv. de l'Acad. S. 200.

35. (V.7) Rapp. sur la candidature de M. Doumerc à l'Académie, m. corresp., et sur son mém. relatif à la classification des araignées. — Mentionné dans les Mém. de l'Acad., 1828, p. 32. — Inédit. — Archiv. de l'Acad. S. 174.

36. (V.8) Rapp. sur le Compte rendu des travaux de la Société linnéenne de Paris, 1826. — Mentionné dans les Mém. de l'Acad., 1828, p. 102. — Inédit. — Archiv. de l'Acad. S. 173.

37. (A.11) Rapp. sur le Recueil agronomique de Tarn-et-Garonne, t. VIII, nº 5. — Mentionné dans les Mém. de l'Acad., 1828, p. 104. — Inédit. — Archiv. de l'Acad. S. 147.

38. (A.12) Rapp. sur le Recueil agronomique de Tarn-et-Garonne, t. VIII, nº 7. — Mentionné dans les Mém. de l'Acad., 1828, p. 108. — Inédit. — Archiv. de l'Acad. S. 122.

39. (A.13) Rapp. sur le Recueil agronomique de Tarn-et-Garonne, t. IX, nº 1. — Mentionné dans les Mém. de l'Acad., 1828, p. 116. — Inédit. — Archiv. de l'Acad. S. 121.

1829.

40. (V.9) Note sur la confection d'un almanach propre à répandre l'instruction parmi les artistes et les agriculteurs. — Inédite. — Archiv. de l'Acad. S. 137.

41. (A.14) Notice sur la manière de former les petites meules pour la récolte des céréales. — Inédite. — Archiv. de l'Acad. S. 216.

42. (V.10) Rapp. sur la candidature de M. Engelspach-Larivière à l'Académie, m. corresp. — Inédit. — Archiv. de l'Acad.

Digitized by Google

1830.

43. (A.15) Rapp. sur le Bon cultivateur, publié par la Société d'agricult. de Nancy, nos 11 et 12. — Mentionné dans les Mém. de l'Acad., 1831, p. 56. — Inédit. — Archiv. de l'Acad. S. 128.

44. (V.11) Rapp. sur le Journal du dép. de l'Ain, 1830, no 10. — Mentionné dans les Mém. de l'Acad., 1831, p. 57. — — Inédit. — Archiv. de l'Acad. S. 128.

45. (A.16) Rapp. sur le procès-verbal de la séance générale de la Société royale d'agricult. de Loir-et-Cher, le 1er septembre 1829. — Inédit. — Archiv. de l'Acad. S. 142.

46. (V.12) Rapp. sur la candidature de M. Lia à l'Académie, agr. cultivateur. — Inédit. — Archiv. de l'Acad.

47. (V.13) Rapp. sur la candidature de M. Hennequin à l'Académie, agr. cultivateur. — Inédit. — Archiv. de l'Acad.

48. (A.17) Note sur la formation d'une collection des insectes nuisibles à l'agriculture. — Mentionnée dans les Mém. de l'Acad., 1830, p. 41. — Inédite. — Perdue.

49. (G.14) Note sur la géologie du département de la Moselle. — Mentionnée dans les Mém. de l'Acad., 1831, p. 47. — Inédite. — Perdue.

1831.

50. (G.15) Notice sur le grès d'Hettange. — Publiée. — Mém. de l'Acad., 1831, p. 128-132.

51. (G.16) Mém. intitulé: Itinéraire géologique et minéralogique dans les départements de la Moselle, du Haut-Rhin, du Bas-Rhin, des Vosges, de la Meurthe et dans les contrées voisines. — Publié. — Mém. de l'Acad., 1831, p. 133-150.

52. (G.17) Rapp. sur le Bulletin de la Société géologique de France, 1830-1831. — Inédit. — Archiv. de l'Acad. S. 149.

53. (A.18) Note sur l'établissement d'une collection d'instruments aratoires à Metz ou dans ses environs. — Mentionnée dans les Mém. de l'Acad., 1832, p. 34. — Inédite. — Archiv. de l'Acad. S. 218.

54. (H.6) Notice sur les antiquités de Beuviller. — Mentionnée

Digitized by Google

dans les Mém. de l'Acad., 1832, p. 40. — Inédite. — Archiv. de l'Acad. S. 186.

55. (G.18) Note sur un rhinocéros fossile trouvé près de Louvigny (Moselle). — Mentionnée dans les Mém. de l'Acad., 1831, p. 24. — Inédite. — Archiv. de l'Acad. S. 116.

56. (A.19) Rapp. sur le Recueil agronomique de Tarn-et-Garonne, t. XI, nº 12, et sur le Journal des propriétaires ruraux pour le midi de la France, t. XXVI, nº 12. — Mentionné dans les Mém. de l'Acad., 1831, p. 59. — Inédit. — Archiv. de l'Acad. S. 127.

57. (G.19) Rapp. sur le musée d'histoire naturelle de Metz et sur l'institution d'un cours de géologie et de minéralogie à Metz. — Mentionné dans les Mém. de l'Acad., 1831, p. 22. — Inédit. — Archiv. de l'Acad. S. 209.

58. (G.20) Notice sur les pierres propres à fournir des dalles pour l'établissement des trottoirs de Metz. — Mentionnée dans les Mém. de l'Acad., 1831, p. 22. — Inédite. — Archiv. de l'Acad. S. 160.

59. (G.21) Rapp. sur un Mémoire de M. Rozet, ingénieur-géographe, relatif à la géologie des environs d'Alger. — Mentionné dans les Mém. de l'Acad., 1831, p. 24 et p. 59. — Inédit. — Perdu.

60. (A.20) Mém. sur les amendements agricoles propres aux terres du département de la Moselle. — Mentionné dans les Mém. de l'Acad., 1831. p. 28. — Inédit. — Perdu.

61. (A.21) Note sur l'institution de séances consacrées spécialement à l'agriculture au sein de l'Académie. — Mentionnée dans les Mém. de l'Acad., 1831, p. 62. — Inédite. — Perdue.

1832.

62. (G.22) Mém. intitulé: Itinéraire géologique et minéralogique de Metz à Sarrelouis, Oberstein, Bingen, Coblentz, Laach, Trèves, Sierck et retour à Metz. — Publié. — Mém. de l'Acad., 1832, p. 91-107.

63. (G.23) Notice sur une dent de rhinocéros trouvée à Gommelange, sur la Nied. — Publiée. — Mém. de l'Acad., 1832, p. 82-85. — Archiv. de l'Acad. S. 215.

Digitized by Google

64. (G.24) Notice sur les carrières de Guénange, arrondissement de Thionville (avec une planche). — Publiée. — Mém. de l'Acad., 1832, p. 86-88. — Archiv. de l'Acad. S. 138.

65. (G.25) Notice sur la source d'eau salée du fort Belle-Croix, etc. (avec une planche). — Publiée. — Mém. de l'Acad., 1832, p. 89-90.

66. (G.26) Notice géologique sur les environs de Jussy et de Gravelotte. — Publiée. — Mém. de l'Acad., 1832, p. 108-115.

67. (V.14) Rapp. sur le Journal d'agriculture, lettres et arts du département de l'Ain, 1832, n° 1. — Inédit. — Archiv. de l'Acad. S. 141.

68. (V.15) Rapp. sur le Journal de la Société d'agriculture, lettres et arts du département de l'Ain, 1832, n° 4. — Inédit. — Archiv. de l'Acad. S. 113.

69. (A.22) Rapp. sur le Journal de la Société d'agriculture de Carcassonne, 1832, nos 1 à 6. — Inédit. — Archiv. de l'Acad. S. 143.

70. (H.7) Notice sur une colonne milliaire trouvée dans le cimetière de Saint-Marcel, arrondissement de Briey. — Mentionnée dans les Mém. de l'Acad., 1832, p. 38. — Inédite. — Archiv. de l'Acad. S. 181.

71. (V.16) Rapp. sur les actes de la Société linnéenne de Bordeaux, t. V, liv. 3. — Inédit. — Archiv. de l'Acad. S. 192.

72. (V.17) Note sur les puits et les cimetières dans les campagnes. — Mentionnée dans les Mém. de l'Académie, 1832, p. 30. — Inédite. — Archiv. de l'Acad. S. 217.

73. (A.23) Note sur la création à Metz d'un cours de culture des arbres. — Mentionnée dans les Mém. de l'Acad., 1832, p. 35. — Inédite. — Archiv. de l'Acad. S. 201.

1833.

74. (G.27) Mém. intitulé: Description de la formation oolithique dans le département de la Moselle. — Publié. — Mém. de l'Acad., 1833, p. 217-255.

75. (H.8) Mém. archéologique sur Metz et ses environs et, en particulier, sur l'aqueduc de Gorze. — Mentionné dans les Mém. de l'Acad., 1833, p. 136. — Inédit. — Archiv. de l'Acad. S. 195.

Digitized by Google

76. (H.9) Notice sur les antiquités de la Cheppe. — Mentionnée dans les Mém. de l'Acad., 1833, p. 138. — Inédite. — Perdue.

77. (V.18) Rapp. sur la candidature de M. Michault à l'Académie, m. corresp. — Inédit. — Archiv. de l'Acad.

78. (H.10) Rapp. sur une Notice de M. de Saulcy, lieutenant d'artillerie, relative à des monnaies du moyen âge trouvées à Tronville. — Mentionné dans les Mém. de l'Acad., 1833, p. 135. — Inédit. — Archiv. de l'Acad. S. 185.

1834.

79. (V.19) Rapp. sur les cours industriels, 1833-1834.— Publié. — Mém. de l'Acad., 1834, p. 307-325.

80. (A.24) Rapp. sur le Journal des propriétaires ruraux pour le midi de la France, t. XXIX, nº 10. — Inédit. — Archiv. de l'Acad. S. 145.

81. (G.28) Rapp. sur le Bulletin de la Société géologique de France, 1834, cahier 2, et t. IV, cahier 1. — Inédit. — Archiv. de l'Acad. S. 191.

82. (V.20) Rapp. sur la candidature de M. Bouillet à l'Académie, m. corresp. — Inédit. — Archiv. de l'Acad.

83. (G.29) Rapp. sur le Bulletin de la Société géologique de France, t. VI, nº 1, et sur le Congrès géologique tenu à Strasbourg en 1834. — Mentionné dans les Mém. de l'Acad., 1835, p. 152. — Inédit. — Archiv. de l'Acad. S. 189.

84. (G.30) Mém. sur la géologie de l'Auvergne. — Mentionné dans les Mém. de l'Acad., 1834, p. 26. — Inédit. — Perdu.

1835.

85. (G.31) Note sur une dent molaire d'éléphant trouvée dans des alluvions anciennes près de Sainte-Ménehould. — Mentionnée dans les Mém. de l'Acad., 1835, p. 132. — Inédite. — Perdue.

86. (H.11) Note sur un fragment de statue antique en marbre de Paros trouvé dans les fondations d'une maison à Metz. — Mentionnée dans les Mém. de l'Acad., 1835, p. 145. — Inédite. — Perdue.

Digitized by Google

87. (A.25) Rapp. sur une proposition de M. Anisson-Duperron, relative aux défrichements. — Publié. — Mém. de l'Acad., 1835, p. 194-211. — Archiv. de l'Acad. S. 220.

88. (H.12) Note sur des instruments en fer trouvés près de Grosyeulx et déposés au musée de la ville de Metz. — Publiée. — Mém. de l'Acad., 1835, p. 425-426.

89. (H.13) Note sur quelques antiquités trouvées à Metz. — Publiée. — Mém. de l'Acad., 1835, p. 427-431.

90. (V.21) Rapp. sur les actes de la Société linnéenne de Bordeaux, t. VII, liv. 2. — Inédit. — Archiv. de l'Acad. S. 190.

91. (V.22) Rapp. sur les archives de l'Académie. — Inédit. — Archiv. de l'Acad. S. 206.

1836.

92. (G.32) Note sur les chances plus ou moins favorables d'obtenir des puits artésiens dans le département de la Moselle. — Publiée. — Mém. de l'Acad., 1836, p. 207-214. — Archiv. de l'Acad. S. 115.

93. (V.23) Rapp. sur la candidature de M. Gérard à l'Académie, m. corresp. — Inédit. — Archiv. de l'Acad.

94. (V.24) Rapp. sur la candidature de M. Haro à l'Académie, m. titul. — Inédit. — Archiv. de l'Acad.

95. (V.25) Rapp. sur la candidature de M. Reverchon à l'Académie, m. titul. — Inédit. — Archiv. de l'Acad.

96. (H.14) Rapp. n° 1 sur l'aqueduc de Jouy. — Mentionné dans les Mém. de l'Acad., 1838, p. 315. — Inédit. — Perdu.

97. (G.33) Notice sur des dents de poissons et des ossements fossiles trouvés dans le grès micacé du département de la Moselle. — Mentionnée dans les Mém. de l'Acad., 1836, p. 158. — Inédite. — Perdue.

1837.

98. (G.34) Mém. sur le lias dans le département de la Moselle. — Publié. — Mém. de l'Acad., 1837, p. 1-28.

99. (H.15) Rapp. sur une Notice de M. Gérard, relative à un vase trouvé à Montmédy. — Publié. — Mém. de l'Acad., 1837, p. 174-181. — Archiv. de l'Acad. S. 184.

Digitized by Google

100. (H.16) Notice sur une statuette de bronze trouvée à Ricciacum. — Mentionnée dans les Mém. de l'Acad., 1837, p. 59 (avec une planche). — Inédite. — Perdue.

101. (H.17) Rapp. sur l'acquisition des antiquités appartenant à M. le marquis de Villers. — Mentionné dans les Mém. de l'Acad., 1838, p. 45. — Inédit. — Archiv. de l'Acad. S. 187.

102. (V.26) Rapp. sur la candidature de M. Lapointe à l'Académie, assoc. libre. — Inédit. — Archiv. de l'Acad.

103. (V.27) Rapp. sur la candidature de M. Ponçot à l'Académie, m. titul. — Inédit. — Archiv. de l'Acad.

104. (V.28) Rapp. sur la candidature de M. de Résimond à l'Académie, m. corresp. — Inédit. — Archiv. de l'Acad.

105. (V.29) Rapp. sur la candidature de M. Rodolphe à l'Académie, m. titul. — Inédit. — Archiv. de l'Acad.

106. (V.30) Lettre circulaire de convocation, programme et discours d'ouverture de la 5e session du Congrès scientifique de France tenue à Metz en 1837, et dont M. V. Simon était secrétaire général. — Publiés. — Mém. du Congrès scientifique de France, 1837, p. xii-xxxi.

107. (G.35) Analyse d'un mém. sur l'étude géologique du Litermont, adressé au Congrès scientifique par M. Schmitt. — Publiée. — Mém. du Congrès scientifiq. de France, 1837, p. 69-75.

108. (G.36) Mém. sur la géologie du département de la Moselle, présenté au Congrès scientifique de France, 5e session tenue à Metz. — Publié. — Mém. du Congrès scientifiq. de France, 1837, p. 87-93.

109. (H.18) Notice sur les matériaux employés dans l'antiquité pour les monuments de Metz, présentée au Congrès scientifique de France, 5e session tenue à Metz. — Publiée. — Mém. du Congrès scientifiq. de France, 1837, p. 176-178.

1838.

110. (G.37) Note sur l'emploi du quartz hyalin dans les arts. — Publiée. — Mém. de l'Acad., 1838, p. 155-160.

111. (H.19) Rapp. no 2 sur les travaux que nécessitait la conser-

Digitized by Google

vation de l'aqueduc romain de Jouy. — Publié. — Mém. de l'Acad., 1838, p. 315-321. — Archiv. de l'Acad. S. 153.

112. (H.20) Notice sur les monuments anciens du département de la Moselle, en réponse à une demande du ministre de l'intérieur, relative aux monuments susceptibles d'être classés. — Mentionnée dans les Mém. de l'Acad., 1838, p. 45. — Publiée. — Mém. de l'Acad., 1838, p. 322-332. — Archiv. de l'Acad. S. 211.

113. (H.21) Rapp. sur les archives de l'Académie et sur divers objets d'antiquités recueillis à Metz et dans ses environs. — Publié. — Mém. de l'Acad., 1838, p. 341-350.

114. (H.22) Notice sur deux petites mosaïques en pierres dures et en émaux cloisonnés (avec une planche). — Publiée. — Mém. de l'Acad., 1838, p. 351-356, et Revue d'Austrasie, 1838, t. I, p. 368-372.

1839.

115. (H.23) Rapp. sur les archives de l'Académie et sur divers objets d'antiquités recueillis à Metz et dans ses environs. — Publié. — Mém. de l'Acad., 1839, p. 118-120.

116. (H.24) Notice sur les matériaux employés à Metz dans les temps antiques pour la construction et la décoration des monuments. — Publiée. — Mém. de l'Acad., 1839, p. 265-275.

117. (H.25) Notice sur quelques antiquités trouvées à Metz et dans ses environs (avec une planche). — Publiée. — Mém. de l'Acad., 1839, p. 276-299.

118. (H.26) Rapp. sur l'état actuel des ruines du château de Preny (avec une planche). — Publié. — Mém. de l'Acad., 1839, p. 300-302.

119. (V.31) Rapp. sur le Journal de la Société de la morale chrétienne, t. XIV, n° 2. (Observations sur le régime pénitentiaire des prisons.) — Publié. — Mém. de l'Acad., 1839, p. 356-364.

120. (H.27) Mém. intitulé : Observations sur l'origine et la destination des rouelles (avec une planche). — Mentionné dans les Mém. de l'Acad., 1840, p. 26. — Publié. — Revue d'Austrasie, 1839, t. I, p. 352-359.

121. (H.28) Notice sur Châtel-Saint-Blaise et l'aqueduc romain

Digitized by Google

(avec deux planches). — Mentionnée dans les Mém. de l'Acad., 1840, p. 26. — Publiée. — Revue d'Austrasie, 1839, t. II, p. 325-339.

122. (H.29) Notice sur deux figures en bas-relief déposées au musée de la ville de Metz et représentant deux chevaliers, l'un à cheval, l'autre à genoux (avec une planche). — Mentionnée dans les Mém. de l'Acad., 1837, p. 58. — Publiée. — Revue d'Austrasie, 1839, t. II, p. 104-112.

1840.

123. (H.30) Rapp. sur les archives de l'Académie et sur divers objets d'antiquités recueillis à Metz et dans ses environs. — Publié. — Mém. de l'Acad., 1840, p. 71-78.

124. (H.31) Notice sur une médaille de Valens trouvée en septembre 1839 dans la maçonnerie de l'aqueduc de Gorze. — Publiée. — Mém. de l'Acad., 1840, p. 329-335. — Archiv. de l'Acad. S. 129.

125. (A.26) Rapp. sur la taille des arbres des promenades de Metz. — Inédit. — Archiv. de l'Acad. S. 202.

126. (G.38 et H.31 bis) Notice intitulée : Promenade géologique et archéologique de Metz à Auboué et à Moyeuvre. — Publiée. — Revue d'Austrasie, 1840, t. II, p. 201-213.

127. (H.32) Notice sur Ibliodurum. — Publiée. — Revue d'Austrasie, 1840, t. II, p. 285-293.

128. (H.33) Rapp., au nom de la commission d'antiquités, sur diverses découvertes faites récemment aux environs de Metz et sur les édifices anciens à la conservation desquels il y a lieu de pourvoir. — Mentionné dans les Mém. de l'Acad., 1840, p. 25. — Inédit. — Perdu.

1841.

129. (H.34) Notice archéologique sur Metz et ses environs (avec une planche). — Publiée. — Mém. de l'Acad., 1841, p. 145-163. — Archiv. de l'Acad. S. 183.

130. (H.35) Notice sur le Hiéraple, près Forbach (avec une planche). — Publiée. — Mém. de l'Acad., 1841, p. 164-172. — Archiv. de l'Acad. S. 182.

Digitized by Google

131. (V.32) Rapp. sur les archives de l'Académie. — Inédit. — Archiv. de l'Acad. S. 167.

132. (V.33) Rapp. sur la candidature de M. Beaulieu à l'Académie, m. corresp. — Inédit. — Archiv. de l'Acad.

133. (V.34) Rapp. sur la candidature de M. Emmanuel d'Huart à l'Académie, m. titul. — Inédit. — Archiv. de l'Acad.

134. (V.35) Rapp. sur la candidature de M. Thierry à l'Académie, m. corresp. — Inédit. — Archiv. de l'Acad.

135. (H.36) Notice sur une villa découverte près de Sorbey, Moselle, en 1836 (avec une planche). — Publiée. — Revue d'Austrasie, 1841, t. I, p. 17-32.

136. (G.39) Notice sur la géologie des environs de Sarrelouis, d'Oberstein et de Berncastel. — Publiée. — Revue d'Austrasie, 1841, t. I, p. 211-212.

1842.

137. (H.37) Notice sur l'aqueduc romain qui conduisait les eaux de Gorze à Metz. — Publiée. — Mém. de l'Acad., 1842, p. 131-136. — Archiv. de l'Acad. S. 194.

138. (H.38) Notice archéologique sur Metz et ses environs (avec une planche). — Publiée. — Mém. de l'Acad., 1842, p. 137-156. — Archiv. de l'Acad. S. 136.

139. (A.27) Rapp. sur la question du défrichement des forêts. — Inédit. — Archiv. de l'Acad. S. 114.

140. (V.36) Rapp. sur les archives de l'Académie. — Inédit. — Archiv. de l'Acad. S. 205.

1843.

141. (H.39) Notice archéologique sur Metz et ses environs (avec deux planches). — Publiée. — Mém. de l'Acad., 1843, p. 337-355.

142. (H.40) Mém. intitulé : Recherches sur l'usage du fer chez les anciens. — Publié. — Mém. de l'Acad., 1843, t. I, p. 356-380.

143. (A.28) Rapp. sur la Magnanerie de M. Adam, à Moulins-lès-Metz. — Publié. — Mém. de l'Acad., 1843, t. II, p. 288-294. — Archiv. de l'Acad. S. 199.

Digitized by Google

144. (G.40) Note sur les matériaux propres à être employés pour les pavés de Metz. — Inédite. — Archiv. de l'Acad. S. 118.

145. (V.37) Rapp. sur les archives de l'Académie. — Inédit. — Archiv. de l'Acad. S. 168.

146. (V.38) Rapp. sur la candidature de M. Champigneulle à l'Académie, m. corresp. — Inédit. — Archiv. de l'Acad.

147. (V.39) Rapp. sur la candidature de M. Deny à l'Académie, agr. artiste. — Inédit. — Archiv. de l'Acad.

148. (V.40) Rapp. sur la candidature de M. Dufresne à l'Académie, m. titulaire. — Inédit. — Archiv. de l'Acad.

149. (V.41) Rapp. sur la candidature de M. Emmanuel Michel à l'Académie, m. titulaire. — Inédit. — Archiv. de l'Acad.

150. (V.42) Rapp. sur la candidature de M. Pelte à l'Académie, agr. cultivateur. — Inédit. — Archiv. de l'Acad.

151. (V.43) Rapp. sur la candidature de M. de Cussy à l'Académie, m. corresp. — Inédit. — Archiv. de l'Acad.

152. (G.41) Notice sur les causes présumées de la configuration actuelle du Jura. — Publiée. — Mém. de la Société d'hist. natur. de la Moselle, 1843, p. 122-126.

153. (H.41) Mém. intitulé : Recherches sur l'emplacement du palais des rois d'Austrasie à Metz. — Publié. — Revue d'Austrasie, 1843, t. I, p. 103-110.

154. (H.42) Notice sur d'anciennes constructions existant sur le territoire d'Ars-sur-Moselle, dans un bois près de la plaine de Geai. — Publiée. — Revue d'Austrasie, 1843, t. II, p. 42-47.

155. (H.43) Note sur l'ouvrage de M. Petit-Radel, relatif aux monuments cyclopéens. — Publiée. — Revue d'Austrasie, 1843, t. II, p. 177-185.

1844.

156. (A.29) Rapp. sur les plantations faites dans le département de la Moselle. — Publié. — Mém. de l'Acad., 1844, p. 79-83. — Archiv. de l'Acad. S. 197.

157. (A.30) Rapp. sur le concours relatif à la question des terrains communaux. — Publié. — Mém. de l'Acad., 1844, p. 84-88. — Archiv. de l'Acad. S. 196.

Digitized by Google

158. (H.44) Notice sur les sépultures des anciens (avec une planche). — Publiée. — Mém. de l'Acad., 1844, p. 245-266. — Archiv. de l'Acad. S. 134.

159. (H.45) Notice archéologique sur Metz et ses environs. — Publiée. — Mém. de l'Acad., 1844, p. 285-293 et p. 64. — Arch. de l'Acad. S. 212.

160. (V.44) Notice nécrologique sur M. Deny, sculpteur à Metz. — Mentionnée dans les Mém. de l'Acad., 1845, p. 41. — Publiée. — Mém. de l'Acad., 1844, p. 545-548. — Archiv. de l'Acad. S. 130.

161. (H.46) Mém. sur des médailles contre-marquées à l'effigie de Posthume. — Mentionné dans les Mém. de l'Acad., 1844, p. 64. — Inédit. — Archiv. de l'Acad. S. 135.

162. (V.45) Rapp. sur l'ouvrage de M. Alf. Maury, intitulé : Les fées au moyen âge. — Mentionné dans les Mém. de l'Acad., 1844, p. 64. — Inédit. — Archiv. de l'Acad. S. 152.

163. (V.46) Rapp. sur les Archives de l'Académie. — Inédit. — Archiv. de l'Acad. S. 169.

164. (V.47) Rapp. sur l'Annuaire de M. Verronnais. — Inédit. — Archiv. de l'Acad. S. 171.

165. (V.48) Rapp. sur la candidature de M. Giraudet à l'Académie, m. corresp. — Inédit. — Archiv. de l'Acad.

1845.

166. (A.31) Rapp. sur le concours relatif à la question des terrains communaux. — Publié. — Mém. de l'Acad., 1845, p. 48-54. — Archiv. de l'Acad. S. 198.

167. (G.42) Notice sur les couches redressées au pied de la côte Saint-Quentin (avec une planche). — Mentionnée dans les Mém. de l'Acad., 1836, p. 158. — Publiée. — Mém. de la Société d'hist. natur. de la Moselle, 1845, p. 20-22.

168. (G.43) Note sur les *pot-holes* ou cavités circulaires existant dans les vallées de la Lahn et du Rhin. — Publiée. — Mém. de la Société d'hist. natur. de la Moselle, 1845, p. 23-25.

169. (G.44) Note sur le grès keupérien dont les galets siliceux ont été coupés nettement et parallèlement à la surface de cette couche. — Publiée. — Mém. de la Société d'hist. natur. de la Moselle, 1845, p. 26-28.

Digitized by Google

170. (G.45) Note sur des échantillons d'héliotrope, ou jaspe sanguin. — Publiée. — Mém. de la Société d'hist. natur. de la Moselle, 1845, p. 29-31.

1846.

171. (V.49) Discours sur la culture des sciences, prononcé par le président de l'Académie à la séance publique de 1846. — Publié. — Mém. de l'Acad., 1846, p. i-xi. — Archiv. de l'Acad. S. 119.

172. (H.47) Rapp. sur l'ouvrage de M. de Beaulieu, intitulé : Antiquités de Vichy. — Mentionné dans les Mém. de l'Acad., 1847, p. 38. — Inédit. — Archiv. de l'Acad. S. 178.

173. (V.50) Rapp. sur la candidature de M. Aug. Prost à l'Académie, m. titulaire. — Inédit. — Archiv. de l'Acad.

174. (G.46) Mém. intitulé : Observations sur les roches et les fossiles. — Publié. — Mém. de la Société d'hist. natur. de la Moselle, 1846, p. 11-16.

1847.

175. (A.32) Mém. intitulé : Aperçu sur l'agriculture du département de la Moselle. — Publié. — Mém. de l'Acad., 1847, p. 363-384. — Archiv. de l'Acad. S. 165.

176. (A.33) Rapp. sur plusieurs journaux d'agriculture. — Publié. — Mém. de l'Acad., 1847, p. 406-413. — Archiv. de l'Acad. S. 166.

177. (V.51) Rapp. sur la Statistique du départem. de la Moselle, par M. Verronnais. — Inédit. — Archiv. de l'Acad. S. 208.

178. (G.47) Rapp. sur des échantillons de roches et de fer sulfuré rapportés de Corse par M. le docteur Scoutetten. — Inédit. — Archiv. de l'Acad. S. 210.

1849.

179. (H.48) Notice sur le Sablon, près Metz, et sur des sépultures qui y ont été découvertes. — Publiée. — Mém. de l'Acad., 1849, p. 46-60. — Archiv. de l'Acad. S. 232.

1850.

180. (G.48) Mém. intitulé : Observations sur les derniers temps

Digitized by Google

géologiques et sur les premiers temps humains dans le département de la Moselle. — Publié. — Mém. de la Société d'hist. natur. de la Moselle, 1850, p. 39-55.

181. (H.49) Mém. intitulé : Documents historiques sur le verre (avec une planche). — Publié. — Mém. de l'Acad., 1850, p. 217-295.

182. (V.52) Notice nécrologique sur J. N. Robinet, capitaine au 55e régiment de ligne, né à Gorze en 1804, tué au siége de Rome en 1849. — Publiée. — Annuaire de la Moselle, par Verronnais, 1850-1851, p. 509-512.

1851.

183. (H.50) Notice sur les postes chez les anciens et chez les modernes, etc. (avec une planche). — Publiée. — Mém. de l'Acad., 1851, p. 121-142.

184. (H.51) Mém. intitulé : Observations sur des sépultures antiques découvertes dans diverses contrées des Gaules, etc. (avec une planche). — Publié. — Mém. de l'Acad., 1851, p. 143-158.

185. (V.53) Discours prononcé aux funérailles de M. Rodolphe. — Inédit. — Archiv. de l'Acad. S. 245.

1852.

186. (H.52) Notice sur un monument de la déesse Isis (avec une planche). — Publiée. — Mém. de l'Acad., 1852, t. I, p. 207-213.

187. (H.53) Notice archéolog. sur Metz et ses environs (avec une planche). — Publiée. — Mém. de l'Acad., 1852, t. I, p. 214-230.

188. (H.54) Mém. sur des antiquités trouvées près de Vaudrevange, et Observations sur l'usage du cuivre chez les anciens, (avec une planche). — Publié. — Mém. de l'Acad., 1852, t. I, p. 231-258.

189. (V.54) Compte rendu des travaux de l'Académie en 1850-1851, par MM. Simon et G. Boulangé. — Inédit. — Archiv. de l'Acad. S. 246.

190. (V.55) Rapp. sur la candidature de M. Grellois à l'Académie, m. titulaire. — Inédit. — Archiv. de l'Acad.

Digitized by Google

1853.

191. (V.56 et H.54 bis) Discours sur les arts chez les anciens, prononcé par le président de l'Académie à la séance publique de 1853. — Publié. — Mém. de l'Acad., 1853, p. 1-22.

192. (V.57) Notice nécrologique sur M. le comte Ch. du Coëtlosquet. — Publiée. — Mém. de l'Acad., 1853, p. 48-58.

193. (H.55) Notice sur les dieux Lares et sur quelques statuettes qui doivent leur être attribuées (avec trois planches). — Publiée. — Mém. de l'Acad., 1853, p. 259-274.

194. (H.56) Note sur divers débris antiques trouvés dans les fondations d'une maison démolie rue des Clercs, à Metz. — Mentionnée dans les Mém. de l'Acad., 1853, p. 35. — Inédite. — Perdue.

1854.

195. (H.57) Notice sur Metz romain. — Publiée. — Metz littéraire, 1854, p. 447-457.

1855.

196. (H.58) Notice archéologique sur Metz et ses environs (avec deux planches). — Publiée. — Mém. de l'Acad., 1855, p. 561-581.

197. (V.58) Rapp. sur la candidature de M. le docteur Comarmont à l'Académie, m. corresp. — Inédit. — Archiv. de l'Acad.

198. (V.59) Rapp. sur la candidature de M. l'abbé Guépratte à l'Académie, m. titulaire. — Inédit. — Archiv. de l'Acad.

199. (V.60) Rapp. sur la candidature de M. Théod. Hanriot à l'Académie, m. titulaire. — Inédit. — Archiv. de l'Acad.

1856.

200. (H.59) Notice sur des sépultures découvertes au Sablon, près Metz (avec une planche). — Publiée. — Mém. de l'Acad., 1856, p. 259-265.

201. (H.60) Notice sur quelques objets d'art antiques (avec une planche). — Publiée. — Mém. de l'Acad., 1856, p. 266-274.

Digitized by Google

1857.

202. (H.61) Mém. intitulé : De l'art chez les anciens et au moyen âge. — Publié. — Mém. de l'Acad., 1857, p. 489-535.

203. (H.62) Rapp. sur les Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie, t. IV. — Inédit. — Archiv. de l'Acad., S. 258.

204. (H.63) Rapp. sur les Mémoires de la Société des antiquaires de France, 1857. — Mentionné dans les Mém. de l'Acad., 1858, p. 36. — Inédit. — Archiv. de l'Acad. S. 264.

205. (V.61) Rapp. sur la candidature de M. de Saint-Martin à l'Académie, agr. artiste. — Inédit. — Archiv. de l'Acad.

1858.

206. (H.64) Rapp. sur le Mémoire de M. Klein : *Inscriptiones Mediomatricorum nonnullæ*. — Publié. — Mém. de l'Acad., 1858, p. 371-375. — Archiv. de l'Acad. S. 267.

207. (H.65) Notice sur une statuette trouvée près de Gorze (avec une figure sur la planche du n° 210). — Publiée. — Mém. de l'Acad., 1858, p. 387-390.

208. (H.66) Notice sur un bas-relief découvert à Metz en 1856 (avec une figure sur la planche du n° 210). — Mentionnée dans les Mém. de l'Acad., 1857, p. 43. — Publiée. — Mém. de l'Acad., 1858, p. 391-395.

209. (H.67) Notice sur un monument antique élevé au dieu Proxsumius (avec une figure sur la planche du n° 210). — Publiée. — Mém. de l'Acad., 1858, p. 396-400.

210. (H.68) Rapp. sur les fouilles faites au Sablon par M. Ismeur (avec une planche). — Publié. — Mém. de l'Acad., 1858, p. 401-405.

211. (H.69) Discours pour l'installation de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle. — Publié. — Bulletin de la Société d'archéol. de la Moselle, 1858, p. 8-10.

212. (H.70) Note sur les matériaux employés à Metz par les Romains. — Publiée. — Bulletin de la Société d'archéol. de la Moselle, 1858, p. 70-74.

213. (H.71) Notice sur des *armillæ* et des *torques* du cabinet de M. V. Simon. — Publiée. — Bulletin de la Société d'archéol. de la Moselle, 1858, p. 86-89.

Digitized by Google

1859.

214. (H.72) Notice sur un marbre antique sur lequel est inscrite une mesure. — Publiée. — Mém. de l'Acad., 1859, p. 301-302. — Archiv. de l'Acad. S. 276.

215. (H.73) Notice sur une partie de l'aqueduc romain découverte dans le vallon de Parfondval, près Gorze. — Publiée. — Mém. de l'Acad., 1859, p. 303-312. — Archiv., de l'Acad., S. 282.

216. (G.49) Notice sur les amas de fer pisolitique de la côte d'Arry. — Publiée. — Mém. de l'Acad. 1859, p. 529-534.

217. (V.62) Rapp. sur la candidature de M. Gomard à l'Académie, m. corresp. — Inédit. — Archiv. de l'Acad.

218. (H.74) Mém. intitulé : Documents archéologiques sur le département de la Moselle. — Publié. — Mém. de la Société d'archéol. de la Moselle, 1859, p. 57-75.

219. (H.75) Note sur les vases funéraires. — Publiée. — Bullet. de la Société d'archéol. de la Moselle, 1859, p. 41-42.

220. (H.76) Rapp. sur le Bulletin de la Société pour la conservation des monuments de l'Alsace, 1857. — Publié. — Bullet. de la Société d'archéol. de la Moselle, 1859, p. 60-61.

221. (V.63) Éloge de M. Gérard, membre de la Société d'archéologie de la Moselle. — Publié. — Bullet. de la Société d'archéol. de la Moselle, 1859, p. 100-101.

222. (H.77) Notice n° 1 sur deux inscriptions antiques découvertes à Metz, dans une cave de la rue de la Tête-d'Or. — Publiée. — Bullet. de la Société d'archéol. de la Moselle, 1859, p. 161-164.

223. (H.78) Rapp. sur les travaux du Congrès archéologique de Strasbourg. — Publié. — Bullet. de la Société d'archéol. de la Moselle, 1859, p. 189-192.

224. (H.79) Rapp. sur le mémoire de M. Soleirol, relatif à une porte antique à Metz. — Publié. — Bullet. de la Société d'archéol. de la Moselle, 1859, p. 207-208.

225. (H.80) Note sur les contrefaçons d'objets antiques. — Publiée. — Bullet. de la Société d'archéol. de la Moselle, 1859, p. 208-210.

Digitized by Google

226. (A.34) Programme d'une enquête sur la viticulture. — Mentionné dans les Mém. de l'Acad., 1859, p. 49, et 1860, p. 47. — Publié. — Mém. de l'Acad., 1859, p. 142-145.

1860.

227. (V.64) Note sur certaines causes d'obstruction des conduites d'eau souterraines. — Publiée. — Mém. de l'Acad., 1860, p. 157-163.

228. (H.81) Notice sur les pierres antiques. — Publiée. — Mém. de l'Acad., 1860, p. 383-395.

229. (H.82) Notice n° 2 sur deux inscriptions antiques découvertes à Metz, dans une cave de la rue de la Tête-d'Or. — Publiée. — Mém. de l'Acad., 1860, p. 397-401.

230. (H.83) Notice archéologique sur des antiquités découvertes à Metz et dans ses environs (avec une planche). — Publiée. — Mém. de l'Acad., 1860, p. 403-411.

231. (G.30) Rapp. sur la Carte géologique du département de la Moselle, par M. de Saint-Martin. — Inédit. — Archiv. de l'Acad. S. 290.

232. (H.84) Notice sur les découvertes de M. Boucher de Perthes, dans le département de la Somme. — Publiée. — Bullet. de la Société d'archéol. de la Moselle, 1860, p. 75-78.

233. (H.85) Notice sur les sépultures franques découvertes à Délut (Meuse). — Publiée. — Bullet. de la Société d'archéol. de la Moselle, 1860, p. 147-150.

234. (H.86) Rapp. sur une visite à l'aqueduc romain de Jouy et aux ruines de Châtel-Saint-Blaise. — Publié. — Bullet. de la Société d'archéol. de la Moselle, 1860, p. 164-166.

235. (H.87) Rapp. sur le Bulletin de la Société pour la conservation des monuments de l'Alsace, 1859. — Publié. — Bullet. de la Société d'archéol. de la Moselle, 1860, p. 189-192.

236. (H.88) Rapp. sur un Mémoire de l'abbé Cochet, relatif à l'archéologie céramique. — Publié. — Bullet. de la Société d'archéol. de la Moselle, 1860, p. 221-226.

237. (G.31) Note sur une roche à l'état de poudingue, existant à Marchin, près de Huy. — Publiée. — Mém. de la Société d'hist. natur. de la Moselle, 1860, p. 25-28.

Digitized by Google

238. (G.52) Notice sur la chaux et particulièrement sur des cristaux de chaux trouvés dans le ciment de l'aqueduc de Parfondval, près de Gorze. — Publiée. — Mém. de la Société d'hist. natur. de la Moselle, 1860, p. 29-32.

239. (G.53 et H.88 bis) Notice sur les environs de Corny. — Publiée. — Revue d'Austrasie, 1860, p. 359-381.

240. (G.54) Notice intitulée : Géologie du département de la Moselle. — Publiée. — Revue d'Austrasie, 1860, p. 577-585.

1861.

241. (H.89) Note sur les antiquités découvertes par M. Boucher de Perthes, à Abbeville. — Publiée. — Mém. de l'Acad., 1861, p. 197-199.

242. (H.90) Notice sur les haches de pierre. — Publiée. — Bullet. de la Société d'archéol. de la Moselle, 1861, p. 23-26.

243. (H.91) Notice sur l'emploi de la céramique dans les constructions anciennes. — Publiée. — Bullet. de la Société d'archéol. de la Moselle, 1861, p. 131-136.

244. (H.92) Rapp. sur une Notice relative à des inscriptions antiques trouvées dans le duché de Nassau. — Publié. — Bullet. de la Société d'archéol. de la Moselle, 1861, p. 152-153.

245. (G.55 et H.92 bis) Notice archéologique et géologique sur les villages de Scy, Chazelles, Lessy, Châtel-Saint-Germain, Rozérieulles et Moulins. — Publiée. — Bullet. de la Société d'archéol. de la Moselle, 1861, p. 154-159.

246. (H.93) Rapp. sur le Bulletin de la Société pour la conservation des monuments de l'Alsace, 1860. — Publié. — Bullet. de la Société d'archéol. de la Moselle, 1861, p. 204-210.

247. (H.94) Notice sur une machine à moissonner en usage chez les Gaulois. — Publiée. — Bullet. de la Société d'archéol. de la Moselle, 1861, p. 210-213.

248. (V.65) Discours d'ouverture des assises scientifiques tenues à Metz au mois de septembre 1861. — Publié. — Revue d'Austrasie, 1861, p. 344-346.

1862.

249. (H.95) Notice sur des chênes enfouis dans la vallée de la

Digitized by Google

Moselle. — Publiée. — Mém. de la Société d'archéol. de la Moselle, 1862, p. 15-26.

250. (H.96) Notice sur un bas-relief représentant deux figures humaines dont le corps se termine en forme de poisson. — Publiée. — Mém. de la Société d'archéol. de la Moselle, 1862, p. 203-206.

251. (H.97) Notice sur le jeu de dés et sur trois dés antiques. — Publiée. — Mém. de la Société d'archéol. de la Moselle, 1862, p. 209-216.

252. (H.98) Notice sur les dieux Lares. — Publiée. — Bullet. de la Société d'archéol. de la Moselle, 1862, p. 79-80.

253. (H.99) Notice sur des antiquités trouvées à Pachten, Vaudrevange et Roden, dans les environs de Sarrelouis. — Publiée. — Bullet. de la Société d'archéol. de la Moselle, 1862, p. 142-143.

1863.

254. (H.100) Notice sur les antiquités égyptiennes du cabinet de M. V. Simon. — Publiée. — Mém. de la Société d'archéol. de la Moselle, 1863, p. 277-284.

255. (H.101) Note sur les inscriptions hébraïques de certaines médailles. — Publiée. — Bullet. de la Société d'archéol. de la Moselle, 1863, p. 8-9.

256. (H.102) Note sur les rouelles antiques à propos de celles qui ont été découvertes près de Boviolles (vallée de l'Ornain). — Publiée. — Bullet. de la Société d'archéol. de la Moselle, 1863, p. 19-20.

257. (G.56) Rapp. sur une notice intitulée : L'homme fossile, par MM. Rames, Garrigoux et Filhol. — Publié. — Bullet. de la Société d'archéol. de la Moselle, 1863, p. 59-64.

258. (H.103) Note sur les vases grecs et sur les objets antiques provenant du musée Campana, donnés à la ville de Metz. — Publiée. — Bullet. de la Société d'archéol. de la Moselle, 1863, p. 92-96.

259. (H.104) Rapp. sur une notice intitulée : Nouvelles particularités relatives à la sépulture chrétienne du moyen âge, par l'abbé Cochet. — Publié. — Bullet. de la Société d'archéol. de la Moselle, 1863, p. 96-101.

Digitized by Google

1864.

260. (H.105) Notice sur des poids antiques en terre cuite. — Publiée. — Bullet. de la Société d'archéol. de la Moselle, 1864, p. 18-20.

261. (V.66) Note nécrologique sur M. l'abbé Gilbrin. — Publiée. — Bullet. de la Société d'archéol. de la Moselle, 1864, p. 66-67.

262. (H.106) Notice sur l'anneau de saint Arnould (avec une planche). — Publiée. — Mém. de la Société d'archéol. de la Moselle, 1864, p. 75-78.

263. (H.107) Notice sur une villa romaine découverte dans la forêt de Cheminot (avec une figure sur la planche du nº 262). — Publiée. — Mém. de la Société d'archéol. de la Moselle, 1864, p. 79-81.

264. (H.108) Notice sur des vases en terre cuite appartenant aux premiers temps chrétiens. — Publiée. — Mém. de la Société d'archéol. de la Moselle, 1864, p. 83-85.

Sans date connue.

265. (V.67) Rapp. sur les Annales de la Société royale d'Orléans, t. XIV, nº 3. — Inédit. — Archiv. de l'Acad. S. 108.

266. (A.35) Note sur l'établissement, à Metz, d'un cours de taille des arbres. — Inédite. — Archiv. de l'Acad. S. 111.

267. (G.57) Note sur les progrès de la géologie depuis 1815. (Extrait du Journal de MM. Bouë, Jobert et Rozet.) — Inédite. — Archiv. de l'Acad. S. 117.

268. (A.36) Note sur l'agriculture dans le départ. de la Moselle, accompagnée de l'extrait d'un rapport sur plusieurs journaux d'agriculture. — Inédite. — Archiv. de l'Acad. S. 131.

269. (G.58) Note sur la géologie. (Extrait du journal de MM. Bouë, Jobert et Rozet.) — Inédite. — Archiv. de l'Acad. S. 133.

270. (A.37) Rapp. sur le Mém. de M. Bengy-Puyvallée, sur la taille du pêcher. — Inédit. — Archiv. de l'Acad. S. 140.

271. (A.38) Rapp. sur les Mém. de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers, t. I, nº 2. — Inédit. — Archiv. de l'Acad. S. 144.

Digitized by Google

272. (G.59) Rapp. sur un échantillon de schiste rubané envoyé de Sierck. — Inédit. — Archiv. de l'Acad. S. 148.

273. (A.39) Rapp. sur des plantations faites à Auboué. — Inédit. — Archiv. de l'Acad. S. 151.

274. (A.40) Rapp. sur les Annales d'agriculture du département de l'Indre, t. IX, n° 12, et t. X, n° 1. — Inédit. — Archiv. de l'Acad. S. 154.

275. (A.41) Rapp. sur le Journal des propriétaires ruraux pour le midi de la France, t. XXVI, nos 1 et 2. — Inédit. — Archiv. de l'Acad. S. 155.

276. (A.42) Rapp. sur le Journal des propriétaires ruraux pour le midi de la France, t. XXVII, nos 1 et 2, et sur le Recueil agronom. de Tarn-et-Garonne, t. XII, n° 1. — Inédit. — Archiv. de l'Acad. S. 159.

277. (A.43) Rapp. sur le Recueil agronom. de Tarn-et-Garonne, t. XII, n° 3. — Inédit. — Archiv. de l'Acad. S. 120.

278. (A.44) Rapp. sur le Recueil agronom. de Tarn-et-Garonne, t. XII, n° 7, et sur le Journal des propriétaires ruraux pour le midi de la France, t. XXVII, nos 6, 7, 8. — Inédit. — Archiv. de l'Acad., S. 170.

279. (A.45) Note sur le fauchage et le sciage des blés. — Inédite. — Archiv. de l'Acad. S. 157.

280. (A.46) Rapp. sur l'état des blés dans le département de la Moselle. — Inédite. — Archiv. de l'Acad. S. 158.

281. (V.68) Rapp. sur les Mém. de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers, t. II, n° 5, et t. III, nos 3 et 4. — Inédit. — Archiv. de l'Acad. S. 172.

282. (V.69) Note sur les droits fixes et proportionnels dus pour les obligations, quittances et mainlevées reçues par les notaires. — Inédite. — Archiv. de l'Acad. S. 176.

283. (V.70) Rapp. sur les Mémoires de la Société linnéenne de Normandie. — Inédit. — Archiv. de l'Acad. S. 188.

284. (G.60) Rapp. sur un mém. touchant la marne trouvée dans le pays de Waës, par M. le comte de Kerckove d'Exaerde. — Inédit. — Archiv. de l'Acad. S. 193.

285. (V.71) Rapp. sur l'article 37 du règlement de l'Académie. — Inédit. — Archiv. de l'Acad. S. 207.

Digitized by Google

286. (G.61) Rapp. sur un mém. relatif aux terrains de Sierck, par M. Heller. — Inédit. — Archiv. de l'Acad. S. 213.

287. (G.62) Rapp. sur les ossements fossiles trouvés par M. Vanderbach à la côte de Rosemberg, près Thionville. — Inédit. — Archiv. de l'Acad. S. 214.

288. (V.72) Rapp. sur la vie de Linnée, publiée par M. Fée en 1832. — Inédit. — Archiv. de l'Acad. S. 19 bis.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTICE

SUR LE

PREMIER PRÉSIDENT Bon GERARD D'HANNONCELLES,

PAR M. DOMMANGET.

« La vogue aujourd'hui, ai-je lu quelque part, est aux monographies de lieux, de personnes, de monuments..... Cette idée a du bon, ajoute l'écrivain : elle éclaire l'histoire générale, tout en mettant en lumière des épisodes ou des figures locales plus ou moins ignorées. » Les biographies, notamment, ont le mérite d'être utiles aux recherches historiques, pour peu que la couleur d'une époque s'y reflète et qu'on y découvre les idées et les mœurs du temps; il n'est même pas nécessaire que le personnage dont on raconte la vie ait marqué dans les hautes sphères de la politique ou qu'il se soit rendu célèbre par de grands travaux littéraires.

S'il existe encore des hommes, comme j'en ai connus beaucoup, qui aient vécu dans des fonctions publiques, avant et depuis la Révolution, le nombre en est assurément petit; c'est donc une bonne fortune d'avoir à parler d'un magistrat dont la carrière s'est ouverte en 1784, pour ne se fermer qu'en 1830, sauf un intervalle de quelques années, marqué par les événements de la Révolution. Cette période de 1784 à 1830 ne forme-t-elle

Digitized by Google

pas naturellement le trait d'union entre l'ancien régime et le nouveau ?

En retraçant la vie que j'entreprends d'esquisser, je constaterai avec bonheur, non pas cette flexibilité vulgaire de sentiments et de principes, qui a rendu facile à quelques autres l'accès des positions les plus diverses et les plus contraires, mais une constante abnégation de l'intérêt personnel, à côté d'un grand amour de la justice.

I.

Jean-François-Gilbert Gerard d'Hannoncelles, né à Metz, le 15 avril 1758, descendait d'une famille noble, originaire du pays de Liége. Son père (Jean-Baptiste-Gilbert Gerard d'Hannoncelles), d'abord conseiller au parlement de Metz, puis, au parlement de Nancy, après l'édit de suppression du 10 octobre 1771, avait épousé Françoise-Thérèse Pacquin, sœur d'un avocat du barreau de Metz dont l'éloge historique fut prononcé par M. Roget, à l'ouverture des conférences de l'ordre, en 1863. M. d'Hannoncelles père ne revint point à Metz dans les rangs de son ancienne compagnie, le 25 septembre 1775, lorsque, grâce aux efforts persévérants de l'avocat Pierre-Louis Rœderer, le parlement y fut rappelé et son retour dans notre ville salué par d'unanimes acclamations. [1] Cette circonstance nous dit pourquoi Jean-François-Gilbert Gerard d'Hannoncelles est entré, lui aussi, dans la magistrature lorraine.

Reçu avocat au parlement de Nancy, en 1777, après avoir fait son droit à Paris, il fut pourvu d'une charge

[1] L'éloge de *Rœderer* père, a été prononcé par M. Henri Piette, à la bibliothèque des avocats, le 22 novembre 1856.

Digitized by Google

de conseiller, le 14 mai 1784; né au mois d'avril 1758, il venait d'accomplir sa vingt-sixième année.

« Aujourd'hui, disait en Sorbonne, le 7 août de l'année dernière, un ministre de l'Empereur,[1] on lutte ; et, comme on ne naît plus magistrat ou colonel, il faut tout acquérir par le travail. Une âpre concurrence ne laisse passer au premier rang que les meilleurs. . . . . La concurrence est devenue une loi universelle qui domine l'existence des peuples, comme les existences particulières. . . . . »

Ne nous plaignons pas de la suppression d'un état de choses si contraire à nos idées et à nos mœurs; faisons seulement observer, pour rester historien fidèle, que les priviléges de la naissance, étendus à l'ordre judiciaire sous des conditions faciles à remplir,[2] offraient deux avantages, malgré de graves inconvénients que je ne veux pas contester: les jeunes hommes destinés à combler les vides de la magistrature, étaient formés, dès l'enfance, aux mœurs de leur profession ; et, comme à une époque où l'horizon de chacun était borné, la fièvre de l'avancement, combattue par l'amour du clocher, n'agitait pas tous les esprits, le public voyait dans la stabilité des personnes une garantie de leur indépendance.

Je puis citer, en dehors des faits de la magistrature héréditaire, un autre exemple de promotion hâtive et de

[1] M. Duruy.

[2] La compagnie ne se contentait pas du diplôme délivré par l'École de droit, et du stage fait au barreau pour ouvrir ses rangs au jeune magistrat : le récipiendaire était soumis à quelques épreuves et à de nouveaux examens devant une commission.

Si je ne craignais de descendre à de trop petits détails, je rappellerais, d'après le souvenir de mes entretiens avec M. d'Hannoncelles, l'une des principales difficultés qu'on lui demanda de résoudre.

Digitized by Google

précocité dans les talents : il nous est donné par le fils de l'avocat Rœderer dont je parlais tout à l'heure : né en 1754, il fut installé au parlement de Metz, le 9 mars 1780, à l'âge où M. d'Hannoncelles allait s'asseoir sur les *hauts bancs* du parlement de Nancy.[1]

Je rencontre, d'ailleurs, parmi les contemporains de M. d'Hannoncelles, et dans une situation analogue à la sienne, deux noms : de Bouteiller et du Boys de Riocour, jeunes conseillers, comme lui, au parlement de Lorraine, et devenus, comme lui, premiers présidents de cour royale. Il convient de leur adjoindre M. de Colnel, à qui, sous l'Empire, le grand-juge Régnier, duc de Massa, ancien avocat au parlement de Nancy, fut heureux de confier la direction des affaires civiles, au ministère de la justice. Ces hommes appartenant à des familles parlementaires, doués des plus heureuses dispositions que fécondait l'amour du travail, après de fortes études, étaient bien faits pour consoler de quelques sujets médiocres siégeant à côté d'eux, ainsi qu'on l'a vu dans tous les temps.

II.

Les parlements ayant été supprimés au mois de septembre 1790, M. d'Hannoncelles s'était retiré à la campagne où il se proposait de vivre tranquille en attendant les événements. Il occupait ses loisirs par des études historiques pour lesquelles il a toujours eu un goût très-prononcé, lorsque les princes, par des lettres closes, l'appelèrent hors de France, en 1791. Il passa les pre-

[1] *Notice sur le comte Rœderer*, par M. Godelle, premier avocat général ; discours prononcé à l'audience de rentrée de la Cour impériale de Metz, le 3 novembre 1865, p. 11.

Digitized by Google

miers temps de l'émigration près de M. de Méan, prince-évêque de Liége, son parent. Plus tard, il dut se rendre à Manheim, où les princes français avaient convoqué une assemblée ayant mission de rechercher et de résumer les anciennes constitutions du royaume, en d'autres termes, ce qui formait le principe et la base de notre droit public, dégagé des altérations que le temps y avait apportées. Nous verrons bientôt, dans un fragment du discours prononcé par M. d'Hannoncelles, en 1816, qu'il était personnellement imbu de cette pensée que la monarchie en France ne pouvait être, sans renier ses origines et son histoire, qu'une monarchie tempérée reposant sur des libertés publiques qui ont varié dans leurs formes ou dans leur application, selon le génie des hommes et le besoin des temps, mais dont la trace ne s'est jamais effacée entièrement des institutions antérieures à 1789.

Il résulterait d'une notice nécrologique publiée par M. Émile Bégin, en 1838, que l'assemblée de Manheim, sorte de congrès composé d'hommes d'État et de magistrats éminents, réunis par l'émigration et près duquel M. d'Hannoncelles remplit les fonctions de secrétaire, eut à délibérer, depuis la mort du roi Louis XVI, s'il ne convenait pas de reconnaître la reine Marie-Antoinette comme régente du royaume.[1] M. Bégin ne dit qu'un mot de cette circonstance ; il ne faut pas s'en étonner, en présence des terribles événements qui s'accomplissaient dans le pays, et de l'impuissance dont était nécessairement frappée une telle résolution prise à l'étranger.

Parti pour la Franconie avec le comte de Riocour, M. d'Hannoncelles vécut longtemps à Anspach, où il charmait les ennuis de l'exil en travaillant à une *Histoire généalogique de la maison de Bourbon et de ses alliances*,

[1] *Revue d'Austrasie*, tome II, 1838, page 72.

Digitized by Google

restée manuscrite. « Cette histoire, dit encore M. Bégin, rédigée presque sans livres, est un véritable tour de force, qui prouve la mémoire prodigieuse de l'écrivain. » C'est qu'en effet M. d'Hannoncelles avait une mémoire étonnante ; j'en pourrais donner la preuve si j'étais, sous ce rapport, aussi bien doué que lui. Un souvenir de l'année 1820 me suffira, à défaut d'autres. Dans un entretien tout à fait imprévu, auquel, par conséquent, M. d'Hannoncelles n'était point préparé, je lui ai entendu faire le récit d'un immense procès porté au parlement de Lorraine en 1789 et demeuré indécis ; il indiquait avec une admirable précision des dates et des noms propres, noms patronymiques, de baptême et de lieux, appliqués à des transmissions de fiefs et à des faits généalogiques de deux grandes familles de la province.

III.

Rentré en France au commencement du siècle, M. d'Hannoncelles fut appelé, le 13 janvier 1803, aux fonctions de substitut du commissaire du gouvernement près le tribunal criminel pour l'arrondissement de Cologne, fonctions qui lui conféraient aussi, je crois, le titre de *magistrat de sûreté*.

Le 13 novembre 1805, il est nommé juge à la Cour d'appel de Metz, mais c'était par *intérim*, durant les fonctions législatives du titulaire, M. Pastoret ; et ce n'est que le 18 septembre de l'année suivante qu'il fut investi définitivement de cette qualité de membre de la Cour d'appel et nommé président de la Cour de justice criminelle du département des Forêts, siégeant à Luxembourg, conformément aux lois qui régissaient alors l'organisation judiciaire de la France.

Le 23 février 1811, lors du premier établissement des

Digitized by Google

cours impériales, M. d'Hannoncelles dut présider l'une des chambres de la Cour de Metz.

Créé chevalier de la Légion d'honneur, le 24 août 1819, il remplaça, comme premier président de la Cour royale, M. le comte de Malleville, transféré, au mois de juillet 1820, du siége de Metz à celui d'Amiens.

Décoré de la croix d'officier le 5 avril 1828, il reçut le titre de baron, par lettres patentes du 21 août de la même année.

Comme juge, personne mieux que lui n'a pratiqué l'art d'écouter ; son attention, toujours en éveil et toujours bienveillante, ne laissait apercevoir ni distraction ni fatigue ; — j'en parle avec certitude, moi qui ai plaidé devant lui pendant dix-neuf ans !

Cependant il saisissait vite, n'oubliait rien et avait une grande pénétration..... « Il possédait surtout, — je cite M. Bégin, — cet esprit scrutateur qui démêle, au milieu des affaires les plus embrouillées, le vrai point qu'il faut saisir..... »

Mais, à la prononciation des arrêts, on eût dit que sa patience, trop longtemps contenue, avait besoin de prendre une sorte de revanche : il lui arrivait quelquefois d'être abondant et vif dans la déduction de ses motifs, pour répondre, avec une complaisance mêlée de reproches, aux moyens principaux de la discussion que la délibération de la Cour n'avait point adoptés. Au reste, si des développements proportionnés aux longues plaidoiries du temps se produisaient à l'audience, il n'en était pas de même dans la rédaction écrite des arrêts, laquelle, élaborée avec soin, devenait un modèle de concision, car M. d'Hannoncelles avait à son service une seconde patience pour réduire les arrêts à leur plus simple expression. Est-ce à cela qu'il faut attribuer leur succès devant la Cour suprême ? M. Bégin relève, à ce

Digitized by Google

sujet, une circonstance dont je n'ai pu vérifier l'exactitude : « De tous les jugements qu'il a prononcés (et il les rédigeait lui-même), deux seulement ont été annulés par la Cour de cassation. »

IV.

M. d'Hannoncelles n'aimait point à faire des discours d'apparat. Je n'ai retrouvé que deux allocutions prononcées devant sa compagnie : l'une, pour l'installation de la Cour, le 8 avril 1816, après qu'elle eut reçu l'institution royale ; l'autre, à une audience de rentrée, le 6 novembre 1820, en réponse au discours de M. le Procureur général de Laplagne-Barris sur *le Respect pour les lois*.

Dans ce que M. d'Hannoncelles a dit, en 1816, à l'audience d'installation pour laquelle il avait été nommé commissaire du roi, en l'absence de M. le premier président Voysin de Gartempe, retenu à la Chambre des députés, on suit aisément la trace de ses études historiques, à son point de vue de prédilection; il résume à grands traits et en peu de mots, selon la nature de son talent, le tableau des institutions qui ont marqué le caractère distinctif du gouvernement de la France, depuis l'origine de la monarchie jusqu'à nos jours ; c'est ce que j'annonçais il n'y a qu'un moment :

« ..... Le gouvernement de la France, disait-il, a toujours été un gouvernement représentatif. C'est ce qu'attestent ces grandes assemblées qui se réunissaient périodiquement sous la première race de nos rois, ces illustres parlements si souvent convoqués sous la seconde. La représentation nationale, alors concentrée dans les seigneurs, les évêques et les francs, était néanmoins tout ce qu'elle pouvait être dans ces temps reculés. Mais

Digitized by Google

lorsque nos rois de la troisième race eurent affranchi les communes, lorsqu'ils eurent fait tomber de toute part les chaînes de la servitude et répandu la liberté, lorsqu'ils eurent ainsi créé une nouvelle classe de citoyens, ils s'empressèrent d'en former un ordre nouveau et de l'appeler dans les assemblées de la nation. Elles prirent alors la dénomination d'états généraux, et la représentation nationale se trouva accrue et fortifiée..... Les états généraux ne furent, à la vérité, convoqués que dans d'importantes conjonctures ; mais les parlements sédentaires, subrogés aux anciens parlements, comme cours de justice, et dont l'autorité était d'autant plus grande qu'elle était consacrée par la tradition d'une antique origine et par l'opinion des peuples, suppléaient à ces assemblées dans les intervalles de leurs convocations, et on leur doit la justice de dire qu'ils ont souvent, et dans des circonstances difficiles, soutenu les droits et les intérêts du souverain et du peuple, avec un courage et une énergie qu'on ne peut trop admirer..... »[1]

Que si l'on me demande de définir et de classer l'opinion politique de M. d'Hannoncelles sous la Restauration et depuis, je répondrai qu'elle était et qu'elle est restée celle d'un profond royaliste, mais que M. d'Hannoncelles partageait les idées et les sentiments de M. de Serre, « de tous les hommes d'État celui qui, suivant l'expression d'un publiciste que je crois impartial, a le plus fait pour fonder la liberté politique dans notre pays. »[2] M. d'Hannoncelles, comme M. de Serre, aimait la liberté politique, mais il ne la comprenait qu'à l'ombre du pouvoir héréditaire de nos rois.

Il présida le collége électoral de l'arrondissement de

[1] *Journal du département de la Moselle,* du 10 avril 1816.
[2] M. Alfred Nettement.

Digitized by Google

Metz, le 16 mars 1821,[1] pour la nomination d'un député en remplacement du général Grenier, démissionnaire, et le collége départemental, le 23 juin 1830, lors des élections générales, après l'ordonnance de dissolution du 16 mai, qui a suivi l'adresse des deux cent vingt et un.

L'usage était, à cette époque, que le président du collége, nommé par le roi, dont il avait reçu une lettre close, prononçât un discours à l'ouverture de la session. Je possède celui du 16 mars 1821. M. d'Hannoncelles, sans faire aucune allusion au candidat que patronait le ministère, et qui était alors M. de Maud'huy, conseiller de préfecture à Metz, s'exprime d'une manière générale sur les hommes qu'il importe d'écarter du scrutin, parce qu'ils sont « ardents et passionnés,..... égarés dans de vaines doctrines ou engagés dans quelques intérêts personnels. Quelque estimables qu'ils fussent d'ailleurs, dit le président du collége, ils ne seraient bons qu'à entretenir la mésintelligence et la division, à prolonger cet état d'irritation et de défiance dont il est tant à souhaiter de voir enfin le terme ». On était sous le second ministère de M. le duc de Richelieu, président du conseil sans portefeuille, M. de Serre tenant les sceaux ; on était à treize mois de l'assassinat du duc de Berry, à six mois de la conspiration du 20 août, à laquelle l'attentat de Gravier avait préludé. Le mois de mars 1821 était une époque déjà troublée dans l'intérieur et même au dehors par des causes multiples qu'il est inutile de rappeler.

L'extrême gravité des circonstances dans lesquelles se faisaient les élections générales du mois de juin 1830 me porte à regretter que le discours préparé par M. d'Han-

[1] La *Revue d'Austrasie*, à l'endroit cité, indique par erreur la date du 8 février, qui est celle de l'ordonnance royale de nomination du président du collége.

Digitized by Google

noncelles n'ait pas été rendu public ; je crois être sûr qu'il n'a pas même été prononcé ; il s'agissait, cette fois, de ce qu'on appelait le grand collége, sous la loi du double vote. Les trois députés sortants, dont un seul comptait parmi les deux cent vingt et un, furent réélus, mais avec un mandat qui ne devait pas durer longtemps.

M. d'Hannoncelles était personnellement désintéressé dans les élections présidées par lui : exempt d'ambition, il n'a jamais brigué une candidature, pas plus qu'il n'avait sollicité les honneurs et les distinctions dont il fut l'objet. M. le premier président de Malleville lui rendait cette justice en 1819, en parlant de la décoration qui devait lui être donnée :

« ..... L'un de ceux qui président à vos audiences a obtenu du Prince une distinction glorieuse. Un autre, jadis associé à vos travaux, [1] a de nouveau reçu un titre qu'il avait déjà honoré. Que le public dise si c'est en foulant les tapis des salons des grands que l'un et l'autre ont obtenu ces récompenses ou s'ils ne les ont pas plutôt méritées par leurs lumières, par leur scrupuleuse fidélité dans l'application des lois. » [2]

Et dix-neuf ans plus tard, M. Bégin répétait dans sa notice nécrologique :

« M. d'Hannoncelles a le mérite, devenu rare aujourd'hui (ceci s'écrivait en 1838), d'avoir obtenu tous ses titres sans en avoir sollicité aucun. »

Pour vous convaincre, Messieurs, de l'abnégation de

[1] M. Stourm, nommé président de chambre honoraire, après avoir été président de la cour de justice criminelle du département de la Moselle et procureur général à Trèves ; il est le père de l'ancien directeur général de l'administration des postes, qui vient de mourir sénateur (décembre 1865).

[2] Allocution prononcée à l'audience de rentrée de la Cour royale, le 4 novembre 1819.

Digitized by Google

M. d'Hannoncelles, souffrez que je rapporte ce que j'ai entendu de sa bouche et ce qui a fait sur moi une vive impression : il assurait avoir perdu le sentiment de la propriété, depuis l'émigration ; il lui était plus facile qu'à d'autres, par cette raison, de se résigner au sacrifice imposé par les lois du pays. Son opinion était qu'en supposant le retour de l'ancienne monarchie, au 18 fructidor, seize ans avant 1814, il était déjà trop tard pour revenir avec justice, ou tout au moins avec sagesse, sur les ventes nationales. Tout cela n'est-il pas l'indice d'un grand caractère, d'une raison supérieure?

V.

M. d'Hannoncelles se retira, à la révolution de 1830. Sa démission est du 16 septembre, quatre jours après le serment prêté par lui, pour se conformer à la loi du 31 août. L'ordonnance qui l'admet à la retraite ne se fit point attendre, car elle est du 21 septembre.

Sa démission fut-elle spontanée ou bien aurait-elle eu pour cause déterminante, au moins en partie, une pression venue du dehors?

Je ne m'attache sur ce point qu'à des faits publics ou qui sont parfaitement avérés. Il est certain que M. d'Hannoncelles n'a pas prêté serment, en même temps que ses collègues, à l'audience d'installation de la Cour, le 9 septembre. Il est indubitable, d'un autre côté, que M. Charpentier, nommé procureur général par ordonnance du 4 août et qui lui succéda comme premier président, avait fait des instances pour le détourner de se démettre de ses fonctions. Maintenant que la mort les a frappés tous les deux, à vingt ans de distance, je crois être juste envers la mémoire de l'un et de l'autre en rapportant les paroles que M. Charpentier fit entendre,

Digitized by Google

à la première audience de rentrée, présidée par lui, le 4 novembre 1830 :

« Succédant à un homme aussi remarquable par l'étendue et la variété de ses connaissances, sa longue habitude des affaires et l'ordre qu'il savait faire régner partout, que par ses qualités personnelles, qui lui ont mérité l'affection de tous ses collègues, pourrais-je me flatter, Messieurs, de faire oublier un tel prédécesseur? Et au lieu de ces qualités solides qui le distinguaient, ne serai-je pas forcé de n'apporter parmi vous que le désir de bien faire et un zèle à toute épreuve? »

Je dirai, à mon tour : Ne prenez pas ces paroles pour une vaine formule de politesse ou pour l'acquit d'une dette de situation et de bienséance. D'abord, celui de qui elles émanent était incapable de feindre; puis, en supposant qu'une telle complaisance fût compatible avec son caractère bien connu, l'antagonisme politique qui se révèle dans le reste du discours, aurait rendu la dissimulation impossible.

Les sentiments de la compagnie toute entière se sont, d'ailleurs, manifestés plus tard.

Le 29 décembre 1857, M. Bouchon-Garnier, doyen de MM. les Conseillers à la Cour impériale, adressait à M. le premier président Woirhaye une lettre que je suis heureux d'être autorisé à publier :

« Monsieur le Premier président,

« Il y a plus d'un quart de siècle que M. le premier président d'Hannoncelles a été enlevé à la compagnie et qu'il ne lui appartient plus que par le souvenir.

» Mais ce souvenir est bien vif encore chez le petit nombre de magistrats de son époque que la mort a épargnés. Quant à ceux qui sont venus depuis, ils n'ignorent pas que la science de M. d'Hannoncelles, ses services, ses

Digitized by Google

vertus, lui avaient acquis, avec l'estime et la vénération de tous, une considération générale qui rejaillissait sur toute la magistrature et, en particulier, sur la Cour de Metz.

» Désirant mettre à profit ces souvenirs chez les uns, ces traditions chez les autres, pour rendre un hommage mérité à la mémoire de M. d'Hannoncelles, mon intention est de proposer, avec votre autorisation, à mes collègues réunis en assemblée générale, d'ordonner, par une délibération spéciale, que le portrait de M. le premier Président d'Hannoncelles sera placé dans la chambre du conseil de la Chambre civile.

» Je viens, en conséquence, vous prier, Monsieur le Premier président, d'avoir la bonté de mettre cette proposition à l'ordre du jour des délibérations de la Cour, lors de sa première réunion, conformément à l'article 62 du décret du 6 juillet 1810, etc.

» Bouchon-Garnier. »

J'ai quelques raisons de penser que M. Woirhaye aurait pris l'initiative de cette proposition, si, averti du projet de lettre par le doyen de sa compagnie, il n'avait cru devoir lui en laisser l'honneur et la satisfaction.

M. le premier président d'Hannoncelles, démissionnaire en 1830, n'étant pas mort dans l'exercice de ses fonctions, son portrait ne pouvait être placé dans l'une des salles d'audience de la Cour, [1] ce que M. Bouchon-Garnier ne demandait pas. Mais rien ne s'opposait à ce qu'il figurât dans la chambre des délibérations, où on le voit aujourd'hui [2].

[1] Décret du 8 juillet 1810, art. 78.

[2] C'est une bonne copie faite par M. Hussenot, sur un portrait fort ressemblant, peint par M. Désorias, ancien directeur de l'École

Digitized by Google

VI.

Un des souvenirs les plus vivaces que sa conversation ait gravés dans mon esprit, est la haute opinion qu'il avait de la magistrature française, considérée dans tous les temps et comparée à celle des autres pays. Ce souvenir, je ne veux pas le laisser perdre. Il accordait volontiers plus de science aux jurisconsultes étrangers. « Mais quelle différence, disait-il, dans la règle de leurs jugements ! Il n'y a pas chez eux ce pur amour de la justice et de la vérité, ce discernement inné, qui fait tomber juste sur l'appréciation des faits et sur le choix du principe; l'érudition leur fournit trop souvent des armes subtiles contre le droit et l'équité; les formules lentes et compliquées de leur procédure se prêtent merveilleusement aux abus qui m'ont frappé. »

M. d'Hannoncelles parlait d'un temps antérieur à la publication de notre code de procédure civile que plusieurs États voisins ont depuis adopté.

Quand je l'écoutais, s'exprimant sur la manière large et droite dont la justice civile s'administre en France, un autre souvenir traversait mon esprit. Mais ce n'est guère qu'un ouï-dire.

Il fut un temps, après la suppression de l'ordre judiciaire, par les lois de la Révolution, où les fonctions de juge étaient électives. Les choix tombèrent d'abord sur des juristes plus ou moins éclairés, plus ou moins préparés au maniement des affaires, sur d'anciens procureurs ou sur des avocats. Mais il arriva, dans les mauvais jours de la Révolution, que la faveur populaire appelait aux

de peinture de la ville de Metz et que possède la famille Tardif de Moidrey.

Digitized by Google

fonctions de la magistrature de simples artisans, des gens de métier ou de petit négoce. Cela s'est vu; je pourrais citer des noms qui ne sont pas sortis de ma mémoire. Eh bien! ces illettrés, qu'on tirait de l'atelier ou de la boutique pour les faire monter sur le siége, dans les tribunaux de district ou dans les justices de paix, avaient, m'a-t-on dit, de l'intégrité et de l'indépendance. Un pareil régime judiciaire était, sans doute, déplorable sous plus d'un rapport; il ne pouvait durer: je n'ai pas besoin d'en expliquer les raisons. Mais reste le fait que, même dans un temps de désordre et d'aberrations, l'impartialité et le sentiment de la justice se rencontraient chez des hommes n'ayant d'autres lumières que celles du bon sens; tant il est vrai qu'en France — et c'est là ma conclusion qui, dans un ordre particulier de faits et de dates, confirme l'opinion de M. d'Hannoncelles, — tant il est vrai, dis-je, qu'en France, le germe des vertus qui font un bon et loyal magistrat, existe à un degré éminent.

VII.

L'activité de M. d'Hannoncelles était trop grande pour qu'elle ne débordât pas en dehors de ses devoirs professionnels. Ses études et ses travaux se concentraient, en général, sur l'histoire; mais il avait une sorte d'entraînement vers les recherches généalogiques, à telle enseigne qu'il n'a pu se défendre de vérifier l'origine de la plupart des familles notables des pays qu'il a successivement habités. Il est aisé de comprendre que si tout le monde n'eût pas à tirer vanité du résultat de ses laborieuses investigations, le hasard lui fournit plus d'une fois l'occasion d'être utile par la communication officieuse de ses renseignements. Il ne parlait que de ces derniers.

Digitized by Google

Un travail qui lui fut confié, au début de sa carrière dans la magistrature, l'avait initié de bonne heure au genre d'études dont il occupa, depuis, ses loisirs. On lit, en effet, dans la notice nécrologique publiée par *l'Austrasie,* « qu'il fut chargé de *l'inventaire des titres de Lorraine;* que, pour s'acquitter de cette tâche, il fouilla, durant plusieurs années, les archives de Metz et de Nancy; qu'il acquit de cette manière la connaissance parfaite des chartes, qui devient une des bases les plus solides de l'histoire. » M. d'Hannoncelles étudiait les annales d'un pays, moins dans les livres, dont il se défiait souvent, qu'aux sources mêmes de l'histoire, c'est-à-dire dans les chartes, soutenu qu'il était par une patience infatigable et par un ardent amour de la vérité.

Mort à Metz, le 3 mai 1838, il a laissé une *histoire des grandes familles nobles de la province;*

Une *histoire de Metz;*

Une *histoire de Lorraine;* ces trois œuvres « restées inachevées, néanmoins assez complètes, suivant son biographe de 1838, pour offrir d'immenses matériaux à celui qui voudra les utiliser. »

Ils furent utilisés, en effet, pour ce qui concerne *l'histoire de Metz:* c'est la première partie de ce travail, qui a été publiée sous le titre de ***Metz ancien,*** en 1856, par les petits-fils de M. d'Hannoncelles.

Metz ancien, dont MM. Tardif de Moidrey se sont fait les éditeurs, forme deux volumes *in-f°*, d'un grand luxe typographique. Consacré entièrement aux généalogies, le second volume renferme celles de plus de cent cinquante familles nobles ou non. Presque toutes ces familles sont éteintes aujourd'hui; il n'y a plus que des traces écrites de leurs richesses et de leur puissance. « L'intérêt historique, disent avec raison les pieux éditeurs de l'ouvrage, reste seul; il sera assez grand, nous en

Digitized by Google

avons la conviction, pour faire adopter ce livre par tous les hommes sérieux, par ceux qui préfèrent la vraie érudition à cette érudition factice que nous voyons se produire tous les jours avec tant d'assurance. Ceux-là comprendront que M. le baron d'Hannoncelles a pris pour lui la tâche la plus ingrate, celle des recherches arides; qu'en un mot, il a fait l'histoire de Metz, laissant à d'autres le soin de l'écrire. »

L'histoire de Metz a trouvé deux écrivains que je n'ai pas besoin de nommer et qui ont su lui donner la forme littéraire que souhaitaient pour elle les éditeurs de *Metz ancien.* [1]

VIII.

M. d'Hannoncelles n'eut de son mariage avec Charlotte-Thérèse Symon de Latreiche, d'une famille noble de Metz, [2] que trois enfants : un fils, officier au 121e régiment d'infanterie, tué devant Saragosse, le 23 décembre 1808; [3] une fille morte en bas âge et Mme Frédéricque-Louise-Auguste Gérard d'Hannoncelles, mariée à M. Tardif de Moidrey que nous avons connu chef d'escadron d'artillerie à Metz.

Qu'il me soit permis de clore cette étude biographique par un mot sur deux des fils de M. Tardif de Moidrey, gendre de M. d'Hannoncelles : ce ne sera pas sortir de mon sujet.

[1] *Histoire de la ville de Metz depuis l'établissement de la République jusqu'à la Révolution française,* par J. Worms, petit volume in-8o, 1849.

Études sur l'histoire de Metz. Les Légendes, par Aug. Prost, un fort volume in-8o, 1865.

[2] Voir *Metz ancien,* t. II, p. 250.

[3] Jean-Gabriel-Gilbert Gerard d'Hannoncelles.

Digitized by Google

L'aîné, Adrien Tardif de Moidrey, capitaine d'artillerie, officier de la Légion d'honneur, obtint du gouvernement français la permission d'entrer au service de l'Empereur de la Chine; il devint général en chef et fut placé successivement à la tête des armées de Kiang-Sou et de Tche-Kiang. Dans ce dernier commandement il avait succédé au lieutenant de vaisseau Lebreton, de la marine française, tué dans un combat contre les insurgés, près de Schao-Shing. Lui-même eut un sort pareil, le 19 février 1863, devant cette ville, peu de jours avant que les rebelles ne fussent obligés de l'évacuer. [1]

C'est l'un des frères puînés d'Adrien Tardif que l'Académie compte, depuis 1855, au nombre de ses membres non résidants. M. René Tardif de Moidrey, ancien avocat et juge suppléant au tribunal de première instance de Metz, est entré dans les ordres sacrés il y a quelques années. Il était encore au barreau lorsqu'il prononça l'éloge de Gabriel, à la rentrée des conférences des avocats. On doit regretter que ce travail, mêlé d'aperçus historiques fort intéressants, n'ait pas été livré à l'impression. [2]

[1] Des dépêches venues de la Chine et insérées dans tous les journaux, contiennent les détails suivants :

« La ville de Schao-Shing, devant laquelle le brave général Tardif de Moidrey a été tué le 19 février dernier, a été emportée de vive force, le 8 mars, par le corps franco-chinois, commandé par M. le lieutenant de vaisseau d'Aiguebelle, son successeur. C'est un résultat très-important, car Schao-Shing est la clef de la domination des rebelles dans le Tsche-Kiang, province dont la capitale est Ning-Po. Cette place, par sa situation, se trouve appelée à prendre, au point de vue commercial, un développement immense. » (*L'Union* du 17 mai 1863.)

[2] M. et Mme Tardif de Moidrey ont eu deux autres fils : Paul, capitaine d'artillerie, et Léon, procureur impérial à Lizieux.

Digitized by Google

Je n'ai plus rien à écrire sur la vie de M. le premier président Gerard d'Hannoncelles..... De cette vie, qu'un peintre habile aurait animée de plus chaudes couleurs, je me hâte de tirer une moralité qui peut se traduire par un conseil aux hommes assez jeunes pour apprendre, chez qui les ressorts de la mémoire ont conservé quelque souplesse :

« Ayez une profession, leur dirai-je; aimez-la avec la conscience des devoirs qu'elle vous impose; mais que votre esprit n'y soit point incessamment tendu : adoptez, s'il est possible, une occupation de rechange, pourvu qu'elle ne soit pas incompatible avec la première. Homme de robe ou d'épée, administrateur ou commerçant, faites provision de science, tandis qu'il est temps encore; cultivez les lettres qui nous prennent, suivant la pensée de Cicéron, dans les années de notre enfance pour nous conduire jusqu'au terme de la vie, en éclairant et polissant notre esprit, en échauffant et en élevant notre cœur; passionnez-vous pour un art : ce qui peut n'être qu'un noble délassement dans le cours ordinaire de l'existence, devient plus tard un refuge contre les tristesses qui affligent les vieux jours ; et, s'il éclate des revers de fortune, si une révolution brise tout à coup la carrière choisie, que de clartés jaillissent de l'étude des belles-lettres et quel apaisement elle apporte à l'esprit! « Oh! » le travail, a dit une femme célèbre dans une publi» cation récente, oh! le travail, quel enchanteur! La » tristesse ne lui résiste pas ; elle s'évanouit comme » un brouillard dissipé par un brillant rayon du so» leil. » [1]

C'est à son amour du travail, à son ardeur constante pour l'étude, que M. d'Hannoncelles, renversé de son

[1] Mme Virginie Ancelot : *Un Salon à Paris, de 1824 à 1864.*

Digitized by Google

siége deux fois en quarante ans, dut cette placidité, cette résignation sereine, je dirai volontiers cette douce gaîté que sa famille et ses amis remarquaient en lui.

Je ne parlerais pas du sentiment chrétien qui l'a soutenu dans l'adversité, si la *notice* à laquelle j'ai déjà fait plus d'un emprunt, n'en fournissait le témoignage. Laissez-moi donc, Messieurs, répéter après elle, que M. d'Hannoncelles, l'éminent magistrat, « est mort avec » des sentiments de pieuse résignation, qui semblaient » résumer sa vie. »

Digitized by Google

Digitized by Google

LE PETIT JEANNOT,

PAR M. DE PUYMAIGRE.

Jeannot avait vingt ans bientôt,
Mais son candide et bon visage,
Son air même quelque peu sot,
S'accordaient mal avec son âge.
Aussi chacun, dans le village,
Le nommait-il : petit Jeannot.
Ce mot de petit l'exaspère,
Mais il a beau dire et beau faire,
Beau prendre un ton rébarbatif,
Il garde ce diminutif.
Un jour un garçon l'interpelle
En se servant du fâcheux mot.
Jeannot provoque une querelle
Que les coups suivent aussitôt :
Il tape et se bat comme il faut,
Mais sans grandir d'une semelle.
Partout on conte la nouvelle,
Le combat du petit Jeannot.
Quand du village vient la fête,
Espérant se grandir un peu,
Jeannot recherche la conquête
De l'une des filles du lieu,
Beauté robuste qu'on admire,
Au nez en l'air, aux yeux ardents
Et montrant, dans un grand sourire,

Digitized by Google

L'ivoire pur de larges dents.
Alors qu'à la danse il la mène
Autour du couple on dit tout haut :
« Tiens ! voilà le petit Jeannot
Avec la grande Magdelaine. »
Le tocsin, d'affreuses clartés
Réveillent un soir le village
Et déjà de tous les côtés
L'incendie étend son ravage.
Jeannot, attiré par des cris,
Se précipite dans la flamme,
On le voit sauver une femme
Que vont écraser des débris.
Et comme dans le voisinage
Du désastre on parle bientôt,
On raconte qu'avec courage
S'est montré le petit Jeannot.

Malgré cette belle conduite,
Ennuyé de voir à sa suite
Son nom traîner le mot petit,
Un beau matin Jeannot partit.
Il se dit : « L'état militaire
Pourrait seul, je crois, me défaire
De ce stupide sobriquet.
Si j'avais de grandes moustaches,
Si je portais de beaux panaches,
Si je maniais le mousquet,
Morbleu ! qui donc aurait l'audace
De m'appeler encor petit ? »
Il s'en fut sur ce, sans répit,
Dans un régiment prendre place.
Une guerre éclata. Longtemps
Il fut parmi les combattants.
Il eut une belle blessure
Qui lui sillonna la figure.
Enfin, il fut nommé sergent.

Digitized by Google

« Ah ! dit-il en se rengorgeant,
Je ne crains plus qu'on me répète
Un adjectif désobligeant. »
Comme alors la paix était faite,
Sans peine il obtint son congé.
Après avoir bien voyagé,
Un soir il vit, dans le feuillage,
Monter la tour de son village.
Hâtant le pas, l'air martial,
Frisant le croc de sa moustache,
Notre héros, sans qu'on le sache,
Rentre dans son endroit natal.
En arrivant dans le village
Il aperçoit près du lavoir
Des femmes dont le bavardage
Domine le bruit du battoir.
L'une d'elles le considère,
Elle fait circuler un mot
Et toutes en chœur aussitôt,
Reconnaissant le militaire,
Disent : « Bonsoir petit Jeannot. »

Vaincre une impression première
Quel mal pour atteindre à ce but !
Souvent sur toute la carrière
Se reflète un fâcheux début.
Combien d'une rude manière
Luttent contre ce fatal lot
Qui, quand vient leur heure dernière,
Sont encore petit Jeannot !

Inglange, 17 octobre 1865.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTICE

SUR LA

COMMANDERIE DE SAINT-JEAN DE JÉRUSALEM

A METZ

PAR M. E. DE BOUTEILLER.

Parmi les fondations pieuses, si communes dans les temps du moyen âge, il en est peu qui aient dû à leur pensée créatrice, d'inspirer un intérêt plus vif et plus universel que celui que rencontrèrent les ordres religieux et militaires, destinés à défendre les lieux saints contre les infidèles, et à soulager les misères des pèlerins qui allaient les visiter au péril de leur vie.

Notre ville, qui offrait un sol si bien préparé à toutes les œuvres inspirées par la religion, ne pouvait pas manquer de compter dans ses murs quelques-uns de ces établissements qui couvraient l'Europe, et surtout la France, comme d'un réseau aux mailles serrées.

Dès l'an 1133, les Templiers et les frères de Saint-Jean de Jérusalem y avaient établi leur résidence et fondé des maisons, humbles à leur début, comme tout ce qui commence, mais bientôt richement dotées.

Une notice courte, mais substantielle, sur l'histoire, à Metz, de ces deux ordres célèbres, due à la plume si consciencieuse de notre regretté confrère M. Huguenin,

Digitized by Google

a paru dans l'*Union des Arts* (2e année, 1852), et elle présente toutes les qualités qu'on était assuré de rencontrer dans toute œuvre sortie de lui. Mais il n'en avait cherché les éléments qu'aux sources des indications contenues dans le cabinet des manuscrits de notre bibliothèque, et il avait laissé intact le vaste dépôt, encore incomplétement mis en ordre, mais riche de tant de documents divers, qui s'appelle le *fonds de Malte,* aux archives départementales. Attiré par l'intérêt qu'il avait su répandre sur une notice qui ne provenait ainsi que d'un dépouillement partiel des sources relatives à son sujet, j'ai eu la curiosité et la patience de prendre connaissance des pièces de ces volumineux cartons, espérant y rencontrer des documents nouveaux d'un intérêt plus considérable encore. Cette espérance, je dois le dire, n'a été qu'imparfaitement réalisée. Je n'ai rencontré, dans ce long travail, rien de bien digne de mémoire, qui me fît un devoir impérieux de refaire, sur de plus larges bases, une œuvre qui, toute incomplète qu'elle soit, n'en a pas moins beaucoup de mérite. Mais je me suis dit aussi qu'il était bon, pour ménager à l'avance les loisirs d'autrui, de ne pas laisser ignorer les principales indications dues à ce patient dépouillement; c'est pour cette raison que je me décide à publier cette notice, si peu saillants que soient la plupart des faits qu'elle contient, afin qu'un autre, qui pourra porter ses études sur un terrain plus fertile, n'ait pas la pensée de refaire en pure perte un travail qui a déjà assez, en le faisant une fois, absorbé les moments d'un travailleur, désireux d'éclaircir quelques points obscurs de notre histoire messine.

On sait que la création de l'ordre des hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, successivement appelés, par la suite, chevaliers de Saint-Jean, de Rhodes et de Malte, est due à une inspiration française, de même que la

Digitized by Google

création de l'ordre du Temple, de même que celles de presque toutes les œuvres où respirent la générosité et le dévouement chevaleresque. Un seigneur provençal, nommé Gérard, originaire de la ville de Martigue, ayant fondé, à Jérusalem, près d'une petite chapelle dédiée à saint Jean-Baptiste, un hôpital destiné à recevoir les pèlerins et les pauvres malades, établit, en 1104, avec le généreux appui du roi Baudouin, une congrégation régulière qui prit le nom d'*hospitaliers ou frères de l'hôpital de Saint-Jean*. Raymond du Puy, son successeur, donna à cette association une règle, quelque peu différente de celle de son prédécesseur, et sous plus d'un rapport conforme à celle de saint Augustin, qui fut, en 1120, approuvée par le pape Calixte II.

Cet ordre était à peine créé qu'il rencontrait de toutes parts une faveur extraordinaire. Rien ne pouvait, à un plus haut degré, exciter la sympathie de l'Europe, encore toute embrasée du souffle ardent des croisades. On vit de toutes parts de nouveaux frères venir s'enrôler dans la pieuse milice, pour consacrer leur vie aux humbles soins des malades et des pauvres, tandis qu'en une foule de lieux s'établissaient des succursales de l'hôpital de Jérusalem. On voulut placer sur tous les chemins des abris où le pèlerin, qui se rendait aux lieux saints, pût trouver quelque soulagement au milieu des fatigues et des dangers qu'il ne craignait pas d'affronter. Les princes, les seigneurs, les villes, rivalisèrent de générosité, et, de toutes parts, les fondations se multiplièrent. Ainsi, peu d'années après la naissance de l'ordre, le grand maître, voyant que les revenus de l'hôpital dépassaient de beaucoup ce qui était nécessaire à l'entretien des pèlerins, et que le nombre des membres de la congrégation allait croissant, bien au delà de ses besoins, crut ne pas pouvoir faire un meilleur emploi de ce double excédant qu'en l'employant

Digitized by Google

à la guerre contre les infidèles. Il en fit l'offre au roi de Jérusalem qui l'accepta avec empressement ; obtint, en 1130, le consentement du pape Innocent II, et sépara les hospitaliers en trois classes : les chevaliers ; les frères servants, dont le plus grand nombre était destinés à la guerre ; et les chapelains engagés avec un degré de plus dans les ordres sacrés et chargés du service divin. Les Statuts de l'ordre furent modifiés de manière à présenter un caractère à la fois religieux et militaire, et les hospitaliers, devenus les chevaliers de Saint-Jean, revêtus, sur leur armure, d'une robe noire portant une croix blanche à huit pointes, ne tardèrent pas à faire connaître aux infidèles combien était redoutable la nouvelle milice qui se levait pour la défense du nom chrétien.

Le rôle que les chevaliers de Saint-Jean remplirent dans les croisades fut en effet magnifique. L'histoire de cet ordre a été faite, et ce n'est pas dans cette courte notice qu'il pourrait convenir de la refaire, même en l'abrégeant. Mais les chroniques du temps des croisades sont unanimes à mettre en relief les nobles qualités, conformes à leur double caractère chevaleresque et religieux, dont ils ne cessèrent de donner l'exemple. Ainsi la *chronique de Tours,* en faisant l'éloge d'un corps de cavalerie française, dont les mœurs formaient un contraste honorable avec celles de la plus grande partie de l'armée, dit : « Qu'il se tenait avec le roi de Jérusalem » et les hospitaliers loin des clameurs et du désordre. » Un autre historien, *Guillaume Vinisauf,* dit : « Que leur » milice intrépide était le bouclier des armées chré- » tiennes, qu'ils marchaient au combat comme un seul » homme et qu'ils mettaient leur gloire dans leur sou- » mission à leurs chefs. » Il ne serait pas nécessaire de rendre hommage à leur valeur, ce n'était pas là ce qui manquait aux croisés ; mais ce qu'ils n'avaient guère,

Digitized by Google

c'était la régularité des mœurs et la discipline, et les chevaliers de Saint-Jean pouvaient, sous ce rapport, leur fournir des modèles.[1]

La transformation du caractère des hospitaliers de Saint-Jean et l'éclat de la gloire des armes, qu'ils joignaient à la bonne renommée de leurs œuvres pieuses, n'étaient pas de nature à ralentir l'élan avec lequel les sympathies publiques se manifestaient en leur faveur. Les maisons de leur ordre se répandirent de plus en plus. Notre ville n'avait pas attendu ce moment pour en posséder une. Le premier quart du douzième siècle était à peine terminé que déjà l'hôpital Saint-Jean avait à Metz une succursale que l'on appelait le petit Saint-Jean, pour la distinguer de l'église de Saint-Jean-du-Baptistère, une des plus anciennes de la cité, qui était placée auprès des murs, dans la direction du Sablon.

Les chroniques messines parlent pour la première fois, à la date 1319, de l'établissement des frères de l'hôpital à Metz.[2] Il semble que ce soit la ville qui leur ait accordé le terrain nécessaire à leur habitation. Il est cependant probable que l'évêque Étienne de Bar, homme plein d'un zèle ardent pour les fondations religieuses, ne resta pas étranger aux actes de libéralité que réclamait l'installation d'une œuvre nouvelle. Le terrain attribué aux frères de

[1] Voir l'*Histoire des croisades* de Michaud et surtout la *Bibliothèque des croisades,* du même.

[2] Voici les termes dans lesquels la chronique établit ce fait : « Quant les Templiers furent abatus, fut une partie de leurs seigneuries donnée aux chevalliers de Saint-Jehan de Rhodes desquels pareillement dedans la cité et en ung des trois viez chaistiaulx de la première fondation d'icelle en avoit été faict ung prioré lequel aujordhuy y est encor. Et fut ce prioré faict chambre de toute la province de pardeça pour les dicts chevailliers de Rhodes. Pourquoy toute la place et le mairchief fut appelée la plaice de Chambre et est encor ainsy appelée. » (*Chr. Hug.,* p. 37.)

Digitized by Google

l'hôpital s'étendait presque en face du moyen pont des Morts, sur la rive droite de la Moselle, où se trouvait une ancienne forteresse, romaine ou romane, je ne saurais le dire, destinée à défendre le passage du pont et la rive de la Moselle de ce côté. Les ouvrages flanqués de tours qui garnissaient ce point important lui avaient fait donner le nom de rive aux Kaistels ou aux Chaistels. En arrière, et le long de la Moselle, s'étendait un espace, libre de maisons, qui se prolongeait jusqu'aux Roches (az Roiches), où se trouvait un port intérieur très-fréquenté par les flotteurs de bois, et sur les bords duquel se tenait un marché important.

On ne peut pas supposer que l'hôpital des frères de Saint-Jean fût jamais bien monumental ni bien étendu. Lorsqu'il changea de destination au seizième siècle, celles à qui il fut attribué firent des plaintes qui semblent assez fondées, sur la médiocrité et l'état de délaissement des bâtiments qui le composaient. Une double gravure, représentant ce quartier de la ville, qui fait partie des vues prises par Chatillon au milieu du dix-septième siècle, dans diverses provinces de France, me paraît de nature à exciter la curiosité et la sagacité de ceux qui cherchent à éclaircir les antiquités de notre ville. Ce qui se fait le mieux reconnaître, au milieu de ruines antiques dont l'étendue et le caractère défient toute explication plausible, c'est la chapelle, accompagnée d'une tour carrée que surmonte un clocher élancé. Les archives de la collégiale Saint-Louis nous ont fait connaître les dimensions et l'architecture de cette modeste chapelle, avant qu'elle fût agrandie et reconstruite en 1771. Elle se composait d'un chœur de forme absidale à voûte ogivale, dans le style du treizième siècle, et d'une nef de deux travées seulement avec double collatéral, recouverte de six calottes de voûte dont les retombées posaient sur deux colonnes

Digitized by Google

accouplées. Cette église occupait la partie occidentale du terrain possédé par les hospitaliers. Les *chambres* destinées aux malades s'étendaient vers la place où se tenait un marché et qui dut à leur voisinage le nom de place en *Chambres* ou place de Chambres, qu'elle a toujours gardé depuis.[1]

Un des événements les plus tragiques et les plus marquants de l'histoire du moyen âge, l'inique et violente suppression des Templiers, vint, en 1312, apporter à l'ordre de Saint-Jean un accroissement de fortune considérable. Si, comme on l'admet généralement, l'avide Philippe-le-Bel sut, en France, se faire une part considérable dans cette immense spoliation, le partage de leurs biens eut lieu à Metz d'une manière conforme à la décision du saint-siége. Ils furent attribués aux chevaliers de Saint-Jean qui venaient, depuis deux ans, de prendre le nom de chevaliers de Rhodes, et à d'autres chevaliers d'un ordre semblable au leur, mais fondé un siècle plus tard sous le nom d'ordre Teutonique. Ces derniers, établis près de l'église Saint-Eucaire depuis 1240 environ, élevèrent, à la suite de cette augmentation de puissance, hors de la porte des Allemands, une succursale de leur hôpital, sous l'invocation de sainte Élisabeth de Hongrie.

Ces biens, que déplaçait ainsi violemment la suppression des Templiers, étaient considérables et s'étaient rapidement élevés à ce niveau imposant. Les archives de l'ordre de Malte, à la préfecture de la Moselle, permettent d'établir l'origine du plus grand nombre d'entre eux.

[1] Il faut remarquer le petit article que Dom Calmet, dans sa *Notice de Lorraine,* au mot Metz, consacre aux ordres religieux et militaires de notre ville. On est étonné de trouver dans ces quelques lignes, écrites par un auteur si profondément érudit et si justement accrédité, des erreurs si nombreuses et si capitales. Il n'y a, dans ce petit article, pour ainsi dire rien à conserver.

Digitized by Google

On y trouve la donation faite par Albert de Lucey, chevalier, de son aleu de Champenoy, aux chevaliers du Temple en 1206; celle des fours de Briey, faite par le comte Thiébaut de Bar, en 1213; celle de la seigneurie de Pierrevillers, par le même prince, en 1214, et successivement par d'autres donateurs. [1]

Celle de terres à Marange, par Nicolas de Marange qui s'en était emparé injustement et qui, en les laissant aux chevaliers, y ajoutait la remanence de ses biens, en 1218.

Celle d'un domaine à Axien, par Philippe de Floranges, en 1233; d'autres biens au même lieu par Godefroy, fils

[1] Ne pouvant pas entrer dans de grands détails sur les pièces qui constituent les archives de Malte, confondues avec celles du Temple, nous croyons devoir choisir Pierrevillers pour exemple de la variété de ces pièces, en raison de l'antiquité et de l'importance de cette seigneurie et des souvenirs encore vivants qu'y ont laissés les chevaliers.

Voici l'analyse successive des titres relatifs à la constitution de cette seigneurie, qui sont conservés aux archives départementales:

1° Acte par lequel Thiébault, comte de Bar et de Luxembourg, donne pour l'amour de Dieu et le salut de son âme, aux frères de la chevalerie du Temple, tout ce qu'il possède à Pierrevillers en droits, terres et hommes (novembre 1213).

2° Approbation de Hermanrade, épouse de Thiébault, de la donation faite par ce dernier (même année).

3° Confirmation par le comte Henry, leur fils, de ladite donation, qui comprend les droits de haute, moyenne et basse justice (25 février 1214).

4° Confirmation du pape Honoré III au sujet de ladite donation (25 janvier 1222).

5° Cession par Élisabeth, abbesse de Saint-Pierre-aux-Nonnains, du fief que Willaume, chevalier de Boussange, tenait d'elle à Pierrevillers (1245).

6° Déclaration de Gerard, voué de Saint-Pierre, qui approuve ce transfert (1248).

7° Déclaration faite par Jean, curé de Marange, constatant que Vaultrain, le vigneron, et Perette, sa femme, donnent, pour Dieu

Digitized by Google

de Morin de Marange; en la même année, de la terre de Blory, par Liebains et Mathieu, son neveu, en 1234; de celle de Champillon, par Gérard et Odéliede Champillion, en 1263; de celle de Sorbey, par Colin le Sauvage, en 1273; d'un domaine à Moyeuvre, par Jean Fourquignon, en 1284; du fief de Neuvecheze, par Philippe de Chambley, en 1290. Puis beaucoup d'autres biens, moins importants, à Scy, Sillegny, Borny, Norroy, etc., laissés ou donnés à divers titres.

Deux pièces méritent d'être remarquées, malgré leur caractère vague et l'incertitude qui plane sur leur exécution.

La première, sans date, et probablement la plus ancienne de toutes, est celle par laquelle le comte Siffroy assure son héritage aux frères du Temple à Metz. Par la seconde, datée de 1147, Gérard et Guérin de Bosanville, frères, tous deux chevaliers, partant pour la croisade prêchée par saint Bernard, laissent aux Templiers la jouissance provisoire de leurs seigneuries et leur en

en aulmones, aux frères du Temple, la pièce de terre située à Pierrevillers, près de la vigne de Sainte-Glossinde, et tous les biens après eux (août 1283).

8° Déclaration du duc de Lorraine, constatant qu'il ne prétend à rien de l'aleu de Pierrevillers et qu'il en reconnaît les chevaliers de Saint-Jean pour seuls seigneurs.

Parmi les pièces, très-nombreuses, qui sont relatives à l'exercice des droits de propriété des chevaliers sur Pierrevillers, il y en a une assez curieuse, concernant un procès pour la dépense d'un agrandissement de l'église en 1738. Cette église est à deux nefs égales, disposition singulière et très-rare. La nef de droite appartient aux chevaliers [1], celle de gauche à la communauté du village. Les chevaliers finirent, après de longs débats, par prendre à leur charge un allongement de quelques pieds.

(*Fonds de Malte.* — Passim.)

[1] On remarque dans la nef de droite l'indication, incertaine il est vrai, de sépultures anciennes qui sont attribuées aux Templiers.

Digitized by Google

assurent la possession après eux, dans le cas où ils ne reviendraient pas de la croisade: acte passé devant le duc Mathieu de Lorraine et le comte Hugues de Vaudemont, et revêtu de leur approbation.

Sur ce bel ensemble de domaines, la part faite à l'hôpital du Petit-Saint-Jean comprit les seigneuries de Pierrevillers, Champenoy et Blory, les fours de Briey, les terres et vignes de Scy, de Pournoy, de Sillegny, et plusieurs autres de moindre importance. A partir de 1312, ces biens font, sans variation, partie de la commanderie de Metz jusqu'à sa suppression. Il ne faut pas oublier non plus l'oratoire qui existe encore à la Citadelle et les bâtiments conventuels qui s'élevaient auprès de lui et qui ont disparu.

Les chevaliers de Saint-Jean n'avaient pas attendu cette augmentation de leurs biens pour être déjà en possession d'une situation des plus prospères.

Ils avaient reçu, dès 1144, de Videric, surnommé le Turc, le fief d'Augny-sous-Grimont, dont l'évêque Bertram leur avait, la même année, donné la confirmation.

En 1222, le sire de Bertrange leur avait donné le domaine de Mancy. En 1227, ils avaient reçu celui d'Orival, de Mathieu, chevalier d'Errancy, et d'Élisabeth, sa femme; et, des mêmes personnages, ils avaient acquis soixante arpents de bois en nature de franc aleu, à Ennery. En 1230, la seigneurie de Wolstroff leur avait été laissée par Vaultrin Malwart, avec la confirmation du duc de Lorraine; et le comte Louis de Luxembourg, en 1263, avait ajouté à cette donation celle de l'église et des dîmes.

Enfin, ils avaient reçu ou acquis des domaines plus ou moins considérables : à Sorbey, en 1263; à Lorry, en 1285; à Ancy, en 1293; à Antilly, en 1297, ainsi que des cens, d'une importance variable, en beaucoup de

Digitized by Google

lieux. L'année même où le malheur des Templiers allait les enrichir, en 1312, ils recevaient, de Jennat Joly, une part considérable dans les bois d'Amanvillers.

Cette augmentation dans leur fortune n'empêcha pas quelques autres additions de s'y produire encore pendant le reste du quatorzième siècle. On les vit recevoir de nouveaux domaines: à Marly, en 1339; à Montigny, en 1348; à Malancourt, en 1382. Mais à partir de là leur situation reste stationnaire, et cela se comprend. L'idée des croisades avait, depuis longtemps, fini de vivre dans la conscience publique. Les dangers causés par les Turcs à l'Europe chrétienne pouvaient, il est vrai et non sans raison, continuer à amener la faveur publique vers les chevaliers; mais de la sympathie à la libéralité il y avait loin; le beau temps des fondations monastiques était passé. Du reste, ils étaient assez puissants pour pouvoir jouer leur rôle contre ces ennemis du christianisme, et, en effet, ils le jouèrent brillamment. Ils tinrent en échec, sur les mers, la puissance ottomane, et, en faisant de leur ordre, du haut des rochers de Rhodes, puis de Malte, la sentinelle vigilante et dévouée de l'Europe chrétienne contre la barbarie du croissant, justifièrent la faveur et les générosités dont ils avait été l'objet, et le firent survivre au grand mouvement religieux pour le service duquel il avait reçu naissance.

Dans les premiers siècles de l'institution de l'ordre, tous ses biens étaient en commun, et ils étaient administrés, dans chaque pays, par des délégués trop souvent peu fidèles. On prit, pour cette raison, le parti de charger des frères de régir ces domaines, et l'un d'eux, portant le titre de commandeur, en reçut l'administration supérieure, à la condition de verser une certaine somme, nommée *responsion*, entre les mains d'un receveur établi au siége de chaque grand prieuré. Le commandeur

Digitized by Google

devait la *pitance*, c'est-à-dire la satisfaction des besoins de la vie, aux chevaliers qui, réunis à lui et à un chapelain, formaient le personnel de la communauté, personnel toujours fort peu nombreux. De plus, il devait donner aux pauvres pèlerins les secours et les soins pour la dispensation desquels l'ordre avait été primitivement fondé. Mais dès le quatorzième et le quinzième siècle, le nombre des pèlerins s'en allant en terre sainte avait sensiblement diminué, et la conservation d'un hôpital, à eux destiné, n'était plus comptée parmi les besoins les plus impérieux de l'époque. De plus, la division, cette division que l'on rencontre si facilement entre des gens assujettis à l'obligation de la vie commune, lorsqu'ils ne sont pas maintenus par la loi inflexible d'une règle monastique, ne tarda pas, sans doute, à se mettre parmi eux. On prit donc le parti de rompre ces communautés. Le commandeur seul garda la maison de l'ordre, avec un chapelain chargé de l'exécution des services religieux. Il conserva l'obligation d'assurer l'existence des chevaliers avec lesquels il eût dû vivre en commun ; puis, pour simplifier ce service, on affecta à la subsistance de ces chevaliers le revenu d'un des domaines de la commanderie principale qu'on en détacha, et les chevaliers mis en possession de ces domaines en firent des commanderies de rang inférieur, où ils n'eurent pas d'obligation de résidence et dont on rencontre fréquemment les titres dans les archives de l'ordre. C'est ainsi qu'on vit des commandeurs de Wolstrof, de Pierrevillers, d'Ennery et d'autres semblables. Il va sans dire qu'avec ce système de dispersion les œuvres hospitalières furent définitivement délaissées ; on les remplaça par des aumônes, dont une certaine quotité, proportionnelle au revenu des biens, était obligatoire pour les détenteurs de ces biens.

Telle était la situation de l'ordre de Malte à Metz,

Digitized by Google

lorsque s'accomplit la révolution qui faisait de notre ville une ville française. On sait quelle perturbation les besoins de la défense de la place, destinée à devenir le plus solide rempart du royaume sur la frontière du nord-est, apportèrent dans la situation des nombreux établissements religieux qu'elle renfermait. L'hôpital Saint-Jean, qui ne répondait plus à un besoin d'actualité, ne pouvait guère échapper à un déplacement qui menaçait bien d'autres institutions dont l'utilité et la vitalité étaient plus sensibles. Aussi voit-on dans le premier mémoire relatif à la construction de la citadelle, le maréchal de Vieilleville proposer au Roi, au mois d'avril 1561, de loger l'abbaye de Sainte-Marie « au petit Saint-Jean, qui est des Rhodiens. » Dès cette époque encore, l'oratoire des Templiers leur était pris pour être transformé en magasin à poudre, et les bâtiments adjacents étaient détruits pour les besoins de la défense.

Au mois de novembre de la même année, le cahier d'enquête contient la même proposition, mais passée à l'état de décision prise, et l'on destine aux chevaliers, à titre de compensation, la maison de Bourgogne, située rue des Carmes, au-dessous de l'église Sainte-Ségolène, vaste demeure depuis longtemps inhabitée et dans un grand état de délabrement. Le commandeur, qui représentait l'ordre de Malte à Metz, André de Saulcières, seigneur de Thenance, fut sans doute éloigné de l'acceptation de cette offre par l'état fâcheux des lieux qu'on lui proposait, et il dut demander en échange un autre local plus habitable, car lorsque, au mois de mai 1565, on en arriva à une compensation définitive, il ne fut plus question de la maison de Bourgogne.

Voici l'article du *cahier de relogement* relatif à l'hôpital Saint-Jean :

« Le premier de May mil cinq cent soixante et cinq, par

Digitized by Google

deuant nous sieur D'Auzance et Président susdit, assisté comme dessus, est comparu noble homme André de Saulcieres Thenance, Cheualier de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, Commandeur de la Maison et Temple et petit Saint Jean de cette ville, qui a dit estre venu exprès pour auoir récompense d'une Église et grande maison a lui appartenantes a cause de sa ditte Commanderie, scituées dans la Citadelle et dès longtemps occupées pour le service du Roy et en laquelle sont logées les Poudres, appellée le Temple, et pareillement de l'Eglise, maison et lieu du petit Saint Jean et autres maisons qui en dépendent scituées au bout de la place de Chambre en cette ville, par nous prises pour loger la Dame Abbesse et Religieuses de Sainte Marie, et attendu les grandes ruines et pertes qu'il a souffert à cause des guerres tant dehors que dedans la ville, a requis les dits lieux etre appresiés par gents à ce connaisseurs pour en auoir recompense condigne aux dits lieux tant en maison suffisante et capable pour y receuoir son reuenu, et y etre logé, qu'en deniers pour estre employés a la refection de plusieurs mointresses *(métairies)* de la ditte Commanderie ruinée par les guerres. Auquel avons remontré n'auoir pouuoir de Sa Majesté et n'auoir encore assez pratiqué en l'execution de la presente Commission de faire appresier les maisons et lieux de la qualité des siennes qui ont été ruinées par les guerres, ou pour l'édification de la Citadelle ou qui sont encloses dedans icelle ou bien prises pour reloger les monastères des logis, et seroit chose qui tourneroit a trop grande charge pour les finances de Sa Majesté. Mais qu'il se deuoit contenter comme les autres abbés et abbesses que luy assignerions autre Eglise et maison capables et autant propres que celles qui luy ont été prises, et qu'il serait auisé par nous de l'accommoder de quelque somme de deniers en faisant la ditte recompense pour etre employé a la refection et instauration des lieux et mointresses ruinés et dependants de la ditte commanderie. Et après plusieurs offres de la ditte recompense plusieurs journées passées, nous sommes finalement tombés d'accord que pour toutes recompenses de ses maisons par lui requises, lui sera bailli une maison située en cette ville sur les Murs appartenante a present à René

Digitized by Google

Du Moulinet, duquel nous commissaires susdits deliberons faire achapt au nom de Sa Majesté; luy enjoignant la visiter et voir si la dite maison lui sera agreable, et pour son eglise qu'il s'y pourra ayder d'une chapelle appellée Saint Genest scituée en Jurüe repondant sur le deriere de la ditte maison, une petite rue entre deux, et sur le deriere de la ditte eglise lui sera permis de faire ouuerture pour sa plus grande commodité.

» Le cinquieme du dit mois le sieur Thenance Cheualier susdit nous a rapporté auoir visitée la dite maison et eglise et se contenter des dits lieux pourueu qu'elle soit vendue a prix raisonnable de sorte qu'il puisse auoir quelques deniers pour estre employés aux dittes refections des lieux qu'il a au dehors de la ville tous ruinés a cause des guerres. Et a l'instant auons fait venir le dit Du Moulinet qui a consenti la ditte maison estre visitée par les massons et charpentiers qui ont accoutumé apprecier pareilles maisons. Ce qui auroit eté fait par lesdits et susdits massons et charpentiers et apres auoir ouy leur rapport et vü par nous la ditte maison, a eté accordé que le dit Du Moulinet aura pour le prix de la ditte maison la somme de Trois mille six cent liures tournois prix et cours de France, et outre lui avons accordé et permis au dit Cheualier Thenance lui faire payer pour le surplus des dittes recompenses, la somme de mille quatre cent liures tournois prix et cours de France, le tout payable au terme et charges portées par les lettres de ce faittes pardeuant les dits Trauaux et Joly notaires et le dit jour cinquiesme May mille cinq cent soixante et cinq.

» Ce fait nous President assisté comme dessus nous sommes transporté auec le dit Chevalier et Commandeur en la ditte maison et l'auons mis en la possession réelle et actuelle d'icelle, du consentement du dit Moulinet present, et pareillement nous sommes transporté en la ditte Eglise et Chapelle Saint Genest et Saint Barthelemy, ou seroient comparu Lambert Vaucouleur, Pierre Jennesson et Jean Goutierre Echeuins de la ditte chapelle assistés d'Estienne Louyer pour Marguerite Colleste sa belle fille collatresse de la ditte chappelle, lesquels apres avoir entendu de nous qu'auions delibéré baillé la ditte chappelle audit sieur

Digitized by Google

commandeur au lieu de son eglise du Petit Saint Jean pour y faire le seruice accoutumé comme au dit Petit Saint Jean d'autant que la ditte chappelle est voysine a la maison du dit Moulinet qui lui a eté baillée en recompense du dit Temple et des lieux qui ont eté pris de la ditte commanderie pour reloger les dittes Dames Religieuses de Sainte Marie, nous ont tous déclaré l'avoir pour agreable, et le consentir, a la charge aussy qu'ils puissent faire le seruice et autres choses accoutumées y etre faittes. Ce que le dit sieur Thenance a pareillement accordé, ont aussy les dessus dits accordé et consenti au dit sieur Thenance et a ses successeurs commandeurs du dit Saint Jean de pouuoir faire faire ouuerture sur le deriere du dit lieu de Saint Genest du costé de la rue appellée La petite Juifrüe, pour pouvoir plus commodement aller a la ditte Maison a lui baillée en la ditte Chappelle de Saint Genest. »

A partir de ce moment, les pièces relatives à l'histoire de la commanderie de Metz prennent un caractère de plus en plus marqué d'insignifiance croissante, qui s'explique assez par la situation générale de l'institution. Mais il est temps de rechercher quelle était la position de cette commanderie dans l'ordre de Saint-Jean et quel rang elle y occupait.

Philippe de Vigneulles, en rapportant l'origine de la commanderie de Metz, dit qu'elle avait été faite « chambre de toute la province, et que, pour cette raison, toute la place et le marché furent appelés *de chambre* ». Peut-être était-ce là une opinion admise de son temps, peut-être n'était-ce qu'une interprétation à lui personnelle ; mais ce qui est certain, c'est qu'elle était absolument dénuée de fondement.

Parmi les pièces latines où paraît le nom de la place de Chambre, à partir du douzième siècle, il y est invariablement traduit par *de thalamis,* [1] qui signifie *chambres*

[1] Voir à l'article de M. Huguenin, dans l'*Union des Arts,* t. II, la note de la page 27.

Digitized by Google

à lits, et, dans les pièces françaises du même temps, il porte, invariablement aussi, la marque du pluriel. C'est donc bien l'hôpital, nous l'admettons sans peine, qui fit donner à la place sa dénomination traditionnelle; mais c'est le souvenir d'un lieu d'asile et non celui d'une supériorité quelconque qu'il faut y chercher.

La commanderie de Metz, en effet, n'occupait pas une position de premier rang dans l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Elle appartenait à la langue de France,[1] qui comprenait les grands prieurés de France, d'Aquitaine et de Champagne, et faisait partie de ce dernier prieuré avec le titre de commanderie *magistrale.* Ce titre indiquait que la partie des revenus versée par le commandeur de Metz, à l'acquit de sa *responsion,* était destinée à accroître les ressources du grand maître, de manière à ce qu'il portât sa dignité avec plus d'éclat et pût en soutenir les obligations. Une seule commanderie par prieuré se trouvait dans de telles conditions. La part contributive que le commandeur de Metz payait dans ce but était, au dix-septième siècle, de 2500 livres, somme inférieure à la moyenne des sommes payées par chacune des vingt-quatre commanderies magistrales, correspondant aux vingt-quatre grands prieurés.

Outre cette part faite au grand maître sur les revenus de la commanderie, celui qui en était titulaire devait aussi, comme nous l'avons dit, à plusieurs chevaliers, des revenus déterminés, soit sous la forme de pension, soit sous la forme de propriétés détachées de la masse à leur profit. Mais ce n'était qu'après cinq années de

[1] L'ordre de Saint-Jean de Jérusalem était divisé en huit langues, qui étaient: Provence, Auvergne, France, Italie, Aragon, Allemagne, Castille et Angleterre, ayant chacune leur chef ou *pilier* investi d'une des grandes dignités de l'ordre.

Digitized by Google

résidence à Rhodes (puis à Malte) et quatre *caravanes*, ou expéditions maritimes de six mois chacune, qu'un chevalier devenait apte à posséder une commanderie ou une pension; il fallait de plus qu'il eût atteint l'âge de cinquante ans. C'était donc une récompense, une sorte de retraite, à laquelle ne parvenaient pas le plus grand nombre des membres de l'ordre. La plupart, au moins jusqu'à la fin du dix-septième siècle, ne connaissaient pas les paisibles loisirs d'un commandeur de Metz ou de Pierrevillers. Ils vivaient dans de continuelles alarmes, sillonnant la Méditerranée de leurs galères, effroi de la marine turque et barbaresque, et soutenaient dans leur île des combats de géants, comme dans ce siége de Rhodes, en 1480, où ils avaient à lutter contre cent mille Turcs; dans cet autre siége de 1522, où Soliman, à la tête de trois cent mille hommes, ne dut son succès qu'à la trahison; et dans les siéges de Malte, de 1565 et de 1606, où les Ottomans employèrent vainement la force ouverte et la surprise.

Puis vint le dix-huitième siècle, qui fut pour eux un temps de calme et, par suite, d'amoindrissement matériel et moral, pendant lequel les corsaires barbaresques furent les seuls ennemis qu'eussent, de temps à autre, à combattre leurs navires : siècle de décadence, qui ne devait pas se terminer sans avoir vu la fin de leur puissance.

Dans le dernier quart de ce siècle, la marine de l'ordre était réduite à quelques galères et à trois ou quatre vieilles frégates qui ne quittaient plus guère le port. L'arbre était vermoulu; aussi quand vint l'orage, il ne put en soutenir l'effort.

Les biens que l'ordre possédait en France avaient, naturellement, subi le sort des biens du clergé; mais ce n'était encore là qu'une diminution de fortune qui n'avait

Digitized by Google

pas porté atteinte au principe même de son existence. Le drapeau des chevaliers flottait toujours sur les redoutables remparts de Malte. Il en descendit le 10 juin 1798, pour faire place au drapeau tricolore, après une attaque, rapide autant que hardie, que rendit aisément heureuse la fortune de celui qui allait conquérir l'Égypte, cette fortune que l'on voit toujours se montrer fidèle à la jeunesse des grands hommes. [1]

Dès lors, si l'ordre de Malte ne cessa pas, en droit, d'exister, du moins il ne garda rien des conditions d'énergie et d'activité auxquelles il avait dû, dans le passé, sa raison d'être et l'éclat glorieux dont il avait entouré son nom.

Mais il convient de revenir sur nos pas pour ajouter quelques détails à ce que nous avons dit de la commanderie de Metz. Le résultat le plus positif qu'ait donné le dépouillement des pièces qui lui sont relatives consiste dans la liste suivante, que nous croyons être à peu près complète, à partir de la fin du treizième siècle, des personnages qui ont été mis à la tête de la commanderie avec le titre de maître, puis avec celui de commandeur.

Il faut remarquer que les dates comprises dans ce tableau ne sont pas généralement celles de l'entrée en fonction des commandeurs. Ce sont celles des actes authentiques sur lesquels ils figurent avec ce titre, dans les archives de leur maison.

[1] Le grand maître reçut une pension viagère de 300 000 francs et une indemnité de 600 000 francs comptant, et chaque chevalier de langue française eut une rente viagère de 700 francs, qui fut portée à 1 000 francs pour les sexagénaires. Ce fut à ce prix que la France obtint, par capitulation, la possession d'une des plus fortes places du monde, d'une des clefs de la Méditerranée. Que n'y est-elle encore !

Digitized by Google

Frère Ponce était maître de l'hôpital. . . . . en 1227
Frère Jean. 1277
Willemin de Belrain 1282
Conrad de Sierck. 1299
Jean de Bène. 1325
Baudoin du Chatelard 1330
Jean de Vienne. 1339
Guillaume de Faucherolles. 1343
Frère Albert était commandeur de Metz. . . . en 1360
Étienne de Saint-Loup. 1365
Jean de Second. 1375
Jean de Buligny 1391
Pierre de Bauffremont. 1403
Michel de Bauffremont. 1433
Erard de Bauffremont 1442
Hugues de Beauvais 1462
Humbert de Beauvais. 1485
Haillon Aymer 1501
De Pontus Laurencin. 1516
Calais de la Barre. 1546
André de Saucières de Thenances 1565
César le Maire de la Bondue 1606
Michel de Pontaillier. 1620
Henry d'Estampes de Vallençay. 1636
Le Marinier de Caux. 1678
Thomas de Godet de Soudé 1690
Nicolas de Geraldin (grand prévôt d'Angleterre) 1720
Jacques François bailli de Chambray. 1736
Antoine Ciriac de Rohan bailli grand'croix. . . 1761
Antoine de Rosières d'Euvesin. 1781

En 1736, M. le bailli de Chambray n'habitait plus Metz. Il y était remplacé par M. de Serinchamps, chevalier, chambellan du roi de Pologne, procureur général au

Digitized by Google

grand prieuré de Champagne, qui le suppléait et habitait l'hôtel de Malte. A partir de 1742, ni le commandeur ni aucun suppléant ne paraissent plus dans notre ville. C'est un fermier général, le sieur Dominique Esselin, qui représente à lui seul tout l'ordre de Malte, et son successeur, M. Louis Sauvage, avocat (beau-frère de celui qui devait être le marquis de Barbé-Marbois), perçoit les recettes de la commanderie comme le fait l'intendant d'un propriétaire éloigné de ses biens. L'hôtel de Malte est loué, et rien, sauf un nom gravé sur une plaque de marbre au-dessus d'une porte, et une messe pauvrement dite chaque semaine, ne rappelle plus à Metz le vieil hôpital Saint-Jean et les frères hospitaliers dont leurs successeurs ont bien pu conserver les biens, mais dont le rôle et les traditions mêmes, étaient depuis longtemps perdus et sans retour.

Or il nous faut dire maintenant quelle était l'importance de ces domaines au moment où la révolution française se préparait à les faire changer de maîtres, en les comprenant dans la mesure relative aux biens du clergé.

La commanderie de Metz comprenait alors les domaines suivants :

Fermes à Champenoy, rapportant environ. . . .	6000#
— Puche	2800
— Mancy	1200
— Ennery.	1500
— Pierrevillers.	1300
— Aulnay.	1200
— Augny-sous-Grimont.	1100
— Orival	1100
— Blory.	900
— Wolstroff	950
Prés à Pournoy et Sillegny	600

Digitized by Google

Vignes à Scy et à Chatel	800#
Terres à Cinq-Fontaines	500
— Habauville, Maizières, Achain	1500
— Borny, Saint-Privat, Failly, Maranges.	500
Fours de Briey.	300
Moulin de Pierrevillers	200
Grand hôtel de Malte, loué.	300
Petit hôtel de Malte, —	120
Maisons rue Pierre-Hardie et aux Sons	400
Maison Saint-Genest en Jurue.	80
Maisons pont du Saulcy et abreuvoir du Moyen-Pont	200

On voit donc que le revenu de la commanderie de Metz dépassait 24000 livres. Il avait, rien que par l'augmentation du revenu des terres, réalisé un rapide accroissement; car, au dix-septième siècle, tous ces biens rapportaient à peine 6000 livres. En 1730, ils en rapportaient 12000; en 1736, 15000; en 1760, 22000, et nous venons de dire quel chiffre ils atteignaient au moment de leur dispersion.

Les domaines de l'ordre de Malte jouissaient de quelques priviléges particuliers sous le rapport des choses ecclésiastiques. Les curés des paroisses qui leur appartenaient n'étaient pas, en droit, soumis à la juridiction de l'ordinaire, mais étaient directement placés sous les ordres du grand prieur, c'est-à-dire du chef de l'ordre dans le prieuré. Ces curés devaient être exempts de toute taxe ecclésiastique, quelque fût l'autorité qui les décrétât. Mais cette disposition, toute formelle qu'elle fût, n'empêcha pas les évêques, en plus d'une circonstance, de passer outre, quelquefois même avec éclat. Ainsi l'on vit, en 1738, vendre à l'encan les meubles de ces curés pour les faire participer à une taxe ecclésiastique, ordonnée

Digitized by Google

par le marquis de la Galaisière, intendant de France en Lorraine, pour le joyeux avénement du roi Stanislas au trône ducal. Ces actes extralégaux donnaient toujours lieu à de vives réclamations, à d'innombrables écritures, mais ils ne s'en renouvelaient pas moins, lorsque l'occasion s'en présentait, en dépit de toutes les exemptions et de tous les priviléges.

A l'époque où les chevaliers de Malte cessèrent de résider à Metz et où, par conséquent, ils n'eurent plus de chapelain, ils durent s'occuper de faire satisfaire par d'autres à la fondation pieuse qui était attachée à la chapelle Saint-Genest, sans compter l'obligation où ils étaient de perpétuer, en leur propre nom, le service de Dieu selon les conditions formelles de la plupart des libéralités dont ils avaient été l'objet. Il est fâcheux d'avoir à dire que, depuis les dernières années du dix-septième siècle, il n'avait été satisfait que d'une manière très-imparfaite à cette double obligation, si sacrée cependant.

Nous avons vu qu'ils étaient, par l'acte d'échange de 1565, entrés en possession de cette chapelle Saint-Genest, située au bas de Jurue, en face de leur hôtel, avec lequel elle communiquait par un passage ouvert sur la ruelle d'Enfer. Cette chapelle, selon une tradition accueillie sous toutes réserves par le P. Dieudonné, [1] acceptée par M. Bégin [2] et repoussée par M. Boulangé, [3] passait pour avoir, autrefois, servi de synagogue aux Juifs, alors qu'ils habitaient ce quartier, qui leur a dû son nom de *Juifrue (Judeorum vicus),* et dont ils sortirent, ainsi que de la cité, en 1365, après un terrible incendie allumé par le

[1] *Mémoires sur Metz,* mss in-4° de la bibliothèque de la ville, t. IV, p. 28.

[2] *Metz depuis dix-huit siècles,* t. III, p. 113 et suiv.

[3] *Austrasie,* 1856, p. 206.

Digitized by Google

feu du ciel, dans lequel nos superstitieux ancêtres virent un signe de la colère et de la volonté divines. La chapelle Saint-Genest, sur l'origine de laquelle aucun document ne nous éclaire, et dont le pouillé du diocèse ne nous apprend rien, sinon qu'elle dépendait de la paroisse Sainte-Croix, était une pauvre et chétive chapelle à laquelle les chevaliers ne rendirent pas plus de dignité, et à laquelle ils ne donnèrent même pas un entretien convenable, ainsi qu'il est aisé d'en juger par le fait suivant. Il y avait une chambre derrière l'autel de cette chapelle, qui était louée 12 livres, et ce n'est qu'en 1734 qu'ils se décidèrent à faire ouvrir une porte extérieure qui permit au locataire de ne plus passer par le lieu saint pour vaquer à toutes les occupations de sa vie. Le reste de la maison formait une location à part, dont le prix s'élevait à 72 livres. C'est là que la tradition place le séjour de Rabelais à Metz, vers 1535. Elle affirme que la chambre éclairée par une chétive fenêtre, ouverte à gauche de la porte ogivale, est celle derrière laquelle médita cet esprit original et puissant dont on nous a trop bien parlé récemment en ce lieu même [1] pour qu'il y ait un mot de plus à dire à ce sujet. En 1761, le locataire payait encore 72 livres, mais il fournissait en outre la cire et le vin d'autel, blanchissait et réparait le linge et les ornements sacrés dont on lui confiait la garde, suivant un inventaire minutieux. L'inventaire de 1761, de ces ornements et vases sacrés est conservé aux archives départementales. A part un calice, des burettes et un petit reliquaire d'argent, rien n'est plus misérable et plus mesquin. Le desservant de la plus infime chapelle de village eût rougi d'une pareille pauvreté. A cette même

[1] Discours de M. de Puymaigre, président de l'Académie. Mai 1865.

Digitized by Google

époque, la petite chambre ouverte derrière l'autel était concédée gratuitement à une femme qui portait le titre de gardienne, entretenait la propreté de l'église et remplissait, en même temps, les fonctions de maîtresse d'école des filles de la paroisse Sainte-Croix. A en juger par l'extrême petitesse de la chambre qu'elle occupait, le nombre des jeunes filles confiées à ses soins devait être bien peu considérable.

Voici la description de la chapelle Saint-Genest en 1770, telle que nous la trouvons dans le précieux recueil de Dom Dieudonné.[1] On verra si notre appréciation, sur la manière dont elle était entretenue, était trop sévère :

« La chapelle de Saint-Genest en Jurue, appartenante à la commanderie de Malthe, n'est présentement autre chose qu'un vieux caveau voûté avec un vieux portail et vestibule, au côté gauche duquel s'élève un clocher avec une petite flèche, dans lequel il y a une petite cloche... Ce chétif caveau a vingt-deux pieds de large, dix-huit de long; il est fermé par une balustrade de bois. En entrant, vous trouvez un vestibule de dix pieds de large sur dix de long. Il faut descendre sept à huit hautes marches pour arriver au plain-pied de la chapelle, qui est plus bas que celui de la rue, de huit pieds au moins. La voûte du caveau, qui ne contient qu'une seule calotte, a quinze pieds de haut. Le clocher a six pieds en carré, dans œuvre, et cinquante à soixante pieds de hauteur.

» C'est quelque chose d'affreux que la malpropreté de cet endroit. Une vieille statue de pierre de saint Genest, placée au côté de l'évangile, une aussi vieille statue de la Vierge, placée du côté de l'épître, et au milieu une petite armoire, en forme de tabernacle, de bois doré, surmontée d'un petit tableau et des armoiries de Malthe, un autel de

[1] *Mém. sur Metz, loco citato.*

Digitized by Google

pierre environné d'une vieille menuiserie, voilà tout l'appareil de l'oratoire, où bien des pauvres gens vont invoquer les secours du saint martyr près de Dieu.

» On dit que dans un si petit réduit, y avait, il n'y avait pas longtemps, un second autel, placé sur la droite en entrant dans le caveau, et que c'était la statue de la Vierge, actuellement déplacée, qui en était la patronne; cet autel a été démoli, il n'y reste plus que celui de saint Genest.

» L'économie mal entendue, eu égard à la décence d'un lieu saint, a fait partager le caveau de la chapelle en deux pièces, par une cloison de planches, en sorte qu'elle a présentement tout au plus dix pieds de large sur dix-huit de long. Dans la partie prise sur le fond de la chapelle pour des usages profanes, on a placé des commodités ou latrines tout près du lieu saint.

» Tout au coin, à gauche de ce réduit, est la porte basse du clocher, dont l'escalier de pierre descend jusque dans un petit caveau de quatre pieds de large sur sept ou huit de long; il est voûté et haut de six pieds au plus. On voit sous l'escalier un enfoncement en forme de niche mal faite, comme pour y placer un cuvier ou une chaudière de deux pieds de diamètre. Au-dessous de cette niche et à fleur de terre, dans le caveau carré long, on voit deux petits réservoirs d'eau qui paraissent deux puits, ou sources, appelés le *bain des Juifs*. Il n'est pas croyable que deux trous d'un pied et demi de large sur deux de longueur chacun, séparés l'un de l'autre, seulement par le haut, par une pierre épaisse de quatre pouces..... eussent jamais pu servir de baignoires, vu qu'ils ont six à sept pieds de profondeur, qu'ils ne sont remplis que d'eau malsaine et bourbeuse, et que les murs desdits trous sont en pierre brute de maçonnerie. Ajoutez que des bains de cette nature auraient été plutôt propres à souiller qu'à purifier. Or, on ajoute que, an-

Digitized by Google

ciennement, il y avait là une synagogue. C'est ce qui est à vérifier. Dans le cas susdit, ces réservoirs, mieux tenus, auraient pu fournir l'eau seulement, mais non pas à prendre des bains. Il y a, dans la chapelle Saint-Genest, un bénitier sur lequel on lit, en lettres gothiques, 1494. C'est le seul monument sûr que j'ai pu trouver. »

La chapelle Saint-Genest ayant perdu sa destination religieuse, ne s'est pas beaucoup modifiée depuis l'époque où Dom Dieudonné en faisait cette triste peinture. Rien n'est plus aisé que de la visiter, en détail, à moins qu'on n'aime mieux se reporter à la fidèle description qu'en a donnée M. Boulangé dans l'*Austrasie.*[1]

C'est dans ce lieu misérable, que le commandeur de Malte, à Metz, devait faire acquitter les nombreuses fondations imposées à sa commanderie. Mais lorsque M. de Serinchamps, suppléant de M. le bailli de Chambray, prit, en 1736, le service de la vicairerie, il y avait près d'un siècle que la messe ne se disait plus à la chapelle. Ce fut lui qui, dès l'année de son entrée en fonction, considéra comme une obligation de conscience de la rétablir, et qui, dans ce but, fit intervenir, avec M. Thomas, chanoine de Saint-Sauveur, un arrangement en vertu duquel ce dernier s'engageait à célébrer le saint sacrifice une fois par semaine. A sa mort, survenue en 1744, les Récollets, dont le couvent était tout voisin, prirent l'engagement de desservir la chapelle Saint-Genest tous les dimanches et les six grandes fêtes de l'année, moyennant la somme de 41 livres, toutes fournitures comprises. Il n'était fait de réserves que lors des temps de guerre, parce que leur ordre ayant la charge de fournir des aumôniers aux régiments en campagne, il pouvait se faire que, par suite de cette obligation, leur maison fût

[1] T. IV, p. 205.

Digitized by Google

toute vide de ses religieux. Cet arrangement, aux mêmes conditions, dura jusqu'à la Révolution. Pouvait-on retrouver, dans cet humble office, célébré solitairement par un obscur religieux, dans une chapelle en ruine, le souvenir de cet ordre vaillant et magnifique, dont les membres, aux temps de sa splendeur, assistaient aux saints offices revêtus de leur armure de combat, et tenaient leur épée nue et haute, au moment de l'élévation, pour montrer qu'elle était toujours tirée pour le service de la religion? Mais à l'époque où nous sommes arrivés, l'épée des chevaliers n'avait plus guère de ces occasions saintes de sortir de leur fourreau.

Le souvenir des chevaliers de Malte, qui s'est effacé complétement à Metz, où leur rôle, depuis des siècles, était devenu de plus en plus insignifiant, s'est conservé, avec l'aide de la tradition, dans plusieurs des lieux où ils avaient possédé des domaines. Leur nom est resté particulièrement populaire à Pierrevillers et à Ennery.

Sans le souvenir qu'on en garde dans la première de ces deux communes, il serait difficile d'expliquer la singulière disposition de l'église, composée de deux nefs égales, séparées par une rangée de piliers; mais on sait qu'une de ces deux nefs appartenait aux chevaliers, l'autre à la communauté du village.

A Ennery, on montre une élégante construction du quinzième siècle, formée d'une voûte appuyée contre quatre contre-forts angulaires, dans l'intervalle desquels s'ouvrent de larges arcades ogivales. La tradition prétend que c'était là que les chevaliers faisaient leur veillée des armes pendant la nuit qui précédait le jour où ils devaient prononcer leurs vœux. Il est bien certain que sur ce point la tradition se trompe; car cette jolie chapelle porte les armes de la famille messine des Heu, à la piété de laquelle elle a certainement dû sa construction; et ce n'est pas

Digitized by Google

sous cet édicule, ouvert à tous les vents, que les chevaliers auraient pu convenablement remplir ce devoir de piété. Du reste, ils ne possédaient pas de maison à Ennery en état de leur servir de résidence.

Il y a encore dans notre voisinage un village où le souvenir des chevaliers est très-vivant : c'est celui de Bousse, remarquable par sa jolie église du quatorzième siècle, où ont été récemment mises au jour beaucoup de sépultures portant la croix de Malte comme signe distinctif. Mais cette seigneurie n'appartenait pas à la commanderie de Metz, elle faisait partie de la province de Luxembourg. Il n'en est donc ici parlé que pour réfuter l'erreur qui a fait croire à plusieurs personnes que ce beau domaine relevait de l'autorité du commandeur de Saint-Jean de Metz.

Telles sont les principales institutions qui se rattachent à l'histoire de l'ordre de Malte dans notre ville. Elles ne présentent qu'un intérêt de second ordre, et il est probable que c'est là le caractère général de l'histoire des commanderies dans les pays d'Europe. Toute la vie véritablement ardente et généreuse de l'ordre, pendant des siècles, était concentrée dans les lieux où s'exerçait sa vaillance par un infatigable dévouement. A partir du temps où les pèlerinages en terre sainte devinrent rares, le rôle charitable et hospitalier des chevaliers s'effaça ; resta donc seulement leur rôle militaire, magnifique pour ceux qui y prenaient part, mais auquel demeuraient désormais étrangers ceux qui venaient chercher dans la paisible retraite de la commanderie messine une récompense due à leurs travaux. L'insignifiance de leur existence en Europe s'explique donc aisément, et c'est ailleurs qu'il faut les chercher pour bien apprécier la valeur de leur institution. Il faut, pour cela aussi, ne pas s'arrêter à une époque trop voisine de la nôtre. Les conditions

Digitized by Google

politiques et religieuses de l'Europe s'étaient modifiées profondément, et l'ordre de Malte qui, au seizième siècle encore, affirmait sa raison d'être avec tant d'éclat, laissait voir au dix-huitième des signes d'une décadence frappante. Comme les générations d'hommes, les institutions ont leur jeunesse et leur décrépitude; seulement, pour elles, cette dernière arrive plus ou moins tardivement. Il faut le reconnaître, celle de l'ordre de Malte avait été assez longue à se faire sentir, mais enfin elle était venue.

Digitized by Google

DU

MONNAYAGE DES GAULOIS

A PROPOS

DE DEUX TROUVAILLES FAITES DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE.

PAR M. CH. ABEL.

Il n'y a pas longtemps qu'on s'est mis à collectionner ces lingots de métal que l'on trouve en terre et qui offrent quelque analogie avec nos pièces de monnaie. On les attribue aux peuplades celtiques, l'art des monétaires romains n'ayant rien produit d'aussi grossier.

Ce n'est que vers le dix-huitième siècle qu'ils attirèrent l'attention des savants et des antiquaires. P. Petau et Bouteroue leur firent l'honneur de les graver, et Montfaucon écrivait en 1719 : « On trouve en France un » grand nombre de médailles ou monnaies gauloises qui » ont été fort négligées jusqu'à présent. Elles sont d'un » si mauvais goût que la plupart les rejettent et ne veu- » lent pas leur donner place dans leur cabinet. »

Le célèbre numismate messin Michelet d'Ennery eut le courage de leur ouvrir les cases de son médaillier; mais quand, en 1788, à sa mort, on vendit ses vingt-deux mille médailles, on put lire dans son catalogue, cette note marginale qui accompagnait une sèche description des monnaies gauloises : « Il serait difficile d'entrer dans

Digitized by Google

» quelques détails sur ces médailles, vu l'obscurité ré-
» pandue jusqu'ici sur les monuments celtiques. »

En 1852, un archéologue se servait des monnaies gauloises pour connaître les bases de la langue celtique et il lui échappait cet aveu : [1] « L'étude des monnaies gauloises » n'est plus, sans doute, considérée comme indigne de » l'attention des savants. Elle n'est plus dédaignée, mais » elle est encore bien obscure, malgré toute l'érudition » déployée dans les célèbres travaux de MM. de la Saussaye, » de Lagoy, de Longpérier, Duchalais, A. Barthelemy, » Lambert, et de plusieurs autres numismatistes distin-» gués; les premiers à reconnaître, du reste, ce fâcheux » état de nos connaissances actuelles. »

Ce retard, constaté dans les progrès de la science numismatique gauloise, est engendré par le grand nombre de théories qui ont la prétention d'expliquer le moindre signe monétaire et par l'empressement que chaque région met à s'attribuer des monnaies, sans s'inquiéter du point de savoir si des types identiques ne se trouvent pas ailleurs en plus grande quantité.

Est-on sûr de posséder tous les types monétaires employés par les soixante peuples qui se partageaient le sol des Gaules? Comment sait-on que chacune de ces peuplades avait adopté un type particulier? Plusieurs d'entre elles étaient unies par les liens d'une fédération; n'y avait-il pas des types communs aux membres de la même confédération? Quel était le signe particulier qui différenciait alors la monnaie?

Les monétaires gaulois ont-ils procédé par voie originale ou par imitation? N'ont-ils pas eu recours à chacune de ces méthodes? Dans quel moment ont-ils renoncé à leurs coins pour copier ceux des autres nations? Quels

[1] *Revue archéologique*, 1852.

Digitized by Google

étaient leurs procédés? Les Celtes se sont-ils toujours servis de métaux pour opérer leurs échanges? N'ont-ils pas eu d'abord recours au bois, au cuir, à la terre cuite, comme les Romains; aux coquilles, comme les Africains? Quelle était la base de leur monnayage? Faut-il voir dans le moindre dessin marqué sur leur monnaie un symbole religieux, une indication politique ou agricole? N'était-ce pas plutôt un signe de fantaisie ou, mieux, l'imitation d'un copiste qui ne se rendait pas compte de l'intention de l'original?

Telles sont les questions principales que suggère l'examen des monnaies gauloises, et dont la solution ne peut être obtenue qu'au prix d'une étude comparée de toutes les pièces que recèle l'ancien sol de la Gaule. Dans les endroits où l'archéologue recueille ces lingots monnayés il rencontre parfois de petits morceaux de métal arrondis et évidés, de façon à présenter la forme d'une petite roue à quatre, à six, à huit rayons. C'est ce qu'on désigne sous le nom de *rouelles métalliques*. Ici on est encore bien plus perplexe sur la nature de ces antiques. Sont-ce des monnaies? Sont-ce des amulettes?

J'ai trouvé récemment une monnaie gauloise inédite, et j'ai assisté à la découverte d'une rouelle métallique toute particulière. Ayant étudié de près ces deux objets, j'ai été amené à faire quelques observations qui me sont personnelles sur le monnayage des Gaulois; je les communique, pensant qu'elles ne peuvent manquer d'avoir leur utilité. Si je me trompe, qu'on me réfute; si je suis dans le vrai, d'autres faits confirmeront ma manière de voir, et la science de la numismatique gauloise aura fait un pas de plus en avant.

On a recueilli des *rouelles métalliques* en divers lieux de l'ancienne Gaule, aujourd'hui ensevelis sous des ruines. Des amateurs d'antiquités en ont ramassé aux environs de

Digitized by Google

Lyon, de Châlons, d'Angers, de Lille, de Scrupt (Marne), de Boviolle (Meuse), de Soulosse (Vosges), de Daspich (Moselle), et dans la rue *Cour-de-Ranzières* à Metz.

C'est principalement dans la vallée de l'Ornain, à Boviolle, près des ruines de l'ancienne cité leuquoise, *Nasium,* que les *rouelles métalliques* ont été trouvées en plus grand nombre et le plus anciennement. Elles éveillèrent l'attention d'un numismate messin fameux, qui faisait alors ses premières armes, M. de Saulcy.

Dans un passage de ses Commentaires sur la guerre des Gaules, César fait la remarque que les Bretons se servaient d'anneaux de métal en guise de monnaie. M. de Saulcy a pensé que les *rouelles métalliques* sont précisément ces anneaux et que ces objets ont dû être la monnaie primitive des anciens Celtes. [1]

A l'appui de son opinion, M. de Saulcy a signalé plusieurs pièces monnayées trouvées aussi chez les Leuks, monnaies qui portaient des rouelles entaillées soit sur la face d'un personnage, soit sur la cuisse d'un cheval. La rouelle figurait là, supposait-on, comme souvenir de la monnaie de nos premiers pères.

Cette théorie fit fortune et fut acceptée par MM. de la Saussaye et Duchalais.

De son côté, le numismate anglais Ackermann [2] rencontrait, à la même époque, des *rouelles métalliques* sur le sol de la Grande-Bretagne, mais il arrivait à une autre conclusion. Pour lui, ces rouelles étaient l'image du soleil, de Belenus, en langue celtique, et, par suite, elles servaient d'amulettes préservatrices, se portant suspendues au cou, ainsi que cela se voit sur des statues grecques.

[1] *Revue numismatique française.* — Blois, 1837, t. II.

[2] *Essai sur le monnayage des anciens Bretons.* — Londres, 1837.

Digitized by Google

Ackermann se refusait à voir, dans ces rouelles, les anneaux monétaires des anciens Bretons, par cette raison, fort simple, que César dit seulement : *Utuntur aut œre aut annulis ferreis ad certum pondus examinatis.* Il n'est question, dans ce texte, que d'anneaux de fer employés en guise de monnaie de cuivre, quand ce dernier métal faisait défaut, ce qui devait arriver, puisque les Bretons le tiraient de l'étranger.

Or, les rouelles métalliques trouvées près de Nasium sont en cuivre, quelques-unes en or, peu en argent, et on n'en connaît point en fer.

Dans le courant du mois de septembre 1838, M. Dufresne fit une excursion dans les environs de Nasium et, dans un endroit appelé le Chatelet, il récolta plus de deux cents monnaies gauloises anépigraphes en bronze, et en même temps une série de plusieurs rouelles en cuivre. Des campagnards en avaient aussi trouvé quelques-unes en or et en argent qu'ils avaient vendues à des archéologues étrangers.

M. Dufresne publia une notice [1] sur ses rouelles, pour démontrer que ce sont des œuvres gallo-romaines qui ont bien pu remplacer la monnaie celtique, mais comme signe de ralliement dans la guerre de l'indépendance. Cet article en provoqua un autre de la part de M. Victor Simon qui, lui, n'apercevait dans ces antiques que des représentations du soleil.[1]

M. Bégin chercha à faire une synthèse, et, en republiant [2] les rouelles du cabinet de M. Dufresne, il avoua que rien n'empêchait de les ranger en même temps parmi les amulettes et les signes monétaires.

[1] *Revue d'Austrasie,* p. 265 et 352, avec planches lithographiées. 1839.

[2] *Histoire des Rues de Metz.* 1844.

Digitized by Google

En 1842, M. de Vidranges recueillait de nouveau plusieurs rouelles, entre Naix et Boviolle, ainsi que M. Bellot-Herment, de Bar-le-Duc.

En 1844, près de Scrupt, dans le département de la Marne, on découvrit, dans un tombeau en pierre, un squelette avec des débris d'armure, des monnaies et une rouelle de bronze à quatre rayons à jour, recouverte d'une belle patine et présentant trente millimètres de diamètre. Elle devint la propriété d'un ardent collectionneur voisin, M. Bénard, notaire à Sermaize, qui avait déjà réuni plusieurs autres rouelles trouvées en Champagne, dont l'une avait jusqu'à dix rayons. Au mois de septembre 1845, il se procurait, à Boviolle, une superbe rouelle en or à six rayons.

La question de l'usage de ces antiques n'en restait pas moins indécise. Et quand, en 1859, MM. Bordier et Charton publièrent leur Histoire de France d'après les monuments de l'art de chaque époque, ils donnèrent les dessins des monnaies gauloises. Ils ne publièrent comme monnaies gauloises les plus anciennes (suivant leurs expressions), que des morceaux de cuivre ou de potin taillés en rondelles, c'est-à-dire des anneaux plats. Les uns portent des stries parallèles, d'autres des triangles, d'autres sont dentelés, d'autres sont mamelonnés. MM. Bordier et Charton conviennent que plusieurs de ces objets se voient, de nos jours, dans nos musées, et qu'on trouve assez souvent dans nos champs des monnaies de cette époque primitive. Quant aux rouelles métalliques, ils évitent d'en parler et donnent le dessin d'une, à quatre rayons, affectant la forme d'une croix.

En 1861, M. de Vidranges publiait un travail dans lequel cet archéologue meusien énumère toutes les localités de l'ancienne Gaule où l'on a déterré des rondelles, des anneaux en fer, en plomb, en bronze, et des rouelles

Digitized by Google

en or, en argent, en bronze, en plomb. Comme l'indique le titre de son fascicule, [1] M. de Vidranges voit dans ces anneaux et dans ces rouelles les antiques monnaies des Gaulois. M. Hucher y aperçoit, au contraire, de ces amulettes qui ornent les casques d'Apollon.

Un érudit d'Angleterre, M. Hawkins, a voulu s'édifier sur la pureté du texte de César en ce qui concerne le monnayage des Bretons. Il a comparé, à Paris et à Londres, plus de vingt manuscrits, et il donne la préférence à un texte du dixième siècle qui se trouve au Britisch muséum. Voici le passage : *Utuntur aut œre aut nummis aureis aut annulis ferreis ad certum pondus examinatis pro nummo.*

D'après cette leçon, qui ne s'accorde pas entièrement avec la version grecque des Commentaires, les anciens Bretons connaissaient l'usage de la monnaie d'or et de cuivre, et ils y suppléaient par des anneaux de fer ajustés à un certain poids.

Ce passage n'en reste pas moins obscur, et ce qu'il y a de plus clair à en déduire, c'est qu'il ne s'applique pas à nos *rouelles métalliques.*

Aussi, M. Lambert convient-il [2] qu'on ne peut sérieusement opposer l'autorité de César en pareille matière, puisqu'à l'époque où ses troupes envahissaient les Gaules la rouelle avait cessé d'exister comme signe monétaire, depuis plusieurs siècles. Cela n'empêche pas ce numismate de faire figurer des rouelles en tête des monnaies gauloises; mais il concède que les rouelles d'or et d'argent étaient peut-être des signes distinctifs pour des chefs druides ou autres.

[1] *Des anneaux et des rouelles, antiques monnaies des Gaulois.* Bar-le-Duc, 1861.

[2] *Essai sur la numismatique gauloise du nord-ouest de la France.* 1864.

Digitized by Google

La question des rouelles en était là quand, à Nancy, M. Cournault a émis une nouvelle hypothèse sur l'usage de ces antiques : [1] « Les petites rouelles, dit le conservateur du musée lorrain, me paraissent avoir été les » boutons des Gaulois. Nous les avons un peu modifiées » en perfectionnant leur fabrication, mais nous les employons encore pour soutenir ou fermer nos pantalons. » Il serait bien difficile de fournir, à l'appui de cette » opinion, un exemple tiré des monuments de l'antiquité; » mais trouverait-on facilement dans les monuments de » la statuaire moderne un exemple de ces petits objets » qui sont cependant indispensables à l'emploi du costume moderne?.... Quant aux grandes rouelles munies » au centre d'un ardillon, c'était vraisemblablement des » boucles de ceinture. Il est facile de les restituer à cet » usage au moyen d'une courroie simple ou divisée en » deux lanières à son extrémité, selon que la rouelle a » plus ou moins de rayons. »

Ces réflexions s'imprimaient au mois d'août 1865, à Nancy où l'on ignorait qu'un mois auparavant nous avions trouvé dans les fouilles de la rue Saint-Charles, un antique qui me semble trancher la question et démontrer que les *rouelles métalliques* ne sont ni une monnaie, ni une amulette, mais tout simplement un objet de toilette.

La rue Saint-Charles est l'œuvre de l'évêque de Coislin, quand il fit construire la caserne à laquelle la ville a donné le nom du prélat vénéré. Ces bâtiments ont été élevés sur le *Champ-à-Seille,* ancien *forum* de la République de Metz, qui avait peut-être déjà la même destination quand Divodurum jouissait de l'avantage d'être un municipe romain. C'est là que durant des siècles se sont tenues les foires célèbres de Metz; c'est là que nos aïeux

[1] *Journal de la Société d'archéologie lorraine,* 1865, page 135.

Digitized by Google

passaient en revue leurs farouches soldoyeurs; c'est là qu'ils recevaient en grande pompe les empereurs d'Allemagne quand ces augustes suzerains rendaient visite à notre cité.

En ouvrant, au mois de juillet 1865, ce sol du *Champ-à-Seille,* la pioche de l'ouvrier a exhumé une quantité notable de diverses poteries, [1] de tuiles à rebord, des fragments d'amphore, des lampes, des monnaies du haut Empire, et, enfin, une petite rouelle en bronze, à six rayons, de trente millimètres de diamètre. Elle est couverte d'une belle patine; les rayons et la bordure sont, d'un côté, couverts de stries parallèles grossièrement burinées. La rouelle d'or trouvée à Boviolle en 1845 avait quatre rayons portant des stries en spirale. L'axe était saillant de chaque côté et y présentait une éminence hémisphérique. L'axe de notre rouelle est, au contraire, concave d'un seul côté, où elle porte, comme au moyeu d'une roue, une petite pierre blanche retenue par des griffes dans la profondeur de l'alvéole et entourée d'une base denticulée.

Au revers (chose importante à nos yeux et nouvelle) se voient deux petits appendices soudés perpendiculairement à la bordure sur une même ligne droite. En l'un il est facile de reconnaître le tronçon d'une grosse aiguille retenue dans une charnière à goupille et dont la pointe s'engageait dans un crochet supporté par l'autre appendice. L'extrémité de cette aiguille est restée adhérente à cette petite plaque qui fait face à la charnière. Notre antique rappelle les broches qui servent à retenir les lourds châles des Indes sur la poitrine de nos élégantes du dix-

[1] Consulter les notices de M. Lorrain, insérées dans les Mémoires et dans le Bulletin de la *Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle.* Années 1864 et 1865.

Digitized by Google

neuvième siècle. Cette rouelle, trouvée rue Saint-Charles, est donc une de ces fibules que l'on remarque sur les statues antiques.[1] C'est donc le point de départ de nos épingles à châles et non pas celui des boutons à cinq trous, comme l'a supposé M. Cournault.

Les rouelles observées jusqu'à ce jour n'avaient pas eu la chance de conserver les deux appendices servant à la manœuvre de l'ardillon de la fibule, par cette raison fort simple que ces appendices sont soudés, et la soudure avait été rongée par l'humidité.

Il ne faut donc plus compter les *rouelles métalliques* parmi les monnaies des Celtes, mais bien les ranger au nombre des objets de toilette des Gaulois ou plutôt des Gallo-Romains.

Néanmoins on peut soutenir que, même en admettant que les rouelles fussent des objets de toilette, les Gaulois s'en sont servi comme monnaie. En effet, Plutarque nous apprend que les Grecs se servaient, comme monnaie, pour leur usage journalier, de petites broches en airain appelées ὀβελοσ, d'où est venu le nom d'obole, donné à la monnaie qui a remplacé ces petits objets de toilette à deux fins. Mais aucun écrivain ne nous dit que cet usage ait été connu des Gaulois.

Notre découverte nous apprend, en outre, à nous méfier des amateurs de symbolisme gaulois qui se croient en mesure de déchiffrer les mystères du druidisme et qui voient une intention religieuse dans les moindres détails des monnaies gauloises. De même, en Angleterre, Pegy a voulu expliquer le plus petit signe des monnaies bretonnes à l'aide des chants de l'Edda et de la mythologie scandinave.

[1] Voir les gravures qui accompagnent les *Antiquités romaines et grecques* d'Ant. Rich.

Digitized by Google

Les rouelles métalliques étant mises hors de cause, comme moyen d'échange, il reste à se demander en quoi consistait la véritable monnaie celtique et quelles sont les phases parcourues par le monnayage gaulois.

On a longtemps prétendu que nos pères ne connaissaient pas l'usage de la monnaie avant l'arrivée de César. Cette thèse ne peut plus se soutenir; mais reste la question de savoir quelle est la monnaie dont se servaient les Gaulois avant la conquête.

Montfaucon classait les monnaies celtiques en trois catégories. « Les plus anciennes, dit-il, [1] sont d'un goût » si barbare, que je ne sais si l'on a jamais rien vu de » pareil. Elles sont d'un fort mauvais métal, qui paraît » composé de cuivre, d'étain et de plomb. La seconde » classe est de celles qui, quoique encore barbares et » d'un goût grossier, sont pourtant plus supportables » que les précédentes: de celles-ci on en trouve quelques- » unes d'argent, les autres sont d'un métal bien meilleur » que les précédentes. La troisième classe est de celles » qui approchent le plus des monnaies romaines. Il y a » apparence que ces dernières ont été faites peu avant la » guerre de César dans les Gaules, et que les autres sont » faites dans des temps plus anciens, plus ou moins mau- » vaises à mesure qu'elles s'en éloignent en remontant. »

Pellerin, [2] Lenormant, [3] Duchalais, [4] Cartier, [5] Chaudruc de Crézannes, [6] Lelevel, [7] s'accordent à reconnaître que, parmi les monnaies gauloises, les unes appartien-

[1] *L'Antiquité expliquée par les figures,* t. III, p. 88.
[2] *Recueil de médailles et de villes.* 1763.
[3] *Trésor de numismatique. — Revue numismatique.* 1838.
[4] *Monnaies gauloises de la bibliothèque impériale.* 1846.
[5] *Annales archéologiques.* 1847.
[6] *Antiquités de la ville de Saintes.* 1820.
[7] *Numismatique gauloise.*

Digitized by Google

nent à l'art gaulois pur, tandis que les autres sont une imitation incontestable de monnaies grecques. Dans les premières, les artistes gaulois se sont ingéniés à représenter d'après nature un animal domestique, un sanglier, un verrat, un cheval, un agneau, un bœuf, un lièvre et même un chasseur, le lasso d'une main et un arc de l'autre.

Nous ne pensons pas que la religion, pas plus que la politique, n'ait influé sur le choix des animaux comme marque monétaire. L'histoire des Hébreux, des Grecs et des Romains est là pour nous prouver que les monnaies furent marquées primitivement à l'empreinte d'animaux domestiques [1] qui ont toujours été les plus anciennes matières à échanges. C'est de cet usage que Pline et Varron font dériver le mot *pecunia,* dont la racine est *pecus,* bétail en latin.

En faisant arracher une vigne dans mon clos du Saint-Esprit, [2] à la Haute-Guenetrange, dans le courant de décembre 1865, j'ai trouvé une monnaie en electrum que je reconnus facilement pour une monnaie gauloise. Elle présente, au droit, une tête bouclée, et au revers, un cheval à face humaine s'enlevant des deux pieds de devant. Cette trouvaille fut accompagnée de débris de tuiles à rebord et de plusieurs petits bronzes dont un Auguste très-fruste, deux Tétricus et deux Postumius, tous deux empereurs gaulois.

Notre monnaie en electrum, quoique d'un travail peu correct, n'est pas assez grossière pour l'attribuer à l'art gaulois pur. C'est une œuvre d'imitation. Il s'agit de chercher dans la numismatique grecque son prototype, puisqu'il est admis aujourd'hui qu'à la sortie du pillage

[1] Pline, livre XXXIV. — Macrobe, I, satire VII. — Varron, 2 R. — Plutarque, *Vie d'Agricola.*

[2] Ancien domaine de l'abbaye du Saint-Esprit de Luxembourg.

Digitized by Google

du temple de Delphes, les Gaulois ont rapporté des statères et des dydrachmes, qui leur ont servi de modèles.

Les monnayeurs gaulois ont surtout imité les statères d'or de Philippe II, père d'Alexandre, avec le char à deux chevaux pour revers. Cette monnaie se trouve même parfois en original sur le sol gaulois. J'en connais un fort bel exemplaire découvert sur les bords de l'Orne, près d'Olley (Moselle). M. Lenormant explique très-bien comment les monétaires gaulois, tout en copiant les Grecs, avaient varié leurs types. « L'art dégénéré, dit-il, » changea le bige en un char à un cheval. Ce char fut » réduit à une seule roue; la victoire qui planait au-dessus » fut métamorphosée en un oiseau. »

M. E. Cartier, reprenant cette explication, fait encore mieux ressortir comment le statère d'or de Philippe II paraît avoir été, après une dégénérescence successive, le point de départ principal d'un monnayage purement gaulois, en s'adjoignant des figures locales. « La roue » qui indique le char n'est plus à sa place, [1] les oreilles » des chevaux deviennent deux croissants. »

Mais il ne faut pas croire que l'on n'ait copié que des philippes. M. Cartier a démontré combien il était facile de remonter à d'autres types de monnaies frappées par des villes grecques.

Chaque cité avait un emblème monétaire: les unes une tête de bœuf, les autres un taureau sacrifié, d'autres une lyre, d'autres un bouclier, le plus grand nombre un cheval dans des attitudes diverses.

Corinthe frappait sa monnaie ayant, au droit, la tête de Pallas, et au revers, le cheval ailé Pégase volant dans l'espace. Toutes les colonies de ce grand centre commercial avaient la même monnaie, différenciée par leurs initiales

[1] C'est cette roue qu'on a prise pour le symbole du soleil.

Digitized by Google

et par des accessoires. Nous pouvons citer, en Sicile, la ville de Syracuse, en Espagne, celle d'Emporium.

Si de ces spécimens de l'art grec nous reportons nos regards sur notre monnaie, au cheval, de Guenetrange, nous comprendrons de suite qu'elle est une imitation d'une monnaie corinthienne.

La belle tête casquée de Pallas, sous le burin du malheureux monétaire gaulois, est devenue une caricature qui se profile à droite. Le cou est orné d'un torque indiqué par des points, les cheveux sont bouclés, un point marque l'œil droit et un autre l'entrée de la narine, deux autres sont chargés de montrer où est la bouche.

Le sommet de la tête est recouvert d'un appareil à trois lobes, dans lesquels il faut deviner les rudiments d'un casque avec un nasal pour défendre le nez qui est cependant assez volumineux pour se protéger de lui-même. Le revers de notre monnaie est mieux traité. L'artiste celte a suivi de plus près sa copie. Un cheval androcéphale y est gravé avec un fort relief pour le train de derrière. Il s'enlève bien, ses cuisses, ses jambes, sa queue, sont correctement dessinées. Mais il faut de l'attention pour reconnaître des ailes dans les deux segments de cercle qui se dressent en forme de raquette des deux côtés de la tête. Celle-ci a une face d'homme. Pourquoi? l'original grec en est dépourvu. C'est qu'on aura trouvé difficile de buriner des ailes d'oiseau et on lui aura donné une face humaine pour en faire un être céleste. Tous les numismates s'accordent à donner à ce type de cheval le nom de *pégase gaulois*.

Au-dessus de ce coursier s'élève une lyre soutenue par des lignes fortifiées ou de petites collines. N'est-ce pas là l'Acropole de Corinthe et le temple d'Apollon qu'on retrouve dans certaines médailles, même des empereurs romains ?

Digitized by Google

A quelle peuplade celtique allons-nous attribuer notre monnaie? Si l'on prend le lieu de la trouvaille pour base de l'attribution, ce serait une pièce des Médiomatricks, dont le territoire comprenait celui de Guenetrange.

Mais pour localiser une monnaie anépigraphe, comme la nôtre, il faut en rencontrer en un même lieu un certain nombre. Notre monnaie est, jusqu'à présent, l'unique rencontrée sur les rives de la Moselle et même en France. Montfaucon seul, de tous les numismates, a publié le dessin d'une monnaie présentant de l'analogie avec la nôtre et qu'il donne comme trouvée en Picardie.

D'autres considérations peuvent démontrer que ce n'est pas sans raison que j'attribue aux Médiomatricks ma pièce de Guenetrange. Des monnaies, avec inscription, représentent une tête casquée, et au revers, soit un cheval lancé au galop avec un cavalier, soit un pégase ailé avec ces mots: MEDIOM. et la lettre M devant la face. [1] Ces monnaies, connues de Dupré de Geneste et Michelet d'Ennery, ont été attribuées par eux aux Médiomatricks. Cette attribution n'a été contestée par personne depuis. Bien mieux, M. de Saulcy en a pris texte pour donner aux Médiomatricks les bronzes qui portent une tête casquée tournée à gauche, et au revers, Pégase volant à gauche; au-dessous le mot CRICIRV.

Duchalais reconnaît que l'on trouve assez souvent dans la vallée de la Moselle des monnaies au type d'Apollon tourné à droite, ayant au revers un pégase galopant au-dessus d'une rose et de trois globules.

Enfin on a trouvé en Sologne et dans le pays de Chartres des monnaies au pégase volant à droite, avec une M au-dessous; ce qui semble l'initiale des Médiomatricks.

M. Lambert a publié, comme découverte en Normandie,

[1] *Numismatique du nord-est de la France,* par M. Ch. Robert.

Digitized by Google

une monnaie présentant une tête tournée à droite, et au revers, un pégase volant, et aux pieds des lettres indéchiffrables. Il convient qu'on l'attribue aux Médiomatricks.

Mais ce numismate revendique, pour les différents peuples de l'Armorique, le type du cheval androcéphale, c'est-à-dire du pégase gaulois dont il publie de nombreux exemplaires. Pas un ne se rapproche de notre monnaie de Guenetrange, si ce n'est un statère en electrum offrant, sur le droit, la tête de Belenus et, sur le revers, l'androcéphale ailé lancé à droite; au-dessous une main. Cette main est peut-être ce que nous prenons pour une lyre, c'est peut-être le *diota* des Grecs? M. Lambert a noté une lyre sur d'autres monnaies gauloises, mais elle est inclinée à gauche, au-dessous de l'androcéphale. Il attribue cette monnaie aux Curiosolites, celle à la main étendue aux Pictones, et celles marquées M aux Meldi.

Le coteau vignoble de Guenetrange domine une voie antique, connue dans le pays sous le nom de *Kem,* qui reliait Metz à Trèves, en passant près du hameau voisin de Daspich où se voient les ruines d'une ancienne localité qu'on suppose s'être appelée *Aspicium*. Dans ces champs, l'archéologie locale a récolté des milliers de monnaies romaines, quelques pièces gauloises, de rares rouelles métalliques, et, plus rarement encore, des monnaies frappées en Afrique et en Grèce. Pour ma part, je possède quelques monnaies grecques trouvées, en 1836, près de Daspich; deux d'entre elles portent, au droit, une tête casquée et, au revers, Pégase.

De l'autre côté de la Moselle circulait, de Metz à Trèves, une autre voie appelée le *Haut-Kem,* passant près des villages de Buding et de Kirschnaumen, non loin de ruines, au milieu desquelles des collectionneurs ont ramassé des monnaies gauloises de la première époque. Je peux citer des exemplaires au lièvre, au sanglier, au cheval à deux

Digitized by Google

globules, au cheval avec le mot FAN., à l'aigle et le lézard, qui se trouvent dans les cabinets de MM. Welter et Ducolombier, à Thionville. M. l'abbé Ledain s'est procuré, à Valdweistroff, une monnaie d'argent représentant un cheval galopant. Je possède deux petits bronzes au sanglier, trouvés l'un à Daspich, l'autre à Basse-Yutz.

Il y aurait encore bien des choses à dire sur d'autres trouvailles de monnaies gauloises faites dans le département de la Moselle, mais je n'ai voulu parler que des localités qui avoisinent le coteau de Guenetrange. Je m'arrête, m'étant attaché à deux choses : faire connaître le véritable usage des *rouelles métalliques* et montrer que les Médiomatricks avaient une monnaie qui leur était propre et qui semble prendre son point de départ dans les monnaies de Corinthe. Notre pièce trouvée à Guenetrange a le singulier mérite de nous montrer la transition effectuée entre l'art grec et l'art celtique, quand les monétaires médiomatricks copièrent les monnaies corinthiennes.

Digitized by Google

Digitized by Google

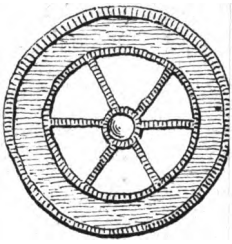

Trouvée à

Trouvée à Met

Tr

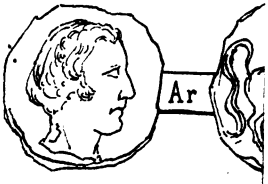

Ch. Abel, del.

Digitized by Google

Digitized by Google

PHILOSOPHIE. — MORALE.

Digitized by Google

Digitized by Google

LES SOCIÉTÉS HUMAINES

SOUS LA MAIN DE DIEU,

PRINCIPES DE MORALE SOCIALE,

D'APRÈS L'ÉCRITURE SAINTE,

PAR M. LE Bon DE GERANDO.

L'Écriture sainte qui est pour le croyant le code des lois divines, le dépôt sacré des vérités inspirées par l'Auteur de toute lumière et de toute sagesse, s'impose au respect et à l'admiration de l'incroyant lui-même, parce qu'il y trouve les plus anciennes traditions, les plus purs enseignements de la philosophie morale et religieuse. J. J. Rousseau s'est rendu l'éloquent interprète de ce sentiment dans ce passage célèbre de la *Profession de foi du vicaire savoyard :* « La majesté des Écritures m'étonne, la sainteté de l'Évangile parle à mon cœur. Voyez les livres des philosophes avec toute leur pompe : qu'ils sont petits près de celui-là ! Se peut-il qu'un livre, à la fois si sublime et si sage, soit l'œuvre des hommes ? »

Parmi les nombreux hommages rendus par la foi chrétienne au livre par excellence, je ne citerai que celui du P. Lacordaire dans une de ses *Lettres à un jeune homme sur la vie chrétienne :* « L'Écriture est la parole

Digitized by Google

même de Dieu, parce que si les hommes y ont mis la main pour l'écrire, ça été sous l'inspiration directe de l'Esprit-Saint et sous le sceau d'une élection qui les avait faits Prophètes. Aucune plume, depuis, n'a reçu ce don merveilleux de tracer la parole de Dieu, ni les Pères, ni les conciles, ni les pontifes romains. Assistés d'en haut en une mesure diverse, assistés même jusqu'à l'infaillibilité doctrinale, ils n'ont fait qu'interpréter l'ancienne voix des Écritures ou des traditions, et le livre de la divine parole, clos pour jamais tout en restant ouvert, n'a obtenu d'eux que la gloire de sa vraie clarté. »

J'ai essayé de concourir à répandre de plus en plus cette *vraie clarté* en me livrant, depuis de longues années, à des études sur l'Écriture sainte, qui ont eu pour but son application pratique et textuelle à toutes les intelligences et à toutes les situations privées et sociales. J'ai voulu mettre en œuvre cette pensée de Châteaubriand :[1] « Il n'y a pas une position dans la vie, pour laquelle on ne puisse rencontrer dans la Bible un verset qui semble dicté tout exprès. »

En préparant les matériaux d'une quatrième édition d'un recueil que j'ai publié en 1839,[2] et sous l'empire de la conviction si bien exprimée par un éminent jurisconsulte qui est un homme d'État non moins éminent, que « tous les trésors de vérité sont dans la Bible »,[3] j'ai recherché dans ces trésors et j'ai rassemblé des vérités qui ont aujourd'hui plus d'importance que jamais, celles

[1] *Génie du christianisme*, l. VI, c. I.

[2] *Les divines prières et méditations, recueil de prières et de méditations pour toutes les situations de la vie privée et de la vie sociale, composées de versets de l'Écriture sainte.* — 3e édition, 1860.

[3] M. Troplong, cité par M. Poitevin, dans le *Nouveau dictionnaire universel*, au mot *Bible*.

Digitized by Google

qui s'appliquent à la morale publique, à l'unité de la grande famille humaine, aux devoirs réciproques des nations entre elles, des gouvernants et des gouvernés, à ceux de l'homme en état de société à l'égard de son semblable.

Bossuet, dans son immortel ouvrage de la *Politique tirée de l'Écriture sainte*, en s'élevant à des hauteurs que nul n'a su atteindre après lui, a traité magistralement cet immense sujet. Il y aurait plus que de la témérité de ma part à le reprendre en sous-œuvre. Je me place à un autre point de vue qui, bien que plus restreint, embrasse aussi un vaste horizon : je demande à l'Écriture sainte la solution des grandes questions de morale sociale.

Création et destinée du genre humain.

Et d'abord quels ont été les desseins de Dieu en créant le genre humain et à quelle destinée l'appelle-t-il? L'auteur du livre de *la Sagesse* nous répond : « Dieu, qui a tout fait par sa parole, a formé, par sa sagesse, le genre humain pour dominer sur les autres créatures et pour établir la justice et l'équité dans l'univers. Dieu a tout créé afin que tout subsiste, et il a fait toutes les nations de la terre guérissables ; elles ne sont pas condamnées irrémissiblement à la mort. » Et le *Psalmiste* ajoute : « Le Seigneur les dirige et les juge selon sa souveraine équité. »[1]

Vous voyez à quelle hauteur l'Écriture sainte, dans sa simplicité sublime, place l'humanité en lui révélant sa mission providentielle. L'homme, *fait à l'image de Dieu*,[2] n'est pas seulement le roi de la création ici-bas,

[1] *Sag.* IX, 1, 2. 3; I, 14. — *Ps.* LXVI, 4.
[2] *Gen.* I, 27.

Digitized by Google

il est le coopérateur de l'œuvre divine. La fin de l'humanité, c'est *l'établissement dans l'univers de la justice et de l'équité*, ces deux grands attributs du Créateur, qui se tempèrent l'un par l'autre dans une parfaite harmonie. Les fondements de la morale privée et de la morale publique sont ainsi jetés dès l'origine du monde, et la loi du vrai progrès social est promulguée. Peuples déchus ou opprimés, ne désespérez pas de votre avenir, quel que soit l'excès de vos maux; car Dieu vous *a faits guérissables*, et, si vous cherchez en lui votre salut, vous pouvez l'obtenir de sa toute-puissance.

La paix universelle destination finale de l'humanité.

Il est évident que la guerre n'est, dans la marche de l'humanité, qu'un fatal et calamiteux incident, et n'est pas conciliable avec le but final que lui assigne l'Écriture, le règne universel de la justice et de l'équité. La philosophie est aujourd'hui d'accord avec la religion pour reconnaître que les progrès de la civilisation doivent resserrer de plus en plus les liens de la grande famille humaine et en bannir toute lutte fratricide.[1] Comme l'a dit un auteur contemporain, membre de l'Institut,[2] qui a traité au point de vue philosophique le même sujet que j'aborde au point de vue religieux : « Toute la morale sociale est intéressée dans le problème de la guerre : la paix assure le maintien de cette morale; au contraire, les combats rendent très-difficiles à remplir les devoirs qu'elle impose à l'État et aux citoyens. » Un autre et illustre

[1] C'était aussi la pensée du chancelier de L'hospital. V. son discours *Des raisons et persuasions de la paix*, adressé à Charles IX pour l'exhorter à donner la paix à ses sujets, 1570 — *Œuvres complètes de Michel L'hospital*, t. II, p. 175 et 277.

[2] Ad. Garnier, *Morale sociale* ou *devoirs de l'État et des citoyens*, L. VI, c. III, p. 391.

Digitized by Google

membre de l'Institut, M. le comte Portalis, dans un mémoire sur la paix et la guerre, qu'il a lu en 1856 à une séance de l'Académie des sciences morales et politiques, a professé, mieux encore que son confrère, la même opinion : « La paix est la sauvegarde de tous les droits ; la paix, c'est le droit de tous, c'est l'état naturel de toutes les sociétés politiques. Hors d'elle et sans elle tout est précaire, toute sécurité est absente. La justice est en péril : la morale est le droit de la paix. »[1]

L'Écriture sainte n'aurait pas été conséquente avec elle-même si elle n'avait pas fait prédominer le devoir de la paix sur le droit de la guerre, et proclamé la concorde universelle comme un des termes du progrès et une destination finale de l'humanité. Tous les préceptes évangéliques sur l'amour du prochain (je n'ai pas besoin d'en donner la preuve) conduisent à cette conclusion, que l'union de tous les hommes entre eux par leur union avec Dieu est le but de tout le christianisme.[2] Mais ce que l'on ne sait pas assez, c'est que l'Ancien Testament, quelque sanction qu'il donne historiquement au droit de la guerre, considère la paix comme l'apogée des prospérités sociales et en affirme, par la voix inspirée des prophètes, l'avénement dans le monde tout entier : « Dans les derniers jours, les peuples feront de leurs épées des socs de charrue, et des faux de leurs lances.

[1] *De la guerre considérée dans ses rapports avec les destinées du genre humain, etc.*, t. XXXVIII des *Séances et travaux de l'académie des sciences morales et politiques.*

[2] « Le christianisme, la plus grande, la plus divine des idées, s'il est permis de s'exprimer ainsi, c'est l'idée d'une société intime d'esprit et de cœur, destinée à unir tous les hommes entre eux et avec Dieu. » (*Discours sur l'histoire de l'Église,* prononcé à la Sorbonne le 25 avril 1866, par le P. Adolphe Perraud, de l'Oratoire, ancien élève de l'École normale et professeur agrégé d'histoire.)

Digitized by Google

Une nation ne tirera plus le glaive contre une autre nation; on ne les verra plus s'exercer aux combats. Alors les peuples et les rois se réuniront pour servir l'Éternel. — La paix sera l'ouvrage de la justice, le repos et la sécurité en seront à jamais le fruit, et les peuples trouveront leur félicité dans les douceurs de la paix. »[1]

Unité de la grande famille humaine. — Solidarité des peuples.

Vous savez ce qu'était dans l'antiquité le droit des gens qui unit les sociétés particulières à la grande société du genre humain: chaque peuple regardait les peuples étrangers comme autant d'ennemis. Cicéron[2] avait bien défini le monde « une grande cité des hommes et des dieux soumis à une même loi, la loi morale; » mais cette admirable définition était restée, quant aux droits des gens, à l'état de théorie abstraite, car le peuple romain avait surtout et constamment violé, dans ses rapports avec les autres peuples, les principes élémentaires du droit international. Ce droit, comme l'a reconnu Montesquieu dans *l'Esprit des lois,* n'a reçu sa consécration que du christianisme qui a enseigné et persuadé aux peuples qu'ils étaient tous membres d'une grande famille. Écoutez saint Paul exposant ce nouveau principe de la solidarité des nations: « Un mystère qui, dans les siècles précédents, n'a pas été découvert à l'humanité; et qui est maintenant révélé par le Saint-Esprit, c'est que les nations ne forment qu'un seul corps, qu'elles sont cohéritières et participent toutes,

[1] *Isa.* II, 2, 4. — *Mich.* IV, 3. — *Ps.* CI, 22. — *Isa.* XXXII, 17, 18.

[2] Cité par le R. P. Hyacinthe dans sa *deuxième conférence de Notre-Dame.* Décembre 1865.

Digitized by Google

par l'Évangile et en Jésus-Christ, aux promesses de Dieu. Efforcez-vous donc, puisque vous ne faites tous qu'un même corps, de conserver l'unité d'un même esprit par le lien de la paix. — Souvenez-vous, peuples païens, vous qui étiez entièrement séparés de la société d'Israël, étrangers aux alliances et sans dieu en ce monde, que c'est Jésus-Christ qui des deux peuples n'en a fait qu'un en détruisant le mur de séparation, c'est à dire leurs inimitiés, que c'est lui qui est venu annoncer la paix à ceux qui étaient loin comme à ceux qui étaient près. »[1]

Fraternité, égalité des hommes.

Avec ce dogme de l'unité de la grande famille humaine se confond celui de la fraternité et de l'égalité des hommes. La démocratie moderne n'est ici que l'écho de la vérité religieuse.

Si cette vérité a été quelquefois altérée dans les applications sociales du judaïsme, si elle a été surtout vulgarisée par l'Évangile et si c'est à lui que revient essentiellement l'honneur d'avoir promulgué dans le monde entier « cette sublime égalité chrétienne, comme l'a dit excellemment M. Sauzet, la seule qui fortifie toujours et qui n'abaisse jamais, »[2] il faut reconnaître, toutefois, l'accord qui existe à cet égard entre l'Ancien et le Nouveau Testament: « N'avez-vous pas tous le même Père? N'est-ce pas un seul Dieu qui vous a tous créés? Pourquoi donc mépriseriez-vous votre frère? — Le riche et le pauvre sont tous les deux l'œuvre du Seigneur. — Le Maître suprême n'épargnera personne, ne respectera aucune

[1] *Ép. aux Éphés.* III, 5, 6; IV, 3, 4; II, 11, 12, 14, 17.

[2] *Éloge de M. de Chantelauze,* prononcé à l'académie de Lyon le 28 février 1860.

Digitized by Google

grandeur, parce qu'il a créé les petits comme les grands et qu'il a également soin de tous. »[1] Vous n'avez qu'un seul Père qui est dans les cieux, vous n'avez qu'un seul Maître, et vous êtes tous frères. — Toute paternité découle de Dieu dans le ciel et sur la terre: vous êtes tous ses enfants... Il n'y a plus ni Juif ni Gentil, ni esclave ni homme libre, vous n'êtes tous qu'un en Jésus-Christ. — Aimez la fraternité; — qu'il y ait entre vous tous une affection vraiment fraternelle.»[2]

Domination suprême de Dieu sur l'humanité.

Puisque tout ce qui vit et respire est l'œuvre de Dieu, qu'il est le père de toutes les créatures intelligentes, tout est soumis ici-bas à sa domination suprême et, comme l'a dit Fénelon, l'homme s'agite, mais Dieu le mène. Cette vérité ressort de tous les enseignements de l'Écriture sainte, et il suffit d'en citer quelques-uns: « C'est de la sagesse divine que viennent la prudence et la force, c'est par elle que les rois règnent et que les législateurs font des lois équitables. — Le pouvoir souverain sur la terre et le bonheur des peuples sont dans la main de Dieu.... Il renverse du trône les potentats superbes et fait asseoir les humbles à leur place. Il dessèche jusqu'à la racine les nations perverties par l'orgueil. »[3]

La transgression des lois divines cause du malheur des peuples.

Leurs calamités ont leur source dans la violation des principes de justice, qui ébranle parmi elles les bases de la morale, les pousse à la révolte ou attire sur elles

[1] *Malach.* II, 6. — *Prov.* XXII, 2. — *Sag.* VI, 8.

[2] *Math.* XXIII, 8, 9. — *Ép. aux Éphés.* III, 15. — *Ép. aux Galat.* III, 26, 18. — I. *Ép. de Pierre* II, 17; III, 8.

[3] *Prov.* VIII, 14, 15. — *Ecclis.* X, 4, 5, 17, 18.

Digitized by Google

les fléaux de la guerre, quelquefois même les précipite dans la dégradation. Avec quelle admirable énergie la Bible dépeint ces désastreuses conséquences de la transgression des lois divines ! « La justice élève les peuples et l'iniquité les rend malheureux. — Ce sont les prévarications d'une cité, qui font éclater sur elle le courroux de Dieu. — Toute iniquité des nations est abominable ; si l'empire est quelquefois transféré d'un peuple à un autre, c'est parce que ce peuple s'est livré aux injustices, aux violences, aux outrages et à la fraude. La terre est souillée par la corruption de ses habitants lorsqu'ils violent les lois, se jouent du droit public et rompent les pactes les plus solennels. — Peuple insensé, est-ce ainsi que tu témoignes ta reconnaissance au Dieu qui t'a créé, qui est ton père? Consulte les siècles anciens, interroge tes aïeux, et ils te diront ce que le Seigneur a fait pour eux.... Une nation appesantie par ses excès, rassasiée, enivrée, a délaissé son créateur et s'est éloignée du Dieu qui était son salut... C'est une race dépravée ; les maux fondront sur elle : — On ne viole pas impunément les lois de Dieu. »[1]

La foi religieuse et l'observation de la loi divine fondement de la grandeur des nations.

On conçoit dès lors que l'Écriture fasse dépendre la grandeur et la prospérité des nations de leur foi religieuse, de leur fidélité à l'observation des préceptes divins : « Un peuple incrédule marche dans une voie pernicieuse.[2] Peuples de la terre, reconnaissez tous la

[1] *Prov.* XIV, 34. — II. *Machab.* V, 17. — *Ecclis.* X, 7, 8. — *Isa.* XXIV, 5. — *Deut.* XXXII, 6, 7, 15, 20, 23. — II. *Machab.* IV, 17.

[2] « L'incrédulité est un accident ; la foi seule est l'état permanent de l'humanité. » (Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, p. 232, 1re édition.)

Digitized by Google

main toute-puissante du Seigneur! — Lorsqu'une nation observe les lois divines, elle manifeste sa sagesse et son intelligence, et les autres nations disent d'elle: Voilà un peuple intelligent et sage, voilà une grande nation. »[1]

Amour de la patrie.

Un des principaux caractères de la morale biblique, qui révèle aussi la source divine d'où elle découle, c'est qu'elle admet tous les nobles instincts de l'humanité, c'est qu'elle concilie tous les devoirs de la vie sociale. Ainsi, quoique l'amour des hommes en général soit un de ses principes essentiels, prédominants, elle recommande aussi et proclame, par de nombreux exemples, l'amour de la patrie. Il me suffira de vous rappeler les Israélites « assis sur le bord des fleuves de Babylone et pleurant au souvenir de Sion,... suppliant le Seigneur d'en avoir pitié parce que leur terre natale avait encore toute leur tendresse et leur compassion; — les sept frères Machabée disant au roi Antiochus : « Nous sommes prêts à mourir plutôt que de violer les lois de Dieu et de la patrie »; — Judas Machabée et ses valeureux soldats combattant jusqu'à la mort pour les lois, le temple, la ville, la patrie et leurs concitoyens; — Jésus-Christ lui-même qui, à la vue de Jérusalem, pleura sur elle en disant : « Ah! si tu savais en ce jour ce qui peut te procurer la paix! »[2] et qui, d'après l'évangéliste saint Jean,[3] comme le dit Bossuet, en offrant le grand sacrifice qui devait faire l'expiation de tout l'univers, voulut que l'amour de la patrie y trouvât sa place. »[4]

[1] *Isa.* LXV, 2. — *Jos.* IV, 25. — *Deut.* IV, 6.

[2] *Ps.* CXXXVI, 1; CI, 13, 14. — II. *Mach.* VII, 2; XIII, 14. — *Luc* XIX, 41, 42.

[3] *Jean* XI, 51, 52.

[4] *Polit. tirée de l'Écrit. sainte,* l. I, art. 6, 2e proposition.

Digitized by Google

L'anarchie fléau mortel des sociétés. — Nécessité de l'union entre les citoyens.

L'Écriture sainte, en faisant un devoir du patriotisme, ne pouvait manquer de flétrir l'anarchie, fléau mortel des sociétés, et de recommander l'union entre les citoyens: « Un État s'écroulera s'il n'a pas un chef pour le gouverner. — Tout royaume divisé contre lui-même sera ruiné; toute cité livrée à la discorde ne pourra subsister. — Ne souffrez donc pas de divisions parmi vous, mais soyez tous unis dans un même esprit et les mêmes sentiments. » [1]

J'aborde maintenant un ordre d'idées de la plus haute importance, puisque en lui se résout le malheur ou la félicité des nations. Leurs destinées ne dépendent-elles pas essentiellement de l'exacte détermination des droits et des devoirs respectifs d'un peuple et de son gouvernement? Jamais pacte social n'a réglé cette condition de vie ou de mort avec une netteté plus énergique que l'a fait la Bible. Comme le disait, il y a quelques mois, l'éminent orateur de la chaire de Notre-Dame : « Le Christ, dans la société, découvre au peuple la majesté des rois et aux rois la dignité du peuple, marquant d'un caractère divin, d'un côté le commandement et, de l'autre, l'obéissance. » [2]

Devoirs des sujets envers le souverain et ses représentants.

Les devoirs des sujets envers le souverain et ceux qui le représentent ont été surtout tracés par le Christ et ses disciples, avec une précision qui les résume tous en quelques mots: « Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. — Que toute personne soit

[1] *Prov.* XI, 14. — *Math.* XII, 25. — I. *Ép. aux Cor.* I, 10.
[2] *Première conférence* du R. P. Félix. 1865.

Digitized by Google

soumise aux puissances supérieures, car il n'y a point de puissance qui ne vienne de Dieu, et celles qui existent ont été instituées par lui. C'est pourquoi celui qui résiste au pouvoir résiste à l'ordre établi par Dieu, et ceux qui se rendent coupables de cette résistance méritent condamnation.... Il faut donc se soumettre aux dépositaires de l'autorité, non-seulement par la crainte d'encourir leur ressentiment, mais aussi par principe de conscience..... Le prince est le ministre de Dieu pour le bien du peuple. » [1]

Devoirs du souverain envers ses sujets.

Si les droits légitimes des peuples ne sont pas expressément, dans ces citations, mis en balance avec leurs devoirs envers le souverain, vous allez les voir ressortir, avec une lumineuse évidence, des enseignements de l'Écriture sainte sur les devoirs du souverain envers ses sujets, et vous reconnaîtrez dans la sévérité de ces enseignements, dans la responsabilité qu'ils font peser sur les chefs des nations, le divin caractère dont ils portent l'empreinte. « Écoutez, rois de la terre, et comprenez ! Instruisez-vous, vous qui gouvernez les peuples ! C'est Dieu qui vous a donné la puissance ; votre force vient du Très-Haut qui interrogera vos œuvres et scrutera vos pensées. Ministres de sa souveraineté, si vous ne régnez pas équitablement, si vous n'observez pas la loi de la justice et ne marchez point selon la volonté de Dieu, il se manifestera soudainement à vous d'une manière formidable ; car un jugement rigoureux est réservé à ceux qui commandent aux autres. »

« Lorsqu'un roi monte sur le trône, que son cœur ne s'enfle pas d'orgueil parce qu'il est au-dessus de ses

[1] *Math.* XXI, 21. — *Luc* XX, 25. — *Ép. aux Rom.* XIII, 1, 2, 4, 5.

Digitized by Google

frères. Qu'il ne se détourne ni à droite ni à gauche, s'il veut que lui et ses fils règnent longtemps. — La vérité et la miséricorde sont une sauvegarde pour lui, et son trône est affermi par la clémence. »[1]

Des nombreux exemples que produit l'Écriture à l'appui de ces maximes, j'en détacherai deux seulement :

Artaxerxès adresse aux gouverneurs des cent vingt-sept provinces soumises à son empire cette noble déclaration : « Quoique je commande à tant de nations, je n'ai voulu abuser en rien de ma puissance ; j'ai gouverné mes sujets avec clémence et mansuétude, afin qu'ils vivent sans crainte et jouissent de la paix si chère à tous les hommes. » L'autre exemple est d'autant plus remarquable qu'il nous montre un vaillant israélite appelé au trône par la volonté nationale : « Il plut à tout le peuple, dit la Bible, de prendre pour chef Simon Machabée qui accepta l'autorité suprême..... Tous l'acclamèrent par ces paroles : Vous êtes notre chef à la place de Judas et de Jonathas votre frère. Menez-nous au combat, et nous ferons tout ce que vous nous ordonnerez. — Simon Machabée ne rechercha que la prospérité de sa nation, protégea les faibles, expulsa les pervers, fit observer les lois, pratiqua la justice envers tous, garda la foi qu'il avait jurée à son peuple et s'efforça, par tous les moyens, d'assurer sa grandeur. »[2]

Réprobation de la tyrannie et de la violation des lois.

La tyrannie, l'iniquité, la violation des lois, sont frappées par la Bible d'une énergique réprobation : « Que nul n'opprime violemment son prochain. — Dieu n'a aucun égard pour le tyran qui dispute au pauvre ses droits, car

[1] *Sag.* VI, 2, 4, 5, 6. — *Deut.* XVII, 16, 20. — *Prov.* XX, 28.
[2] *Esth.* XIII, 1, 2. — I. *Machab.* XIII, 8; XIV, 46, 47, 4, 14, 35.

Digitized by Google

tous les hommes sont l'ouvrage de ses mains. — Malheur à ceux qui font des lois iniques,... qui violent les droits de leurs concitoyens, pour leur imposer des lois corrompues! — Le bien durable est la justice, les peuples sont éclairés par la justice de Dieu. — Attachez-vous donc à ce qui est juste en vue seulement de la justice. » [1]

Aimer le peuple sans faiblir devant lui.

Le prince doit aimer le peuple, mais sans faiblir devant lui: « Si vous êtes bon pour le peuple, il s'attachera pour toujours à vous; — mais ne vous laissez pas entraîner par la multitude à faire le mal. — Le roi Saül, dans une guerre contre les Amalécites, reconnut qu'il avait péché parce qu'il avait transgressé la parole du Seigneur par crainte du peuple et en obéissant à sa voix. » [2]

Importance du bon choix et de la moralité des fonctionnaires.

Aucune des conditions essentielles d'un bon gouvernement n'est omise par l'Écriture. Ainsi, ses prescriptions s'étendent au bon choix et à la moralité des dépositaires de l'autorité publique: « Il faut choisir dans le peuple et lui donner pour chefs des hommes fermes et craignant Dieu, qui détestent l'avarice, qui soient toujours fidèles à la vérité. — Quand les justes triomphent dans l'État, le peuple est joyeux et prospère; quand les impies dominent, le peuple gémit et souffre... Les hommes corrompus détruisent une cité. » [3]

Après avoir spécialement envisagé les devoirs qu'imposent aux souverains les livres sacrés, leur étude nous

[1] *Lévit.* XIX, 11, 13. — *Job* XXXIV, 19. — *Isa.* X, 1. — II. *Machab.* IV, 2. — *Prov.* VIII, 18. — *Isa.* LI, 4. — *Deut.* XVI, 20.
[2] II. *Paralip.* X, 7. — *Exo.* XXIII, 2. — I. *Rois,* XV, 24.
[3] *Exo.* XVIII, 21. — *Prov.* XXIX, 2, 8.

Digitized by Google

amène à reconnaître d'autres principes de morale sociale qui s'appliquent, non plus seulement aux chefs des nations, mais à tous les citoyens.

Prédominance de l'intérêt public sur les intérêts individuels. Réprobation de l'égoïsme.

Au premier rang se place la prédominance de l'intérêt public sur les intérêts individuels et égoïstes. L'Ancien Testament nous présente, à ce point de vue, comme un modèle de vertu sociale, Judas Machabée « qui n'avait pour but, en toutes choses, que l'intérêt public. » — « Que chacun ait en vue, dit l'apôtre des nations, non ses propres intérêts, mais ceux de ses semblables. » Écoutez Isaïe stigmatisant l'égoïsme : « Malheur à vous qui dites en votre cœur : Je suis, et il n'y a que moi ! Les calamités fondront sur vous, et vous ne pourrez les détourner. » [1]

Anathèmes contre les pervertisseurs de la morale, contre ceux qui prétendent qu'on peut faire le mal pour qu'il en résulte du bien.

L'Ancien et le Nouveau Testament s'accordent aussi pour frapper d'anathème les sophistes qui pervertissent les claires notions de la morale et prétendent qu'on peut faire le mal pour qu'il en résulte du bien : « Malheur à vous qui appelez mal le bien et bien le mal, qui substituez les ténèbres à la lumière et la lumière aux ténèbres ! — Voici ce que dit le Seigneur des faux prophètes qui trompent et déchirent son peuple, tout en paraissant prêcher la paix : Vous n'aurez pour vision que la nuit, pour révélations que les ténèbres. Imposteurs, le soleil sera pour vous sans lumière et le jour une obscurité profonde. — C'est blasphémer que de dire avec

[1] II. *Machab.* XI, 15. — *Ép. aux Philip.* II, 4. — *Isa.* XLVII, 10, 11.

Digitized by Google

certains hommes : Faisons le mal afin qu'il en résulte du bien. Si l'on agissait ainsi, on serait justement condamné. » [1]

Devoir et avantages de l'assistance mutuelle.

« Voyez, a dit Bossuet, comme les forces se multiplient par le secours mutuel. » [2] Cette grande vérité sociale, si bien comprise de nos jours et dont les bienfaisantes applications se répandent de plus en plus dans notre pays, ne découle pas seulement et virtuellement du principe religieux de l'amour du prochain ; l'assistance mutuelle est l'objet des recommandations expresses et multiples de l'Écriture sainte : « Il vaut mieux être deux ensemble que d'être seul, car on tire avantage de cette union. — Le frère aidé de son frère est comme une ville forte. — Donnez et recevez en sanctifiant votre âme. — Vous n'êtes tous qu'un seul corps et membres les uns des autres; que tous les membres conspirent à s'entr'aider : unissez-vous les uns aux autres pour vous soutenir mutuellement. » [3]

Devoirs envers le pauvre et l'ouvrier.

Les devoirs que nous avons à remplir envers le pauvre et l'ouvrier sont aussi enseignés par la Bible avec cette énergique précision qui caractérise ses principes essentiels : « Il vous est ordonné d'ouvrir votre main à votre frère pauvre et sans secours : vous agirez bien en soulageant sa misère. — Le pain est la vie du pauvre; qui le lui ôte est un homme sanguinaire... Celui qui prive

[1] *Isa.* V, 20. — *Mich.* III, 5, 6. — *Ép. aux Rom.* III, 8.

[2] *Polit. tirée de l'Écrit. sainte,* l. I, art. 1, 6e proposition.

[3] *Ecclés.* IV, 9. — *Prov.* XVIII, 19. — *Eccli.* XIV, 16. — *Ép. aux Rom.* XII, 5. — I. *Ép. aux Cor.* XII, 25. — *Ép. aux Rom.* XV, 7.

Digitized by Google

l'ouvrier de la rétribution de son travail est frère de celui qui répand le sang de son prochain. — Le laboureur qui a bien travaillé doit avoir part, le premier, à la récolte des fruits. — Le travailleur, a dit le Christ, mérite le prix de son travail. » [1]

Devoirs envers l'étranger.

Un des principaux devoirs qui naissent des relations internationales, la protection due à l'étranger, est hautement proclamé par la Bible et avec une générosité d'autant plus remarquable qu'Israël, vous le savez, s'isolait des autres nations. « Le Seigneur dit à Moïse : Que l'étranger soit parmi vous comme un concitoyen. — Si vous ne lui faites point de tort, je demeurerai avec vous dans la terre que j'ai donnée à vos pères. » Aussi, fidèle à ces divins commandements, la loi mosaïque leur donne-t-elle une charitable consécration : « Ne violez point la justice envers l'étranger... Laissez pour lui, aussi bien que pour l'orphelin et la veuve, la gerbe que vous aurez oubliée en coupant votre moisson. » Et l'Écriture confirme ces préceptes par l'enseignement exemplaire d'un fait historique : « Sodome a été justement punie, non-seulement pour ses iniquités, mais aussi pour avoir traité des étrangers comme des ennemis. » [2]

Respect de la vie de l'homme.

Dans toute nation civilisée, obéissant aux lois de la morale universelle, le respect de la vie de l'homme, de sa liberté, de sa propriété, doit être à l'abri de toute

[1] *Deut.* XV, 11, 10. — *Eccli.* XXXIV, 25, 27. — II. *Ép. à Tim.* II, 6. — *Luc* X, 7.

[2] *Lévit.* XIX, 1, 34. — *Jér.* VII, 6, 7. — *Deut.* XXIV, 17, 19. — *Sag.* XIX, 12, 14.

Digitized by Google

atteinte. Ces trois grands intérêts sociaux sont garantis par l'autorité de la parole divine.

Et d'abord, n'a-t-elle pas promulgué dans le Décalogue ce commandement ? « Vous ne tuerez point. » Nous voyons dans la Genèse que « Lorsque Dieu bénit Noé et ses fils, il leur dit : A l'homme, frère où étranger, je demanderai compte de la vie de l'homme. Quiconque répandra le sang de l'homme sera puni par l'effusion du sien, car l'homme a été fait à l'image de Dieu. » Le Christ rappelle expressément le solennel commandement du Décalogue et le complète par cette sentence : « Quiconque tuera méritera d'être condamné par le jugement. » [1]

Moïse, qui avait reçu le premier et publié la grande loi du Décalogue, n'avait pu que consacrer aussi, dans les lois du Pentateuque, le respect de la vie de l'homme ; mais il est à remarquer qu'il reconnaît en même temps à la société le droit de se défendre par la peine de mort : « Si quelqu'un, dit-il, tue son prochain de dessein prémédité et par surprise, arrachez-le même de l'autel de Dieu, pour le faire mourir. » [2]

Respect de la liberté de l'homme.

Nous retrouvons cette sanction suprême du droit social pour la répression des crimes qui méritent la plus grande rigueur, dans une autre loi mosaïque, éclatante et sévère condamnation des attentats à la liberté de l'homme : « Celui qui aura enlevé et vendu un homme, s'il est convaincu de ce crime, qu'il soit puni de mort. » C'est au nom de Dieu lui-même que Jérémie proclame le respect de la liberté de l'homme et les châtiments dont la

[1] *Exo.* XX, 13. — *Gen.* IX, 1, 5, 6. — *Math.* V. 21.
[2] *Exo.* XXI, 14.

Digitized by Google

justice divine menace ceux qui violent les lois protectrices de cette liberté : « Vous avez déshonoré mon nom, dit le Seigneur, en réduisant à l'esclavage votre serviteur et votre servante. Puisque vous ne m'avez pas écouté pour donner la liberté à votre frère, je vous déclare que je vais vous livrer, vous qui êtes libres, au glaive, à la peste et à la famine. »[1] Moïse avait, toutefois, dans ses institutions, admis et réglementé l'esclavage dans une certaine mesure,[2] et l'abolition de ce crime de lèse-humanité est un des grands progrès réalisés par le christianisme. Les principes évangéliques, c'est l'évidence même, réprouvent d'une manière absolue tout asservissement de l'homme par l'homme, et se résument dans ces paroles du Christ et de saint Paul : « Vous êtes tous frères. — Maîtres et serviteurs, vous avez, les uns et les autres, un maître commun dans le ciel, qui ne fait point acception des personnes. »[3]

Respect du droit de propriété.

Les lois de Moïse avaient reconnu et garanti le droit de propriété, mais en limitant son exercice et sa durée quant à la propriété foncière, et en y associant le devoir

[1] *Exo.* XXI, 16. — *Jér.* XXXIV, 16, 17.

En s'inspirant de ces préceptes divins le pape Paul III avait, dès 1537, anathématisé la traite des nègres et l'esclavage par un bref dont voici un extrait textuel : « Il n'est pas permis de réduire en esclavage les Indiens ni toute autre nation, même sous le prétexte de leur procurer les bienfaits du christianisme, parce que l'esclavage est en lui-même un crime. »

[2] L'esclave hébreu devenait libre au bout de six années; mais ce bénéfice légal ne s'étendait pas à l'esclave d'origine étrangère. V. *Exo.* XXI. 2. — *Deut.* XV, 12. — *Lévit.* XXV, 44, 45, 46.

[3] *Math.* XXIII, 8. — *Ép. aux Éphés.* VI, 9.

Digitized by Google

de la bienfaisance envers les indigents. [1] Ce droit trouve une sanction dans le commandement du Décalogue : « Tu ne déroberas point », commandement qui, par sa généralité, embrasse et protége toute propriété privative. L'Ancien Testament nous offre un exemple frappant de la consécration religieuse qu'il donne au droit de propriété foncière, dans le simple récit que je remets sous vos yeux en abrégé, du débat qui s'était élevé, à propos d'une vigne, entre un israélite et son roi : « Naboth, de Jezraël, possédait une vigne près du palais d'Achab, roi de Samarie, Achab lui dit : Cède-moi ta vigne afin que je puisse faire un jardin. Je t'en donnerai une meilleure ou, si tu l'aimes mieux, je te remettrai en argent le prix qu'elle vaut. Naboth lui répondit : Dieu me garde de vous donner l'héritage de mes pères ! Achab revint en son palais, irrité et plein de fureur à cause de cette réponse de Naboth,.... et celui-ci fut conduit hors de la ville et lapidé.... Achab, ayant appris la mort de Naboth, alla prendre aussitôt possession de sa vigne. Le Seigneur parla donc à Elie, de Thesbé, et lui dit : Lève-toi, va à la rencontre d'Achab, roi d'Israël, et tu lui parleras en ces termes : Voici ce que dit le Seigneur : Tu as fait tuer Naboth et, de plus, tu t'es emparé de sa vigne. En ce même lieu où les chiens ont léché le sang de Naboth, ils lécheront aussi ton sang. Toi et ta postérité vous serez retranchés de la face de la terre. » [2]

Le Nouveau Testament apporte aussi au droit de propriété une consécration exemplaire dans ces paroles adressées à Ananie par le prince des apôtres : « Si vous

[1] *Lévit.* XXV, 10, 13, 23, 24, 28. — *Deut.* XIX, 14; XXIII, 24, 25; XXVII, 17.

[2] *Exod.* XX, 15. — *Deut.* V, 19. — III *Rois* XXI, 1, 2, 3, 4, 13, 16, 17, etc.

Digitized by Google

aviez voulu garder ce champ, n'était-il pas toujours à vous? Et après l'avoir vendu, le prix n'était-il pas encore à vous? » [1]

Loi du travail.

Le travail, dans les desseins de Dieu, est une loi primordiale et universelle qui régit les sociétés comme les individus. C'est le grand générateur des forces matérielles et intellectuelles des nations; c'est aussi pour elles un puissant élément de moralisation lorsqu'il se meut dans les conditions tracées par la loi religieuse et par l'économie politique. A tous ces titres, il a sa place dans la morale sociale et ses règles dans l'Écriture sainte.

Le principe obligatoire du travail remonte à la création de l'homme. La Genèse nous apprend que Dieu lui-même a dit à Adam: « Puisque tu as mangé du fruit dont je t'avais défendu de manger,... tu n'auras ta subsistance, pendant toute ta vie, qu'à force de travail, et tu mangeras ton pain à la sueur de ton front... » Dans le Décalogue le Seigneur émet ce commandement: « Tu travailleras durant six jours et tu feras pendant ce temps tous tes ouvrages. Le septième est le jour du repos, et tu ne feras en ce jour aucune œuvre servile. » Job affirme l'obligation du travail avec le langage imagé qui lui est propre: « L'homme est né pour le travail comme l'oiseau pour voler. » [2]

Le divin ouvrier de Nazareth n'a-t-il pas donné, par son exemple, la plus haute sanction au précepte du Décalogue que je viens de rappeler? [3] Les apôtres s'y sont aussi scrupuleusement conformés. « Souvenez-vous, disait

[1] *Act. des apôtres* V, 4.
[2] *Gen.* III, 17, 19. — *Deut.* V, 13, 14. — *Job* V, 7.
[3] *Marc* VI, 3.

Digitized by Google

saint Paul aux Thessaloniciens, qu'en vous prêchant l'Évangile nous avons travaillé jour et nuit pour n'être à charge à aucun de vous... Nous n'avons mangé gratuitement le pain de personne, et nous avons voulu vous donner en nous un exemple à imiter. »[1]

Les livres sacrés n'attribuent pas seulement au travail un caractère d'obligation expiatoire, ils font ressortir aussi son caractère moral et son accord avec les saines notions d'économie politique. « C'est dans le travail qu'est la vraie richesse, — mais n'employez pas les œuvres de vos mains à acquérir ce qui causerait votre perte. — Ne fuyez pas les travaux de l'agriculture qui a été créée par le Très-Haut. — Le fruit d'un labeur honnête est toujours glorieux. — Heureux ceux qui marchent dans les voies du Seigneur! Ils recueilleront les fruits de leurs travaux, car la sagesse divine fait prospérer le travail du juste et bénit ses labeurs. »[2]

Le christianisme source de la vérité et de la liberté.

Je suis de ceux qui sont profondément convaincus qu'on ne saurait améliorer et faire progresser l'humanité avec les seules forces de l'humanité, et qu'elle ne peut trouver son avancement que dans les voies du christianisme. Un illustre auteur contemporain, que j'ai déjà cité au début de ce travail, a dit dans son ouvrage sur le droit civil des Romains: « Le Christianisme, c'est le progrès final par lequel l'humanité a été mise en possession des principes de la vraie civilisation universelle. »[3] Ce

[1] I. *Ép. aux Thess.* II, 9; II. *Ép. aux Thess.* III, 8, 9.

[2] *Prov.* XIV, 23. — *Sag.* I, 12. — *Ecclis.* VII, 16. — *Sag.* III, 15. — *Ps.* CXXVII, 1, 2. — *Sag.* X, 10.

[3] M. Troplong, *De l'influence du christianisme sur le droit civil des Romains*, ch. IV, p. 91.

Digitized by Google

progrès final n'est autre que celui de la vérité et de la liberté rationnelle qui ont leur source et leur règle dans le christianisme. C'est au Nouveau Testament que j'en emprunte la démonstration et, dans la sphère si élevée où elle se place, vous allez voir à quelle hauteur s'élèvent aussi la pensée évangélique et son expression:

« Si vous observez fidèlement ma parole, a dit le Christ, vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous rendra libres.... Il faut, pour être vraiment libres, que vous soyez affranchis par le Fils de Dieu. »

Écoutez maintenant les deux grands interprètes de la parole du Christ, les princes des apôtres:

« Nous ne pouvons rien contre la vérité, nous ne pouvons quelque chose que pour elle: — Coopérons donc au progrès de la vérité. »

« Vous êtes appelés, mes frères, à l'état de liberté, — et cette liberté, c'est Jésus-Christ qui vous l'a donnée. — Vous êtes libres, non pour user de votre liberté comme d'un voile jeté sur vos mauvaises actions, mais pour agir en serviteurs de Dieu, — et pour vous dévouer les uns aux autres dans un esprit de charité. — Ne vous rendez pas esclaves des hommes; — entrez dans la glorieuse liberté des enfants de Dieu. — Le Seigneur est Esprit, et où est l'esprit du Seigneur, là est la liberté. »[1]

Noble maxime, inspirée par Celui que le Psalmiste appelle *le Dieu libérateur,*[2] maxime qui résume à la fois le progrès social et le progrès individuel! Qu'elle remplace désormais le cri de guerre entre les nations, et

[1] *Jean* VIII, 31, 32, 36. — II. *Ép. aux Cor.* XIII, 8. — III. *Ép. de Jean* 8. — I. *Ép. aux Galat.* V, 13; IV, 31. — I. *Ép. de Pier.* II, 16. — I. *Ép. aux Cor.* VII, 23. — II. *Ép. aux Rom.* VIII, 21. II. *Ép. aux Cor.* III, 17.

[2] *Ps.* LXIX, 6; CXLIII, 2.

Digitized by Google

qu'elle soit le cri de la liberté pacifique! Ce n'est que par son alliance avec l'esprit religieux, que l'esprit libéral peut se développer, s'affermir et assurer le bonheur des peuples. C'est par cette alliance seulement que peut s'opérer la conciliation si nécessaire de l'autorité et de la liberté, [1] que la société européenne pourra échapper à la décadence qu'appréhendent pour elle et qu'entrevoient déjà des esprits d'une haute portée.

Pour que la société ne soit plus profondément ébranlée dans ses bases, il faut y rétablir le respect de la loi morale, et il suffirait de la ramener aux déductions pratiques du Décalogue et des deux grands préceptes proclamés par le Christ comme renfermant toute la loi et les prophètes. [2] Le génie politique qui, s'inspirant de cette pensée si simple, en réaliserait le bienfait pour la société moderne, serait le plus grand génie de l'humanité.

Si j'avais besoin de justifier la pensée qui domine toute cette étude biblique et la conclusion qu'elle a logique-

[1] « La conclusion définitive de la crise qui a ébranlé jusque dans ses dernières profondeurs la société moderne,.... serait celle qui consacrerait pour jamais cette conciliation tant désirée et si nécessaire de l'autorité et de la liberté, sans laquelle les sociétés iront toujours se briser aux écueils du despotisme ou se perdre dans les abîmes de l'anarchie. » (Le P. Ad. Perraud, de l'Oratoire, *Discours sur l'histoire de l'Église,* prononcé à la Sorbonne le 25 avril 1866.)

[2] « Une loi de transformation successive domine dans la création; nous la retrouvons dans la nature organique, nous l'admirons dans la nature animée, nous l'étudions dans la nature morale; pourquoi cette loi n'existerait-elle pas dans la nature des sociétés? Pourquoi la tâche sublime de la volonté multiple des nations, comme de la volonté individuelle de l'homme, ne consisterait-elle pas à changer l'appétit brutal en vertu humaine, la vertu humaine en inspiration céleste, en sagesse de Dieu? » (Mme Bayle-Mouillard, *Du progrès social,* ouvrage couronné par l'Institut, ch. IV, p. 92, 93.)

Digitized by Google

ment amenée, je demanderais cette justification à un des plus éminents philosophes de notre siècle, qui, sur son lit de mort, regrettait d'avoir perdu la foi chrétienne, à Jouffroy qui a dit, en professant un *cours de droit naturel :* [1] « Il n'y a qu'une loi au monde, la loi de Dieu. »

[1] Leçon 31.

Digitized by Google

Digitized by Google

SCIENCES.

Digitized by Google

Digitized by Google

DÉTERMINATION

DU

FROTTEMENT DE LA POULIE ET DU TREUIL

PAR DES PROCÉDÉS GRAPHIQUES

PAR LE GÉNÉRAL DIDION.

---

1. — Il est des questions qui, par l'application numérique des formules analytiques, présentent trop de complications pour devenir usuelles, tandis que les procédés graphiques peuvent en donner la solution avec une grande simplicité et toute la précision désirable. Telle est la détermination de la force nécessaire pour vaincre une résistance donnée, appliquée à une poulie ou à un treuil lorsqu'on veut tenir compte du frottement.

J'ai été amené à m'occuper de cette méthode et à la donner, lorsque j'étais examinateur d'admission à l'École polytechnique et président du jury d'examen du second degré, de 1851 à 1857. La méthode est restée dans les classes de mathématiques,[1] mais d'une manière incomplète. J'ai cru devoir la donner en entier, la rendre plus générale et, par là, en faciliter les applications. C'est l'objet de ce travail.

[1] Voir : *Éléments de mécanique,* par Garcet, p. 234. — Paris, 1856.

Digitized by Google

La solution de cette question, par l'analyse, conduit, dans le cas de la poulie, à trois équations entre trois inconnues. Ces équations sont compliquées par des lignes trigonométriques et des radicaux, de façon qu'on est amené à déterminer la force cherchée, par des approximations successives. Dans le cas du treuil, la question est plus difficile encore, car la recherche de la force cherchée conduit à cinq équations entre cinq inconnues, et cette force ne s'obtient que par des approximations successives.

La méthode graphique, comme on va le voir, est, au contraire, très-simple; elle reste telle, quelle que soit la direction des forces et elle donne toute la précision nécessaire dans les recherches qu'on peut avoir à faire et dans les applications aux machines, en général.

Je m'occuperai d'abord de la détermination de la force appliquée à la poulie, et ensuite de celle appliquée au treuil, dans le cas où les forces ont une direction quelconque.

2. — *Équilibre des forces sur la poulie, en tenant compte des frottements.* — Soit deux forces P et F appliquées à la circonférence d'une poulie supposée réduite à un plan et sans pesanteur, et qui, par ses tourillons, s'appuie sur des coussinets fixes.

Les deux tourillons étant de même diamètre et symétriquement disposés de chaque côté du plan milieu de la poulie, on peut les supposer réduits à un seul dans le plan milieu de cette poulie.

Si les deux forces P et F sont égales, elles se feront équilibre, et leur résultante divisera en deux parties égales l'angle que font leurs directions et passera par le point de contact du tourillon et du coussinet; celui-ci réagira pour s'opposer à l'action de cette résultante. La réaction aura une direction normale à la circonférence du tourillon et par conséquent passera par son centre.

Digitized by Google

Si la force F vient à croître d'une très-petite quantité, la résultante ne divisera plus l'angle des deux forces en parties égales et se rapprochera de la force F; le point d'appui du tourillon de la poulie se déplacera en s'avançant sur le coussinet du côté de la force F, et la résultante ne sera plus normale à la circonférence du tourillon. Il y aurait donc glissement si le frottement dû à la pression normale et qui résulterait de ce glissement ne s'y opposait.

Si la force F continue à croître peu à peu, le point de contact se déplacera de plus en plus; il arrivera un moment où le glissement du tourillon sur ce coussinet commencera et où le mouvement de la poulie pourra continuer. Le tourillon, alors, tournera sur lui-même et ses différents points viendront successivement en contact avec le coussinet et au même point de celui-ci.

Fig. 1.

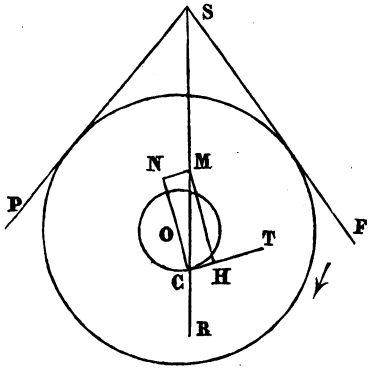

Si f est le rapport du frottement à la pression pour les surfaces en contact, le frottement s'exerçant tangentiellement suivant CT (fig. 1), sous l'action de la normale N, dont la direction passe par le centre O du tourillon, ce frottement sera égal à Nf.

Pour qu'il y ait équilibre, il faut que la résultante R des deux forces P et F soit égale et directement opposée à celle des deux forces N et Nf. Si CM représente en grandeur cette résultante R, et que par le point M on mène des parallèles à CT et à CN qui sont perpendiculaires entre elles, on formera le parallélogramme des forces;

Digitized by Google

CN représentera la réaction normale et CH le frottement. Lorsque les différents points du tourillon viendront successivement en C, la valeur de f restant la même, CH et CN seront constants, ainsi que l'angle NCM. Or, si φ est cet angle, appelé angle du frottement, en remarquant que NM est égal à CH et à Nf, on verra qu'on a

$$\text{tang}\,\varphi = \frac{\text{NM}}{\text{NC}} = \frac{\text{N}f}{\text{N}} = f.$$

On voit par là, comme on le sait, que la résultante des forces qui agissent sur le point de contact du tourillon et du coussinet fait avec la normale, et dans le sens du mouvement, un angle dont la tangente trigonométrique est égale au rapport du frottement à la pression, ou coefficient du frottement.

Cette condition, qui se maintient pour les positions successives que prend le tourillon dans son mouvement de rotation, va nous permettre de déterminer facilement la relation entre les forces F et P.

La résultante des forces F et P devant passer par le point de rencontre de leurs directions, soit (fig. 2) S ce dernier point ; soit O le centre de la section droite du tourillon et C son point de contact avec le coussinet. La réaction de celui-ci, devant faire équilibre à l'action des forces F et P, sera égale et directement opposée à leur résultante et passera par le point C ; de plus, l'angle OCS sera égal à φ.

Pour déterminer le point C, sur SO comme corde, on décrit un segment capable de l'angle φ ; pour cela, au point O, on trace OA qui fait avec OS et du côté opposé à la force F, un angle AOS égal à φ ; on mène OB perpendiculaire à OA, puis on élève sur le milieu de OS, une perpendiculaire qui coupera OB en D. Par le point D, avec OD pour rayon, on décrira l'arc de cercle OS cherché. Si

Digitized by Google

on prolonge cet arc jusqu'à la circonférence du tourillon, il déterminera le point cherché C, c'est-à-dire le point de contact avec le coussinet. En effet, si l'on tire SC et le rayon OC, l'angle OCS sera égal à φ; par conséquent, CS sera la direction de la résultante.

Fig. 2.

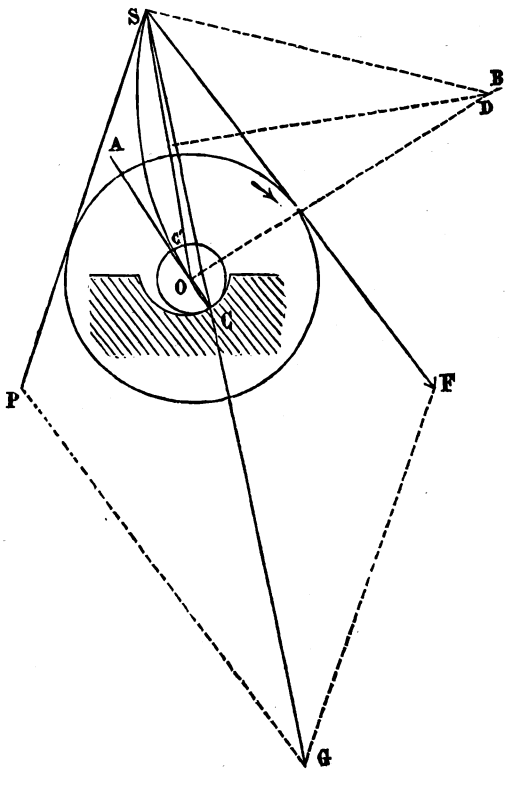

Si alors on prend la longueur SP pour représenter la force P, on mènera par le point P une parallèle à SF jusqu'à la rencontre de la résultante SC en G. PG représentera en grandeur la force cherchée F, et SG la résultante. Si par le point G on mène, enfin, une parallèle à SP, cette ligne déterminera sur SF la longueur SF qui représentera en grandeur et en direction la force F cherchée.

Le tracé s'applique aussi bien au cas où les tourillons de la poulie roulent sur des coussinets fixes, qu'au cas où la poulie tourne sur un arbre fixe qui la traverse. Ces

Digitized by Google

deux cas sont indiqués par les deux intersections en C et en C′ (fig. 2) du segment tracé sur OS comme corde.

3. — On reconnaît facilement, d'après la figure 2, que quand le rayon du tourillon augmente, toutes les autres circonstances restant les mêmes, le point C, ainsi que la direction SC, s'éloignent de SP et, par suite, que la longueur de PG, ainsi que la force F, augmentent.

De même, si le rapport f du frottement à la pression, et par suite l'angle φ augmentent, l'angle SOA augmente, le rayon OD de l'arc SOC diminue et, par suite, le point C s'éloigne de SP; par conséquent PG ou F augmentent.

4. — Pour tenir compte du poids de la poulie dont le centre de gravité est au centre O du tourillon, on le composera d'abord avec la puissance P. Soit Q ce poids (fig. 3) et OQ la direction verticale de la pesanteur. On prolongera cette direction jusqu'à la rencontre en T de la direction SP de la puissance; on prendra TG pour représenter le poids et TP pour représenter la puissance P; on achèvera le parallélogramme des forces en prenant PK égal et parallèle à TG, et on mènera KT qu'on prolongera jusqu'à la rencontre de FS en S′. Cela fait, on prendra sur S′K la ligne S′P′ égale à TK et on continuera comme on l'a fait précédemment (2).

Fig. 3.

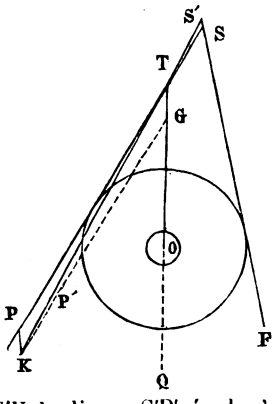

5. — Dans ce qui précède, nous avons eu besoin d'employer l'angle du frottement. Cependant, ordinairement, la grandeur du frottement est déterminée par le rapport f du frottement à la pression; alors, pour faire avec une

Digitized by Google

droite OS (fig. 4) un angle égal à φ, il suffit de prendre sur OS une quantité OL égale à une unité, choisie arbitrairement, et d'élever en L une perpendiculaire LA égale à f, et de joindre OA ; l'angle LOA aura pour tangente trigonométrique $\frac{LA}{OL}$ ou f et sera évidemment égal à φ.

Fig. 4.

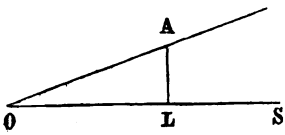

6. — *Équilibre des forces sur le treuil, en tenant compte du frottement.* — Soit un treuil (fig. 5). La force F agit sur la circonférence de la roue qui est supposée au milieu de l'arbre cylindrique à la circonférence duquel est appliquée la résistance à vaincre. Supposons, de plus, que celle-ci soit composée de deux résistances égales et parallèles appliquées, dans des plans perpendiculaires à l'axe de l'arbre, à des distances égales et de chaque côté du plan de la roue ; de cette façon, ces deux résistances se composeront en une seule, égale à leur somme, située au milieu de l'intervalle et dans une direction parallèle ; et, par conséquent, dans le plan même de la roue, perpendiculaire à l'arbre.

Le treuil porte, à chacune des deux extrémités de l'arbre, un tourillon ou cylindre concentrique reposant sur un coussinet. Nous admettons d'abord que ces tourillons sont de même matière et de même diamètre. Alors tout est symétrique relativement au plan de la roue ; les résistances sur les deux tourillons sont donc égales ; elles se composent ainsi en une seule résistance égale à leur somme et située dans le plan de la roue. Nous pourrons donc considérer toutes les forces comme étant situées dans un même plan, celui de la roue, et perpendiculaires à l'axe.

Cela posé, soit, dans le plan de la roue (fig. 5), P la

Digitized by Google

puissance à vaincre appliquée à la circonférence du treuil ; Q le poids du treuil appliqué sur l'axe au centre O de la section droite de l'arbre, et F la direction de la force à déterminer, supposée appliquée à la circonférence de la roue.

Fig. 5.

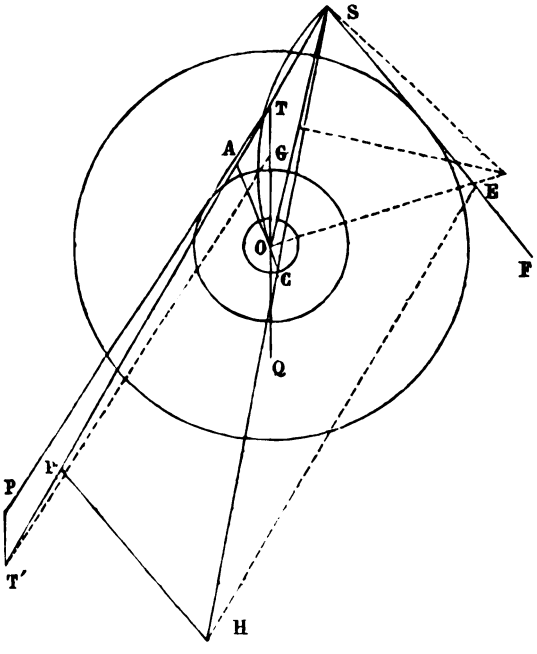

Soit T le point de rencontre de la direction de P et de la verticale passant par le point O. Prenons une longueur TP pour représenter la puissance P, et TG = Q pour représenter le poids Q. Construisons le parallélogramme des forces sur P et Q ; TT' représentera la résultante que l'on prolongera jusqu'à sa rencontre en S avec la direction de la force F ; prenons SP' = TT'. Le problème est ramené à celui de l'équilibre sur la poulie. En joignant SO, en faisant en O, avec OS, du côté opposé à la force F, qui entraîne le treuil, un angle SOA égal à l'angle φ du frottement, et en menant un arc qui passe par le point S et par le point O tangentiellement à OA, on aura un

Digitized by Google

segment capable de l'angle φ. En prolongeant cet arc jusqu'à sa rencontre avec la circonférence du tourillon en C, ce point sera le point de contact du tourillon et du coussinet ; SC sera donc la direction de la réaction du coussinet et de la résultante des forces qui agissent sur le treuil. De cette façon, en menant par le point P' une parallèle à SF jusqu'à la rencontre de la ligne SC, en H, on aura P'H pour représenter la grandeur de la force F ; et si, par le point H, on mène une parallèle à P'S jusqu'à sa rencontre avec SF en E, la ligne SE représentera la force cherchée en grandeur et en direction. SH représentera également, en grandeur et en direction, la résultante de toutes les forces qui agissent sur le treuil, et la pression de celui-ci sur le coussinet.

Comme tout, dans notre hypothèse, est disposé symétriquement par rapport au plan de la roue, et en particulier les deux tourillons, il s'ensuit que chacun de ceux-ci exercera sur le coussinet correspondant, une pression égale à la moitié de SH. Le point de contact sur le coussinet, par rapport au plan vertical passant par l'axe, est d'ailleurs situé comme l'est le point C relativement à OQ.

La supposition que la résistance à vaincre est au milieu de l'arbre, est réalisée lorsque la roue est au milieu du treuil et que la résistance qu'il doit surmonter est exercée au moyen d'un double cordon qui s'enroule sur l'arbre des deux côtés de cette roue, et l'enveloppe par des tours successifs, marchant en sens inverses.

7. — Si les résistances à vaincre, la pesanteur et la force appliquée à la roue, ne sont pas disposées d'une manière symétrique comme dans le cas précédent, on ne pourra plus opérer de la même manière. On ne le pourra pas non plus, si les tourillons sont de diamètres différents ou si la nature des surfaces en contact, et par

Digitized by Google

conséquent les coefficients de frottement, ne sont plus les mêmes.

On peut, dans ce cas, déterminer, au moins très-approximativement, la pression que supporte chaque tourillon et en déduire le frottement et l'augmentation de force nécessaire pour le vaincre.

8. — Nous allons chercher les pressions que supportent les tourillons et en déduire la résistance due au frottement des coussinets sur ces tourillons.

Fig. 6.

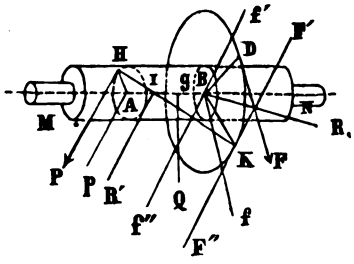

Soit A (fig. 6) le centre de la section droite du cylindre formant l'arbre du treuil, de rayon r, à laquelle est appliquée tangentiellement la puissance P à vaincre et AH le rayon de cette section ; soit B le centre de la section de la roue tangentiellement à laquelle est appliquée la force F qui doit faire équilibre à la force P, abstraction faite des frottements sur les tourillons, et $BD = s$ le rayon de la roue.

Par le point B menons le rayon BK parallèle à AH, mais dans le sens contraire, et appliquons au point K, tangentiellement à la roue, en sens opposés, deux forces F′ et F″ parallèles à HP et égales à F. L'équilibre n'est pas troublé et la charge sur les tourillons n'est pas modifiée, puisque ces deux forces se détruisent réciproquement. Or, les deux forces F et F′, égales entre elles et situées dans le même plan, ont une résistance unique R_1, dirigée suivant la bissectrice BR_1, de l'angle que forment leurs directions et qui passe par le centre B de la roue, où l'on peut, par conséquent, la supposer appliquée. Les deux forces P et F″, étant parallèles et dirigées dans le

Digitized by Google

même sens, ont une résultante unique égale à leur somme P + F″ et dont le point d'application est sur la droite HK qui joint leurs points d'application, H et K, en un point qui divise la ligne HK en parties inversement proportionnelles aux forces P et F″.

Ayant, comme on l'a dit, négligé, pour un moment, les résistances dues au frottement sur les tourillons, les deux forces P et F″, pour se faire équilibre autour de l'axe, seront, comme on sait, en raison inverse des rayons AH et BK. Les rayons et l'axe étant dans un même plan, la ligne HK coupera l'axe en un point I. Et, à cause des triangles semblables HAI et BIK, on aura :

$$\frac{HI}{IK} = \frac{AH}{BK} = \frac{r}{s}.$$

Or, le point d'application de la résistance devant diviser la ligne HK en deux parties inversement proportionnelles aux forces P et F′, lesquelles sont inversement proportionnelles aux rayons r et s, on en conclut que c'est le point I qui jouit de cette propriété ; le point d'application de la résultante des forces P et F″ est donc sur l'axe et au point d'intersection I de la ligne HK, laquelle divise aussi la ligne AB en deux parties inversement proportionnelles aux forces P et F″. La résultante des forces P et F″ étant appliquée sur l'axe, on en conclut que les deux forces P et F appliquées tangentiellement au treuil et à la roue, perpendiculairement à l'axe, peuvent être remplacées par deux forces R_1 et R′, toutes deux déterminées et appliquées sur l'axe.

On peut décomposer la force R_1 appliquée au point B, en deux forces parallèles appliquées aux centres des sections passant par les points d'appui des tourillons N et M, et qui seront respectivement en raison inverse des distances du point B à ces sections. On pourra, de la

Digitized by Google

même manière, décomposer la force R′ en deux parallèles passant par les centres de ces sections et inversement proportionnelles aux distances du point I à ces centres. Enfin, on fera de même pour le poids du treuil que nous supposons égal à Q et appliqué en un point g de l'axe.

On aura ainsi, dans chacune des sections passant par le point M, trois forces concourantes, et on pourra trouver leur ~~composante~~ qui sera la pression du tourillon sur les coussinets du treuil. On aura, de même, la pression au point N.

9. — *Remarque.* — La force R′, appliquée au point I, peut être décomposée en deux forces parallèles passant par les deux points A et B. La grandeur de ces deux composantes, p et f'', doit être en raison inverse des distances IA et IB et leur somme égale à R′, et l'on aura :

$$p = R' \times \frac{IB}{AB} \qquad \text{et} \qquad f'' = R' \times \frac{AI}{AB}.$$

Or, puisque R′ est la ~~composante~~ des forces P et F″, appliquées en H et K, on a $P = R' \times \frac{IK}{HK}$ et $F'' = R' \times \frac{HI}{HK}$. Or, les deux triangles semblables HAI et KBI donnent $\frac{IH}{AI} = \frac{IK}{IB}$, et, en faisant la somme des numérateurs et des dénominateurs, on aura :

$$\frac{IH}{AI} = \frac{IK}{IB} = \frac{HK}{AB}.$$

On en tire :

$$\frac{IH}{HK} = \frac{AI}{AB} \quad \text{et} \quad \frac{IK}{HK} = \frac{IB}{AB},$$

d'où

$$P = R' \times \frac{IB}{AB} \quad \text{et} \quad F'' = R' \times \frac{AI}{AB},$$

et on en conclut : $p = P$ et $f'' = F''$.

Digitized by Google

D'un autre côté, la force R_1, qui est la ~~composa~~résultante des deux forces F et F', étant appliquée au point B, peut être décomposée en deux forces parallèles à celles-ci et par conséquent égales, l'une f' et l'autre f parallèle et égale à F. Les deux forces f' et f'' étant directement opposées, se détruiront, et il ne restera, appliquées sur l'axe, que la force f, égale et parallèle à F, et la force p, égale et parallèle à P. On voit par là que la force P, appliquée tangentiellement au treuil, et la force F, appliquée tangentiellement à la roue, et qui se font équilibre, peuvent être remplacées par deux forces respectivement égales et respectivement appliquées au centre de la section droite du treuil et au centre du cercle de la roue, et sans changer aucunement les pressions sur chacun des deux tourillons.

Cette propriété pourra être employée pour déterminer plus directement les pressions que les deux forces P et F, qui se font équilibre sur le treuil, exercent sur leurs points d'appui.

Fig. 7.

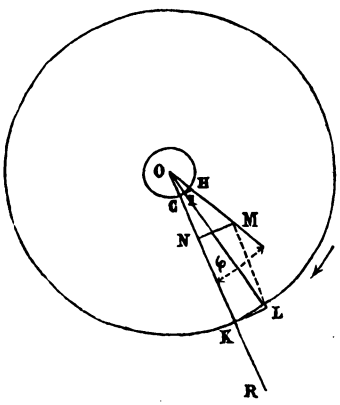

10. — *Frottement sur les tourillons.* — Connaissant la résultante des composantes des trois forces P, F et Q qui agissent sur l'un des tourillons, déterminons le frottement qui en résulte et la force nécessaire pour le surmonter.

Soit R (fig. 7) la résultante des trois composantes qui agissent sur l'un des tourillons, celui de droite, par exemple ; soit toujours s le rayon de la

Digitized by Google

roue sur lequel est appliquée la force F, et ρ le rayon du tourillon, et, enfin, f le coefficient de frottement du tourillon sur son coussinet et φ l'angle du frottement, c'est-à-dire celui dont la tangente trigonométrique est f.

Le mouvement du tourillon ayant lieu dans le même sens que la force F, le point de contact du tourillon sera, par rapport à la direction de la résultante, du côté d'où vient le mouvement; et, de plus, comme on l'a vu (2), la résultante de la force R et du frottement tangentiel au cercle du tourillon, fait, avec OR, un angle égal à φ.

Soit donc pris, sur la direction de la résultante R des forces F, P et Q, une grandeur ON pour représenter cette résultante R, et soit fait l'angle $COM = \varphi$. Par le point N on mène à ON une perpendiculaire jusqu'à sa rencontre en M avec la droite OM; NM représentera en grandeur la force du frottement ; OM représentera la direction et la grandeur de la résultante de R et du frottement, lequel est égal à fR, et H est le point d'appui du tourillon sur le coussinet.

Pour que le mouvement du treuil se maintienne uniformément en surmontant le frottement, il faut augmenter la force F qui ferait équilibre sans ce frottement; or, celle-ci agit sur la roue de rayon s, et le frottement agissant tangentiellement à la section droite du tourillon de rayon ρ, l'augmentation de la force F devra être égale au frottement fR multiplié par le rapport inverse $\frac{\rho}{s}$ des rayons, c'est-à-dire égale à $f\mathrm{R} \times \frac{\rho}{s}$.

Cette quantité s'obtient facilement par construction en prenant au point K, où OR coupe la circonférence de la roue, KL = NM, puis en tirant OL ; cette ligne coupe CL en l; alors $Cl = f\mathrm{R} \times \frac{\rho}{s}$; Cl est donc la quantité dont

Digitized by Google

il faut augmenter F pour surmonter le frottement. On fera la même opération relativement au tourillon de gauche, dont le rayon est ρ' et le coefficient du frottement f' et si R' est la résultante des forces appliquées au centre; la force à ajouter à la force F sera $f'R' \times \frac{\rho'}{s}$. Les forces à ajouter à F seront donc $fR \times \frac{\rho}{s} + f'R' \times \frac{\rho'}{s}$; nous les désignerons par F_1.

Cependant F_1 n'est pas exactement la valeur cherchée, parce que les résultantes R et R' ne résultent que de la valeur de F et non de $F + F_1$; on n'a donc qu'une valeur approchée, mais d'autant plus rapprochée que f et f', ainsi que les rapports $\frac{\rho}{s}$ et $\frac{\rho'}{s}$, sont plus petits.

On pourra toujours considérer $F + F_1$ comme une valeur approchée et recommencer l'opération avec cette quantité, comme on l'a fait avec F.

11. — Nous avons démontré que quand la force F, appliquée tangentiellement à la circonférence de la roue, fait équilibre à la force P, appliquée tangentiellement à la section droite de l'arbre du treuil, les deux forces peuvent être transportées parallèlement au centre de la roue et à celui de la section droite de l'arbre du treuil, sans modifier les conditions d'équilibre ni les pressions sur les tourillons. Il en est de même, évidemment, du frottement qui s'exerce tangentiellement à la section droite de chaque tourillon et de la force F_1 qui lui fait équilibre et qui est appliquée à la circonférence de la roue. On peut donc opérer sur la force P augmentée du frottement qu'on vient de déterminer auxquels la force $F + F_1$ fait équilibre, comme on l'a fait pour P, et chercher par conséquent le frottement sur les tourillons qui en résulte comme on l'a fait d'abord pour la force F seule. L'opération ne présente

Digitized by Google

aucune difficulté et l'on arriverait à une seconde valeur F_2 peu différente de F_1 comme résultat d'une seconde approximation.

12. — Dans les machines rationnellement construites et convenablement entretenues, $F + F_1$ ne sera pas beaucoup plus grand que F et l'on pourra généralement se contenter de cette valeur F_1; la valeur F_2 ne serait que très-peu supérieure à F_1 et l'on pourra, à plus forte raison, s'en contenter. En tout cas, on pourra opérer sur $F + F_2$, comme on l'a fait pour $F + F_1$, et l'on obtiendra une approximation aussi grande que l'on voudra et qui peut résulter d'un tracé à une échelle suffisamment grande.

Nous donnons ci-après l'épure du tracé en adoptant un diamètre des tourillons et un coefficient de frottement très-exagérés, dans le seul but de rendre le tracé suffisamment clair.

13. — Soit, dans la projection verticale du treuil [Pl. fig. 8 (1)], A le centre de la section droite de l'arbre suivant laquelle est appliquée tangentiellement la puissance P à vaincre, B le centre de la roue tangentiellement à laquelle doit être appliquée la force nécessaire pour surmonter la résistance dans un mouvement uniforme; AB étant l'axe du treuil. Soit, sur AB, m et n les centres des sections droites des tourillons, au milieu de leur longueur où l'on suppose concentrée la réaction des coussinets, $BS = s$ le rayon de la roue, $Ar = r$ celui de l'arbre du treuil, $nN = \rho$ celui du tourillon de droite, et $mM = \rho'$ celui du tourillon de gauche, g le centre de gravité du treuil et Q son poids.

Prenons, à une échelle convenable [fig. 8 (4)] la ligne pP pour représenter la résistance P, et qQ pour représenter le poids Q; portons pP sur SH [fig. 8 (1)] dans le plan de la roue; joignons Sr qui coupera l'axe AB

Digitized by Google

en I; menons HI et le prolongeons jusqu'à la rencontre de rA en K, on aura $\overline{MK} = P\frac{r}{s}$, c'est-à-dire la valeur de F qui, sans le frottement, ferait équilibre à la force P. Reportons cette grandeur de f en F [fig. 8 (4)]. Décomposons la force Q qui est représentée par gQ_1 en ses composantes sur les tourillons de droite et de gauche; pour cela portons gQ_1 de n en Q_2, tirons mQ_2 qui coupera gQ_1 en Q_0; gQ_0 sera la composante sur le tourillon de droite, et par conséquent Q_0Q_1 la composante sur le tourillon de gauche; désignons-les respectivement par Q′ et Q″.

Opérons de même pour la force P. Prenons sur rA, $AP_1 = P$, portons cette ligne de n en P_2, tirons mP_2 qui coupera AP_1 en P_0; AP_0 et P_0P_1 seront les composantes respectivement relatives au tourillon de droite et au tourillon de gauche; nommons-les P′ et P″.

De même pour la force F, représentée par BF_1, portons cette quantité de n en F_2, joignons mF_2 qui coupera BF_1 en F_0, BF_0 et F_0F_1 sont les composantes respectivement appliquées aux tourillons de droite et de gauche; nommons-les F′ et F″.

Rabattons sur le plan du tableau, de gauche à droite [fig. 8 (2)], la section droite du tourillon de droite. Soit O son centre; traçons avec les rayons s, r et ρ les cercles de la roue et les sections droites de l'arbre et des tourillons. Soit JU la direction de la résistance P, et LZ celle de la force F; et, soit porté sur ces directions, à partir des points de tangence J et L, $JP' = AP_0$ [fig. 8 (1)] pour les représenter en grandeur et en direction; soit aussi porté gQ_0 de O en Q′ [fig. 8 (2)] pour représenter la pesanteur.

Comme les forces P et F peuvent être, sans changer les conditions d'équilibre, ni les pressions sur les tou-

Digitized by Google

rillons, transportées aux centres des sections, leur composantes P′ et F′ conserveront les mêmes grandeurs, elles pourront être transportées, parallèlement à elles-mêmes suivant OP_0 et OF′.

Cela fait, construisons le polygone des forces, P′, Q′, F′, suivant $OP_0Q_0F_0$; OF_0 sera leur résultante en grandeur et en direction.

Soit pris CD pour une unité de grandeur [fig. 8 (2)] et la perpendiculaire D*d* égale à *f*, tirons C*d* ; l'angle DC*d* sera égal à φ. Faisons en O, avec OF_0 un angle F_0OT égal à φ et menons en F_0 une perpendiculaire, F_0T sera le frottement.

Transportons cette grandeur, sur la tangente au cercle de la roue, en YT′, joignons OT′, cette ligne coupera en *t* la tangente *yt* à la section du tourillon, et *yt* sera la force à appliquer à la circonférence de la roue pour surmonter le frottement. Désignons-la par F_a.

En opérant pour le tourillon de gauche, comme on vient de le faire pour le tourillon de droite, on obtiendra la portion de force qu'il faudra appliquer à la roue pour surmonter le frottement qui résulte de sa pression sur le coussinet ; désignons-la par F_b.

La force F devra donc être augmentée de F_a et F_b. En les portant sur *f*F [fig. 8 (4)] on aura pour total la force F_c.

On pourra généralement regarder cette quantité comme suffisamment approchée.

Si l'on voulait une approximation plus grande, au lieu de la quantité F qu'on a portée de *n* en F_2 [fig. 8 (1)], on porterait F_c et on continuerait l'opération avec les grandeurs qui en résultent, on aurait [fig. 8 (2)] une quantité un peu plus grande que Q_0F_0, une résultante un peu plus grande que OF_0, et par suite une quantité à ajouter à la force F aussi un peu plus grande que F_a.

Digitized by Google

On aurait aussi pour le tourillon de gauche une quantité $F_{b'}$ un peu différente de F_b et la force résultante définitive $F_{c'}$ un peu différente de F_c.

Le tracé est indiqué sur l'épure sans nouvelles lettres pour éviter la confusion.

La position approchée du point d'appui du tourillon de droite est à l'intersection de la circonférence du tourillon et de la résultante CT qui provient de la première approximation; la seconde résultante OT', celle de la seconde approximation, donne une valeur plus rapprochée, elle diffère d'ailleurs extrêmement peu de la première et peut être regardée comme suffisamment exacte.

On doit remarquer que la position du point de contact du tourillon de droite n'est pas, relativement à la verticale, la même que le point de contact dans le tourillon de gauche. Les positions pourraient être bien plus différentes encore.

14. — Lorsque les forces P et F sont verticales et dirigées dans le même sens que la pesanteur et qu'elles se font équilibre sur le treuil, abstraction faite du frottement, elles peuvent être, en restant chacune dans le plan perpendiculaire à l'axe qui les contient, transportées sur cet axe, parallèlement à elles-mêmes, sans altérer les conditions d'équilibre et sans modifier les pressions sur les tourillons. Ces forces qui, dans le cas général, ne peuvent avoir une résultante commune, en ont une dans ce cas particulier et celle-ci divise l'intervalle de leurs points d'application sur l'axe en parties inversement proportionnelles à leurs grandeurs.

On obtient ce point d'application, comme dans le cas général, en menant dans un plan horizontal passant par l'axe, les rayons de la roue et du treuil dirigés en sens inverse; et en joignant leurs extrémités par une ligne; le

Digitized by Google

point d'intersection de cette ligne et de l'axe donnera le point d'application de la résultante.

Cela posé, la décomposition des forces P, F et Q sur les points d'appui des tourillons se fera comme dans le cas des forces non parallèles. La résultante de ces composantes dans chacun des plans perpendiculaires à l'axe passant par les points d'appui se fait en les ajoutant simplement les unes aux autres, puisqu'elles sont parallèles. Le reste de l'opération et du tracé est le même.

Les tracés qui se rapportent aux figures 2, 3, 5 et 8 présentent des sujets d'épure propres à graver dans la mémoire des élèves les conditions d'équilibre des forces dans la poulie et dans le treuil.

Ces constructions s'appliquent également aux roues dentées et aux pignons d'engrenage.

Metz, 22 février 1866.

Digitized by Google

Pc

I

Digitized by Google

Digitized by Google

NOUVELLES OBSERVATIONS

RELATIVES A

L'EMPLOI MÉDICAL

DE

L'EAU MINÉRALE DE BASSE-KONTZ, PRÈS SIERCK (MOSELLE),

PAR M. DIEU.

Messieurs,

J'ai pensé que l'Académie impériale de Metz accueillerait avec d'autant plus de bienveillance la communication du travail dont je vais avoir l'honneur de lui faire la lecture, qu'elle a eu l'initiative des publications scientifiques dont l'eau minérale de Basse-Kontz, près de Sierck, a été l'objet.

En effet, un de ses membres les plus distingués, M. Jacquot, le savant ingénieur des mines, vous lisait, en 1852, un mémoire dans lequel il établissait, à la suite d'habiles déductions géologiques, que la source de Sierck avait la même origine que celle de Mondorff.

M. le Préfet du département, le comte Malher, touché de cette découverte et poussé par la pensée de voir établir à Sierck, dans l'avenir, une station thermale, demanda à la Société des sciences médicales de la Moselle une étude sérieuse sur cette source.

Digitized by Google

C'est à partir de ce moment que l'eau de Sierck fut étudiée avec soin, et que diverses publications scientifiques vinrent révéler au monde médical tout le parti que l'art peut tirer de cette eau convenablement administrée.

J'ai adressé à la Société d'hydrologie médicale de Paris, au commencement de l'année 1865, le mémoire sur lequel j'appelle votre bienveillante attention. Le savant rapporteur de ce travail, M. le docteur Verjon, a saisi cette occasion pour proposer formellement à la Société d'hydrologie de prendre sous son patronage l'idée d'établir à Sierck une colonie d'enfants scrofuleux.

Ce projet, accueilli favorablement par M. Husson, l'habile directeur général de l'assistance publique, est maintenant à l'étude et j'ai lieu d'espérer une solution favorable et prochaine. Si ce projet aboutit, l'Académie impériale de Metz aura le droit de revendiquer l'honneur d'avoir consacré, la première, une pensée qui, fécondée par la science et mûrie par le temps, aura contribué à doter notre département d'une importante station thermale. L'Académie ne se trompera pas sur le sentiment qui me guide en lui faisant cette communication.

Depuis plus de dix ans j'emploie journellement, dans ma pratique, l'eau minérale de Sierck, et je crois pouvoir déclarer que je ne connais pas de moyen plus héroïque qu'elle pour combattre toutes les manifestations de la scrofule, et les nombreuses affections qui naissent sous l'empire du lymphatisme exagéré. Cette eau, si richement minéralisée, est à la scrofule ce qu'est le sulfate de quinine au génie intermittent, ce qu'est le mercure à la vérole confirmée.

Rapporteur d'une commission qui fonctionnait en 1854, sous les inspirations de M. le Préfet du département de

Digitized by Google

la Moselle, j'ai exposé, en 1857, à la Société des sciences médicales de ce département, le résultat de ses observations, et j'ai tracé, dès lors, avec une certaine réserve, les indications thérapeutiques de cette eau minérale, dans laquelle j'ai signalé, le premier, la présence d'une proportion considérable de bromure de magnésium.

Depuis cette époque, l'eau de Basse-Kontz a été l'objet de plusieurs publications importantes. En 1859, M. le médecin principal Grellois en publiait la monographie, tracée de main de maître. Plus tard, MM. les docteurs Rudolphi, de Benfeldt (Bas-Rhin), et Jœnger, de Colmar, présentaient à la Société de médecine de Strasbourg de nombreux faits cliniques qui sont venus donner la sanction de l'expérience aux indications que j'avais posées.

M. le docteur Willemin, médecin adjoint des eaux de Vichy, chargé d'apprécier le travail de ces deux éminents praticiens, terminait ainsi son remarquable rapport : « Ce qui me semble évident dès maintenant, c'est que la France et l'Alsace en particulier ne seront plus tributaires de l'Allemagne pour la guérison des affections strumeuses ou à prédominance lymphatique, si communes chez notre population..... Je crois qu'il y a lieu, dès aujourd'hui, à employer avec confiance l'eau de Sierck, qui s'est montrée très-efficace dans la grande classe des affections strumeuses, contre lesquelles on emploie depuis longtemps, avec succès, des eaux analogues, quoique moins richement minéralisées. »

Une lettre de M. le docteur Marchal, de Mondelange (Moselle), dans laquelle l'habileté du praticien consommé se décèle à chaque ligne, figure avec avantage au nombre des publications que M. E. Renault, propriétaire de la source, a colligées dans une brochure à laquelle il a donné une grande publicité.

Digitized by Google

Malgré ces publications si intéressantes, marquées au coin de l'art et de la science, il me semble que l'eau de Sierck n'a pas encore fait tout son chemin dans le monde médical et qu'elle est loin d'avoir conquis la place qui lui appartient dans le catalogue de nos richesses thermales. J'ai pensé que la *Société d'hydrologie*, qui compte tant d'hommes éminents dans son sein et qui a exercé une influence si remarquable sur les publications qui ont les eaux minérales pour objet, en y introduisant un véritable esprit critique et la sincérité scientifique, accueillerait avec bienveillance une nouvelle communication relative à l'emploi médical de cette eau.

J'ai l'espoir, si je parviens à fixer l'attention de ses membres, d'exciter une louable émulation et de voir des voix plus puissantes et plus autorisées que la mienne apporter la lumière sur un sujet vraiment digne d'intérêt, et qui est de nature à exercer une influence sérieuse sur la médecine pratique.

L'eau de Sierck est l'une de celles qui supportent le mieux le transport, surtout depuis que le propriétaire de la source a pris les précautions que je lui ai indiquées relativement à l'emplissage des bouteilles. Rarement elle s'altère quand on a eu la précaution d'immerger les bouchons dans l'eau de la source et de laver les bouteilles avec cette même eau, avant de les remplir. Les médecins peuvent donc compter sur son efficacité partout où ils l'emploieront, car ce ne sont pas les gaz qu'elle contient qui lui impriment sa véritable valeur curative, mais bien sa richesse saline.

Désireux d'être aussi court que possible, je m'abstiens de revenir sur des détails qui ont été publiés; mais il m'importe d'insister sur un point essentiel qui a depuis longtemps fixé mon attention, et sur lequel j'ai appelé

Digitized by Google

celle des confrères qui ont bien voulu me demander des renseignements sur l'emploi médical de cette eau. Je veux parler des doses et du mode d'administration.

L'eau de Basse-Kontz, par sa riche minéralisation, agit sur l'organisme, non pas en vertu de la prédominance de tel ou tel principe, mais bien par son ensemble hydrologique. Nous sommes déjà loin du temps où, transformant une eau minérale en panacée universelle, on lui attribuait autant de vertus spéciales qu'elle contenait de principes minéralisateurs. Il n'en est pas ainsi de l'eau de Sierck, l'action sur l'économie en est essentiellement dynamique; elle entretient dans un bon état les fonctions digestives; elle relève les forces épuisées; elle reconstitue l'assimilation, et c'est en favorisant l'élimination des principes morbifiques qu'elle combat la diathèse scrofuleuse.

Si l'on veut tirer tout le parti possible de cette eau, la condition essentielle est de l'administrer avec prudence et à faible dose. Les doses trop élevées révoltent l'estomac et déterminent souvent des purgations intempestives et inutiles. Pour agir utilement il faut qu'elle soit absorbée; il faut donc la doser suivant les âges et les susceptibilités gastriques. Jamais je n'ai dépassé la dose de deux verres par jour, chez les adultes; et le plus souvent, chez les enfants, un demi-verre ou un verre pris en deux fois le matin à jeun, produisent des effets salutaires en moins de quinze jours. J'ai souvent débuté par un quart de verre, et même par une cuillerée à bouche, lorsqu'il s'agissait de vaincre la répugnance des enfants et de les habituer peu à peu au goût salé de cette eau. Ai-je besoin d'ajouter que si le praticien est sûr de trouver dans l'eau de Sierck un puissant modificateur de l'état cachectique de la diathèse scrofuleuse, cela ne le dispense ni d'employer les ressources de son art pour combattre

Digitized by Google

les accidents locaux, ni de recourir au traitement hygiénique quand il le peut?

Ces courtes considérations générales étant plus que suffisantes pour me faire comprendre des hommes de science devant lesquels je produis cette note, j'aborde l'exposé succinct de trois observations de tumeur blanche dans lesquelles l'eau de Sierck a joué le principal rôle curatif, en donnant au premier cas une extension qui me permettra d'abréger la relation des autres.

Première observation.

Maria M***, aujourd'hui âgée de neuf ans, est née de parents sains, qui sont de braves ouvriers, de mœurs pures et de conduite régulière; elle a passé sa première enfance dans un logement froid et humide. C'est la seule cause à laquelle on puisse attribuer le développement de l'affreuse maladie qui a compromis si sérieusement son existence. Elle est brune, a les yeux vifs, et n'a jamais offert les caractères généraux qui dénotent la constitution scrofuleuse. Allaitée par sa mère, sa première enfance s'est passée sans qu'elle ait été contaminée par ces éruptions pustuleuses ou vésiculeuses du cuir chevelu, de la face, ou du derrière des oreilles, qui fatiguent tant ces pauvres petits êtres. Jamais non plus elle n'a présenté d'engorgement ganglionnaire.

Cependant, à l'âge de quinze mois, le genou gauche devint le siége d'une douleur très-vive et d'un gonflement considérable, sans changement de couleur à la peau. L'articulation malade restait dans un état permanent de demi-flexion, et la douleur irradiait le long des tendons et des aponévroses. Les mouvements étaient devenus impossibles.

Digitized by Google

Le praticien, fort distingué, qui lui donnait alors des soins, triompha de ce mal, à l'aide du repos, de cataplasmes émollients, de frictions d'huile camphrée et, plus tard, de grands bains. Il ne resta, de cette première atteinte, qu'une légère tuméfaction indolente d'un point très-circonscrit de l'extrémité supérieure du tibia. Cependant il fallut plus de six mois de soins assidus pour avoir justice de cette douleur et de ce gonflement. Cette persistance dans l'expression symptomatique inquiéta mon distingué confrère qui, dès lors, soupçonna la véritable nature de la maladie; car il conseilla aux parents de choisir un logement plus sain et mieux exposé, et prescrivit l'emploi prolongé de l'huile de foie de morue.

A l'âge de trois ans, et sans cause appréciable, la même articulation fut prise de douleurs légères d'abord, mais qui prirent bientôt un tel degré d'acuité que le moindre mouvement arrachait des cris à cette pauvre enfant. A partir de ce moment, malgré les soins médicaux les plus intelligents, malgré le dévouement des parents qui secondèrent de leur mieux les efforts de la médecine, la tumeur blanche devint évidente et suivit fatalement toutes les phases de son développement, avec une rapidité telle que, dix-huit mois après, l'articulation déformée était devenue le siége de nombreuses ouvertures fistuleuses, par où s'échappait en abondance un pus mal lié.

Alors des accidents généraux s'étaient produits, l'organisme tout entier subissait la funeste influence de cette arthropathie. L'enfant, épuisée par l'abondance de la suppuration, ainsi que par la continuité et l'intensité des douleurs, était tombée dans le marasme. Chétive, maigre, ayant des appétits capricieux et des digestions troublées, elle avait perdu toutes ses forces, et la vie, près de s'éteindre, semblait ne pouvoir être conservée

Digitized by Google

que par le retranchement du membre, dont la maigreur extrême donnait encore plus de relief à l'articulation malade.

Dans ces conditions, une circonstance qui obligea mon confrère à quitter Metz, devint pour moi l'occasion de soigner cette jeune fille. Toutefois, avant son départ, il voulut donner à cette famille, à laquelle il s'était attaché, une dernière marque d'intérêt en provoquant une consultation. Le médecin appelé en même temps que moi, émit l'avis qu'il n'y avait plus d'espoir que dans l'amputation; c'était aussi l'opinion du médecin traitant qui avait épuisé toutes les ressources de la thérapeutique. L'enfant avait alors quatre ans et demi.

Mon opinion ne fut pas aussi catégorique que celle de mes habiles et estimés confrères. L'issue d'une opération aussi grave dans de pareilles conditions générales, me paraissait devoir être immédiatement fatale. Je proposai un atermoiement et l'usage de l'eau de Sierck, dont j'avais déjà eu l'occasion d'apprécier les vertus. Mon insistance et mes raisons finirent par l'emporter, et je restai chargé du soin de diriger le traitement, le médecin consultant devant venir en apprécier les résultats quinze jours après. Pour tous trois, d'ailleurs, la question d'humanité l'emportait sur toutes les autres considérations, et notre liberté d'action était d'autant plus grande que l'esprit de charité seul nous inspirait.

Dès que je fus seul maître de la situation, je fis immédiatement cesser l'emploi de toutes les drogues que cette pauvre petite fille avalait tous les jours. Je prescrivis, le matin et le soir, l'usage d'un verre à bordeaux d'eau de Sierck, que le propriétaire de la source mit généreusement à ma disposition. Les plaies furent pansées avec un linge cératé et recouvertes de cataplasmes émollients. Le régime diététique fut absolument abandonné aux instincts

Digitized by Google

de l'enfant qui était fatiguée de l'usage prolongé des viandes grillées et rôties. Peu importe, disais-je à la mère, la nature de l'aliment, pourvu que l'enfant le désire et le digère.

Qu'il me soit permis d'ouvrir ici une parenthèse. Il y a bien longtemps déjà que ma confiance, puisée à l'école, dans la nécessité de nourrir les cachectiques avec des viandes faites, avec des viandes grillées ou rôties, est venue s'émousser devant l'enseignement de la pratique. Réalisez le triple problème de faire *manger, digérer et assimiler* une chlorotique, ne fût-ce que du fromage blanc et de la salade, et vous verrez si les roses de la santé ne viendront pas bientôt s'épanouir sur cette figure que les côtelettes, le fer et le quinquina ont laissée si longtemps pâle et blême. L'aliment qui nourrit, c'est l'aliment qu'on digère; cet axiome de physiologie pratique domine toutes les théories les mieux accréditées.

Mais fermons la parenthèse sur cette thèse que je ne fais qu'indiquer et dont le développement m'entraînerait trop loin.

Il me suffira de dire que ce sont là les idées qui m'ont guidé dans la direction du traitement de cette jeune fille dont j'ai esquissé à grands traits l'état pathologique lorsqu'elle fut livrée à mes soins. J'ai seulement besoin de rappeler ici que le membre était dans un état permanent de demi-flexion; qu'il était impossible d'en obtenir l'extension et qu'un stylet introduit par l'une ou l'autre des ouvertures fistuleuses qui entouraient l'articulation, pénétrait soit dans l'extrémité inférieure du fémur, soit dans la rotule, soit dans la tête du tibia.

Sous l'influence de l'eau de Sierck, l'appétit se réveilla, le pus prit une meilleure nature, et, au bout de quinze jours, il s'était produit dans l'état général de la petite malade un changement tel que mon habile confrère put

Digitized by Google

le constater. Il m'engagea à persévérer dans ce traitement et me quitta en me disant : En tout cas, s'il faut faire l'amputation, elle sera certainement pratiquée dans de meilleures conditions.

J'étais dès lors préoccupé d'une pensée. En supposant que nous parvenions à triompher d'une pareille maladie, il était évident pour moi, en raison de la rétraction de la jambe, qu'une ankylose, par soudure des extrémités osseuses, bien que souhaitable, puisque ce serait la preuve de la guérison, la laisserait cependant estropiée d'une manière déplorable. La rétraction était telle que la pointe du pied seule pouvait toucher le sol dans la station debout.

Sans avoir d'idée bien arrêtée sur ce qu'il y aurait à faire dans l'avenir, je m'attachai néanmoins à maintenir de la mobilité dans l'articulation, et je recommandai aux parents de pratiquer, à chaque pansement, des mouvements aussi étendus que la douleur le permettait. On verra plus loin le brillant parti qu'un illustre chirurgien sut tirer plus tard de cette circonstance.

Ma relation, en ce qui concerne mon intervention, sera fort courte maintenant. L'eau de Sierck, graduellement et *exclusivement* administrée jusqu'à la dose d'un verre matin et soir, finit par triompher de cette artropathie qui avait mis l'enfant à deux doigts de la mort. Peu à peu l'appétit se réveilla au point qu'il fallut régler l'alimentation, toujours sans s'inquiéter du choix de l'aliment ; les forces revinrent graduellement ainsi que la gaieté et le sommeil ; bientôt une légère teinte rosée vint animer cette face blêmie par la gravité et la longueur de la maladie ; peu à peu aussi la suppuration se tarit, et dix-huit mois après cette jeune fille était complétement guérie.

Le genou présentait alors une déformation telle que

Digitized by Google

la rotule était réduite au tiers de son volume normal et que les tubérosités du tibia s'étaient portées derrière les condyles du fémur. Il y avait là une luxation spontanée, mais incomplète. L'articulation était parfaitement indolente; on pouvait lui faire exécuter des mouvements et on sentait que l'extension complète du membre n'était arrêtée que par la contraction des tendons. La jambe restait singulièrement amaigrie; elle était loin d'avoir profité comme le reste du corps. La marche régulière était impossible à cause de la rétraction du membre, elle consistait en une sorte de saltation pendant laquelle la pointe du pied seule s'appuyait sur le sol; on ne pouvait promener l'enfant que dans une petite voiture que son père traînait lui-même. Ce fut en vain que j'essayai, pour satisfaire les parents, l'application d'un appareil graduellement extenseur; il ne me donna aucun résultat satisfaisant.

A l'âge de huit ans, les parents, très-satisfaits d'avoir conservé la vie de leur enfant, mais préoccupés de l'idée de la voir infirme, vinrent réclamer de moi la réalisation de la promesse que je leur avais faite de tâcher de remédier, par une opération chirurgicale, à la rétraction permanente du membre.

Dès lors, pourquoi ne le dirais-je pas? ma perplexité fut grande. Fallait-il pratiquer l'extension forcée? Fallait-il faire la section des tendons des muscles fléchisseurs de la jambe? En outre du peu de confiance que j'avais dans ma dextérité, j'étais arrêté par la crainte de remettre tout en question. J'avais obtenu une guérison inattendue, pouvais-je la compromettre? Le mieux ici ne serait-il pas l'ennemi du bien? Mais l'art avait-il donc dit son dernier mot pour cette intéressante enfant?

Je connaissais, par la grande voix de la publicité médicale, les brillants résultats de la pratique de M. le

Digitized by Google

professeur Sédillot, dans des cas analogues. Je résolus de lui adresser cette jeune fille qui trouverait ainsi toutes les garanties imaginables dans l'expérience et l'habileté de l'illustre professeur. Ces braves ouvriers, à force de travail et de privations personnelles, avaient réalisé quelques économies destinées, je le savais, à m'être offertes en témoignage de leur reconnaissance; elles servirent à faire le voyage de Strasbourg.

La mère partit avec son enfant le 23 novembre 1863, munie d'une lettre d'introduction près de mon savant ami. Cette lettre contenait en outre la relation sommaire de ce cas d'artropathie.

Elle fut accueillie avec beaucoup d'égards, et c'est avec des larmes dans la voix qu'elle me racontait, à son retour, et la gracieuse et généreuse hospitalité qu'elle reçut à l'hôpital de Strasbourg, de la part des sœurs de charité, et l'intérêt tout spécial avec lequel le grand chirurgien examina son enfant.

M. Sédillot pratiqua une première extension forcée le 27 du même mois, la jeune patiente ayant été placée sous l'empire du chloroforme. Comme il l'avait annoncé dans les savantes leçons qu'il fit à cette occasion sur les tumeurs blanches, il n'avait eu pour but d'obtenir, dans cette première opération, qu'un allongement incomplet du membre. J'ai su qu'il avait attaché une grande importance à l'absence d'ankylose et il prévit, dès lors, la possibilité, pour cette jeune fille, de recouvrer, avec le temps, tout ou partie du bénéfice du jeu de l'articulation fémoro-tibiale. L'appareil inamovible, placé autour de la jambe et de la cuisse, fut enlevé le 19 décembre et une seconde extension donna au membre sa rectitude naturelle. Trois semaines après, jour pour jour, M^me^ M. me ramenait son enfant qui avait parfaitement supporté cette double opération et qui n'éprouvait aucune douleur ni

Digitized by Google

dans le membre, ni dans l'articulation. Huit jours après, j'enlevai l'étui dextriné et je constatai, avec un bonheur suprême, que l'infirmité n'existait plus, que l'articulation était mobile et que l'enfant boiterait à peine.

Les précautions usitées en pareil cas furent prises pour protéger l'articulation; des onctions huileuses et prolongées furent faites; la marche fut permise sans témérité. Aujourd'hui Maria M. marche en boitant encore un peu, mais il est probable que cette claudication disparaîtra à peu près complétement avec l'âge.

Telle est cette observation racontée avec la plus scrupuleuse exactitude. C'est un beau triomphe de l'art dans une maladie dont le pronostic est trop souvent funeste.

Deuxième observation.

M. L., israélite, exerçant la profession de boucher, vint, dans le courant de mai 1863, me présenter son fils, âgé de six ans et demi.

Cet enfant offrait à l'œil observateur du médecin les caractères de la constitution scrofuleuse modérée. Le père est vigoureux, la mère est morte jeune, mais je n'ai pu savoir au juste à la suite de quelle maladie. L'articulation tibio-tarsienne gauche était le siége d'une tumeur blanche arrivée au terme de la suppuration.

Il y avait environ trois ans que la maladie avait débuté sans cause traumatique, et, sous la direction d'un autre médecin, il avait fait une énorme consommation d'huile de foie de morue, de sirop d'iodure de fer, de boissons amères et d'autres préparations d'iode et de fer. La maladie de l'articulation n'en avait pas moins parcouru fatalement toutes ses phases; néanmoins l'état général était encore passable; mais depuis quelque temps l'enfant

Digitized by Google

avait perdu l'appétit, avait beaucoup maigri, et il souffrait tellement de son pied, que ses nuits se passaient presque complétement dans les pleurs. Le médecin traitant avait déjà parlé de la nécessité d'une amputation, et c'est probablement la crainte d'en arriver à cette extrémité qui m'amena ce jeune malade.

L'articulation était rouge, tuméfiée, très-douloureuse à la moindre pression, et présentait quatre ouvertures fistuleuses autour des malléoles, par lesquelles un stylet mousse pénétrait jusque dans l'intérieur des épiphyses articulaires.

Je conseillai au père de ne plus donner à son enfant aucune autre drogue qu'un demi-verre d'eau de Sierck le matin et le soir. Je prescrivis une alimentation libre; et, séance tenante, j'eus l'idée d'appliquer sur l'articulation une couche de collodion riciné, suivant la méthode de M. de Robert de Latour, en recommandant au père de m'imiter et de réparer les fissures au fur et à mesure qu'elles se produiraient par le fait de la dessiccation et des mouvements. En appliquant cette couche de collodion j'eus la précaution de respecter les ouvertures fistuleuses, afin de permettre au pus de s'échapper; l'articulation fut recouverte de ouate, maintenue à l'aide d'un bandage roulé, et le père, qui devait renouveler ce pansement tous les jours, reçut la recommandation de me ramener son enfant tous les huit jours.

Peu à peu, et sous l'influence de ce traitement si simple, la maladie alla en s'amendant tous les jours. Bientôt l'appétit revint; l'acte digestif se régularisa; les douleurs cessèrent; les nuits devinrent bonnes; la suppuration se tarit au point qu'au bout de trois mois, il n'y avait plus de fistules suppurantes et qu'on pouvait entourer tout l'article de collodion.

Il ne fallut qu'un an à peu près pour guérir cet enfant

Digitized by Google

qui marche aujourd'hui sans boiter, mais sans avoir encore complétement retrouvé tous les mouvements de l'articulation. Comme dans le cas précédent, j'avais recommandé au père, pour éviter la guérison par ankylose, de pratiquer des mouvements articulaires dans la mesure du possible.

L'emploi du collodion ricine m'a paru avoir contribué à la rapidité de cette guérison. Le froid produit par l'éther qui s'évapore, la compression légère, mais régulière, due à la dessiccation, la soustraction du mal à l'influence des agents extérieurs, sont autant de circonstances qui me paraissent de nature à favoriser la résolution de l'inflammation.

Troisième observation.

J'étais très-désireux de recourir une seconde fois à l'usage du collodion ricine, lorsqu'il se présenta, au mois d'avril dernier, à ma consultation, une jeune fille dont je vais donner l'observation sommaire.

Anne L. est âgée de quinze ans; elle est réglée depuis un an; elle est brune et offre tous les caractères d'une bonne santé; elle est née de parents sains, cependant, depuis l'âge de neuf ans, l'articulation du coude gauche est le siége d'une tumeur blanche qui se développa sans cause extérieure.

Lorsque je la vis pour la première fois, elle avait épuisé en vain l'emploi de toute la série des médicaments préconisés en pareil cas. L'articulation était tuméfiée et le membre très-amaigri, bien que l'état général fût assez satisfaisant. Six ouvertures fistuleuses, donnant en abondance un pus grisâtre et mal lié, permettaient au stylet de pénétrer jusque dans le tissu osseux.

Digitized by Google

Cette jeune fille fut traitée absolument comme le jeune israélite. Alimentation libre, eau de Sierck arrivant graduellement à la dose d'un verre le matin et d'un verre le soir; application permanente de collodion riciné, en respectant les ouvertures fistuleuses; cessation absolue de toute autre médication.

Au bout de six mois de traitement, cette jeune fille était complétement guérie. Il reste encore aujourd'hui de la difficulté dans l'exercice de certains mouvements, ce qui ne l'empêche pas de pouvoir vivre honnêtement de son travail, puisqu'elle gagne 1 fr. 50 c. par jour dans notre récente fabrique de cigares.

Tels sont les trois faits que j'ai voulu soumettre à l'appréciation de la Société d'hydrologie; ils viennent corroborer ceux qui sont déjà publiés et me paraissent de nature à légitimer les conclusions suivantes:

1° L'eau minérale de Sierck agit dynamiquement sur l'économie, de manière à modérer d'abord, puis à faire cesser complétement la fièvre hectique, fidèle compagne des affections strumeuses et des tumeurs blanches suppurées;

2° Elle réveille l'appétit, reconstitue l'assimilation organique et favorise l'élimination des principes morbifiques. C'est ainsi que, secondairement, elle combat l'état cachectique et amène la guérison de ces artropathies si souvent rebelles aux soins les mieux entendus, aux médications les mieux accréditées;

3° Les doses doivent être telles que le médicament puisse toujours être absorbé. Si l'eau de Sierck purge, elle n'agit pas sur l'état général: il faut donc la doser suivant l'âge et la susceptibilité de l'estomac;

4° Dans le traitement par l'eau de Sierck de ces maladies torpides, il importe de varier l'alimentation et de prescrire aux malades de manger ce qu'ils désirent;

Digitized by Google

5° L'emploi du collodion riciné, si je juge d'après les deux faits ci-dessus relatés, me paraît fort utile comme agent topique dans le traitement des tumeurs blanches.

Puissent ces lignes, tombées de la plume d'un travailleur obscur, mais sincère et consciencieux, contribuer à vulgariser l'emploi d'une eau minérale énergique et restée vierge, jusqu'à ce jour, de ces réclames, de ces excentricités médicales ou autres qui outragent la morale et le bon sens publics !

Metz, 25 janvier 1866.

Digitized by Google

Digitized by Google

AGRICULTURE.

Digitized by Google

Digitized by Google

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

FAITES A METZ, EN 1865,

PAR M. BAUR,

MAÎTRE DE DESSIN ET CHEF DU BUREAU DES DESSINATEURS A L'ÉCOLE IMPÉRIALE D'APPLICATION DE L'ARTILLERIE ET DU GÉNIE.

QUATRIÈME ANNÉE DE LA NOUVELLE SÉRIE.

Nature et position des instruments.

BAROMÈTRE.

Position géographique de sa cuvette.	Latitude.....	49° 07′ 07″
	Longitude, à l'est de Paris.....	3° 50′ 11″
	Altitude, d'après le nivellement Bourdaloue.....	195m,73

Ce baromètre est de Fortin; le diamètre intérieur de son tube est de 11mm,7. Après correction pour la température, il donne les hauteurs absolues. Il est placé dans un bureau chauffé, au troisième étage. Son altitude est de 12m,64 plus forte que pour les observations antérieures à 1862. Il faut donc diminuer celles-ci de 1mm,18 pour les rendre comparables à celles de la nouvelle série.

THERMOMÈTRES.

Les thermomètrographes sont fixés sur une lame de glace, à 7 mètres au-dessus du sol. Dans aucune saison les rayons du soleil n'atteignent, ni eux, ni le mur au-dessous d'eux. Une lame de verre les abrite de la pluie. Le thermomètre à maxima sert encore pour les observations journalières.

UDOMÈTRES.

On observe deux udomètres : l'un, de 0m,20 de diamètre, est placé au centre de la cour du cloître, à 3 mètres au-dessus du sol et à l'altitude 185m,54; l'autre, de 0m,60 de diamètre, est placé au sommet d'un toit pyramidal, à l'altitude 206m,45. Celui-ci distribue les pluies dans quatre jauges correspondant aux vents pluvieux nord-ouest, nord-est, sud-est et sud-ouest. Les observations du

Digitized by Google

premier sont seules imprimées en détail, mais la direction du vent pluvieux est déduite des indications du second, [1] et le résumé donne la quantité totale de pluie recueillie, dans celui-ci, par les quatre aires du vent.

Il faut diminuer de $\frac{1}{15}$ les observations antérieures à 1862 pour les rendre comparables à celles de l'udomètre de la cour.

TENUE DES REGISTRES.

Les registres manuscrits donnent, pour les observations de dix heures et de quatre heures, tous les détails qui sont imprimés pour celles de midi. Les thermomètrographes sont observés chaque jour à midi. On attribue invariablement le minimum au jour de l'observation et le maximum à la veille. Quand on peut constater que les véritables extrêmes d'un jour civil diffèrent de ceux qui lui sont attribués par cette règle, on indique, par un chiffre de renvoi, le véritable extrême au bas de la colonne des phénomènes journaliers. C'est aussi à midi qu'on observe les udomètres ; la quantité de pluie mesurée est inscrite au jour de l'observation.

RÉSUMÉ.

Pour obtenir les *pluies par régions*, du résumé intitulé vents et hydrométéores, on a porté par parties égales, sur chacune des régions adjacentes, les pluies recueillies par les vents nord, sud, est, ouest. On ne doit donc tirer aucune conclusion de la comparaison des sommes annuelles des quatre colonnes, avec les nombres intitulés *pluies sur le toit,* nombres qui donnent réellement, *pour chacune des régions, les quantités d'eau recueillies à l'udomètre du toit.*

TABLEAU SYNOPTIQUE DES OBSERVATIONS.

Dans ce tableau, les centres des cercles qui représentent les phases de la lune occupent des places correspondant aux heures de ces phases. Ces heures sont inscrites au-dessous, en temps moyen astronomique commençant à midi. Les désignations A et P, pour l'apogée et le périgée, sont placées aux dates de ces phénomènes. Enfin, les hauteurs des grandes marées sont données, d'après la connaissance du temps, et placées un jour et demi après chaque syzygie.

[1] On marque, pour le vent pluvieux, la direction sud quand le rapport des pluies tombées dans les régions sud-est et sud-ouest est plus grand que 0,4; et de même pour les directions ouest, est, nord.

Digitized by Google

Notations adoptées dans le registre.

CONFIGURATION DES NUAGES.

Les chiffres 1 et 3, placés après les notations, indiquent que les nuages sont petits ou très-grands.

Cr	Cirrus	Nuages en filaments déliés.
Cm ...	Cumulus.....	Nuages en forme de balle de coton.
St.....	Stratus.....	Couche étendue, continue, horizontale.
Cr Cm.	Cirro-Cumulus..	Ciel pommelé, petites balles serrées.
Cr St..	Cirro-Stratus...	Pommelures en couches horizontales.
Cm St.	Cumulo-Stratus.	Réunion d'un grand nombre de cumulus passant à la teinte grisâtre et uniforme des *nimbus* ou nuages à pluie.

NOTA. La première indication est celle des nuages qui dominent.

NÉBULOSITÉ.

Les chiffres placés dans cette colonne expriment le nombre de dixièmes du ciel qui sont couverts par les nuages ou la brume.

VENTS.

Leur direction est suivie d'un chiffre qui exprime la force : **1**, vent faible; **2**, vent ordinaire; **3**, vent fort; **4**, bourrasques.

PHÉNOMÈNES.

Pour plusieurs d'entre eux les chiffres 1 et 3 indiquent leur intensité.

S	Serein, ciel sans nuages.	R	Rosée.
V	Ciel voilé.	G bl.	Gelée blanche.
V1, V3	— légèrement ou fortement.	Gv	Givre.
C	Ciel couvert.	Grs	Grésil.
C1, C3	— transparent ou sombre.	Grl	Grêle.
Bl	Brouillard.	Or	Orage voisin.
Bl1, Bl3	— léger ou dense.	Tn	Tonnerre éloigné.
P	Pluie.	Ec	Eclairs éloignés.
P1, P3	— fine ou très-forte.	Tp	Tempête.
N	Neige.	Hs	Halo solaire.
N1, N3	— légère ou abondante.	Hl	Halo lunaire.

? Désigne une observation douteuse ou qu'on n'a pas pu faire.

! Désigne une observation sûre, quoiqu'elle paraisse anomale.

Digitized by Google

DATES.	10 H. DU MAT.		MIDI.						4 H. DU SOIR.	
	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Config. des nuages.	Nébulosité.	Phénomènes	Vent.	Bar. à 0°.	Temp. extér.
	mm	°	mm	°					mm	°
1	?	?	738,44	- 1,8	St 3	10	C 3	NNE 1	?	?
2	741,13	- 7,3	740,25	- 5,2	»	0	S	NNE 1	?	?
3	733,33	0,7	732,91	1,8	Cm St	8	»	SE 1	735,51	- 0,6
4	747,79	- 3,0	747,19	- 1,9	St	10	C 1	S 1	746,95	- 0,4
5	751,24	2,0	750,71	3,0	St	10	C	SO 1	750,47	2,8
6	742,71	6,2	743,86	5,2	Cm St	10	C	ONO 3	745,12	2,7
7	753,87	1,2	754,33	2,6	Cr Cm	3	»	O 3	755,29	0,8
8	?	?	748,80	- 0,4	Cr	1	»	S 1	?	?
9	743,26	2,6	743,23	3,8	»	10	P 1 C 3	O 2	744,86	3,4
10	747,49	3,88	747,26	4,3	Cm St	10	C	OSO 2	746,94	3,9
11	746,72	1,7	745,69	2,1	Cm 1	2	»	SSO 2	745,20	0,8
12	738,29	2,8	736,88	7,6	Cm Cr	2	»	S 2	734,26	7,3
13	725,05	9,0	726,89	5,0	»	10	P 1	O 4	723,89	3,9
14	720,98	7,0	721,89	4,0	Cm St	8	»	O 3	722,99	4,2
15	?	?	727,80	3,3	Cm St	10	C	O 4	?	?
16	725,09	1,3	723,89	1,9	Cm St	10	C	O 2	723,16	2,0
17	725,73	1,9	725,88	3,0	Cm St	10	»	O 1	726,79	1,2
18	729,28	1,3	729,47	1,0	St	10	C	O 1	730,21	0,4
19	734,15	- 0,6	733,91	1,1	»	10	N 1 C 1	S 1	734,01	0,8
20	735,75	1,0	735,62	2,0	St	10	C 1	SO 1	736,05	1,0
21	736,50	- 2,3	735,79	- 2,2	»	10	N 1 C 1	N 1	735,57	- 1,6
22	?	?	731,34	2,2	»	10	P 1 C 1	SO 1	?	?
23	743,48	- 0,7	743,62	1,0	Cm St	10	C	O 1	743,16	0,8
24	736,82	0,2	736,15	4,8	St	10	C	SE 1	736,01	6,2
25	736,96	6,7	736,73	5,9	Cm St	10	C	O 1	736,08	6,0
26	732,23	9,4	732,19	9,6	»	10	P 1 C	SO 1	731,60	9,7
27	725,88	9,8	725,10	10,0	»	10	P 1 C	SO 2	724,51	9,8
28	735,08	1,2	737,18	1,2	»	10	N 1 C	NO 2	739,74	1,1
29	?	?	744,82	0,0	Cm 1	2	»	NO 1	?	?
30	733,38	0,6	732,38	1,0	»	10	N 1 C 3	S 2	731,59	1,3
31	733,77	4,0	735,42	6,7	Cm St	10	»	SO 1	734,80	4,9
					Moyennes.					
1 à 10	745,10	0,66	744,70	1,14		7,2			746,45	1,80
11 à 20	731,32	2,82	730,76	3,10		8,2			730,73	2,40
21 à 31	734,89	3,21	735,34	3,65		9,2			734,45	4,37
1 à 31	736,76	2,29	736,85	2,66		8,3			736,47	2,85

Digitized by Google

TEMPÉR. EXTRÊMES. Minimum.	Maximum.	Moyen	PLUIE en 24 h. en millim	Vent pluvieux	PHÉNOMÈNES JOURNALIERS.
o	o	o	mm		
- 5,0	-1,1	- 3,1	»		Qq. flocons de neige par interv. le jour. Neige le soir.
- 8,2	1,8 [1]	- 3,2	2,80	SE	
- 5,6	2,0	- 1,8	»		
- 5,1	3,0 [2]	- 1,1	»		Bl très-dense le m. Givre. P1 à partir de 4h du soir.
- 2,2	6,4 [3]	2,1	1,12	SE	Pluie très-fine le soir.
2,2	5,2 [4]	3,7	3,22	SO	Pluie la nuit et vent tr.-fort. P 1 de 10h à 10h 1/2 m.
0,3	2,8	1,6	»		Vent très-fort la nuit.
- 4,0	3,8	- 0,1	»		Rosée. Gelée blanche 2.
- 2,1	4,3	1,1	1,85	S	Pluie par intervalles matin et soir.
- 2,0	5,0	1,5	1,08	SO	
0,5	7,2 [6]	3,9	»		
- 0,7	9,2 [7]	4,3	»		Pluie de 7 h. 4/4 à 8 h. 1/4 du soir.
2,6	7,0 [8]	4,8	0,58	SO	Vt tr.-f. Bourr. m. et s. P par int. de 10h 1/2 à 12h m.
1,5	7,0	4,3	9,10	O	Tempête et averses mêlées de grésil matin et soir.
1,3	3,3	2,3	3,40	O	Tempête la nuit. Neige par interv. le m. Pluie le s.
0,4	3,0 [9]	1,7	2,10	SO	Pluie et neige jusqu'à 9 h. du m. Neige par int. le s.
- 0,6	3,4	1,4	1,60	SO	Neige le soir de 2 h. 1/2 à 4 h. 1/4.
0,1	1,3	0,7	1,45	S	Quelques flocons de neige par intervalles le jour.
- 2,9	2,0	- 0,5	1,35	S	N 3 le m. de 9 h. 1/4 à 10 h. 3/4. N le s. de 2 à 5 h.
- 0,7	2,2	0,8	0,78	SO	N le m. de 9 à 10 h. N fondue le s. à partir de 2 h. 1/2.
- 3,6	4,5 [10]	0,5	0,09	SO	Rosée. Bl Qq. flocons le m. N de 12 h. à 8 h. du s.
- 2,8	3,6	0,4	9,66	NO	Pluie très-fine le matin et jusqu'à 3 h. du soir.
- 3,6	4,8 [11]	0,6	1,72	O	
- 2,0	7,1	2,6	4,70	SE	Neige la nuit. P 1 le matin et le soir.
4,1	9,6 [12]	6,9	12,80	S	P 1 la nuit et par intervalles le jour.
4,5	10,5 [13]	7,5	5,80	S	Brouillard et pluie par intervalles matin et soir.
6,5	10,5	8,5	4,50	S	Pluie par intervalles matin et soir. Bourrasques le s.
0,2	2,0	1,1	1,30	O	Neige de 9 h. du matin à 1 h. du soir.
- 2,7	1,0	- 0,9	»		Rosée. Gelée blanche.
- 2,8	7,0 [14]	2,1	1,10	SE	Rosée. G bl. Gv. N de 9 h. du m. à 3 h. du s. P1 le s.
0,7	6,8	3,8	4,10	S	P 1 par intervalles matin et soir.
Moyennes.			Somm		
- 3,17	3,33	0,07	10,07		
0,15	4,56	2,37	20,36		
- 0,14	6,13	3,06	45,77		
- 1,02	4,72	1,85	76,20		

Maximum du jour, constaté à 4 h. du soir.

[1] 0°,7 | [2] 0°,2 | [3] 3°,8 | [4] 6°,4 | [5] 4°,2 | [6] 2°,5 | [7] 8°,2 | [8] 9°,2 | [9] 2°,4 | [10] - 1°,2 | [11] 2°,0 | [12] 6°,7 | [13] 10°,0 | [14] 1°,8

Digitized by Google

DATES.	10 H. DU MAT.		MIDI.						4 H. DU SOIR.	
	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Config. des nuages.	Nébulosité.	Phénomènes	Vent.	Bar. à 0°.	Temp. extér.
	mm	°	mm	°					mm	°
1	721,59	5,6	721,41	6,0	»	10	P 1 C	S 1	721,31	6,8
2	730,45	5,6	730,71	6,2	Cm St	10	C	SO 2	729,72	7,0
3	726,67	5,4	726,36	4,8	Cm St	10	»	O 1	726,03	5,5
4	731,49	4,2	732,21	4,8	Cm St	10	C	N 1	733,78	4,1
5	?	?	740,24	2,1	Cm St	10	C	E 1	?	?
6	746,20	1,3	746,38	2,9	Cm St	10	C 1	NE 1	746,76	1,9
7	747,95	- 1,8	747,94	- 1,7	Cm St	10	C	E 2	747,38	- 2,0
8	740,12	2,0	739,13	3,2	»	10	P 1 C 1	SO 1	738,27	3,5
9	742,31	- 0,7	742,82	- 1,1	St	10	C 1	N 2	743,30	- 3,3
10	752,65	- 3,0	752,84	- 3,6	Cm	6	»	N 3	753,73	- 5,2
11	754,50	- 9,3	753,80	- 7,5	Cr 3	3	»	N 2	753,02	- 7,8
12	?	?	748,42	- 6,2	Cm	6	»	NE 1	?	?
13	747,93	- 5,2	747,97	- 4,1	Cm St	10	C 1	NE 1	748,09	- 4,2
14	749,09	- 4,8	749,14	- 4,2	St	10	C	NE 1	748,64	- 4,8
15	745,33	- 5,2	745,30	- 4,0	St	10	C	E 1	745,52	- 4,2
16	736,97	- 6,9	736,21	- 2,7	Cr 3	2	»	ESE 1	733,96	1,2
17	729,55	4,0	732,36	2,0	»	10	N 1 C 3	O 3	736,03	1,8
18	738,84	2,6	740,18	4,0	Cm	3	»	O 3	741,82	2,8
19	?	?	734,79	7,1	Cm 3	10	C	SO 3	?	?
20	741,43	- 0,7	742,64	- 0,8	»	10	N C	OSO 3	742,81	- 0,4
21	750,78	0,4	751,18	1,3	Cm St	9	»	NO 2	751,89	1,0
22	752,98	1,8	753,56	1,5	»	10	N 1 C 1	NO 1	753,24	1,1
23	756,23	0,1	756,40	2,0	Cm St	10	C	S 1	755,87	1,7
24	749,75	2,3	748,08	2,8	St	10	C	S 1	742,62	3,4
25	744,04	3,3	745,32	4,6	Cm St	10	C	N 1	747,42	3,6
26	?	?	749,47	2,6	Cr Cm	2	»	N 1	?	?
27	748,10	3,7	748,31	5,9	Cm St	10	C	O 2	748,73	5,2
28	?	?	740,27	5,8	»	10	P 1 C 3	S 1	?	?
					Moyennes.					
1 à 10	737,71	1,84	738,00	2,36		9,6			737,81	2,05
11 à 20	742,95	- 3,19	743,08	- 2,63		7,4			743,49	- 1,95
21 à 28	750,31	1,93	749,07	2,65		7,9			749,96	2,67
1 à 28	742,78	0,12	742,98	0,85		9,0			742,94	0,81

Digitized by Google

TEMPÉR. EXTRÊMES. Minimum.	Maximum.	Moyen	PLUIE en 24 h. en millim	Vent pluvieux	PHÉNOMÈNES JOURNALIERS.
o	o	o	mm		
1,9	7,2	4,6	7,80	SE	Pluie la nuit et par intervalles matin et soir.
4,5	7,2	5,9	3,50	SO	Bruine le soir.
3,4	6,8	5,1	6,10	S	Pluie la nuit et le matin. Pluie le soir par intervalles.
1,4	5,9	3,7	0,70	O	Pluie très-fine le soir.
0,3	3,0	1,7	1,05	SE	
- 0,8	3,3	1,3	»		
- 2,7	3,2[1]	0,3	»		
- 3,1	6,0	1,5	5,80	SO	Neige pendant la nuit. Pluie de 9 h. 1/4 m. à 5 h. s.
- 2,7	- 0,8	- 1,8	3,80	O	Neige par intervalles matin et soir et vent très-fort.
- 6,3	- 3,5	- 4,9	0,20	N	Neige pendant la nuit.
-12,3	- 5,6	- 9,0	»		
-10,6	- 3,9[2]	- 7,3	»		Neige fine de 10 h. à 11 h. du matin.
- 9,8	- 3,3	- 6,6	»		
- 6,0	- 3,8[3]	- 4,9	»		Grésil très-fin par intervalles le jour.
- 7,3	- 2,7[4]	- 5,0	»		Grésil à 11 h. du matin.
-10,3	4,1	- 3,1	»		Rosée. Bl. G bl 3. Pluie le soir à partir de 7 h. 1/2.
- 2,3	4,0[5]	0,9	3,20	S	P. par int. le m. N. et Grs par int. le s. Bolide de 6 à 7[h] s.
- 1,0	7,2[6]	3,1	2,05	O	Vent tr.-fort la nuit. N. Grs. Grl et pluie par int. le jour.
1,5	7,1	4,3	2,40	SO	Vent le jour et pluie le soir à partir de 12 h. 1/2.
- 2,0	2,0	0,0	7,00	SO	Neige par intervalles matin et soir.
- 3,2	1,9	- 0,6	1,70	O	Neige la nuit. Quelques flocons à 5 h. du soir.
- 2,3	2,9	0,3	0,75	NO	Id. Neige de 10 h. 1/4 du m. à 1 h. du soir.
- 2,3	2,9	0,3	0,40	NO	Id. Grésil et pluie tr.-fine à partir de 4[h] du s.
- 0,4	4,7[7]	2,2	1,55	SE	Id. Pluie très-fine le soir.
1,2	5,2	3,2	1,85	SE	Pluie fine la nuit.
- 0,6	6,3	2,9	»		Brouillard très-dense de 7 h. à 11 h. du matin.
- 0,1	6,8	3,4	0,55	SO	Pluie fine la nuit et par intervalles le matin.
1,7	7,0	4,4	»		
Moyennes.			Somm		
- 0,41	3,83	1,71	28,95		Maximum du jour, constaté à 4 h. du soir.
- 6,01	0,51	- 2,76	14,65		
- 0,75	4,71	2,01	6,48		[1] - 1°,0 | [2] - 5°,5 | [3] - 4°,0 | [4] - 3°,0 | [5] 3°,0
- 2,51	2,90	0,21	50,08		[6] 5°,0 | [7] 4°,3

Digitized by Google

DATES.	10 H. DU MAT.		MIDI.						4 H. DU SOIR.	
	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Config. des nuages.	Nébulosité.	Phénomènes	Vent.	Bar. à 0°.	Temp. extér.
	mm	°	mm	°					mm	°
1	736,47	6,1	736,77	7,0	Cm St	10	C	O 3	736,21	5,1
2	740,18	6,0	739,63	5,7	»	10	P 1 C	OSO 2	738,27	5,8
3	748,71	3,0	749,75	5,0	Cm St	9	»	NO 3	751,06	5,0
4	754,34	2,8	754,02	4,4	Cm St 1	10	C	O 1	751,11	4,8
5	?	?	737,14	6,3	Cm St	10	C	S 1	?	?
6	731,65	3,3	731,04	4,2	Cm St 1	10	C	S 3	729,07	5,9
7	735,19	3,7	733,45	4,2	Cm St	10	C	SO 1	733,15	4,2
8	731,11	3,4	731,48	4,0	Cm St	10	»	ONO 2	731,76	3,9
9	737,25	2,6	737,97	3,2	Cm St	10	»	O 1	738,18	2,9
10	742,92	1,2	742,56	3,1	Cm 3	9	»	N 1	741,41	2,1
11	731,70	1,3	732,53	4,1	Cm St	10	C 1	ESE 1	734,93	3,1
12	?	?	741,87	2,8	Cm St	10	C 1	N 1	?	?
13	742,53	1,8	741,98	1,9	»	10	N 1 C	NNE 1	739,93	2,1
14	737,54	1,6	737,56	3,7	Cm St	9	»	NNE 1	737,60	2,9
15	742,04	2,0	741,97	3,4	Cm St	10	C	N 1	742,84	1,2
16	743,23	1,2	743,11	2,8	Cm St	10	»	NE 1	742,70	2,2
17	743,16	1,6	743,27	2,0	Cm St	10	C 1	O 1	742,98	4,1
18	744,64	2,8	744,77	4,7	Cm St	10	C	SO 1	744,11	4,2
19	741,06	2,8	740,09	4,9	St	10	»	E 3	738,55	3,3
20	739,41	- 3,4	739,26	- 1,1	Cr 3	1	»	E 3	739,64	- 0,8
21	742,55	- 4,3	742,19	- 1,2	»	0	S	NE 2	740,41	1,1
22	737,92	- 2,2	737,76	0,5	»	0	S	N 1	737,17	2,0
23	739,35	- 0,1	738,69	1,5	Cm St	9	»	N 3	737,68	1,5
24	737,83	3,0	737,62	2,5	Cm St	10	»	NO 2	737,30	0,5
25	741,48	1,2	741,25	2,3	Cm 3	3	»	O 2	740,63	2,8
26	?	?	730,22	1,5	»	10	N C	SO 3	?	?
27	737,41	1,2	738,59	2,0	Cm St	10	»	N 2	741,03	1,7
28	745,40	- 1,2	745,42	- 0,1	Cm 1	1	»	N 2	744,94	0,6
29	745,56	- 3,2	745,30	- 1,8	Cr 1	0	»	N 2	744,64	- 0,6
30	745,16	- 0,8	745,50	1,0	»	10	N 1 C	N 3	746,40	0,0
31	748,44	1,3	748,69	3,3	Cm St	10	»	N 2	748,66	0,3
					Moyennes.					
1 à 10	739,54	3,57	739,38	4,71		9,8			738,91	4,30
11 à 20	740,57	1,30	740,64	2,92		9,0			740,36	2,48
21 à 31	742,09	- 0,31	741,02	1,12		5,7			741,88	1,09
1 à 31	740,77	1,39	740,37	2,82		8,1			740,44	2,57

Digitized by Google

TEMPÉR. EXTRÊMES. Minimum.	Maximum.	Moyen	PLUIE en 24 h. en millim	Vent pluvieux	PHÉNOMÈNES JOURNALIERS.
o	o	o	mm		
2,8	8,3	5,6	5,00	O	Pluie par intervalles matin et soir.
2,1	6,9	4,5	1,80	O	Pluie la nuit et grand vent. Pluie le s. à partir de 12 h.
1,0	6,0	3,5	5,60	O	Neige de 4 h. à 4 h. 1/2 du soir.
- 0,7	6,3[1]	2,8	0,05	O	
- 0,9	7,7	3,4	»		Pluie très-fine par intervalles le soir.
1,0	7,2	4,1	0,28	SO	Pluie la nuit. Pluie le soir à partir de 4 h.
0,3	5,8	3,1	1,40	SE	Pluie fine le soir.
0,8	4,9	2,9	0,15	O	Neige de 4 h. à 4 h. 1/2 du soir.
- 0,2	4,7	2,3	0,30	O	Neige par intervalles matin et soir.
- 4,9	4,8	- 0,1	0,70	NO	
- 1,1	4,1	1,5	2,83	SE	Neige jusqu'à 10 h. du matin.
- 0,1	4,9	2,4	»		
- 0,1	3,7	1,8	»		Neige par intervalles matin et soir.
- 0,8	4,3	1,8	3,00	O	Neige jusqu'à 7 h. du matin.
- 1,7	4,8	1,6	»		Neige et grésil par intervalles matin et soir.
- 2,0	3,3	0,7	1,20	NO	Neige la nuit. Quelques flocons par interv. le soir.
- 3,0	5,7[2]	1,4	»		Quelques flocons de neige par intervalles le matin.
- 0,3	5,2	2,5	»		Id. id. id.
- 1,5	5,5	2,0	»		Rosée. Gelée blanche. Bourrasques à 10 h. du matin.
- 8,3	0,2	- 4,1	»		
- 9,9	1,3	- 4,3	»		
- 8,1	2,8	- 2,7	»		
- 5,0	3,1[3]	- 1,0	»		R. G bl. Qq. flocons de neige à 12 h. 1/2 et à 3 h. s.
- 2,9	4,1	0,6	»		Grésil la nuit. Neige le soir à partir de 4 h.
- 3,6	4,9	0,7	1,20	NO	Quelques flocons de neige par intervalles le matin.
- 1,3	3,8[4]	1,3	3,70	SO	Neige matin et soir.
- 1,0	2,9	1,0	11,00	SO	Neige jusqu'à 11 h. du matin.
- 5,5	0,8	- 2,4	»		Quelques flocons de neige à 7 h. du matin.
- 7,8	1,0	- 3,4	»		
- 3,1	3,3[5]	0,1	0,15	NO	Neige par intervalles le matin et continue le soir.
- 1,2	4,1	1,5	6,50	NO	Id. id. id.
Moyennes.			Somm		
0,13	6,26	3,21	15,26		
- 1,89	4,17	1,16	7,03		
- 4,49	2,92	- 0,78	22,55		
- 2,16	4,40	1,13	44,84		

Maximum du jour, constaté à 4 h. du soir.

[1] 5°,3 | [2] 4°,6 | [3] 2°,9 | [4] 2°,2 | [5] 1°,1

Digitized by Google

DATES.	10 H. DU MAT.		MIDI.						4 H. DU SOIR.	
	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Contig. des nuages.	Nébulosité.	Phénomènes	Vent.	Bar. à 0°.	Temp. extér.
	mm	°	mm	°					mm	°
1	749,11	2,8	749,91	4,0	Cm 3	7	»	S 2	747,53	4,4
2	?	?	746,27	8,3	Cm St	10	G 1	S 1	?	?
3	743,37	6,5	742,93	9,2	Cm St 1	5	»	SE 1	742,32	9,6
4	750,01	8,7	749,64	11,0	Cm 1	3	»	NNE 1	749,72	12,8
5	754,68	12,7	754,36	15,0	Cm St	9	»	SSO 1	755,47	15,0
6	753,60	12,8	754,75	16,0	Cm St 1	10	G	NO 2	753,63	13,1
7	752,19	10,2	751,38	15,2	Cr 3	1	»	NNO 1	749,34	17,2
8	749,38	14,1	748,36	17,6	»	0	S	NE 1	747,33	19,0
9	?	?	750,18	18,5	»	0	S	NNE 1	?	?
10	751,65	15,3	751,28	18,9	»	0	S	NE 1	749,88	21,0
11	750,88	15,2	750,38	17,8	»	0	S	N 2	748,84	19,2
12	746,64	15,8	746,42	18,9	Cr Cm 3	1	»	SE 1	744,52	21,8
13	747,43	13,7	747,02	18,0	Cm 1	6	»	SO 1	745,38	18,4
14	745,79	17,0	745,86	17,9	Cm St 1	10	G	SO 3	745,18	17,8
15	747,87	17,0	748,00	19,2	Cm St 1	10	G 1	S 1	747,62	18,1
16	?	?	749,38	20,8	Cm 1	3	»	E 2	?	?
17	?	?	745,80	21,8	Cm Cr 1	5	»	E 1	?	?
18	744,10	17,8	743,20	22,2	Cm St	9	»	N 1	742,44	25,0
19	745,40	20,0	745,18	23,0	Cm	1	»	E 2	744,56	24,3
20	747,91	18,8	747,65	20,0	Cm 1	3	»	O 2	748,20	20,1
21	747,39	19,2	747,03	21,0	»	0	S	E 2	745,63	23,5
22	747,42	17,9	747,35	20,8	»	0	S	E 2	746,35	23,2
23	?	?	748,83	21,2	»	0	S	E 2	?	?
24	749,66	17,9	749,12	22,1	»	0	S	E 1	747,92	24,0
25	747,92	19,6	747,80	22,0	»	0	S	NNE 2	741,31	25,8
26	748,35	17,8	748,01	20,3	Cr 3	2	»	NO 3	746,99	21,5
27	749,43	17,7	748,60	20,0	»	0	S	N 1	746,55	21,8
28	743,72	19,2	742,97	22,5	Cm Cr	2	»	NO 1	741,26	25,6
29	743,84	12,2	743,66	14,4	»	0	S	NNE 4	741,97	15,5
30	?	?	741,11	14,4	Cr	1	»	NNE 3	?	?
					Moyennes.					
1 à 10	750,75	10,39	749,91	15,39		4,5			749,14	14,25
11 à 20	747,00	16,91	746,89	19,96		4,8			745,87	20,56
21 à 30	747,22	17,69	746,45	19,87		0,5			745,57	22,06
1 à 30	748,32	15,00	747,75	17,74		3,3			746,80	18,9

Digitized by Google

TÉMPÉR. EXTRÊMES.			PLUIE en 24 h.		PHÉNOMÈNES JOURNALIERS.
Minimum.	Maximum.	Moyen	en millim	Vent pluvieux	
o	o	o	mm		
2,6	8,5[1]	3,0	1,50	NO	Brouillard le matin.
0,5	9,2	4,4	»		
0,7	11,0	5,9	»		Rosée.
0,9	15,0[2]	8,0	»		Id.
2,1	16,5	9,3	»		Rosée. Brouillard.
8,0	17,0	12,5	»		
5,3	17,6	10,5	»		Rosée. Brouillard très-dense.
5,7	19,3	12,5	»		Id. Id.
6,0	20,1	13,1	»		Id.
7,1	21,2	14,2	»		Id.
7,4	19,5	13,5	»		Id.
6,4	22,0	14,2	»		Rosée. Éclairs à 8 h. du soir.
9,7	19,9	14,8	0,10	SO	Rosée. Pluie fine à 8 h. du m. Qq. gouttes à 3 h. du s.
8,9	19,8[3]	14,4	»		Rosée. Quelques gouttes à 2 h. 1/2 du soir.
11,0	21,3[4]	16,2	»		
9,0	22,1	15,6	»		Rosée.
11,1	23,7	17,4	»		Id.
11,0	23,3	17,2	»		
11,0	26,1	18,6	»		
15,1	21,0	18,1	2,01	SO	P la nuit et de 8 à 9 h. m. Orage. Tp et P de 6 à 8 h. s.
11,1	23,8	17,5	0,70	O	Rosée.
9,9	23,7	16,8	»		
8,7	23,2	16,0	»		Id.
7,8	24,2	16,0	»		Id.
10,5	24,2	17,4	»		Id.
8,4	22,5	15,5	»		Id.
8,6	22,5[5]	15,6	»		Rosée. Brouillard.
9,9	24,2	17,1	»		Rosée. Vent assez fort le s. Quelq. gouttes à 4 h. du s.
7,6	16,2	11,9	»		Grand vent et bourrasques.
4,0	16,1	10,1	»		Grand vent.
Moyennes.			Somm		
3,07	15,54	9,31	1,50		
10,06	21,87	15,96	2,11		
8,65	22,06	15,36	0,70		
7,26	19,82	13,54	4,31		

Maximum du jour, constaté à 4 h. du soir.

[1] 6°,2 | [2] 13°,1 | [3] 19°,0 | [4] 20°,0 | [5] 22°,0

Digitized by Google

DATES.	10 H. DU MAT.		MIDI.						4 H. DU SOIR.	
	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Config. des nuages.	Nébulosité.	Phénomènes	Vent.	Bar. à 0°.	Temp. extér.
	mm	°	mm	°					mm	°
1	745,51	13,1	745,22	14,9	»	0	S	NE 2	744,83	17,2
2	750,15	16,3	749,73	18,4	Cm 1	3	»	OSO 1	748,92	19,6
3	748,61	17,7	747,43	20,8	Cr	1	»	SSO 2	745,78	23,4
4	745,37	20,9	744,89	23,8	Cr St 3	4	»	SSO 3	745,73	24,4
5	744,05	21,7	745,55	23,2	St Cm 1	8	»	S 4	742,82	22,7
6	746,86	16,7	746,80	20,8	Cm St 1	10	»	OSO 1	746,53	18,3
7	?	?	744,76	22,3	Cm 1	3	»	S 2	?	?
8	745,81	21,8	742,99	24,5	Cm 1	3	C	SE 2	740,71	25,7
9	739,37	20,0	739,57	17,0	Cm St	10	»	NNO 3	739,13	14,8
10	735,42	18,2	734,93	21,2	Cr Cm 3	5	»	SSO 2	733,93	21,2
11	737,38	16,0	737,84	17,3	Cm St	8	»	SO 3	739,97	16,0
12	746,25	14,8	746,22	17,5	Cm	7	»	SO 2	745,44	17,7
13	746,66	17,6	746,58	19,3	Cm 1	2	»	E 1	745,25	20,3
14	?	?	742,10	22,0	Cm St	10	C 1	S 2	?	?
15	739,96	22,2	739,58	20,3	Cm 3	7	»	S 2	738,63	20,4
16	742,54	15,9	742,92	17,4	Cm	8	»	O 2	743,28	17,1
17	746,78	18,4	747,13	19,9	Cm St	10	C 1	OSO 1	746,29	19,8
18	745,75	20,3	745,42	22,0	St Cm	10	»	ENE 1	745,35	20,3
19	750,30	18,8	750,48	20,0	Cm	7	»	N 3	750,68	19,4
20	749,94	19,9	749,94	19,0	Cm St	10	C	E 3	748,51	21,2
21	?	?	746,50	23,9	Cm 1	2	»	E 1	?	?
22	748,03	22,5	747,39	24,1	Cm	1	»	SO 2	746,56	21,0
23	748,11	22,0	747,75	23,6	Cm 1	0	»	S 3	746,56	22,9
24	750,07	17,3	749,96	19,1	Cm St	10	C 1	O 2	748,20	19,8
25	?	?	749,12	19,3	Cm 3	8	»	N 2	?	?
26	747,36	19,3	746,91	20,3	Cm 1	3	»	NNE 2	745,85	21,1
27	745,71	21,4	744,77	22,9	»	0	S	ESE 1	744,04	23,7
28	?	?	746,05	25,6	Cm	6	»	O 2	?	?
29	747,46	23,8	746,83	25,0	Cm	2	»	SSE 1	745,47	26,4
30	744,11	25,2	743,95	25,5	Cm	7	»	O 3	743,95	25,2
31	744,10	21,3	744,22	21,9	Cm St	8	»	NNE 2	743,00	20,2
					Moyennes.					
1 à 10	744,53	18,49	743,95	20,69		4,7			742,93	20,81
11 à 20	745,06	18,21	744,82	19,49		7,9			744,82	19,15
21 à 31	746,87	21,60	746,68	22,85		4,3			745,45	22,54
1 à 31	745,37	19,30	745,20	21,07		5,6			744,36	20,76

Digitized by Google

TEMPÉR. EXTRÊMES. Minimum.	Maximum.	Moyen	PLUIE en 24 h. en millim	Vent pluvieux	PHÉNOMÈNES JOURNALIERS.
o	o	o	mm		
2,2	19,2[1]	10,7	»		
7,5	20,8[2]	14,2	»		
3,4	24,0	13,7	»		
10,7	24,7	17,7	»		
11,2	25,2	18,2	»		Vent très-fort et bourrasques.
14,0	22,8[3]	18,4	2,11	SO	P1 par intervalles le matin. Quelques gouttes le soir.
13,3	25,4	19,4	»		Pluie très-fine à 5 h. du matin.
15,5	26,8	21,2	5,22	SE	Orage à 10 h. du soir.
16,2	21,2[4]	18,7	2,85	S	Pluie par intervalles matin et soir.
10,6	22,8	16,7	14,00	NO	Id. id.
9,0	17,9	13,5	0,30	SO	Quelques gouttes à 12 h. 1/2 du soir.
8,4	19,3[5]	13,9	»		
8,3	23,2[6]	15,8	»		Rosée.
12,3	23,8	18,1	»		Rosée. Quelques gouttes à 1 h. du soir.
12,2	22,7	17,5	1,55	O	Orage à 2 h. du mat. Tn à 3 h. 1/4 s. Or. à 8 h. du s.
12,5	19,9[7]	16,2	1,10	SO	
10,4	22,2[8]	16,3	»		Rosée.
11,8	22,1	17,0	»		Rosée. Qq. gout. par int. le soir à partir de 7 h. 1/4.
12,3	20,8	16,6	»		Quelques gouttes à 11 h. du soir.
13,3	23,9[9]	18,6	0,18	NO	Pluie fine de 8 h. à 9 h. du matin.
13,1	25,7	19,4	»		Rosée. Tn à 2 h. 1/2 du s. Éclairs le s. à partir de 8 h.
16,0	25,9	21,0	»		Orage à 3 h. 1/2 du soir et vent très-fort.
12,9	25,2	19,1	»		Qq gout. à 7 h. du m. Vent tr.-f. à part. de 8 h. du s.
13,0	20,8	16,9	6,00	SO	Pluie la nuit jusqu'à 7 h. du matin.
11,8	20,7	16,3	5,00	NO	Id.
10,2	22,9[10]	16,6	»		Rosée.
11,3	26,3[11]	18,8	»		Rosée.
12,4	26,8	19,6	»		Petite averse à 10 h. soir.
16,9	27,9	22,4	1,15	NO	Rosée.
19,2	26,2	22,7	0,55	O	Pluie à 11 h. 1/2 du matin.
15,5	23,2	19,4	»		
Moyennes.			Somm		Maximum du jour, constaté à 4 h. du soir.
10,46	23,29	16,89	24,18		[1] 17°,4 | [2] 20°,2 | [3] 21°,8 | [4] 20°,0 | [5] 18°,2
11,05	21,58	16,35	3,13		[6] 21°,0 | [7] 18°,0 | [8] 21°,8 | [9] 21°,2 | [10] 21°,3
14,75	24,69	19,29	12,70		[11] 23°,8.
11,85	23,20	17,55	40,01		

Digitized by Google

DATES.	10 H. DU MAT.		MIDI.						4 H. DU SOIR.	
	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Config. des nuages.	Nébulosité.	Phénomènes	Vent.	Bar. à 0°.	Temp. extér.
	mm	°	mm	°					mm	°
1	741,76	19,0	741,09	22,9	Cm st	8	»	E 1	739,86	22,7
2	741,34	22,3	741,76	23,0	Cm St	10	»	O 2	742,34	22,0
3	748,07	20,0	748,39	20,3	Cm St	8	»	O 3	747,92	20,1
4	?	?	749,71	21,1	Cm 3	8	»	NNE 2	?	?
5	752,74	19,8	752,50	20,8	Cm	1	»	N 2	?	?
6	752,44	18,1	752,31	19,4	Cr 1	1	V 1	N 2	751,53	22,0
7	751,40	21,3	751,47	24,4	Cr Cm	3	»	N 2	750,70	24,5
8	754,97	17,2	755,16	20,3	»	0	S	NE 3	754,19	22,1
9	754,85	20,4	754,19	22,8	»	0	S	NE 1	752,58	24,8
10	749,45	23,3	748,81	24,8	Cr 1	1	»	ONO 3	746,56	26,0 ?
11	?	?	745,70	21,1	Cm	3	»	NO 3	?	
12	752,58	14,9	752,68	15,0	Cm St	10	C	N 3	752,72	16,0
13	754,65	14,2	754,68	16,0	»	0	S	NNE 2	752,96	18,8
14	752,77	16,1	752,22	17,0	Cm	4	»	NNE 1	751,48	19,0
15	753,04	15,4	752,81	17,3	Cm	4	»	NE 1	751,57	19,8
16	751,60	15,3	751,22	17,8	Cm	4	»	NNE 1	750,48	20,0
17	751,10	19,3	750,29	21,0	Cm	3	»	NNE 2	748,46	21,9
18	?	?	748,71	17,2	Cm St	7	»	NNE 2	?	?
19	750,62	18,9	750,36	20,0	»	0	S	NE 2	749,28	22,0
20	751,73	20,3	751,38	22,3	»	0	S	NE 1	750,57	24,8
21	752,17	23,7	751,83	26,0	»	0	S	NE 3	750,67	27,0
22	751,28	21,3	750,62	23,0	Cm 1	0	»	NNE 1	749,33	24,4
23	749,72	23,3	749,22	24,8	Cm 1	1	»	NE 2	747,77	26,0
24	746,01	25,2	745,59	25,8	Cm St	7	»	NNO 1	745,21	24,8
25	?	?	748,15	21,0	Cm St	10	C 1	O 2	?	?
26	746,45	20,5	746,52	21,2	Cm St	9	C 1	OSO 3	747,09	20,0
27	749,79	17,3	749,43	19,3	Cm	6	»	N 2	748,40	20,6
28	747,31	17,3	746,55	19,1	»	0	S	N 1	744,88	22,0
29	738,39	22,2	736,55	24,1	Cr 3	1	»	SE 1	733,72	26,3
30	731,71	15,2	731,60	16,0	Cm St	10	»	SO 2	730,92	17,2
					Moyennes.					
1 à 10	749,69	20,17	749,56	21,98		4,0			748,24	23,02
11 à 20	752,27	16,80	751,01	18,47		3,5			750,94	20,38
21 à 30	745,87	20,87	745,60	22,03		4,4			744,22	23,14
1 à 30	749,20	19,37	748,72	20,83		3,9			747,66	22,19

Digitized by Google

TEMPÉR. EXTRÊMES. Minimum.	Maximum.	Moyen	PLUIE en 24 h. en millim.	Vent pluvieux	PHÉNOMÈNES JOURNALIERS.
o	o	o	mm		
14,6	24,7	19,7	»		Rosée. Quelques gouttes à 8 h. 30 min. du soir.
17,8	23,1	20,5	»		Rosée. Or. à 8 h. 1/4 du soir et quelq. gouttes de pluie.
14,3	23,1	18,7	»		Rosée. Pluie de 10 h. à 11 h. 1/2 du soir.
15,2	22,8	19,0	1,15	SO	Pluie la nuit et quelques gouttes par interv. le matin.
13,4	22,8	18,1	»		
10,0	24,4[1]	17,2	»		Rosée.
16,8	25,1	21,0	»		
11,4	22,8	17,1	»		
11,3	25,0	18,2	»		
15,2	26,3	20,8	»		
15,9	22,3	19,1	»		Vent très-fort le soir à partir de 1 h.
7,4	16,7	12,1	»		
5,4	19,4	12,4	»		
10,6	19,0	14,8	»		Rosée.
9,3	20,6	15,0	»		
10,7	21,1[2]	15,9	»		
10,0	22,8	16,4	»		Rosée.
11,3	20,2	15,8	»		Quelques gouttes à 4 h. 1/2 du matin.
7,7	22,4	15,1	»		
11,4	26,0[3]	18,7	»		
12,3	27,1	19,7	»		
12,2	24,8	18,5	»		
13,4	26,3	19,9	»		
14,9	26,2	20,6	»		
10,4	21,3	15,9	»		
12,3	21,4	16,9	»		
10,4	22,0	16,2	»		
8,4	24,1[4]	16,3	»		
10,9	27,3	19,1	»		Petite averse et bourrasques de 4 h. 1/4 à 5 h. du soir.
14,6	19,1	16,9	4,90	SO	Pluie la nuit et par intervalles le jour.
Moyennes.			Somm		
14,00	24,01	19,03	1,15		
9,97	21,05	15,53	»		
11,98	23,96	18,00	4,90		
11,98	23,01	17,50	6,05		

Maximum du jour, constaté à 4 h. du soir.

[1] 22°,4 | [2] 21°,0 | [3] 24°,8 | [4] 22°,2

Digitized by Google

DATES.	10 H. DU MAT.		MIDI.						4 H. DU SOIR.	
	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Config. des nuages.	Nébulosité.	Phénomènes	Vent.	Bar. à 0°.	Temp. extér.
	mm	°	mm	°					mm	°
1	733,11	13,2	733,23	14,1	Cm St	10	C 1	SSO 3	734,07	15,0
2	?	?	746,26	18,2	Cm	1	»	ONO 3	?	?
3	749,09	20,0	748,96	22,3	Cm 1	3	»	NE 1	747,81	22,9
4	747,72	22,8	747,11	24,7	»	0	V 1	E 2	746,68	25,4
5	748,48	24,7	748,56	26,8	Cm 1	2	»	ONO 1	747,96	28,5
6	746,24	27,3	745,47	29,0	»	0	S	E 1	743,42	30,3
7	743,41	26,8	745,74	28,0	Cm St	8	»	O 3	744,08	25,4
8	746,12	23,6	745,93	22,7	Cm St	10	C 1	SSO 1	746,01	20,2
9	?	?	746,03	23,8	Cm St	6	»	OSO 2	?	?
10	743,31	20,0	743,31	20,3	Cm St	9	»	ONO 3	743,60	18,9
11	743,05	19,3	742,52	21,0	Cm St	10	C 1	SO 2	741,91	19,0
12	745,82	16,5	746,39	17,1	Cm 3	8	»	O 3	747,02	18,7
13	749,73	19,1	749,38	21,1	Cm 1	3	»	S 1	748,20	21,4
14	746,59	23,3	745,97	24,9	Cr Cm	1	»	SSE 1	744,85	26,6
15	745,86	26,3	745,76	28,1	»	0	S	SE 1	744,89	29,9
16	?	?	746,91	30,8	Cr 1	1	»	SSE 1	?	?
17	744,58	29,3	744,04	31,0	Cr	0	»	SSE 2	741,89	32,3
18	745,20	22,7	745,37	24,2	Cm	4	»	O 2	745,80	25,7
19	741,83	25,6	741,08	27,3	Cm 1	1	»	S 1	738,68	29,2
20	742,85	22,8	741,29	24,8	Cm 1	0	»	N 2	740,72	27,6
21	739,09	26,4	738,46	28,8	St Cm	10	C 1	ONO 2	740,36	18,3
22	742,05	18,8	742,45	20,0	Cm St	10	C	O 2	744,22	20,0
23	?	?	745,19	20,7	»	10	P C	S 1	?	?
24	749,19	21,8	748,94	22,8	Cm	6	»	NNE 1	748,37	23,2
25	749,94	22,0	749,74	23,8	Cm 1	2	»	N 1	748,77	24,8
26	750,04	22,3	749,50	25,4	Cm 1	5	»	N 2	748,99	24,0
27	748,80	24,7	748,16	26,2	Cm 1	3	»	N 1	746,94	29,0
28	747,85	24,0	747,67	25,8	Cm 1	4	»	NNE 2	747,32	26,0
29	749,88	19,6	749,07	21,9	Cr	1	V 1	N 1	747,05	24,1
30	?	?	746,14	25,0	Cr	0	»	O 2	?	?
31	743,19	21,8	741,97	23,8	Cr Cm 1	2	»	SSO 2	739,33	25,2
				Moyennes.						
1 à 10	744,84	22,30	744,86	22,99		4,9			744,20	23,33
11 à 20	745,06	22,77	744,96	25,03		2,8			745,55	25,60
21 à 31	746,67	22,38	746,12	23,84		4,8			745,75	23,84
1 à 31	745,50	22,49	745,34	23,95		4,2			744,51	24,29

Digitized by Google

TEMPÉR. EXTRÊMES. Minimum.	Maximum.	Moyen	PLUIE en 24 h. en millim	Vent pluvieux	PHÉNOMÈNES JOURNALIERS.
o	o	o	mm		
12,1	18,2[1]	15,2	9,60	SO	Pluie jusqu'à 11 h. du matin et par intervalles le soir.
11,1	22,3[2]	16,7	6,45	SO	Pluie la nuit jusque vers 3 h. du matin.
10,6	24,7[3]	17,7	»		Rosée.
12,3	27,3[4]	19,8	»		Id.
14,3	29,0	21,7	»		Id.
17,0	30,6	23,8	»		Id.
20,4	29,1	24,8	»		Rosée. Quelques gouttes à 4 h. 1/2 du soir.
18,7	24,2[5]	21,5	0,60	S	Pl de 10[h] 1/4 à 12[h] du m. Or. à 1[h] 1/4. Pl p. int. le s.
15,9	25,0	20,5	15,20	O	
15,6	21,3[6]	18,5	0,48	SO	Pluie par intervalles et orage à 7 h. du soir.
12,0	22,0	17,0	1,40	O	Pluie par intervalles matin et soir.
12,3	21,3[7]	16,8	9,10	SO	Pluie la nuit. Averse à 8 h. du matin.
9,9	24,9[8]	17,4	»		Rosée.
13,5	28,1[9]	20,8	»		Id.
17,3	30,8[10]	24,1	»		Id.
19,3	32,2	25,8	»		Rosée. Or. le soir à 7 h. 1/2. Qq gout. d'eau seulem.
20,6	33,3	27,0	»		Orage à 9 h. 10 min. du soir.
20,2	27,3[11]	23,8	0,40	NO	
16,2	30,8	23,5	»		Bourrasq. Tourbill. Tn. Éc. le soir à partir de 6 h.
16,1	29,7[12]	22,9	0,02	O	Éc. Tn et quelques gouttes d'eau de 8 h. à 11 h. du s.
19,1	28,8[13]	24,0	»		Orage à 2 h. 1/2 du soir et pluie par intervalles.
16,2	22,0[14]	19,1	15,70	SO	Pluie par intervalles le matin.
16,3	24,1[15]	20,2	8,40	S	Id. id. Qq gout. à 4 h. du soir.
15,4	24,8	20,1	0,10	O	Rosée.
13,4	26,3	19,9	»		
18,3	26,8	22,6	»		Qq. gouttes à 9 h. du matin. Pluie par interv. le soir.
17,7	29,2	23,5	1,65	NE	Rosée. Qq gouttes à 3 h. et à 4 h. du soir.
18,0	26,9	22,5	6,60	NO	Orage à 3 h. du matin.
13,0	24,3	18,7	»		Rosée.
14,3	24,8	19,6	»		Id.
13,0	23,9	19,5	»		Rosée. Orage à 7 h. 1/4 du soir.
Moyennes.			Somm		Maximum du jour, constaté à 4 h. du soir.
15,80	25,17	20,02	30,33		[1] 16°,2 | [2] 21°,0 | [3] 23°,2 | [4] 25°,9 | [5] 22°,8
15,74	28,04	21,91	10,92		[6] 20°,6 | [7] 19°,8 | [8] 22°,7 | [9] 26°,8 | [10] 30°,2
15,88	25,81	20,98	32,45		[11] 26°,2 | [12] 27°,8 | [13] 29°,7 | [14] 21°,0 | [15] 23°,2
15,81	26,97	21,39	73,70		

Digitized by Google

DATES.	10 H. DU MAT.		MIDI.						4 H. DU SOIR.	
	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Config. des nuages.	Nébulosité.	Phénomènes	Vent.	Bar. à 0°.	Temp. extér.
	mm	°	mm	°					mm	°
1	739,38	19,0	739,89	19,5	Cm 1	4	»	O 3	741,47	19,9
2	743,40	19,3	742,50	20,5	Cm St 1	9	C 1	O 1	741,87	17,8
3	740,81	17,0	740,64	17,4	Cm St 1	3	»	O 3	741,17	16,8
4	742,69	14,5	742,56	12,7	»	10	P C 3	O 2	742,82	15,0
5	748,10	15,2	747,87	16,7	Cm 1	4	»	NO 2	747,88	18,0
6	?	?	747,66	20,7	Cm St	7	»	S 2	?	?
7	745,90	19,8	745,20	21,3	Cm St 1	10	C 1	O 1	749,04	22,0
8	745,79	16,2	743,64	19,9	Cm St 1	10	C	O 1	743,68	19,8
9	743,96	17,7	743,55	21,3	Cm 1	4	»	NO 1	742,22	21,3
10	741,17	20,4	741,06	23,5	Cm St 1	9	»	S 1	740,15	26,0
11	740,09	23,8	739,32	25,8	Cr 3	2	»	S 1	739,27	25,9
12	745,10	24,4	744,14	24,8	Cm	4	»	S 2	742,97	25,8
13	745,36	20,0	744,76	20,2	Cm St	10	»	S 2	?	?
14	744,48	20,2	743,98	21,0	Cm Cr 1	7	»	O 2	743,62	22,8
15	?	?	745,03	21,0	Cm	6	»	O 2	?	?
16	740,34	19,2	740,27	21,0	Cm St 1	9	C 1	O 2	741,14	20,0
17	745,64	19,6	745,41	17,7	Cm St	9	C 1	O 2	744,87	19,2
18	745,71	16,4	745,03	19,0	Cm St	8	»	O 3	741,97	19,1
19	744,61	18,6	744,43	19,3	Cm	4	»	O 1	744,02	20,2
20	?	?	742,75	21,3	Cr Cm	6	»	S 1	?	?
21	740,96	21,0	740,31	21,0	Cm	3	»	O 2	740,31	21,9
22	739,72	17,0	739,15	20,7	Cm St 1	9	»	ESE 1	738,36	19,3
23	735,68	20,4	734,71	20,0	Cm St	10	C 1	SE 1	734,60	19,9
24	742,14	17,8	742,47	18,9	Cm	5	»	O 3	743,03	20,6
25	745,32	18,0	744,77	20,1	Cm St	10	C	E 1	745,09	20,0
26	750,35	19,6	750,35	22,5	Cm 1	2	»	E 1	750,31	23,3
27	?	?	750,16	24,0	»	0	S	S 1	?	?
28	748,18	24,1	743,95	27,8	»	0	V 1	S 2	742,63	29,4
29	743,28	21,8	743,88	22,0	Cm St	10	C 1	SO 2	743,77	20,5
30	748,69	16,6	749,47	18,6	Cm St 1	8	»	NE 1	749,82	19,7
31	751,74	16,4	751,01	18,0	Cm 1	4	»	NNE 1	750,27	18,4
					Moyennes.					
1 à 10	743,24	17,68	743,48	19,35		7,0			743,37	19,62
11 à 20	743,67	20,27	743,31	21,13		6,5			742,35	21,86
21 à 31	744,30	19,27	744,38	21,24		5,5			743,82	21,30
1 à 31	743,76	19,04	743,82	20,59		6,5			743,32	20,87

Digitized by Google

TEMPÉR. EXTRÊMES. Minimum.	Maximum.	Moyen	PLUIE en 24 h. en millim	Vent pluvieux	PHÉNOMÈNES JOURNALIERS.
o	o	o	mm		
13,2	20,5	16,9	5,15	S	Pluie la nuit par intervalles. Vent très-fort le jour.
12,2	21,1	16,7	»		Pluie par intervalles le soir.
12,7	19,7	16,2	2,65	S	Id. matin et soir. Éc. à 9 h. du soir.
10,5	17,1	13,8	2,66	O	Id. id. Or. à 4 h. 1/4 du s.
10,4	21,3[1]	15,9	2,29	O	Rosée.
9,3	22,1[2]	15,7	»		Rosée. Brouillard. Quelques gouttes à 11 h. du mat.
12,0	22,7	17,4	»		Rosée. Pluie de 7 h. 1/4 à 8 h. 1/4 du soir.
13,9	21,3[3]	17,6	0,70	SO	Pluie par intervalles le soir.
11,6	23,6[4]	17,6	1,50	O	Rosée. Brouillard.
11,3	25,8	18,6	»		Rosée. Orage à 6 h. 1/2 du soir et pluie par interv.
15,9	27,8	21,9	12,50	S	Rosée.
18,9	26,0	22,5	»		Rosée. Éclairs le soir vers 10 h. 1/2.
16,6	22,0	19,3	19,80	O	Or. à 1 h. du matin et pluie par interv. matin et soir.
15,3	23,0	19,2	0,55	SE	
16,3	22,2	19,3	0,52	SO	Pluie par intervalles le matin.
16,2	22,2	19,2	6,10	S	Pluie la nuit.
13,8	20,2	17,0	1,50	O	Petite averse à 11 h. du matin.
13,7	20,8	17,3	2,95	O	Pluie par intervalles le matin.
11,5	21,8	16,7	»		Rosée.
11,1	22,9	17,0	»		Rosée. Éclairs à 8 h. du soir.
16,2	23,0	19,6	0,30	O	Pluie par intervalles le matin.
12,2	22,7	17,5	»		Rosée très-forte. Pluie de 4 h. à 7 h. 1/2 du soir
13,2	21,3	18,3	10,35	SE	Pluie par int. matin et soir. Or. à 6 h. 1/4 du soir.
14,1	20,8	17,5	3,50	O	
10,4	22,5[5]	16,5	0,05	SE	Rosée. Bl très-dense. Pl. fine de 2 h. 1/4 à 3 h. du s.
12,3	24,1[6]	18,2	»		Rosée très-forte.
13,8	27,8[7]	20,8	»		Id.
16,1	29,6	22,9	»		Id.
18,3	23,9	21,1	»		Rosée. Pluie par intervalles le soir à partir de 3 h.
14,7	20,6	17,7	17,10	O	Pluie la nuit jusqu'à 4 h. du matin.
10,0	20,2	15,1	»		Rosée.
Moyennes.			Somm		
14,71	21,52	16,64	14,95		
14,93	22,89	18,94	43,92		
14,85	25,32	18,65	31,50		
13,54	22,60	18,07	90,37		

Maximum du jour, constaté à 4 h. du soir.

[1] 19°,3 | [2] 21°,8 | [3] 20°,8 | [4] 22°,7 | [5] 21°,2 | [6] 23°,3 | [7] 25°,8

Digitized by Google

DATES.	10 H. DU MAT.		MIDI.						4 H. DU SOIR.	
	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Config. des nuages.	Nébulosité.	Phénomènes	Vent.	Bar. à 0°.	Temp. extér.
	mm	°	mm	°					mm	°
1	748,36	17,1	747,78	19,8	Cm St	10	C 1	O 2	747,16	20,3
2	750,92	18,5	751,39	18,1	Cm St	10	C	O 3	751,14	18,9
3	?	?	752,14	19,2	Cm St 3	10	C 3	S 1	?	?
4	750,63	21,8	749,94	24,0	»	0	S	E 2	749,11	25,8
5	750,99	22,0	750,29	24,9	»	0	S	S 1	749,52	26,5
6	749,82	22,2	749,69	25,7	»	0	S	SE 1	748,53	27,4
7	749,01	22,4	748,76	26,8	»	0	S	E 2	747,42	26,9
8	748,66	22,7	747,85	25,2	»	0	S	S 1	746,80	26,8
9	749,52	23,8	749,57	26,1	Cm 1	1	»	SO 1	749,18	27,9
10	?	?	751,21	26,7	Cr Cm 3	3	»	OSO 1	?	?
11	755,01	19,9	754,88	20,0	Cm St	10	C	OSO 1	754,10	19,9
12	755,99	19,9	755,29	21,5	Cm 1	2	»	N 2	754,75	20,0
13	754,33	17,3	753,46	20,3	»	0	S	E 2	752,55	21,0
14	753,00	18,7	752,28	22,7	»	0	S	ENE 1	751,33	24,3
15	752,25	19,4	751,84	22,8	»	0	S	NNE 1	750,76	23,4
16	751,01	19,0	750,38	23,1	»	0	S	ENE 2	749,48	23,8
17	?	?	750,43	21,2	Cr 3	4	»	NNE 1	?	?
18	753,44	18,0	753,76	20,8	Cm Cr	4	V 1	N 1	753,28	22,3
19	754,44	18,9	753,85	21,8	Cr 1	0	»	NE 2	753,00	22,6
20	750,84	18,8	750,28	21,8	»	0	S	SE 3	748,65	22,4
21	747,55	17,8	747,04	21,8	»	0	S	SE 2	746,67	22,8
22	749,36	18,6	749,44	22,2	»	0	S	N 2	748,79	24,7
23	752,00	19,0	752,08	21,2	Cr Cm	2	»	N 1	751,50	23,3
24	?	?	753,92	22,8	»	0	S	NE 2	?	?
25	755,05	17,7	754,37	20,7	»	0	S	ENE 2	753,71	22,2
26	754,39	18,2	753,68	22,0	»	0	S	ESE 2	752,29	23,0
27	749,79	17,7	749,28	20,1	»	0	S	ESE 2	748,16	21,9
28	750,36	17,2	750,28	20,5	»	0	S	S 1	749,44	21,6
29	750,20	16,7	749,31	20,6	Cm 1	0	»	N 1	748,10	22,0
30	746,91	16,7	746,63	20,0	»	0	S	NE 1	744,85	20,9
					Moyennes.					
1 à 10	749,74	21,31	749,86	23,65		3,4			748,58	25,06
11 à 20	753,37	18,88	752,65	21,58		2,0			751,99	22,19
21 à 30	750,62	17,73	750,60	21,19		0,2			749,28	22,27
1 à 30	751,30	17,50	751,04	22,14		1,9			750,01	23,18

Digitized by Google

TEMPÉR. EXTRÊMES. Minimum.	Maximum.	Moyen	PLUIE en 24 h. en millim	Vent pluvieux	PHÉNOMÈNES JOURNALIERS.
o	o	o	mm		
12,4	20,9	16,7	0,40	O	Pluie fine par intervalles le matin.
13,6	20,2	16,9	»		Quelques gouttes à midi.
13,0	24,1[1]	18,6	»		Rosée. Brouillard très-dense jusqu'à 11 h. du matin.
12,8	26,3	19,6	»		Rosée très-forte.
14,3	26,9	20,6	»		Id.
15,3	27,8	21,6	»		Rosée.
15,7	27,6	21,7	»		Id.
14,9	27,0	21,0	»		Rosée. Éclairs à 8 h. du soir.
13,8	28,0	20,9	»		Or. à 4 h. du mat. Qq gout. à 7 h. du soir et éclairs.
17,7	27,5	22,6	»		Rosée.
16,4	22,0	19,2	0,10	SO	Id.
16,7	21,6	19,2	»		Rosée. Brouillard.
8,7	22,7	15,7	»		Rosée.
9,7	24,8	17,3	»		Id.
12,4	24,7	18,6	»		Id.
11,3	24,7	18,0	»		Id.
10,8	25,2	18,0	»		Id.
11,7	22,8	17,3	»		Id.
11,0	22,2	16,6	»		Id.
10,3	23,8	17,1	»		Id.
11,1	23,6	17,4	»		Id,
10,7	24,9	17,8	»		Id.
13,0	23,3	18,2	»		Id.
12,2	23,7	18,0	»		Id.
10,3	23,0	16,7	»		Id.
10,2	23,6	16,9	»		Id.
11,5	22,2	16,9	»		Id.
10,3	22,2	16,3	»		Id.
10,1	23,0	16,6	»		Id.
10,0	21,8	15,9	»		Id.
Moyennes.			Somm		
14,35	25,63	20,02	0,50		
11,90	23,45	17,70	»		
10,94	23,13	17,07	»		
12,40	24,07	18,24	0,50		

[1] Maximum du jour, constaté à 4 h. du soir. 21o,3

Digitized by Google

DATES.	10 H. DU MAT.		MIDI.						4 H. DU SOIR.	
	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Config. des nuages.	Nébulosité.	Phénomènes	Vent.	Bar. à 0°.	Temp. extér.
	mm	°	mm	°					mm	°
1	?	?	745,88	19,8	»	0	S	E 1	?	?
2	744,95	14,2	744,60	17,9	»	0	V 1	N 1	743,92	20,3
3	749,06	14,2	748,66	19,2	»	0	S	NE 1	750,36	20,5
4	750,72	15,6	749,98	18,3	»	0	S	E 3	749,03	19,0
5	747,49	12,8	746,43	16,0	»	0	S	ENE 3	745,35	16,4
6	745,52	11,1	745,05	13,8	»	0	S	E 2	744,93	14,9
7	745,11	12,2	744,59	15,0	»	0	S	ESE 1	742,93	16,8
8	?	?	736,27	18,7	Cm St	10	»	SO 1	?	?
9	733,27	16,1	732,47	18,1	Cm St	10	»	S 1	731,10	18,9
10	733,54	14,8	732,59	16,6	Cm St	10	C	SO 1	733,19	16,8
11	735,57	14,9	735,46	16,3	Cm	6	»	SO 2	735,79	16,6
12	739,97	13,8	739,65	15,7	Cm	5	»	SO 3	739,03	15,0
13	738,18	9,3	737,12	13,7	Cm	1	»	SSE 1	736,97	15,2
14	742,11	11,2	741,87	14,0	Cm	3	»	NNE 2	742,59	14,2
15	?	?	744,30	13,0	Cr Cm	7	»	SO 1	?	?
16	745,65	8,8	745,86	11,4	Cm 1	0	»	SO 1	744,28	12,2
17	737,93	10,7	736,17	15,1	Cr Cm	6	»	S 2	735,75	13,3
18	728,63	13,9	727,87	15,9	Cm St	9	»	S 3	725,59	13,5
19	725,28	11,2	724,37	11,1	Cm St 3	10	C 3	S 3	723,80	10,2
20	735,10	10,2	734,82	11,1	Cm St	10	C	SO 2	734,50	9,9
21	741,89	8,9	741,68	11,0	Cm 1	2	»	S 2	740,06	12,0
22	?	?	732,84	12,6	»	10	P 1 C 3	S 2	?	?
23	735,84	12,1	735,80	14,0	Cm St	10	C 1	O 2	735,84	12,9
24	740,17	12,2	740,80	12,1	Cm St	10	C 1	O 3	739,92	12,0
25	735,58	12,8	736,10	8,0	»	10	P 1 C	O 3	736,67	8,0
26	744,16	9,6	742,35	11,1	Cm St	10	C 1	SSO 2	739,37	11,2
27	728,50	11,6	728,33	12,0	Cm St	10	»	OSO 3	728,47	11,0
28	728,43	9,7	729,66	10,4	Cm	7	»	N 3	734,19	7,7
29	?	?	741,05	6,8	Cm Cr	7	»	S 1	?	?
30	733,68	10,7	733,19	11,0	»	10	P 1 C	SSO 3	733,67	11,5
31	736,48	11,2	736,16	13,0	Cm St	7	»	SO 3	736,84	12,0
					Moyennes.					
1 à 10	743,67	13,88	742,72	17,34		3,0			742,60	17,95
11 à 20	736,49	11,56	736,72	13,53		5,7			735,15	13,34
21 à 31	736,09	10,98	736,19	11,09		8,5			736,11	10,92
1 à 31	738,99	12,05	738,47	13,81		6,5			737,77	13,92

Digitized by Google

TEMPÉR. EXTRÊMES. Minimum.	Maximum.	Moyen	PLUIE en 24 h. en millim	Vent pluvieux	PHÉNOMÈNES JOURNALIERS.
o	o	o	mm		
8,7	20,6	14,7	»		
7,7	21,2	14,5	»		Rosée. Gelée blanche.
7,8	21,8	14,8	»		Id. Id.
10,7	19,8	15,3	»		
6,9	17,3	12,1	»		
4,0	15,7	9,9	»		
4,2	20,0[1]	12,1	»		
7,5	19,3	13,4	»		Pluie le soir à partir de 6 h. 1/2.
11,8	19,9	15,9	3,50	SE	Pluie et éclairs à 6 h. 1/2 du soir.
13,2	19,8	16,5	5,70	SE	Pluie la nuit et par intervalles le matin.
12,3	17,6	15,0	3,45	SO	Pluie par intervalles matin et soir.
9,6	16,5	13,1	0,42	SO	Un peu de pluie à 2 h. 1/4 du soir.
5,0	15,2	10,1	0,01	S	Rosée. Brouillard très-dense. Gelée blanche.
6,3	15,1	10,7	»		Rosée. Gelée blanche.
5,3	14,3	9,8	»		Rosée. Brouillard. Gelée blanche.
4,8	14,8	9,8	»		Rosée. Brouillard très-dense jusqu'à 11 h. du matin.
7,1	15,9[2]	11,5	»		Rosée. Brouillard. Pluie fine à 11 h. du soir.
10,1	16,1	13,1	0,40	S	Pluie par intervalles matin et soir.
10,3	12,0	11,2	6,60	S	Id. id. et vent très-fort.
6,5	12,1	9,3	3,60	SO	P la n. par int. jusq. v. 5 h. du m. Qq gout. à 1 h. 1/2.
4,8	12,7	8,8	»		Rosée très-forte. Gelée blanche.
8,2	14,1	11,2	4,45	SE	Pluie le matin et jusqu'à 3 h. du soir.
10,3	14,1	12,2	1,95	S	Pluie la nuit. Pluie fine à 2 h. du soir.
10,6	13,0	11,8	0,58	SO	Pluie fine la nuit. Pluie par intervalles le soir.
6,5	11,4[3]	9,0	8,40	O	Tp et pl. la n. P. par int. le j. Or. et grêle à 2 h. 1/2 s.
5,8	12,0	8,9	3,50	O	Pluie le soir à partir de 5 h.
10,3	12,9	11,6	17,40	SO	Pluie la nuit jusqu'à 6 h. du matin.
8,8	10,7	9,8	3,70	SO	Pluie la nuit et par intervalles le matin.
1,8	12,0[4]	6,9	0,60	NO	Rosée. Brouillard. Gel. bl. Pluie par int. mat. et soir.
6,9	13,0	10,0	6,00	S	Pluie la nuit, le matin et par intervalles le soir.
8,0	13,1	10,5	1,60	S	
Moyennes.			Somm		
8,25	19,54	13,92	9,20		
7,73	14,96	11,36	14,48		
7,45	12,64	10,07	48,18		
7,80	15,60	11,70	71,86		

Maximum du jour, constaté à 4 h. du soir.

[1] 17°,2 | [2] 14°,2 | [3] 12°,8 | [4] 10°,7

Digitized by Google

DATES.	10 H. DU MAT.		MIDI.						4 H. DU SOIR.	
	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Config. des nuages.	Nébulosité.	Phénomènes	Vent.	Bar. à 0°.	Temp. extér.
	mm	°	mm	°					mm	°
1	742,60	9,0	742,79	9,5	Cm St	10	»	SO 1	?	?
2	746,93	5,0	746,55	6,2	Cr	1	»	NE 1	746,04	6,0
3	745,28	5,0	744,40	6,8	Cm St	8	»	N 1	745,81	6,0
4	745,11	6,4	745,22	8,4	Cr 3	4	»	N 1	745,74	7,2
5	?	?	747,13	7,1	Cm	7	»	N 1	?	?
6	745,62	6,7	745,16	7,0	Cm St	10	C	ENE 2	745,12	6,3
7	745,99	7,5	745,44	8,2	Cm St	10	C	E 1	745,19	7,7
8	740,90	7,8	740,21	8,2	Cm St	10	C	E 3	739,20	7,2
9	740,23	6,0	740,21	6,5	»	10	P 1 C	N 1	740,29	6,2
10	746,13	6,8	746,76	7,7	Cm 1	3	»	NNE 2	747,46	6,5
11	753,04	5,8	753,01	7,7	Cr Cm	5	»	O 1	754,78	7,2
12	?	?	754,71	6,9	Cm	5	»	E 1	?	?
13	756,93	4,5	756,62	6,8	»	0	S	E 1	755,18	5,5
14	756,06	0,7	755,51	3,4	Cr	1	»	SE 1	754,49	4,0
15	755,47	2,8	754,81	5,0	Cr Cm	3	»	S 1	754,30	7,1
16	754,59	7,7	754,07	8,0	Cm St	8	C 3	SSO 1	752,80	8,1
17	749,10	8,3	748,41	9,0	»	10	P 1 C 3	S 1	747,01	8,2
18	748,35	9,0	748,67	9,7	Cm St	10	C	O 1	750,12	8,9
19	?	?	747,71	8,8	Cm	5	»	S 1	?	?
20	743,75	6,6	743,44	8,5	Cm St	10	C	S 1	742,84	8,5
21	739,70	9,9	737,75	10,7	Cm St	8	»	SSO 2	736,78	10,0
22	736,27	9,8	734,94	10,3	»	10	P 1 C	SSO 1	733,38	11,9
23	738,85	11,5	738,62	12,0	Cm St	10	C 1	SSO 1	738,43	12,9
24	739,38	12,0	738,99	15,5	Cr St	5	»	SO 2	740,37	13,1
25	737,69	12,8	736,42	13,9	Cr	2	»	S 2	734,44	13,0
26	?	?	735,34	9,8	»	10	P C 3	S 2	?	?
27	742,83	8,8	742,81	9,6	Cm	5	»	S 2	742,96	9,2
28	737,77	6,2	736,45	9,6	Cm St	10	C 1	SE 3	735,55	9,3
29	737,50	6,3	738,66	5,8	»	10	P C 3	S 2	740,06	7,5
30	744,60	5,2	744,37	6,3	Cm St	10	C	S 1	744,71	6,0
										?
				Moyennes.						
1 à 10	744,31	6,69	744,39	7,56		7,3			744,11	6,68
11 à 20	752,16	5,68	751,70	7,38		5,9			751,07	6,43
21 à 30	739,40	9,17	738,44	10,35		8,0			738,52	10,32
1 à 30	745,02	7,23	744,84	8,43		7,1			744,32	8,16

Digitized by Google

TEMPÉR. EXTRÊMES. Minimum.	Maximum.	Moyen	PLUIE en 24 h. en millim	Vent pluvieux	PHÉNOMÈNES JOURNALIERS.
o	o	o	mm		
6,0	10,2	8,1	»		Pluie fine à 8 h. du soir.
3,0	8,0	5,5	0,33	SO	Rosée et forte gelée blanche.
3,3	8,4	5,9	»		Rosée.
4,6	9,0	6,8	»		Id.
3,0	8,2	5,6	»		Id.
5,0	8,2[1]	6,6	»		Rosée. Pluie très-fine le soir à partir de 4 h.
5,0	8,7	6,9	0,37	NO	Pluie fine le soir à partir de 2 h.
5,7	8,6	7,2	0,70	NE	
5,3	7,7[2]	6,5	12,50	NE	Pluie abondante la nuit et fine le jour.
4,3	8,8	6,6	1,80	O	
2,3	9,0	5,7	»		Rosée. Brouillard. Gelée blanche.
3,9	8,6	6,3	»		Rosée. Brouillard.
2,2	7,2	4,7	»		Rosée. Gelée blanche.
— 1,0	5,0	2,0	»		Rosée et forte gelée blanche.
— 0,4	8,5[3]	4,1	»		Rosée. Brouillard. Gelée blanche très-forte.
5,5	9,1	7,3	»		R. Bl t.-dense jusq. 10h du mat. Pl. le soir à 8h 1/2.
6,3	9,7[4]	8,0	1,50	S	Pluie très-fine à partir de 10 h. 1/4 du matin.
7,3	10,1	8,7	7,30	S	Pluie par intervalles le matin.
5,4	8,8	7,1	»		Rosée.
3,7	10,7[5]	7,2	»		Rosée. Brouillard.
7,0	11,8	9,4	0,20	S	Pl. fine de 8h 1/2 à 10h du m. Pl. le s. à part. de 2h.
8,4	12,9[6]	10,7	3,15	SO	Pluie par intervalles matin et soir.
10,3	15,5[7]	12,9	6,33	SO	Id. Id.
9,2	15,8	12,5	»		Rosée.
9,4	15,1	12,3	»		
9,7	9,8	9,8	3,80	S	Pluie le jour jusqu'à 7 h. du soir.
6,8	10,3	8,6	6,80	S	
3,2	10,2	6,7	»		Pluie le soir à partir de 4 h.
5,9	7,8	6,9	11,10	SO	Pl. le mat. et le soir jusq. 2 h. Vent très-fort le mat.
3,0	6,8	4,9	2,30	SO	Rosée. Brouillard.
Moyennes.			Somm		
4,52	8,58	6,57	15,70		Maximum du jour, constaté à 4 h. du soir.
3,52	8,67	6,11	8,80		
7,29	11,60	9,47	33,70		[1] 7o,7 | [2] 6o,9 | [3] 7o,9 | [4] 9o,2 | [5] 9o,5
5,11	9,62	7,37	58,20		[6] 11o,9 | [7] 14o,0

Digitized by Google

DATES.	10 H. DU MAT.		MIDI.						4 H. DU SOIR.	
	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Config. des nuages.	Nébulosité.	Phénomènes	Vent.	Bar. à 0°.	Temp. extér.
	mm	°	mm	°					mm	°
1	746,16	5,0	745,79	5,8	St	10	»	S 1	745,26	5,2
2	743,08	5,3	742,14	5,2	»	1	V 1	NE 1	740,74	5,0
3	?	?	737,83	6,1	Cm St	10	C 1	NE 1	?	?
4	736,47	4,7	736,00	5,9	St	10	C	E 1	735,62	5,1
5	741,65	6,6	741,72	7,8	Cm St	10	C 1	O 1	742,30	6,9
6	749,17	2,8	749,78	5,0	»	1	V 1	NE 1	750,46	5,2
7	754,81	1,6	754,22	2,2	Cm St	10	C 1	E 2	754,55	3,0
8	759,41	3,1	759,16	3,1	Cm St	10	C	E 1	759,30	2,6
9	759,26	1,3	758,48	2,0	Cm St	10	C	ESE 1	757,64	1,4
10	?	?	760,20	0,8	Cm St 3	10	C 3	S 1	?	?
11	760,31	1,0	759,65	2,1	Cm St	10	C	NE 1	759,01	2,4
12	758,29	- 0,2	757,15	1,7	»	0	S	NE 2	756,97	0,7
13	755,68	- 1,8	754,46	0,0	»	0	S	ENE 2	754,21	- 0,7
14	755,29	- 5,2	754,65	- 2,8	»	0	S	NE 1	754,18	- 1,3
15	756,75	1,2	757,02	2,8	»	0	S	N 2	758,65	1,6
16	761,04	- 1,7	760,56	0,7	Cm St	10	»	S 1	759,98	0,5
17	?	?	757,85	3,7	Cm St	10	C	NE 1	?	?
18	756,19	2,3	755,38	4,1	Cm St	9	»	N 1	754,66	4,3
19	753,16	3,3	752,80	3,8	Cm St	10	»	SE 1	752,15	2,7
20	755,32	0,0	755,53	0,8	Cm St	10	C	OSO 1	757,04	0,6
21	757,90	0,5	757,52	1,3	Cm St	10	»	SE 1	757,37	1,0
22	756,86	- 1,3	756,34	- 0,5	»	10	»	E 1	756,00	- 0,7
23	756,61	- 3,0	756,31	- 3,7	»	5	Bl 1	NNE 1	756,26	- 3,7
24	?	?	756,85	- 2,1	»	0	S	N 1	?	?
25	?	?	759,80	- 4,8	»	10	Bl 3 C 3	S 1	?	?
26	756,96	- 3,2	756,20	- 4,1	Cm Cr	5	»	S 2	756,04	- 4,1
27	757,07	- 6,2	756,51	- 3,4	Cm St	9	»	S 1	755,72	- 2,3
28	753,49	- 2,0	752,38	- 1,2	Cr 1	5	»	S 1	751,92	0,2
29	747,89	- 1,2	745,71	2,2	Cr Cm 1	1	»	SSE 2	743,56	1,8
30	740,18	4,7	741,42	5,3	Cm St	10	C	O 2	743,42	0,4
31	?	?	747,41	2,9	Cm St	9	»	NO 1	?	?
					Moyennes.					
1 à 10	748,75	3,55	748,53	4,39		8,2			748,26	8,30
11 à 20	756,89	- 0,12	756,45	1,69		5,9			756,32	1,20
21 à 31	753,37	- 1,96	753,31	- 0,74		6,7			752,79	- 0,93
1 à 31	753,16	0,54	752,78	1,70		6,9			752,61	1,31

Digitized by Google

TEMPÉR. EXTRÊMES. Minimum.	Maximum.	Moyen	PLUIE en 24 h. en millim	Vent pluvieux	PHÉNOMÈNES JOURNALIERS.
o	o	o	mm		
2,2	6,0	4,1	»		
3,0	6,2	4,6	»		Rosée. Brouillard très-dense.
2,0	7,7	4,9	1,00	SE	Pluie à 6 h. du matin.
1,9	7,8[1]	4,9	»		Rosée.
3,9	7,8	5,9	1,85	S	Pluie la nuit.
0,3	6,2	3,3	»		Rosée. Brouillard. Gelée blanche.
0,7	3,2[2]	1,3	»		Rosée. Gelée blanche très-forte.
1,3	3,4	2,4	»		
1,1	2,2	1,7	»		
0,6	2,1[3]	1,4	»		
1,0	3,6	1,3	»		
1,2	2,0	0,4	»		Rosée. Gelée blanche très-forte.
3,1	0,3	- 1,3	»		Id. Id.
6,7	2,8[4]	- 2,0	»		Id. Id.
2,7	3,8	0,6	»		Neige la nuit et par intervalles le soir.
4,4	4,0[5]	- 0,2	»		R. Bl. Gl. bl. Qq flocons de neige à 1 h. du soir.
0,3	4,3	2,3	»		Rosée. Brouillard. Pluie fine à 5 h. du soir.
1,6	5,8	3,7	0,50	O	
2,3	3,9	3,1	»		
- 1,9	1,3	- 0,3	»		
- 0,3	1,7	0,7	»		
- 1,9	- 0,4	- 1,2	»		
- 5,7	- 2,2	- 4,0	»		R. Bl3 jusqu'à midi. G bl. Gv. Bl3 le s. à part. de 2h.
- 6,7	- 0,6	- 3,7	»		R. Bl3. G. bl. Gv3.
- 8,0	- 3,6	- 5,8	»		R. Bl. G. bl3. Gv3.
- 9,2	- 3,2	- 6,2	»		Rosée. Brouillard. Gelée blanche. Givre.
- 9,9	- 2,2	- 6,1	»		Id. Id. Id. Id.
- 4,9	2,2[7]	- 1,4	»		Rosée. Brouillard. G bl. Givre et verglas le matin.
- 3,5	5,3[8]	0,9	»		Rosée. Gelée blanche.
0,3	5,9	3,1	5,00	SO	Pluie par intervalles jusqu'à 11 h. du matin.
- 0,9	6,4	2,8	»		Rosée. Gelée blanche très-forte.
Moyennes.			Somm		
1,56	5,26	3,45	2,85		
- 1,68	3,20	0,76	0,50		
- 4,36	0,85	- 1,90	5,00		
- 1,67	3,03	0,68	8,35		

Maximum du jour, constaté à 4 h. du soir.

[1] 6°,7 | [2] 3°,0 | [3] 1°,0 | [4] 1°,5 | [5] 1°,0
[6] 0°,7 | [7] 0°,5 | [8] 2°,5

Digitized by Google

Résumé des Observations météorologiques faites à Metz en 1865. — **Pressions atmosphériques.**

MOIS.	MOYENNES DES PRESSIONS.			Différence des moy. de 10 h. et de 4 h.	Plus gr. différences de 10 h. à midi.				Plus gr. différences de midi à 4 h.				Plus grandes différences entre deux midi.				PRESSIONS EXTRÊMES.				Différences des pressions extrêmes.
	à 10 heur.	à midi.	à 4 heures		en montant.	DATES.	en descend.	DATES.	en montant.	DATES.	en descend.	DATES.	en montant.	DATES.	en descend.	DATES.	minima absolus.	DATES.	maxima absolus.	DATES.	
	mm	mm	mm	mm	mm		mm		mm		mm		mm		mm		mm		mm		mm
Janvier	736,59	736,85	736,47	0,12	2,10	28	1,41	12	2,60	3	2,62	12	14,28	3-4	12,47	29-30	719,00	14	755,29	7	36,29
Février	742,78	742,98	742,94	–,16	2,81	17	1,67	24	3,67	17	3,46	24	10,02	9-10	9,09	15-16	721,31	1	756,40	23	35,09
Mars.	740,77	740,37	740,44	0,33	1,18	27	0,97	19	2,44	27	2,91	4	9,32	11-12	16,88	4-5	729,29	6	754,34	4	25,05
Avril..	748,32	747,75	746,80	1,52	0,80	1	1,02	8	0,55	20	2,38	1	6,71	3-4	5,65	27-28	741,11	30	755,60	6	14,49
Mai...	745,37	745,20	744,36	1,01	0,46	11	1,18	3	2,13	11	2,28	8	8,58	11-12	4,44	9-10	733,93	10	750,68	19	16,75
Juin...	749,20	748,72	747,66	1,54	0,32	3	1,86	29	0,78	2	2,81	29	6,98	11-12	10,02	28-29	730,92	30	755,16	08	24,24
Juillet.	745,50	745,34	744,51	0,99	0,57	12	1,56	20	1,90	21	2,64	31	13,03	1-2	4,29	18-19	733,11	1	750,04	26	16,93
Août...	745,76	745,82	745,32	0,44	0,78	30	1,23	28	3,84	7	1,35	9	7,76	23-24	6,21	27-28	734,58	23	750,55	26	15,97
Septem	751,30	751,04	750,01	1,29	0,47	2	0,89	29	»	»	1,78	30	3,67	10-11	4,40	26-27	744,85	30	755,99	12	11,14
Octobre	738,99	738,47	737,77	1,22	1,23	28	1,76	17	4,53	28	2,98	26	11,35	28-29	14,02	26-27	725,80	19	750,72	4	26,92
Novem.	745,02	744,84	744,32	0,70	1,16	29	1,95	21	1,45	18	1,98	25	7,47	26-27	6,36	27-28	733,38	22	756,95	13	23,57
Décem.	753,16	752,78	752,61	0,55	1,24	30	2,18	29	4,00	30	2,15	29	8,06	5-6	6,67	28-29	735,62	4	761,04	16	25,42
ANNÉE. (Moy.	745,06	744,85	744,27	0,80	....	..	....	..	....	..	....	..	.....	.....	.....	.....	731,75	..	754,40	..	22,65
(Moy. de 10h et de 4h : 744,67				Ext.	2,84	17 fév.	2,18	29 déc.	4,53	28 oct.	3,46	24 fév.	14,28	3-4 janv.	16,88	4-5 mars	721,31	1er fév.	761,04	16 déc.	36,29

Digitized by Google

Résumé des Observations météorologiques faites à Metz en 1865. — **Températures de l'air.**

MOIS.	MOYENNES DES TEMPÉR. à 10 h.	à midi.	à 4 heur.	TEMPÉR. JOURNAL. EXTRÊMES. MOYENNES DES minima.	maxima.	différences	moy.	Plus grandes différences en 24 heures. des minima.	DATES.	des maxima.	DATES.	TEMPÉRATURES MINIMA. les plus hautes	DATES.	les plus basses	DATES.	TEMPÉRATURES MAXIMA. les plus hautes	DATES.	les plus basses	DATES.	Différences des tempér. extrêmes.
	o	o	o	o	o	o	o	o		o		o		o		o		o		o
Janvier	2,29	2,66	2,93	-1,02	4,72	5,74	1,85	6,1	24-25	8,5	27-28	6,5	27	- 8,2	2	10,5	27	-1,1	1	18,7
Février	0,12	0,85	0,81	-2,51	2,90	5,41	0,20	8,0	16-17	6,8	15-16	4,5	2	-12,3	11	7,2	1/2	-5,6	11	19,5
Mars..	1,39	2,82	2,57	-2,16	4,40	6,56	1,12	6,8	19-20	5,3	19-20	2,8	1	- 9,9	21	8,3	1	0,2	20	18,2
Avril..	15,00	17,74	18,90	7,26	19,82	12,56	13,54	5,9	5-6	8,0	28-29	15,1	20	- 2,6	1	26,1	19	8,3	1	28,7
Mai...	19,30	21,07	20,76	11,85	23,20	11,35	17,53	7,3	3-4	5,6	8-9	19,2	30	2,2	1	27,9	29	17,9	11	25,7
Juin...	19,37	20,83	22,19	11,98	25,01	11,03	17,50	8,5	11-12	8,2	29-30	17,8	2	5,4	13	27,3	29	16,7	12	21,9
Juillet.	22,49	25,95	24,29	15,81	26,97	11,16	21,39	5,0	28-29	6,0	1/2 7-1 8/2	20,6	17	9,9	15	33,3	17	18,2	1	23,4
Août..	19,04	20,59	20,87	15,54	22,60	9,06	18,06	5,1	20-21	5,7	28-29	18,9	12	9,5	6	29,6	28	17,1	4	20,3
Septem	17,50	22,14	25,18	12,40	24,07	11,67	18,24	8,0	12-13	5,5	10-11	17,7	10	8,7	15	28,0	9	20,2	2	19,3
Octob..	12,05	13,81	13,92	7,80	15,60	7,80	11,70	7,0	28-29	4,3	6-7	13,2	10	1,8	29	21,8	3	10,7	28	20,0
Novem	7,25	8,43	8,16	5,11	9,62	4,51	7,36	5,9	15-16	5,3	25-26	10,3	33	- 1,0	14	15,8	24	5,0	14	16,8
Décem.	0,54	1,70	1,51	-1,67	3,03	4,70	0,68	5,0	1/2 7-1 5/2 8	4,4	27-28	3,9	5	- 9,9	27	7,8	5	-3,6	25	17,7
ANNÉE. Moy.	11,56	13,05	13,34	6,55	15,00	8,47	10,71	.....	.....	.....	.....	12,54	..	-0,55	..	20,30	..	9,54	..	20,8
Extrêmes.....								8,5	11-12 juin.	8,5	27-28 janv.	20,6	17 juillet.	-12,3	11 févr.	33,3	17 juillet.	-5,6	11 févr.	28,7

Digitized by Google

Résumé des Observations météorologiques faites à Metz en 1865. — **Vents et Hydro-météores.**

MOIS.	Nombres de jours où, à midi, le vent a été									Nombres de jours de							NÉBUL. MOYENNES.				Pluies dans la cour							
																					pour les régions							
	N	NE	E	SE	S	SO	O	NO	Nul.	pluie.	grêle.	neige.	gelée.	gelée bl.	ton., or.	brouillard.	à 10 heur.	à midi.	à 4 heures	moyennes.	NE	SE	SO	NO	TOTALES.	Maxima en 24 heures.	DATES.	
																					mm	mm	mm	mm	mm	mm		
Janvier.	2	1	»	2	5	7	11	3	»	23	»	10	18	3	»	3	8	8	8	9	»	25,6	33,1	17,5	76,2	12,8	25	
Février.	6	4	3	1	4	4	4	2	»	18	1	11	20	1	»	2	9	9	8	9	0,1	16,9	28,0	5,1	50,1	7,8	1	
Mars...	11	5	3	»	2	3	6	3	»	17	»	12	25	»	»	2	8	8	7	8	»	4,2	22,9	17,7	44,8	11,0	27	
Avril...	6	4	7	2	4	2	1	4	»	4	»	»	2	»	1	5	3	3	2	3	»	»	2,5	1,8	4,3	2,0	20	
Mai....	4	2	4	2	7	6	6	»	»	12	»	»	»	»	3	»	5	6	6	6	»	6,7	12,0	21,3	40,0	14,0	10	
Juin....	10	11	1	1	»	1	4	2	»	2	»	»	»	»	1	»	4	4	4	4	»	»	6,0	»	6,0	4,9	30	
Juillet..	6	2	2	2	6	3	8	2	»	14	»	»	»	»	9	»	4	4	4	4	1,7	4,3	30,0	17,3	73,7	15,7	22	
Août...	»	2	3	1	8	1	14	2	»	18	»	»	»	»	4	3	7	6	6	6	»	24,4	40,2	23,8	90,4	19,8	13	
Septem.	6	3	6	4	4	2	3	»	»	2	»	»	»	»	1	2	2	2	1	2	»	»	0,3	0,2	0,3	0,4	1	
Octobre	2	2	4	1	9	10	3	»	»	18	1	»	»	7	1	3	6	7	6	6	»	21,9	43,4	6,6	71,9	17,4	27	
Novemb	3	2	4	2	11	4	2	»	»	14	»	»	2	3	»	6	8	7	7	8	13,2	9,8	33,9	1,3	58,2	12,3	9	
Décemb	3	8	3	3	8	1	2	1	»	3	»	1	18	14	»	10	8	7	7	7	»	1,9	6,2	0,3	8,4	3,0	30	
Somes	61	46	42	21	68	44	64	19	»	147	2	34	83	30	20	38	»	»	»	»	15,0	115,9	278,3	115,1	524,3	> Max. en 24 h.		
ANNÉE.....	167	126	115	58	186	121	175	52	»	Maxima. Jan. F.O. Mars Mars Déc. Déc. Juil. Déc.							6,0	5,9	5,5	5,9	Pluies sur le toit.							
.....	Nombres prop. pour 1000 vents.																Moy. pr l'année				16,8	98,7	202,9	90,1	408,2	19,8	13 Av.	

Digitized by Google

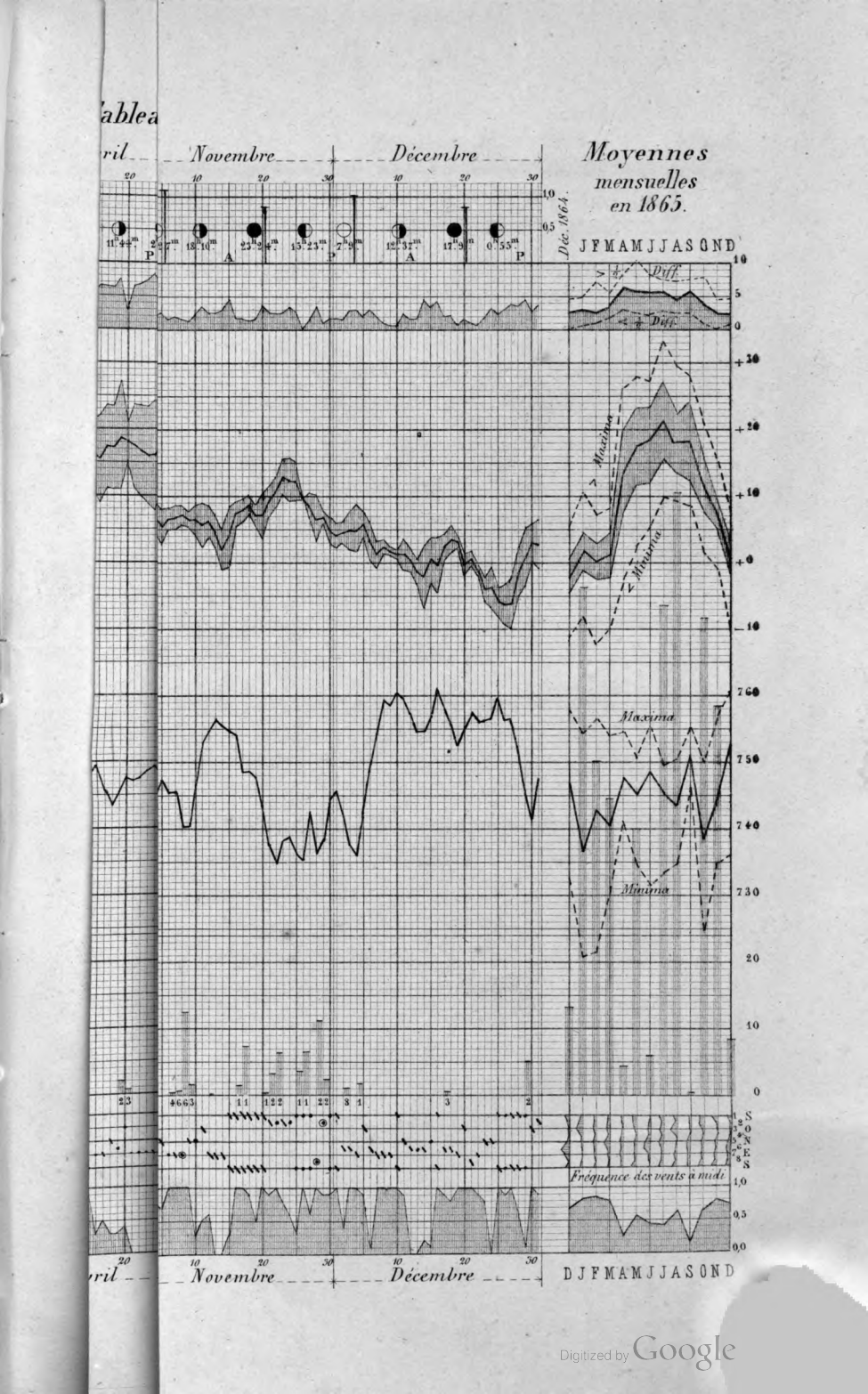
Novembre
Décembre
Moyennes
mensuelles
en 1865.
Déc. 1864.
J F M A M J J A S O N D
Diff.
Maxima
Minima
Fréquence des vents à midi
N
NE
E
SE
S
SO
O
NO
D J F M A M J J A S O N D

Digitized by Google

LISTE

DES

OUVRAGES ADRESSÉS A L'ACADÉMIE

PENDANT L'ANNÉE 1865-1866.

Ouvrages publiés par les membres de l'Académie.

Applications d'analyse et de géométrie qui ont servi de principal fondement au Traité des propriétés projectives des figures, par J. V. Poncelet. Tome second et dernier. Paris, 1864.

Chants populaires recueillis dans le pays Messin, mis en ordre et annotés par le comte de Puymaigre. Metz, 1865.

Cinquième mémoire sur les foraminifères du lias des départements de la Moselle, de la Côte-d'Or et de l'Indre, par M. O. Terquem. Metz, 1866.

Cours de littérature étrangère. — Étude sur Dante. — Discours d'ouverture à la faculté des lettres, par M. A. Mézières. Paris, 1865.

De l'analyse de la fonte et de l'acier. Recherche du soufre et du phosphore dans ces métaux, par M. J. Nicklès. Nancy, 1862.

Découverte de monnaies du quatorzième et du quinzième siècle, faite dans le déblai de la route de Reiklange à Everlange, grand-duché de Luxembourg, par le docteur Namur.

Digitized by Google

De la condition des femmes au quatorzième siècle, par M. Aderer. Paris, 1865.

De la méthode électrolytique dans ses applications aux opérations chirurgicales, par H. Scoutetten. Paris, 1865.

De la méthode dite électrolytique. — Réponse à M. le docteur Morpain, par H. Scoutetten. Paris, 1865.

Détails sur la décoration de la chapelle ducale, par M. l'abbé Guillaume. Nancy.

Description géologique des falaises de Biarritz: Bidart, Guétary et Saint-Jean-de-Luz, par M. E. Jacquot. Bordeaux, 1864.

Description d'un triens barbare de la fin de l'époque mérovingienne, par le docteur Namur.

Discours pour la fête séculaire célébrée dans le temple réformé de Bar-le-Duc, le 30 octobre 1862, en mémoire du martyre d'Augustin Marlorat, par Othon Cuvier. Metz, 1863.

Du raisin et de ses applications thérapeutiques. — Études sur la médication par les raisins, connue sous le nom de cure aux raisins ou ampélothérapie, par J. C. Herpin, de Metz. Paris, 1865.

Étude historique sur les ordonnances publiées à Metz, en 1555, par Charles Cailly. Metz, 1858.

Étude sur les trichines et sur les maladies qu'elles déterminent chez l'homme, par H. Scoutetten. Metz, 1866.

Études sur l'histoire de Metz, par Auguste Prost. — Les légendes. Metz, 1865.

Expériences synthétiques relatives aux pierres météoriques. — Rapprochements auxquels ces expériences conduisent, tant pour la formation de ces corps planétaires que pour celle du globe terrestre, par M. Daubrée. Paris, 1866.

Digitized by Google

Frauenberg, par Jules Thilloy. Metz, 1865.

Isaïe ou le travail, par Isaac Lévy. Paris, 1866.

L'Atlantide de Platon expliquée scientifiquement, par M. J. Nicklès. Nancy, 1865.

La terre végétale du Rieth français, par M. J. Nicklès. Nancy, 1863.

Lectures choisies de littérature française, par F. N. Staaff. Tome 1er. Paris, 1865.

Le cheval mis à profit jusqu'au bout, par M. G. de Dumast. Nancy, 1865.

Le livre de Job, traduit en vers français, par M. A. Thierry. Paris, 1863.

Les préliminaires du siége d'Alesia, par Auguste Castan. Besançon, 1865.

Lettre apostolique de notre saint-père le pape Pie IX, touchant la définition dogmatique de l'immaculée conception de la T. S. Vierge, traduite en patois du pays de Toul, par M. l'abbé Guillaume. Nancy, 1865.

Lettres sur les cent ans de réunion des duchés souverains de Lorraine et Bar à la France, et sur les fêtes auxquelles doit donner lieu cet anniversaire séculaire, par P. G. de Dumast. Nancy, 1866.

Le Pentateuque, ou les cinq livres de Moïse; traduction nouvelle; tome 3e, Lévitique, par L. Wogue. Paris, 1864.

Le surhuméral, prérogative des seuls évêques de Toul, chez les Latins, en raison de l'antiquité de leur église, par M. l'abbé Guillaume. Nancy.

Mémoire sur la théorie analytique de la chaleur, par de Colnet-d'Huart. Luxembourg, 1865.

Mémoires de la Société géologique de France. 2e série, tome 8e. — Le lias inférieur de l'est de la France, par MM. O. Terquem et Ed. Piette. Paris, 1865.

Monnaie gauloise au type du personnage assis, du rameau

Digitized by Google

et du serpent. Critique de l'interprétation proposée par M. Frantz Streber, par Charles Robert. Paris.

Montesquieu et la Critique littéraire. Discours prononcé à la Sorbonne, le 10 décembre 1864, par E. Gandar. Paris, 1865.

Note sur quelques éducations de vers producteurs de la soie, par M. E. de Saulcy. Metz, 1866.

Notice historique et critique sur l'*Aura*, par le docteur E. Grellois. Paris, 1864.

Notice sur la vie de M. Gerson Lévy, par M. Thiel, suivie des discours prononcés à ses obsèques et des articles nécrologiques consacrés à sa mémoire. Metz, 1865.

Notice historique sur la Société littéraire de Lyon, par Antoine-Gaspard Bellin. Lyon, 1859.

Notice historique sur Robert II de la Marck, prince de Sedan et duc de Bouillon, pensionnaire de la cité de Metz (1485-1536), par M. E. de Bouteiller. Metz, 1865.

Notice sur le papier-monnaie émis en Auvergne de 1790 à 1793, par J. B. Bouillet. Clermont-Ferrand, 1865.

Observations à propos du mémoire de M. Jules Martin, intitulé: Zone à avicula-contorta, ou Étage rhœtien. — État de la question, par M. Levallois. Paris, 1865.

Questions d'hygiène publique. — Des quarantaines. — De la sophistication des denrées alimentaires. — De l'utilisation des matières fécales au profit de l'agriculture, par le docteur Lecadre. Hâvre, 1866.

Rapport sur la fabrique des produits chimiques de Dieuze, par M. J. Nicklès. Nancy, 1865.

Recherche du fluor. Action des acides sur le verre, par M. J. Nicklès. Nancy.

Recherches sur le thallium, par M. J. Nicklès. Nancy, 1865.

Recherches nouvelles pour démontrer que l'état élec-

Digitized by Google

trique des eaux minérales est la cause principale de leur activité, etc., par H. Scoutetten. Metz, 1864.

Recherches historiques sur les premiers essais de navigation à la vapeur dans l'est de la France, par Charles Abel. Paris, 1866.

Recherches sur l'équation personnelle dans les observations de passages, sa détermination absolue, ses lois et son origine, par M. C. Wolf. Paris, 1865.

Recherches sur l'année égyptienne. Mémoire lu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, par M. A. J. H. Vincent. Paris, 1865.

Revue des travaux de chimie, publiés à l'étranger, par M. J. Nicklès. Paris, 1865.

Séjour de Charles IX à Metz, par M. Charles Abel. Paris, 1865.

Sermon prononcé au temple israélite de Lunéville, le 29 septembre 1865, par Isaac Lévy, rabbin. Saint-Nicolas, 1865.

Sur l'alucite ou teigne des blés et sur les moyens de la détruire, par M. le docteur J. C. Herpin. Paris, 1860.

Sur le gisement des sources minérales du département du Gers et sur les relations qui les rattachent au système des Pyrénées, par M. Jacquot. Paris, 1865.

Sur la non existence de l'erbium et du terbium comme corps simples, par M. J. Nicklès. Nancy, 1864.

Utilisation des matières fécales au profit de l'agriculture dans les grandes cités coupées de rivières et de canaux, par M. le docteur Lecadre. Paris, 1865.

Envois divers.

Académie des sciences du royaume de Bavière. Munich. — Mémoires de la classe d'histoire, 9e et 10e volume,

Digitized by Google

1865. — Mémoires de la classe de philosophie et de philologie. 10e volume, 1865. — Mémoires de l'Académie royale des sciences de Munich. 3 livraisons 1864; 6 livraisons 1865. — Mémoire sur les sciences, par Justin Liébig. 1865. — Mémoire sur le darwinisme, par le docteur Carl Nageli. 1865. — Les princes protestants et l'union en 1590 et 1591, par Carl-Auguste Muffat. 1865. — Le rôle de Venise dans l'histoire universelle, par G. M. Thomas. 1855. — Munich.

Actes de l'Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux. 3e série, 26e année, 4e trimestre 1864; 27e année, 1er, 2e trimestre 1865.

Actes de l'Université carolinienne de Lund. Philosophie, littérature et histoire, 1 volume, 1864; mathématiques et histoire naturelle, 1 volume, 1864.

Allocution de M. le Bâtonnier et éloge historique de M. de Boucheporn, par Anatole Durand, avocat, etc. Metz, 1866.

Annales de l'observatoire physique central de Russie, par A. T. Kupffer. Année 1862, nos 1 et 2. Saint-Pétersbourg, 1865.

Annales d'agriculture de la Rochelle. No 29, 1864. La Rochelle, 1865.

Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy. Tome 16e, 1863. Le Puy, 1865.

Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire; 105e année; tome 45e, no 2, février 1866. Tours.

Annales de la Société impériale d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire. Tome 8e, 3e et 4e livraison 1864; tome 9e, 1re et 2e livraison 1865. Saint-Étienne.

Digitized by Google

Annales de la Société académique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure; 2e semestre, 1864; 1er semestre, 1865. Nantes.

Annales de la Société d'émulation du département des Vosges. Tome 11e, 3e cahier 1863. Épinal, 1864.

Annales de la Société d'agriculture du département des Basses-Pyrénées. Numéros de janvier, juin, novembre 1865, 1re année. Pau.

Annuaire de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique. 31e année, 1865. Bruxelles.

Annuaire de la Société philotechnique. Tomes 26e et 27e, années 1864 et 1865. Paris.

Bulletin de la Société des sciences médicales du grand-duché de Luxembourg. 1864.

Bulletin de la Société académique de Laon. Tome 15e, 1865. Laon.

Bulletin mensuel de la Société d'agriculture et de commerce de Caen. Année 1864.

Bulletin des travaux de la Société départementale d'agriculture de la Drôme. 2e série, nos 1, 2, 3, 4, 5 et 6, 1865 et 1866. Valence.

Bulletin de la Société académique de Brest. Tome 3e, 2e livraison; tome 4e, 1re livraison. Brest, 1865.

Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse. De février à décembre 1865, janvier et février 1866.

Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Colmar. 5e année, 1864. Colmar, 1865.

Bulletin de l'Académie delphinale. 2e série, tome 3e, 2e partie, 1864. Grenoble, 1865.

Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais. 3e et 4e trimestre 1864; 1er, 2e, 3e, 4e trimestre 1865. Orléans.

Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et

Digitized by Google

arts du département de la Lozère. Tome 16e, de mars à décembre 1865. Mende.

Bulletin de l'instruction primaire de la Moselle. 25e année, avril, et d'août à décembre 1865; 26e année, de janvier à mars 1866. Metz.

Bulletin de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Mayenne. 7e année. 1er, 2e, 3e et 4e trimestre 1865. Mayenne.

Bulletin de la Société industrielle d'Angers et du département de Maine-et-Loire. 35e année, 5e de la 3e série, 1864. Angers.

Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe. 1er, 2e, 3e, 4e trimestre 1865-1866. Le Mans.

Bulletin de la Société impériale et centrale d'horticulture du département de la Seine-Inférieure. Tome 10e, 4e cahier 1864; tome 10e, 1er, 2e, 3e, 4e cahier 1865. Rouen.

Bulletin des travaux de la Société libre d'émulation, du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure. Année 1863-1864. Rouen.

Bulletin de la Société académique d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts de Poitiers. De janvier à août 1865, plus novembre et décembre 1865.

Bulletin de la Société des sciences, belles-lettres et arts du Var. 32e et 33e année, 1864, 1865. Toulon.

Bulletin trimestriel du Comice agricole de l'arrondissement de Toulon. De janvier à septembre 1865. Toulon.

Bulletin des séances de la Société impériale et centrale d'agriculture de France. Tome 20e, nos 4 à 10, 1865; 3e série, tome 1er, nos 1, 2, 3, 1865 et 1866. Paris.

Bulletin de la Société protectrice des animaux. Tome 11e, d'avril à décembre 1865; tome 12e, de janvier à mars 1866. Paris.

Digitized by Google

Bulletin de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg. Nos 3 à 6, tome 7e; nos 1 à 6, tome 8e. — Mémoires de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg. Tome 5e, no 1, 1861 ; tome 7e, nos 1 à 9, 1864; nos 1 à 15, 1865.

Bulletin administratif du ministère de l'instruction publique. 1865, no 88. Paris, 1865.

Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique. 2e série, 33e année, tome 18e; 1864; 2e série, 34e année, tome 19e, 1865. Bruxelles.

Bulletins du Comice agricole de l'arrondissement de Saint-Quentin, publiés pendant l'année 1865, Tome 14e, 1865. Saint-Quentin.

Bulletins de la Société de statistique, sciences et arts du département des Deux-Sèvres. 4e trimestre 1864; 1er, 2e, 3e et 4e trimestre 1865 ; 1 volume, 2e série, tome 2e, 1862 ; 1 volume, 2e série, tome 3e, 1863 ; 1 volume, 2e série, tome 4e, 1864. Niort.

Commission nommée pour examiner les procédés de culture et de fécondation artificielle de M. Daniel Hooïbrenk. — Rapport à Son Excellence le Ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, par le maréchal Vaillant. Paris, 1865.

Compte rendu de l'administration des hospices civils de Metz, pour l'exercice 1864.

Compte rendu des travaux du Comice agricole de Thionville, lu au concours de Metzervisse, le 20 août 1865, par M. Gallois, président du Comice.

Congrès scientifique de France. 31e session, tenue à Troyes au mois d'août 1864. Troyes, 1865.

Consécration du nouveau cimetière destiné aux chrétiens des églises évangéliques, le lundi 18 juillet 1864. Metz.

Digitized by Google

Conseil général du département de la Moselle; session de 1865. Procès-verbaux des délibérations. Metz, 1865.

De la réforme de la législation sur la mise en liberté provisoire, par Paringault. Paris, 1855.

De l'exercice de la médecine par les prêtres et les communautés religieuses. — Rapport par le docteur P. X. Finot. Metz, 1866.

Départements des Vosges et de la Meuse. — Service de correspondance pour l'annonce des crues de la Meuse, par A. Poincaré. Bar-le-Duc, 1864.

Deuxième note sur la conservation des bois, par M. Melsens. Bruxelles.

Discours prononcé par Son Excellence M. le Ministre de l'instruction publique, à la réunion des sociétés savantes, le 22 avril 1865. Paris.

Distribution des récompenses accordées aux sociétés savantes, le 22 avril 1865. Paris.

Éloge funèbre de M. J. Ibrelisle, prononcé sur sa tombe, par M. May. Metz, 1865.

Étude sur la vie industrielle en Alsace, par Jules Lejeune. Metz, 1864.

Étude archéologique et historique sur l'Afrique française, par A. de Crozant-Bridier. Toulouse, 1865.

Exposé des travaux de la Société des sciences médicales de la Moselle, 1864. Metz, 1865.

Journal des travaux de l'Académie nationale, agricole. manufacturière et commerciale, et de la Société française de statistique universelle. 35e année, d'avril à décembre 1865. 36e année, janvier à mars 1866. Paris.

Journal de la Société d'horticulture de Seine-et-Oise. Juillet et août 1865. Versailles.

Journal d'agriculture pratique et d'économie rurale pour le midi de la France. D'avril à décembre 1865. Janvier, février, mars 1866. Toulouse.

Digitized by Google

Journal d'agriculture de la Côte-d'Or. Nos 9 à 12, de septembre à décembre 1864. Dijon.

Journal d'agriculture, sciences, lettres et arts du département de l'Ain. Juillet 1865. Bourg.

Journal de la Société agricole de l'est de la Belgique. Du 1er mai 1865 au 30 avril 1866. Liége.

Le Bon Cultivateur, recueil agronomique publié par la Société centrale d'agriculture de Nancy. 45e année; de mars à novembre 1865; de janvier à mars 1866. Nancy.

Le Cabinet historique, revue mensuelle sous la direction de Louis Paris. Livraisons d'avril, juillet, août, septembre, octobre, novembre et décembre 1865; livraisons de janvier, février, mars 1866. Paris.

Le Cultivateur de la Champagne. — Bulletin des travaux des Comices agricoles de la Marne. Avril, mai, de juin à décembre 1865; janvier et février 1866. Châlons.

Le pour et contre, sur la culpabilité des Templiers, par l'abbé J. Corblet. Paris, 1865.

Les Beaux-Arts, revue de l'art ancien et moderne, tome 10, 10e et 11e livraison 1865. Paris.

Les Chronikes des Comtes de Flandres, texte du treizième siècle. Bruges, 1849.

Les Coutumes du Val de Rosemont, avec introduction et notes, par M. Ed. Bonvalot. Brochure in-8o. 1866.

Les archives départementales et communales à propos du projet de loi sur les conseils généraux et municipaux, par Gustave Saint-Joanny. Paris, 1865.

Les orphelinats agricoles dans le Haut-Rhin, par Jules Lejeune. Metz, 1865.

Les Vosges, la forêt Noire, Gérardmer, Colmar, Fribourg, Schaffhouse, Bâle, par Jules Lejeune. Metz, 1862.

Mémoire sur l'acide phénique; de la priorité de son étude et de ses applications, des dangers de son emploi pour

Digitized by Google

les cautérisations et les médications internes, par P. A. F. Bobœuf. Paris, 1865.

Mémoire sur l'emploi de l'iodure de potassium pour combattre les affections saturnines, mercurielles et les accidents consécutifs de la syphilis, par M. Melsens. Bruxelles, 1865.

Mémoire relatif à différents sujets de mathématiques élémentaires, par J. N. Noël. Liége, 1865.

Mémoires couronnés et mémoires des savants étrangers, publiés par l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique. Tome 22e, 1864-1865. Bruxelles, 1865. Tome 17e, collection in-8o, 1865.

Mémoires de la Société smithsonienne. Volume 14e. Washington, 1865.

Mémoires de la Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube. 3e série, tome 1er, 1864. Troyes.

Mémoires de l'Académie impériale des sciences, arts et belles-lettres de Caen. 1865.

Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie. Juin et septembre 1865. Caen.

Mémoires de l'Académie du Gard. Janvier-octobre 1863. Nimes, 1864.

Mémoires de la commission d'archéologie et des sciences historiques. Tome 4e. Vesoul, 1865.

Mémoires de l'Académie impériale des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse. 6e série, tome 3e, Toulouse, 1865.

Mémoires de la Société impériale d'archéologie du midi de la France. 5e série. Tome 8e; 6e, 7e et 8e livraison, 1865 et 1866. Toulouse.

Mémoires de la Société d'émulation du Jura. Année 1865. Lons-le-Saulnier.

Digitized by Google

Mémoires de la Société d'archéologie lorraine. 2e série. 7e volume 1865. Nancy.

Mémoires de l'Académie de Stanislas, 1864. Nancy, 1865.

Mémoires de la Société impériale d'agriculture, sciences et arts d'Angers. Nouvelle période, tome 7e, 4e cahier 1864; tome 8e, 1er et 2e cahier 1865. Angers.

Mémoires de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle. — Bulletin de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle. 8e année 1865. Metz.

Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai. Tome 27e, 3e partie; tome 28e, 2e partie. Cambrai, 1865.

Mémoires de la Société impériale des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille. 3e série, 1er volume, 1864. Lille, 1865.

Mémoires de la Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts. 10e volume, 1864-65. Dunkerque.

Mémoires de l'Académie d'Arras. Tome 37e. 1865.

Mémoires de la Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise. Tome 5e, 3e partie. Beauvais, 1864.

Mémoires de la Société éduenne. — Cartulaire de l'église d'Autun, 1re et 2e partie, par M. A. de Charmassé. — Mémoires d'histoire naturelle. Tome 1er. — Plantes, poissons, oiseaux du département de Saône-et-Loire. — Autun, 1865.

Mémoires de la Société des sciences naturelles et médicales de Seine-et-Oise, de 1863 à 1864. Tome 9e. Versailles, 1865.

Mémoires de la Société impériale d'émulation d'Abbeville. 1861, 62, 63, 64 et 65. 1re partie. Abbeville, 1865.

Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie.

Digitized by Google

2e série, tome 10e. 1865. Amiens. Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie. Nos 1, 2, 3, 4. Année 1865. Amiens. — Documents inédits concernant la province. Tome 5e. Amiens, 1865.

Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres, arts, agriculture et commerce du département de la Somme. 2e série, tome 4e, 1863-64. Amiens, 1865.

Mémoires lus à la Sorbonne, dans les séances extraordinaires du comité impérial des travaux historiques et des sociétés savantes, tenues les 19, 20 et 21 avril 1865. Histoire, philologie et sciences morales. Paris, 1866.

Mémoires de la Société impériale des antiquaires de France. 3e série, tome 8e. Paris, 1865. — Bulletin de la Société impériale des antiquaires de France. 1er et 2e trimestre 1865. Paris.

Note sur les pyroxyles, par M. Melsens. Bruxelles.

Note sur les poudres de guerre, de mine et de chasse, par M. Melsens. Bruxelles, 1861.

Procès-verbaux des séances du Conseil municipal de la ville de Metz. Années 1864, 65 et 66. Metz, 1864, 65, et 66.

Publications de la Société royale, physique et économique de Kœnigsberg. 2 livraisons, 1864.

4e, 5e. . . . . et 13e lettres d'un bénédictin. Paris, 1865.

Rapport annuel des régents de l'Institut smithsonien. Washington, 1864.

Rapport du surintendant de la surveillance des côtes, sur les progrès de ce service pendant l'année 1862. Washington, 1864.

Rapport de la commission des patentes. 2 volumes: Arts et manufactures, 1862. Washington, 1865.

Rapport fait à l'Académie des inscriptions et belles-lettres,

Digitized by Google

au nom de la commission des antiquités de la France, par M. B. Hauréau. Paris, 1865.

Rapport fait par M. Ch. Laboulaye, au nom des comités des arts mécaniques et chimiques réunis, sur un appareil destiné à l'essai des poudres de guerre, de mine et de chasse, présenté par M. Melsens. Paris, 1863.

Rapports faits par M. Melsens: 1° sur un chronographe de M. Boulangé; 2° sur un nouveau chronographe, par M. Valerius; 3° sur les vibrations communiquées, par M. Valerius. Bruxelles.

Recueil des travaux de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure. 3e série, tome 8e, années 1862 et 1863, Évreux. 1865.

Répertoire des travaux de la Société de Statistique de Marseille. Tome 27e, 1864. Marseille.

Résultat des observations météorologiques faites par l'office des patentes et l'institution smithsonienne dans les États-Unis d'Amérique, de 1854 à 1859. Volume 2e, 1re partie. Washington, 1864.

Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique de la Société impériale de Valenciennes. Livraisons d'avril à décembre 1865; janvier, février 1866.

Revue artistique et littéraire. 6e année, tome 9e, de mai à novembre 1865. Paris.

Revue critique d'histoire et de littérature. Nos 6, 13, 20 janvier 1866. Paris.

Revue des sociétés savantes des départements. 4e série: tome 1er, de janvier à juin 1865; tome 2e, de juillet à décembre 1865; tome 3e, janvier, février 1866. Paris.

Revue des provinces, décentralisation littéraire et scientifique. Juillet, août, septembre 1864. Paris.

Revue de l'Est (l'Austrasie). 24e année; nouvelle série, 2e année; mars et avril, mai et juin, juillet et août,

Digitized by Google

novembre et décembre 1865; 3e année, janvier et février 1866. Metz.

Séance générale, du 14 juin 1865, de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale. Paris, 1865.

Séance publique de l'Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix, 1864 et 1865. Aix.

Société des sciences naturelles du grand-duché de Luxembourg. Tome 8e, année 1865. Luxembourg.

Société académique des sciences, arts, belles-lettres, agriculture et industrie de Saint-Quentin. 3e série, tome 5e. Travaux de 1863 à 1864. Saint-Quentin, 1864.

Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales, 13e volume, 1860-1864. Perpignan, 1865

Statistique du commerce des États-Unis d'Amérique. 1 volume. Washington, 1864.

Travaux de l'Académie impériale de Reims. 39e volume, année 1863-1864, nos 1 et 2. Reims, 1865.

Travaux de la Société zoologique de Londres. 1re, 2e, 3e partie, 1864. Londres.

Travaux de l'Université royale de Christiania, année 1863. — *Histoire naturelle:* Les crustacés d'eau douce de la Norwége. 1re livraison, Branchiopodes, par G. Ossian Sars. 1865. — Description du lophogaster épicus, genre nouveau de la famille des crustacés, par le docteur Mel Sars, 1862. — Le siphonodentalium vitreum, de la famille des dentalidernes, par le docteur Mel Sars. 1861. — *Géologie:* Guide du géologue dans les environs de Christiania, avec une carte géologique, par Théodore Gerulf. 1865. — Le Folgefon et ses champs de neige, par J. A. Sexe. — Observations géologiques faites sur le littoral de la préfecture de Nordre-Bergenhus, par MM. Irgeus et Th. Hiordhal.

Digitized by Google

1864. — *Paléontologie :* Sur les fossiles de la période quartaire que l'on trouve en Norwége, par le docteur Mel Sars. 1865. — Index des cours faits à l'Université de Christiania en 1865. — *Géométrie :* Du cercle, par Gulberg. 1861. — Observations météorologiques faites à l'observatoire de Christiania en 1864.

Université impériale. — Académie de Nancy. — Rentrée solennelle des facultés de droit, des sciences et des lettres, et de l'école de médecine et de pharmacie de Nancy, le 16 novembre 1865. Nancy.

Manuscrits déposés aux archives pendant l'année 1865-66.

Rapport de M. Blanc, relatif au placement des noms de plusieurs membres de l'Académie et autres, dans les trumeaux situés sur les galeries de la bibliothèque de Metz.

Rapport sur l'envoi d'une carte préparatoire des voies romaines en Gaule au commencement du cinquième siècle, par M. Ch. Abel.

Rapport sur un volume de poésies de M. Jules Canonge, par M. Collignon.

Rapport sur la candidature de M. Leras, par M. Thilloy.

Rapport sur la candidature de M. Le Verrier, au titre de membre honoraire, par M. le commandant Goulier.

Rapport sur la candidature de M. le major Staaff, par M. Collignon.

Rapport sur la candidature de M. de Colnet d'Huart, par M. A. Terquem.

Rapport sur la candidature de M. Belhomme, au titre de membre correspondant, par M. O. Terquem.

Digitized by Google

Rapport sur la candidature de M. le pasteur O. Cuvier, par M. Salmon.

Rapport sur la candidature de M. le capitaine Welter, par M. le général Didion.

Rapport sur la candidature de M. Cailly, par M. Dommanget.

Rapport sur la candidature de M. Mahon de Monaghan, par M. H. Maguin.

Digitized by Google

TABLEAU

DES

MEMBRES DE L'ACADÉMIE.

Bureau pour l'année 1866-1867.

Président d'honneur : M. le PRÉFET DE LA MOSELLE.
Président titulaire : M. RAILLARD, ✱, ingénieur des ponts et chaussées.
Président honoraire : M. DE BOUTEILLER, ancien capitaine d'artillerie.
Vice-Président : M. DOMMANGET, ✱, avocat à la Cour impériale.
Secrétaire : M. THILLOY, conseiller à la Cour impériale.
Secrétaire-Archiviste : M. MARCUS, ✱, ancien officier du génie.
Trésorier : M. DE SAINT-MARTIN, ✱, chef de bureau des ponts et chaussées.

Agent : M. LEGOUT.

Admissions et Mutations.

Membre honoraire réorganisateur : M. HERPIN, correspondant.

Membres honoraires : M. de LEMUD, peintre ; à Pont-à-Mousson (Rapp. M. de Bouteiller). — M. le sénateur LE VERRIER (Rapp. M. Goulier).

Digitized by Google

Membres titulaires : M. CAILLY, avocat (Rapp. M. Dommanget). M. le pasteur CUVIER (Rapp. M. Salmon). — M. le capitaine WELTER (Rapp. M. le général Didion).

Membres correspondants : M. BELHOMME, agrégé-cultivateur (Rapp. M. O. Terquem). — M. de COLNET D'HUART, professeur à l'athénée de Luxembourg (Rapp. M. A. Terquem). — M. LERAS, inspecteur d'académie ; à Auxerre (Rapp. M. Thilloy). — M. MAHON DE MONAGHAN, vice-consul de France à Luxembourg (Rapp. M. Maguin). — M. le major STAAF, attaché militaire à la légation de Suède à Paris (Rapp. M. Collignon).

Associé-libre résidant : M. le comte VAN DER STRATEN-PONTHOZ.

Associés-libres non résidants : M. BABINET, capitaine d'artillerie ; à Strasbourg. — M. FOURNIER, colonel du génie ; à Paris. — M. MAUROUARD, directeur de la poudrerie de Saint-Ponce.

Membres honoraires réorganisateurs de l'Académie.

DATE de l'admission. (Art. 8 du Règlement.)

1819. HERPIN (J. Ch.), docteur en médecine ; rue Taranne, 7, à Paris.

1819. THIEL (Augustin), ✻, inspecteur honoraire d'académie ; rue de l'Évêché, 51, à Metz.

Membres honoraires.

1823. BALSAC (le baron de), O. ✻, ancien préfet de la Moselle ; à Rodez.

1845. BARRAL (J. A.), O. ✻, ancien élève et répétiteur de chimie à l'École polytechnique ; à Paris.

1823. DUPIN (le baron Charles), G. O. ✻, sénateur, membre de l'Institut (Académie des sciences et Académie des sciences morales et politiques), etc. ; rue du Bac, 24, à Paris.

Digitized by Google

1865. LEMUD (Aimé de), ✠, peintre; à Pont-à-Mousson.
1866. LE VERRIER (Urbain), G. O. ✠, sénateur, membre de l'Institut (Académie des sciences), directeur de l'observatoire impérial; à Paris.
1853. MALHER (le comte), C. ✠, ancien préfet de la Moselle; à Versailles.
1836. MORIN (Arthur), G. O. ✠, général de division, membre de l'Institut (Académie des sciences); à Paris.
1836. PIOBERT (Guillaume), G. O. ✠, général de division, membre de l'Institut (Académie des sciences); à Paris.
1820. PONCELET (J. Victor), G. O. ✠, ancien représentant du peuple, général de brigade, membre de l'Institut (Académie des sciences); rue de Vaugirard, 38, à Paris.
1846. ROBERT (Charles), O. ✠, intendant militaire, directeur de l'intendance au ministère de la guerre; rue des Saints-Pères, 9, à Paris.
1832. SAULCY (L. Félicien J., CAIGNART de), G. O. ✠, sénateur, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres); rue du Cirque, 17, à Paris.
1828. SULEAU (le vicomte de), C. ✠, sénateur, ancien préfet de la Moselle; rue du Bac, 44, à Paris.
1853. SUSANE (Louis), C. ✠, général de brigade, directeur de l'artillerie au ministère de la guerre; à Paris.
1860. THOMAS (Ambroise), O. ✠, membre de l'Institut (Académie des beaux-arts); à Paris.
1847. WOIRHAYE (Charles-Fr.), O. ✠, ancien représentant du peuple, conseiller à la cour de cassation; à Paris, rue Bonaparte, 18.

Titulaires.

MM.

1858. ABEL (Charles), docteur en droit; rue Nexirue, 18.
1863. ALMERAS LATOUR (le baron Louis-M.), O. ✠, premier président de la cour impériale; rue Nexirue, 22.
1844. ANDRÉ; rue Royale. 2.

Digitized by Google

1830. BLANC (F.), rédacteur du *Courrier de la Moselle;* rue du Palais, 10.

1843. BODIN (F.), ✻, artiste mécanicien à l'École d'application; rue de la Haute-Pierre, 6.

1856. BOUCHOTTE (Émilien), ingénieur civil; place de la Comédie, 8.

1856. BOUTEILLER (Ernest de), ancien capitaine d'artillerie; rue Marchant, 27.

1865. CAILLY (Charles), ancien magistrat, avocat à la cour impériale; rue Nexirue, 14.

1853. CHABERT (F. M.); rue Serpenoise, 22.

1864. COLLIGNON (Claude), principal émérite; rue des Bénédictins, 9.

1865. CUVIER (Othon), pasteur de l'Église chrétienne réformée; rue des Clercs, 2.

1847. DIEU (Sosthène), O. ✻, docteur en médecine, pharmacien principal à l'hôpital militaire; rue des Trois-Boulangers, 4.

1863. DOMMANGET (J. Ph.), ✻, doyen des avocats à la cour impériale; rue aux Ours, 14.

1855. GERANDO (le baron Gustave de), O. ✻, procureur général près la cour impériale; au palais de justice.

1863. GOULIER (C. M.), ✻, chef de bataillon du génie, professeur à l'École d'application; rue du Petit-Paris, 13.

1864. HANRIOT (Charles), ✻, inspecteur d'académie; rue du Heaume, 7.

1853. HENNOCQUE, O. ✻, colonel d'artillerie en retraite, député au Corps législatif; à Longeville-lès-Metz.

1862. ISNARD (Augustin), O. ✻, médecin principal à l'hôpital militaire; rue du Heaume, 2.

1864. JACQUET (Augustin), professeur de rhétorique au lycée; rue Chaplerue.

1864. MAGUIN (Henri), avocat à la cour impériale; rue Saint-Marcel, 42.

1863. MARCUS (Adolphe), ✻, ancien officier du génie; rue des Prisons-Militaires, 20.

Digitized by Google

1836. MARÉCHAL (Félix), O. ✱, docteur en médecine, maire de la ville de Metz ; quai Saint-Pierre, 23.
1863. MICHEL (Émile), peintre ; rue des Prisons-Militaires, 4.
1857. MOUZIN (Édouard), directeur de l'École de musique ; rue des Récollets, 8.
1858. PETSCHE, ✱, ingénieur des ponts et chaussées ; place de Chambre, 45.
1847. PROST (Auguste) ; rue du Palais, 24.
1843. PUYMAIGRE (le comte Théodore de) ; place Saint-Martin, 3.
1857. RAILLARD (Emmanuel), ✱, ingénieur des ponts et chaussées ; rue Saint-Marcel, 36.
1857. SAINT-MARTIN (L. B. de), ✱, conducteur principal, chef de bureau des ponts et chaussées ; rue Haute-Pierre, 5.
1856. SALMON (Auguste), ✱, ancien représentant du peuple, conseiller à la cour impériale ; rue Serpenoise, 60.
1863. SEROT (Édouard), ✱, président à la cour impériale ; rue Saint-Marcel, 38-40.
1830. SIMON-FAVIER, pépiniériste ; rue d'Asfeld, 8.
1836. TERQUEM (Olry), ancien pharmacien ; rue des Jardins, 6.
1863. TERQUEM (Alfred), professeur de physique au lycée ; rue Saint-Marcel, 3 *ter*.
1862. THILLOY (Jules), conseiller à la cour impériale ; rue des Clercs, 15 *bis*.
1865. WELTER (J. B.), ✱, capitaine d'artillerie, professeur à l'École d'application ; rue de l'Évêché, 19.

Associés-libres résidants.

MM.

1837. BOUCHOTTE (Émile), ✱ ; place de la Comédie, 8.
1827. DIDION (Isidore), C. ✱, général de brigade d'artillerie du cadre de la réserve ; rue des Trinitaires, 1 *bis*.
1843. DUFRESNE (Antoine), conseiller de préfecture ; rue des Prisons-Militaires, 8.
1836. HARO, docteur en médecine ; place Saint-Étienne, 10.
1837. LAPOINTE (Eugène), agronome ; à Maizery.

Digitized by Google

1831. LE JOINDRE (CHARLES), O. ✱, ingénieur en chef des ponts et chaussées ; rue de la Haie, 14.

1836. MARÉCHAL (L. C.), O. ✱, peintre d'histoire, correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts) ; rue de Paris, 4.

1838. MÉZIÈRES (L.), O. ✱, recteur émérite, rue du Pont-Moreau, 1.

1856. PÈTRE (CHARLES), sculpteur ; rue de l'Évêché, 30.

1849. SALIS (le baron de), ancien représentant du peuple ; rempart Saint-Thiébault, 6.

1849. SAULCY (ERNEST M. J. CAIGNART DE), ✱, ancien lieutenant de vaisseau ; rue des Parmentiers, 13.

1828. SCOUTETTEN (HENRI), O. ✱, médecin principal en retraite ; rue des Clercs, 11.

1851. VAN DER STRATEN-PONTHOZ (le comte FRANÇOIS) ; rue Mazelle, 37.

1847. VIRLET (ÉDOUARD), O. ✱, colonel d'artillerie, commandant l'École centrale de pyrotechnie militaire ; rue Nexirue, 20.

1849. WORMS (JUSTIN), banquier, directeur du comptoir d'escompte ; rue des Clercs, 9.

Associés-libres non résidants.

MM.

1863. ADERER (ADOLPHE), professeur de rhétorique au lycée de Versailles.

1864. BABINET (LÉON), ✱, capitaine au 5e régiment d'artillerie.

1822. BARDIN (LIBRE), O. ✱, ancien représentant du peuple, ancien répétiteur des travaux graphiques à l'École polytechnique ; avenue Saint-Philibert, 5, à Paris (Passy).

1837. BÉGIN (ÉMILE), docteur en médecine ; rue Fabert, 42 *bis*, à Paris.

1850. BOILEAU (PROSPER), O. ✱, chef d'escadron d'artillerie ; au dépôt central, à Paris.

Digitized by Google

1847. BOULANGÉ (GEORGES), ✱, ingénieur en chef des ponts et chaussées; à Arras.
1863. BOURGEOIS, inspecteur d'académie; à Mézières.
1846. CAZALAS (L.), O. ✱, médecin-inspecteur, membre du conseil de santé; à Paris.
1819. CHAMPOUILLON, ancien professeur de langues anciennes; à Paris.
1853. CHASTELLUX (de), ✱, sous-préfet; à Savenay.
1847. CLERCX (JOSEPH), ancien conservateur de la bibliothèque de la ville de Metz; à Belletanche, près Metz.
1864. CROVA (ANDRÉ), professeur de physique au lycée de Montpellier.
1857. DU COLOMBIER (MAURICE), directeur du télégraphe; à Amiens.
1863. DUFRESNOY, directeur de la manufacture des tabacs; à Bordeaux.
1836. DURUTTE (le comte CAMILLE); rue Jurue, à Metz.
1847. ÉMY (CHARLES), C. ✱, colonel d'artillerie en retraite; à Ancy, et rue des Prisons-Militaires, 1, à Metz.
1864. FOURNIER (J. B.), O. ✱, colonel du génie, secrétaire du comité des fortifications; à Paris.
1858. GANDAR (EUGÈNE), ✱, professeur chargé du cours d'éloquence française à la faculté des lettres de Paris; rue Monsieur-le-Prince, 51, à Paris.
1843. GERMEAU, C. ✱, ancien préfet de la Moselle; rue de Clichy, 73, à Paris.
1837. GRELLOIS (EUGÈNE), O. ✱, médecin principal, secrétaire du conseil de santé; rue de la Motte-Piquet, à Paris.
1855. GUÉPRATTE (l'abbé LOUIS), directeur du collége de Bitche.
1835. HANRIOT (THÉODORE), ✱, chargé du cours de physique à la faculté des sciences de Rennes.
1851. JACQUOT (E.), O. ✱, ingénieur en chef des mines, chef du service des machines à vapeur du département de la Seine; rue de Berlin, 12, à Paris.

Digitized by Google

1858. LACOULONCHE (de), ✻, professeur de rhétorique au lycée Charlemagne; rue de Seine, à Paris.

1847. LANGLOIS, O. ✻, docteur en médecine, pharmacien en chef en retraite; à Paris.

1848. LAVERAN, ✻, médecin principal, sous-directeur de l'École impériale de médecine militaire; à Paris.

1859. LECLERC (LAURENT), O. ✻, procureur général près la cour impériale de Nancy.

1848. LÉVY (MICHEL), C. ✻, membre de l'Académie impériale de médecine, médecin-inspecteur, directeur de l'École impériale de médecine militaire; à Paris.

1837. LUCY (ADRIEN), O. ✻, ancien receveur général; rue de Clichy, 47, à Paris.

1852. MARDIGNY (PAUL GEORGIN de), ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées; à Bar-le-Duc.

1844. MAILLOT (FRANÇOIS-CLÉMENT), C. ✻, médecin-inspecteur, président du conseil de santé; à Paris.

1858. MAUROUARD, ✻, directeur de la poudrerie de Saint-Ponce (Ardennes).

1847. MENGIN-LECREULX (GABRIEL), G. O. ✻, général de division; à Paris.

1843. MICHEL (EMMANUEL), ✻, conseiller honoraire à la cour impériale de Metz; à Alais (Gard).

1843. PLASSIARD, ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées; à Lorient.

1852. RIVES (THÉODORE des), ✻, sous-intendant militaire en retraite; à Strasbourg.

1844. SAINT-VINCENT (le baron PAUL de), ✻, conseiller à la cour impériale de Nancy.

1855. TARDIF DE MOIDREY (l'abbé), au château d'Hannoncelles (Meuse).

1862. TRAUTMANN, ✻, ingén. en chef des mines; à Chaumont.

1852. VIAL (JULES), ✻, chef d'escadron d'état-major, professeur à l'École impériale d'état-major; à Paris.

1858. VIGNOTTI (A.), ✻, chef d'escadron d'artillerie; au Mexique.

Digitized by Google

1847. VINCENOT, O. ✱, lieutenant-colonel du génie en retraite ; à Bordeaux.
1847. VINCENOT (L. L.), ancien professeur de mathématiques ; à Pont-à-Mousson.
1857. WOLF (C.), ✱, astronome à l'observatoire impérial ; à Paris.

Agrégés-Artistes.

MM.

1858. BELLEVOYE (ADOLPHE), graveur ; rue du Four-du-Cloître.
1849. BELLIÉNI, opticien ; rue Fournirue, 6.
1853. COUVREPUIT, ancien économe à l'hospice Saint-Nicolas ; place Saint-Louis.
1838. NOUVIAN, imprimeur-lithographe ; rue Neuve-Saint-Louis, 1.

Agrégés-Cultivateurs.

MM.

1830. HENNEQUIN, cultivateur ; à Tichémont.
1854. KLEINHOLT, architecte-paysagiste ; rempart Serpenoise, 19, à Metz.
1829. LEROY, ✱ ; à Château-Bas, près d'Augny.
1849. SAMSON, médecin vétérinaire ; place de Chambre, 39.

Correspondants.

MM.

1856. ABORD (HIPPOLYTE), avocat ; à Autun.
1859. ALLARD (CAMILLE), ✱, médecin-inspecteur des eaux thermales de Saint-Marc et Royat (Puy-de-Dôme).
1821. ALTMAYER (NICOLAS), agriculteur ; à Saint-Avold.
1861. ANCELON (É. AUGUSTE), docteur en médecine ; à Dieuze.
1861. AUBURTIN-LALLEMAND (ERNEST), docteur en médecine ; rue Saint-Benoît, 14, à Paris.
1853. AUDOY (J. VICTOR), C. ✱, général de brigade ; à Lavaur.

Digitized by Google

1854. BATAILLE (C. L.) ; à Toul.
1859 BEAUDOUIN (Jules), ✱, géologue ; à Châtillon-sur-Seine.
1859. BEAUPRÉ, ✱, conseiller honoraire à la cour impériale de Nancy.
1854. BELHOMME, ancien directeur du jardin botanique de Metz; rue Mouffetard, à Paris.
1861. BELLIN (Gaspard), juge suppléant au tribunal de première instance ; à Lyon.
1855. BENEYTON (Amédée), percepteur ; à Colmar.
1862. BENOIT (Louis), maire de Berthelming (Meurthe).
1835. BOUILLET (J. B.), ✱, naturaliste, directeur du musée ; à Clermont-Ferrand.
1865. BONVALOT (Éd.), conseiller à la cour impériale de Colmar.
1832. CAHEN (Samuel), hébraïsant ; à Paris.
1854. CARRÉ (Michel), homme de lettres; à Paris.
1845. CARPENTIN (le major), O. ✱, commissaire impérial près le premier conseil de guerre ; à Marseille.
1859. CASTAN (Auguste), bibliothécaire de la ville ; à Besançon.
1821. CAUMONT (A. de). O. ✱, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres); à Caen.
1843. CHAMPIGNEULLE, propriétaire ; à Thury (Moselle).
1826. CHENOU, ✱, doyen de la faculté des sciences de Poitiers.
1849. CIVRY (Victor Barrisien de), homme de lettres ; à Paris.
1866. COLNET D'HUART (de), docteur ès sciences, professeur de physique à l'athénée de Luxembourg.
1852 COLSON, ✱, docteur en médecine ; à Noyon.
1843. CUSSY (le vicomte de), ✱ ; à Vouilly (Calvados).
1841. DAUBRÉE (Auguste), O. ✱, ingénieur en chef des mines, membre de l'Institut (Académie des sciences); rue de Grenelle-Saint-Germain, 91, à Paris.
1862. DEBLAYE (l'abbé) ; à Lunéville.
1845. DÉGOUTIN (Alphonse), conseiller à la cour impériale de Nancy.

Digitized by Google

1821. DELCASSO (LAURENT), O. ✱, recteur émérite; à Strasbourg.
1845. DUMONT, ✱, juge au tribunal; à Saint-Mihiel.
1852. ENGLING, professeur à l'athénée de Luxembourg.
1832. FÉE, O. ✱, membre de l'Académie impériale de médecine, professeur d'histoire naturelle à la faculté de médecine de Strasbourg.
1845 FISTIÉ (JOSEPH), cultivateur ; à Grosbliederstroff (Moselle).
1846. FLORENCOURT (de), président de la Société des recherches utiles; à Trèves.
1837. FRANCK, docteur en médecine ; à Montpellier.
1858. FRÉCOT (HENRI), O. ✱, ingénieur en chef des ponts et chaussées ; à Toulouse.
1845. GÉNOT, propriétaire; à Maizières (Moselle).
1829. GLŒSSENER (MICHEL), membre de l'Académie royale de Belgique (sciences); à Liége.
1859. GOMART (CHARLES), ✱, secrétaire général du Comice agricole; à Saint-Quentin.
1851. GIRARDIN (J.), O. ✱, correspondant de l'Institut (Académie des sciences), doyen de la faculté des sciences de Lille.
1839. GUERRIER DE DUMAST (le baron P.), C. ✱, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres); à Nancy.
1843. GUILLAUME (l'abbé), chanoine honoraire, aumônier de la chapelle ducale ; à Nancy.
1850. HÉRICOURT (le comte ACHMET D'), ✱, secrétaire perpétuel de l'Académie d'Arras ; à Souchez, près Arras.
1863. HUARD (ADOLPHE), homme de lettres ; à Paris.
1857. HUMBERT (GUSTAVE), ancien sous-préfet, professeur de droit romain à la faculté de droit de Toulouse.
1845. HUOT (PAUL), conseiller à la cour impériale de Colmar.
1854. KERVYN DE LETTENHOVE (le baron), membre de l'Académie royale de Belgique (lettres); à Bruges.

Digitized by Google

1846. LACOUR (de), O. ✠, ancien sous-directeur au ministère de la justice ; à Vigneulles (Meuse).

1861. LACRETELLE (Henri de), homme de lettres ; boulevard Haussmann, 96, à Paris.

1845. LADOUCETTE (Charles de), C. ✠, sénateur ; rue Saint-Lazare, 58, à Paris.

1852. LAFONTAINE (de), associé de l'Académie royale de Belgique (lettres), ancien gouverneur du duché de Luxembourg.

1853. LARCHEY (Lorédan), bibliothécaire à la bibliothèque Mazarine ; rue de Londres, 29, à Paris.

1836. LASAUSSAYE (Louis de), O. ✠, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), recteur de l'académie de Lyon.

1830. LAURENT (J.), conservateur du musée d'Épinal.

1851. LE BIDARD DE THUMAIDE (le chevalier de), conseiller de l'Académie d'archéologie de Belgique ; à Liége.

1856. LECADRE (Ad.), ✠, docteur en médecine ; au Hâvre.

1860. LE GENTIL, juge au tribunal civil ; à Arras.

1860. LENOIR (Victor), architecte du gouvernement ; boulevard de la Madeleine, 17, à Paris.

1844. LEPAGE (Henri), ✠, archiviste du département de la Meurthe, président de la Société d'archéologie lorraine ; à Nancy.

1865. LERAS (Napoléon), ✠, docteur ès sciences, inspecteur d'académie ; à Auxerre.

1831. LEVALLOIS, O. ✠, inspecteur général des mines, rue Belle-Chasse, 44, à Paris.

1864. LÉVY (Isaac), rabbin ; à Lunéville.

1865. MAHON DE MONAGHAN (Eugène), ✠, vice-consul de France ; à Luxembourg.

1843. MANSUY, médécin vétérinaire ; à Frouard (Meurthe).

1847. MARY, O. ✠, inspecteur divisionnaire des ponts et chaussées ; à Paris.

1852. MATHÉRON (Ph. P. Émile), ✠, ingénieur civil ; à Marseille.

Digitized by Google

1856. MEAUME, ✻, avocat, professeur à l'École forestière ; à Nancy.

1838. MERSON (M. L.), ✻, major de cavalerie en retraite ; à Paris.

1863. MÉZIÈRES (Alfred), ✻, professeur de littérature étrangère à la faculté des lettres de Paris ; rue Madame, 44, à Paris.

1862. MICHELANT (Henri), ✻, président de la Société impériale des antiquaires de France, employé au département des manuscrits de la bibliothèque impériale ; rue Forest, 5, à Paris (Montmartre).

1862. MILLIEN (Achille), homme de lettres ; à Beaumont-la-Ferrière (Nièvre).

1863. MIRCHER (Hippolyte), O. ✻, lieutenant-colonel d'état-major, chef de la mission militaire française en Égypte.

1830. MOREAU (César), ancien vice-consul de France à Londres ; à Paris.

1856. MOREAU DE JONNÈS (Alexandre), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques).

1863. MOUGENOT (Léon), archéologue ; à Nancy.

1841. MUNARET, docteur en médecine ; à Lyon.

1852. NAMUR (le docteur Antoine), professeur-bibliothécaire à l'athénée de Luxembourg.

1843. NEYEN (Auguste), docteur en médecine ; à Vianden.

1837. NICOLAS, ✻, professeur de philosophie à la faculté protestante ; à Montauban.

1861. NICKLÈS (J.), ✻, professeur de physique à la faculté des sciences ; à Nancy.

1846. NOTHOMB (de), propriétaire à Longlaville (Moselle).

1857. ORDINAIRE DE LACOLONGE (Louis), ✻, chef d'escadron d'artillerie en retraite ; allée de Tourny, 22, à Bordeaux.

1843. PELTE, ✻, agronome ; à Woippy, et rempart Belle-Isle, 6, à Metz.

1844. PERREY (Alexis), ✻, professeur de mathématiques à la faculté des sciences de Dijon.

Digitized by Google

1841. PIROUX (Joseph), ✠, directeur de l'École des sourds-muets ; à Nancy.

1853. POLAIN (Mathieu-Lambert), ✠, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre de l'Académie royale de Belgique (lettres), administrateur-inspecteur de l'université de Liége.

1850. QUIQUANDON (Jacques), ✠, chef de bataillon du génie à la brigade topographique.

1836. REICHENSPERGER, conseiller à la cour de cassation du royaume de Prusse ; à Berlin.

1851. ROISIN (le baron Ferdinand de), ✠ ; à Trèves.

1849. SCHIAVETTI, opticien ; à Brest.

1839. SCHONBERG (le baron Albert de), archiâtre de S. M. le roi de Danemark.

1857. SCOUTETTEN (Louis), ✠, médecin-major au 5e régiment d'artillerie ; à Strasbourg.

1837. SELYS LONGCHAMPS (le baron Edmond de), sénateur, membre de l'Académie royale de Belgique (sciences naturelles) ; à Liége.

1852. SICHEL, O. ✠, docteur en médecine ; rue de la Chaussée-d'Antin, 50, à Paris.

1860. SIMONNET (Jules), subst. du procureur général ; à Dijon.

1850. SIMONIN (Edmond), ✠, docteur en médecine, directeur de l'École préparatoire de médecine et de pharmacie ; à Nancy.

1826. SOYER-VILLEMET, ✠, bibliothécaire en chef de la ville ; rue des Dominicains, 29, à Nancy.

1866. STAAF (le major F. N.), attaché militaire à la légation de S. M. le roi de Suède et de Norwége ; à Paris.

1825. TASTU (Mme Amable) ; rue de l'Ouest, 44, à Paris.

1860. TRANCHARD, ✠, adjoint à l'intendance militaire ; à Givet.

1830. TRÉLAT (Ulysse), ✠, docteur en médecine ; hospice de la Salpêtrière, à Paris.

1864. TURCK (Léopold), ancien représentant du peuple, docteur en médecine ; à Plombières.

Digitized by Google

1850. UHRICH, C. ✻, colonel en retraite; à Roissy-en-Brie (Seine-et-Marne).

1820. VILLEROY (Félix), ✻, agronome; au Rittershoff, commune de Hasselt (Bavière).

1826. VINCENT (A. J. H.), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres; à Paris.

1842. VIOLLET (J. B.), ingénieur civil; rue Saint-Louis, au Marais, 79, à Paris.

1854. VION (Michel), chef d'institution; à Amiens.

1828. WAHU, ✻, docteur en médecine, médecin principal; à Alger.

1859. WOGUE (L.), gradué grand rabbin, professeur de théologie et d'hébreu au séminaire israélite de Paris.

1852. WURTH-PAQUET, président de la cour supérieure de justice de Luxembourg.

Le Secrétaire,

Jules THILLOY.

Bayerische Staatsbibliothek MÜNCHEN

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

Séance publique.

Pages.

Discours prononcé par M. E. de Bouteiller, président. — Souvenirs artistiques du pays Messin 1
Compte rendu des travaux de l'année 1865-1866, par M. J. Thilloy, secrétaire..... 27
Rapport sur le concours d'agriculture, par M. H. Maguin... 51
Rapport sur le concours de poésie, par M. Collignon..... 63
Raymond, par M. Eugène Ferrez..... 73
La Légende du Chanvre, par M. Achille Millien..... 101
Un Martyr, Pilatre de Rozier, par Mlle Mélanie Bourotte ... 111
Au bord d'une tombe (élégie), par M. Delphis de la Cour.... 117
Programme des concours ouverts pendant l'année 1866-1867 121

Littérature. — Histoire.

Notice biographique sur Maximilien-Joseph Ibrelisle, docteur en médecine, membre de l'Académie des lettres, sciences et arts de Metz, par M. H. Scoutetten..... 127
Notice biographique sur M. Alfred Malherbe, membre honoraire de l'Académie impériale de Metz, par M. Salmon.. 139
De l'Impartialité dans l'histoire militaire. — Conférence à l'hôtel de ville de Metz, le 13 janvier 1866, par M. L. Mézières..... 163
Notice sur M. Victor Simon et sur ses travaux, par M. A. Prost..... 189
Notice sur le premier président baron Gerard d'Hannoncelles, par M. Dommanget..... 239
Le petit Jeannot, par M. de Puymaigre..... 261
Notice sur la Commanderie de Saint-Jean de Jérusalem à Metz, par M. E. de Bouteiller..... 265

Digitized by Google

Du Monnayage des Gaulois à propos de deux trouvailles faites dans le département de la Moselle, par M. Ch. Abel..... 295

Philosophie. — Morale.

Les Sociétés humaines sous la main de Dieu, principes de morale sociale d'après l'Écriture sainte, par M. le baron de Gerando 315

Sciences.

Détermination du frottement de la poulie et du treuil, par des procédés graphiques, par M. le général Didion..... 341
Nouvelles observations relatives à l'emploi médical de l'eau minérale de Basse-Kontz, près Sierck (Moselle), par M. Dieu..... 361

Agriculture.

Observations météorologiques faites à Metz, en 1865, par M. Baur..... 381

Liste des ouvrages adressés à l'Académie pendant l'année 1865-1866..... 411
Tableau des membres de l'Académie..... 429

FIN DU VOLUME.

Metz. — F. BLANC, imprimeur de l'Académie impériale. — 1866.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

K. Luber
Buchbinderei
Hoßstr. 14/0 Rgb.

Digitized by Google

Du Monnayage des Gaulois à propos de deux trouvailles faites dans le département de la Moselle, par M. Ch. Abel..... 295

Philosophie. — Morale.

Les Sociétés humaines sous la main de Dieu, principes de morale sociale d'après l'Écriture sainte, par M. le baron de Gerando 315

Sciences.

Détermination du frottement de la poulie et du treuil, par des procédés graphiques, par M. le général Didion..... 341
Nouvelles observations relatives à l'emploi médical de l'eau minérale de Basse-Kontz, près Sierck (Moselle), par M. Dieu..... 361

Agriculture.

Observations météorologiques faites à Metz, en 1865, par M. Baur..... 381

Liste des ouvrages adressés à l'Académie pendant l'année 1865-1866..... 411
Tableau des membres de l'Académie..... 429

FIN DU VOLUME.

Metz. — F. BLANC, imprimeur de l'Académie impériale. — 1866.

Digitized by Google